

**UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE
U.F.R. DE SCIENCES SOCIALES**

N° attribué par la bibliothèque

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN SCIENCES SOCIALES

Discipline : SOCIOLOGIE

présentée et soutenue publiquement

par

Lionel BOUTET-CIVALLERI

le.....

Titre :

La controverse de Janus

L'action sociale et médico-sociale, centre de recyclage de la modernité

Directeur de thèse :

Monsieur Frederik MISPELBLOM BEYER

JURY

Monsieur Alain LE GUYADER, Maître de conférence, sociologie, Université d'Evry, Président.

Monsieur Michel BURNIER, professeur de sociologie, université de Brest, rapporteur.

Monsieur Claude MEYER, professeur en sciences de l'information et de la communication, université d'Orléans, rapporteur.

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse, Monsieur Frederik MISPELBLOM BEYER, professeur de sociologie à l'Université d'Evry Val d'Essonne (UEVE) et chercheur au Centre Pierre Naville (CPN), pour l'attention et le soutien qu'il a porté à mon travail.

Toute ma gratitude à Madame/ Monsieur , qui m'a fait l'honneur d'exercer les fonctions de président du jury et de rapporteur de thèse.

J'exprime mes remerciements à Madame/ Monsieur , qui a bien voulu accepter d'être le rapporteur de ce travail.

Mes remerciements s'adressent ensuite aux membres du jury, Madame, Monsieur,

Un très grand merci à Monsieur Jean-Pierre DURAND, professeur de sociologie (UEVE), chercheur et directeur au CPN, à Madame Béatrice MULLER, maître de conférence, chercheur (CNP) et directrice de l'Institut de la Ville et du développement (CNP) ainsi qu'à Madame Sylvie CELERIER, maître de conférence et chercheur (CNP) pour m'avoir encouragé et soutenu à passer cette thèse.

Merci à tous les membres du CPN pour leurs échanges toujours très stimulants et au personnel du Master DSU pour leurs encouragements. Notamment, Madame Frédérique HOUNSOUNOUKPE et Madame Pascale DERIVE et toute la promotion 2004/2005.

Je remercie également les professionnels et bénévoles que j'ai eu l'occasion de croiser (trop rapidement) pour leur confiance et la richesse de leur travail. Notamment –mais cela n'est absolument pas exhaustif- Madame Catherine LESTERPT, Madame Claire DESCREUX, Monsieur Pascal NOBLET, tout le bureau PIA de la DGAS, Madame Jacqueline BOUDET, Madame Danièle MAZEAS, Monsieur Serge LE GALL, Madame Isabelle GRAINDORGE, etc.

Une infinie reconnaissance à Madame GUERIN, professeur d'économie au lycée François Truffaut à Bondoufle qui m'a transmis sa curiosité, la plus belle des richesses.

J'inclus ici une liste de personnes qui me sont extrêmement chères et qui m'ont beaucoup apporté durant la préparation de ce travail. Au hasard : Marie HERBE, Geneviève CASTAING, Jeannette BOUTET-CIVALLERI, Alain BOUTET, Nicolas VERMONT, Bruno BOUTET et tous les autres.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	2
Introduction : <i>La controverse de Janus</i>	7
<i>De la désacralisation de l'homme.....</i>	<i>10</i>
<i>...aux tentatives de rédemption politique</i>	<i>15</i>
<i>Sacralisation / désacralisation, pitié / répression : petite comparaison historique</i>	<i>18</i>
<i>Nouvelle controverse de Valladolid</i>	<i>20</i>
<i>Cadre d'interprétation : « Quand boiter n'est pas pécher »</i>	<i>27</i>

PREMIERE PARTIE

<u>De la gestion des assistés</u>	p.31
<i>L'exclusion (p. 37) – les pauvretés (p. 38) – la précarité (p. 40) – les formes élémentaires de la pauvreté (p. 40) – les assistés (p.41)</i>	
Chapitre I : La gestion institutionnelle de la grande pauvreté : le cas des maisons relais	p.44
<i>L'institutionnalisation civilisatrice</i>	<i>50</i>
<i>- Les maisons relais comme revendication politique d'un nouveau mode d'hébergement (p. 50)</i>	
<i>- Les résidents : entre hétérogénéité et similitude d'existence (p. 53)</i>	
<i>- Hétérogénéité et prise en charge (p. 62)</i>	
<i>Déchets et recyclage</i>	<i>64</i>
<i>- La responsabilisation (p. 70)</i>	
<i>- Entre rapports de domination et l'éthos travail, une troisième voie possible ?(p. 73)</i>	
Chapitre II : Des assistés innocents à la perversité des anges.....	p. 81
<i>Les institutions pour assistés innocents</i>	<i>83</i>

- <i>Les lieux de vie</i> (p. 83)	
- <i>Les professionnels prenant en charge les assistés</i> (p. 85)	
- <i>Les assistés innocents</i> (p. 90)	
Projet institutionnel et volonté de sacralisation humaine.....	94
- <i>Le cercle des bonnes paroles</i> (p. 94)	
- <i>Le projet d'établissement</i> (p. 97)	
L'impossible sacralisation dans les relations de service.....	100
- <i>Le travail sur le corps ou les AMP comme « aide merde pipi »</i> (p. 115)	
- <i>L'erreur au travail</i> (p. 107)	
Les polyhandicapés ou la perte de sainteté.....	115
- <i>De la perversité des anges</i> (p. 115)	
- <i>La responsabilisation comme preuve d'absence de chosification</i> (p. 119)	
Conclusion : La déqualification des assistés.....	121

DEUXIÈME PARTIE

L'assisté déchu, source de richesse de l'homme sacré

p.126

La rationalisation (p. 127) – la condition moderne (p. 130) – la différenciation sociale (p. 131) – cadre d'analyse (p. 133)

Chapitre III : Humanisme et déqualification dans les relations de service.....p.138

Les relations de service : la modernité utopique 142

- *La fiction de A et de A'* (p. 147)
 - « *Imaginez-vous à la place de l'autre !* » : fondement illusoire de la relation de service (p. 146)

Les relations de service au sein de la « réalité » institutionnelle.....	152
- <i>L'organisation formelle du travail (p. 152)</i>	
- <i>L'urgence et la routine dans la modernité (p. 15)</i>	
- <i>Processus de déqualification et différenciation sociale (p. 164)</i>	
Chapitre IV : L'action sociale dans l'histoire de la modernité	p. 173
L'action sociale dans l'histoire : au chemin du politique et de l'économie.....	175
- <i>La modernité : entre contextes géopolitiques spécifiques et volontés politiques (p.175)</i>	
- <i>L'Etat moderne et l'action sociale (p. 179)</i>	
- <i>De la richesse des nations et des pauvres nationaux (p.186)</i>	
L'action sociale contemporaine : universalisme, individualisation et autres faux débats....	192
- <i>La dimension assurancielle des politiques sociales (p. 192)</i>	
- <i>L'institutionnalisation des politiques sociales (p. 196)</i>	
Chapitre V : Bénéfices secondaires de la pauvreté	p. 207
Richesse et paupérisme : deux facettes d'une même pièce ?.....	209
- <i>De la richesse (p. 209)</i>	
- <i>Du paupérisme (p. 211)</i>	
- <i>La crise : tour de passe-passe des modernes (p. 215)</i>	
- <i>La différenciation sociale comme objet des modernes (p. 220)</i>	
L'Etat, le marché et le social dans la modernité.....	222
- <i>Politiques économiques et différenciation sociale (p. 222)</i>	
- <i>Démocratie et capitalisme : quels liens pour quel intérêt général ? (p. 224)</i>	
- <i>L'action sociale et médico-sociale : dimension incontournable de la modernité (p. 229)</i>	

- *Capitalisme et politique : deux réalités dissociables ?* (p. 234)

CONCLUSION GENERALE

L'inhumanité est un humanisme

p.246

Bibliographie	256
Annexes	273

- Index des notions (p. 274)
- Index des auteurs (p. 277)
- Les différents terrains d'enquêtes (p. 280)
- Mise en place de l'enquête statistique sur les maisons relais (p. 281)
- Cadre politique de l'enquête statistique sur les maisons relais (p. 282)
- Questionnaire (pour les assistés) de l'enquête statistique sur les maisons relais (p. 283)
- Questionnaire (pour les encadrants) de l'enquête statistique sur les maisons relais (p. 291)
- Sommaire détaillé (p. 295)
- Synthèse détaillée (p. 298)
- Résumé Français/Anglais – Discipline - mots-clés - intitulé et adresse de l'UFR ou du laboratoire (p. 300)

Introduction

Les assistés dans la modernité

« Si toutefois je l'ai fait, sachez que j'aurais désiré ne pas vous avoir regardé. Le regard se promène et se pose et croit être en terrain neutre et libre [...] Mais que faire de son regard ? Regarder vers le ciel me rend nostalgique et fixer le sol m'attriste [...] Alors il faut bien regarder devant soi à sa hauteur [...] On finit toujours fatalement par tomber sur quelqu'un... »

Bernard Maria Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, les Editions de Minuit, 1986, p. 22

Dans *Race et histoire*, Claude LEVI-STRAUSS relate une anecdote qui montre à quel point la difficulté à saisir et à comprendre l'étrangeté est présente chez tous les hommes. Ainsi, dans le même temps où les Espagnols mettaient en place des commissions d'enquêtes afin de déterminer si les Indiens avaient une âme, ces derniers laissaient pourrir dans l'eau le corps des prisonniers pour vérifier qu'ils étaient de chair et s'assurer de cette façon qu'ils n'étaient pas des fantômes.

Chez la plupart des peuples, « l'humanité » s'est ainsi historiquement arrêtée « *aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village* ». En leur sein se trouvaient *les hommes, les bons, les excellents, les complets*. Ceux qui avaient légitimement une place dans la société. Au-delà de ces frontières à l'inverse, vivaient *ceux qui ne participaient pas des vertus –ou même de la nature- humaines*. Ceux qu'on a pu désigner comme *les mauvais, les méchants, les singes de terre ou les œufs de pou*¹. Tout au long de son cheminement, l'histoire humaine s'est construite sur cette distinction malléable entre les « hommes » et les « autres ». Deux notions aux contenus d'ailleurs fort différents d'une époque à l'autre et d'un lieu à l'autre, du fait du rapport intime existant « *entre une morale et le ciel sous lequel elle a été élaborée* »².

Aujourd'hui toutefois, à l'heure d'une certaine « mondialisation » et d'un certain « village planétaire », zénith de la connaissance globale où les espaces se sont apparemment affranchis des frontières³, ces questionnements sur la nature de « l'autre » semblent avoir disparus, officiellement du moins⁴. Outre certaines incompréhensions prenant pour prétexte la religion

¹ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Folio Essais, Paris, 1987, p.21 (première édition : 1952). Cf. aussi sur ce point, Jean Baechler, « Le concept de morphologie », *la Revue du MAUSS*, La Découverte, n°7, 1990, pp. 34-59. Et sur le lien entre « étranger » et « cohésion sociale », cf. Georg Simmel, « *Digressions sur l'étranger* » in Y. Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'Ecole de Chicago*, Aubier-Montaigne, Paris, 1984.

² Danilo Martuccelli, *Grammaires de l'individu*, Folio Essais, Paris, 2002, p. 136

³ Pierre Veltz, « La ville planétaire, horizon de la mondialisation ? » in *De la limite*, Editions Parenthèses, Marseille, 2006, pp. 53-75. Fernand Braudel, « Inépuisables civilisations », *Futuribles*, Juillet- août 2007, N°332, p. 139-146

⁴ Pour une relativisation d'une telle vision qui ne concernerait alors que « *l'Homme, Blanc, Adulte, Hétérosexuel, Saint d'Esprit, Travailleur* », lire Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 118-119. Michel Sauquet, *L'intelligence de l'autre, prendre en compte les différences culturelles dans un monde à gérer en commun*, C.L. Mayer, Paris, 2007

ou la persistance d'idéologies fascisantes, la nature humaine est désormais reconnue comme socle commun à toute l'humanité. La déclaration des droits de l'homme, qu'elle soit établie au niveau national ou international, venant garantir et renforcer cette reconnaissance universelle. La modernité, « orientée » par le processus « révolutionnaire » de 1749⁵, a ainsi fait de l'homme le centre symbolique et politique du monde en faisant de lui l'incarnation de l'humanité toute entière⁶. « *La personne humaine est devenue la chose à laquelle la conscience sociale des peuples européens s'est attachée plus qu'à toute autre, du coup, elle a acquis une valeur incomparable* »⁷. Successeur du divin banni de la cité, figure intouchable de la nature, il fut alors sacré.

« *Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme. [...] En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.*

Art. 1er. - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. - Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. -Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »⁸

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

De la désacralisation de l'homme...

⁵ La référence à « 1789 » s'entend ici en terme de *processus*. Il s'agit effectivement de distinguer la révolution « *modalité de l'action historique* » et la « *Révolution processus* » : « *la lecture révolutionnaire de la Révolution s'ajoute aux événement d'alors, organise l'historiographie depuis 1789, mais ne définit plus les événements eux-mêmes* ». Cf. Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, La découverte, Paris, 1997, p. 60 ; ainsi que François Furet, *Penser la révolution française*, Gallimard, Paris, 1978. Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p. 136. Philippe d'Iribarne, *La logique de l'honneur*, Seuil, Paris, 1993. Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, Gallimard, Paris, 1985.

Fernand Braudel, *op. cit.*, p. 139-146

⁶ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p. 136 et p. 239

⁷ Emile Durkheim, *Détermination du fait moral* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.quebec, 1898, p. 22. [Mise à jour : 5/10/2007]. Disponible sur Internet : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_2_fait_moral.html

⁸ Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

Notre société française contemporaine serait-elle devenue dès lors le sanctuaire d'une humanité inviolable ? Si cela ne fait aucun doute lorsqu'on se situe au niveau des textes législatifs et des différentes dimensions symboliques et politiques, l'analyse des rapports quotidiens qu'entretiennent les hommes entre eux amène, il est vrai, à plus de relativisme puisque cette dernière témoigne que la « nature » humaine ne sous-entend pas toujours ce que l'on pourrait croire de prime abord. Le tableau peignant la société peut effectivement se noircir très rapidement au détour d'une simple promenade dans les ruelles d'une grande ville. Là, allongés à même le sol, sur le béton souillé par des mégots de cigarettes et des emballages de produits de grande consommation, s'amassent des ombres d'hommes et de femmes, recroquevillées sur eux-mêmes, dans des postures physiques et psychologiques rompant avec les cadres normatifs habituels.

« Ils puent. Ils puent la crasse, les pieds, le tabac et le mauvais alcool. Ils puent la haine, les rancoeurs et l'envie. Ils se volent entre eux. Terrorisent les plus faibles et les infirmes. Guettent comme des rats, le sommeil des autres pour les dérober des misères : bouteilles à moitié vides, sacs immondes follement bourrés de chiffons souillés et de journaux déchirés »⁹.

L'attitude des personnes qui croisent leurs chemins, acteurs involontaires de rencontres qui peuvent paraître inexistantes¹⁰ mais qui sont en réalité loin de l'être, amène même certains observateurs à déclarer – de manière plus ou moins heureuse - qu'ils ont pratiquement atteint « *le dernier niveau de réalité* » en devenant des sortes de « *fantômes* » du social.

« Le froid est à l'intérieur de nous. S'il pleut, tout est mouillé, tout se dégrade, les vêtements, la peau, les cheveux. L'homme est transformé en chiffon, en serpillière humide, comme un papier mouillé dans le caniveau. 5 heures : la grille du métro est toujours fermée et la ville aveugle passe sans voir ces somnambules, ombres enveloppées de chiffons, corps gisants au-delà de la torpeur et qui mettront la journée à extirper cette petite mort en eux »¹¹.

Ces étrangers de l'ère de l'information et de la globalisation sont ceux que l'on appelle couramment *les exclus, les sans domiciles fixes, les désaffiliés*, membres malgré eux, dit-on

⁹ Patrick Declerck, *Les naufragés*, Terre Humaine, Plon, Paris, 2001, p. 12

¹⁰ Albert Memme, *Portrait du colonisé*, Gallimard, Paris, 1985

¹¹ Jean-Paul Mari, Yann Le Bechec, *SDF - les fantômes du froid* [en ligne], 9 février 2006, Disponible sur Internet : <http://www.grands-reporters.com/LES-FANTOMES-DU-FROID.html>

généralement, d'une « vague » de paupérisation qui les a transformé en nouvelles créatures énigmatiques de la cité. Certaines parties de la société¹² n'ont eu alors de cesse de s'interroger sur ce phénomène qui, bien qu'étant des plus ancien contrairement à ce qui est couramment avancé, semble prendre depuis quelques décennies des aspects relativement inquiétants, du moins si l'on en croit la plupart des instituts de sondages¹³. Exemple frappant de ces craintes collectives, l'étude BVA pour l'Association *Emmaüs-La Vie-L'Humanité* témoignant que 48% des sondés de l'enquête estiment qu'ils peuvent eux-mêmes devenir un jour « *sans domicile fixe* ». Une appréhension qui concerne 62 % des 35-49 ans et 74% des ouvriers interrogés. A cela, s'ajoute du reste une vision très sombre des perspectives d'avenir pour les personnes se trouvant d'ores et déjà à la rue : 40% considèrent que leur situation ira en se dégradant et 85% ont le sentiment que le nombre de SDF a augmenté ces dernières années. Il est enfin très intéressant de souligner que les déterminants conduisant à la rue et les modes de vie ou de survie des SDF restent encore largement obscurs et lointains pour l'ensemble des personnes questionnées.¹⁴

L'étranger moderne, celui dont la nature sociale (voire biologique) pose problème, n'est donc plus désormais celui qui se trouve en dehors de la cité ou du clan, il en fait partie, il participe même quelquefois à son activité, mais sans que cela n'entraîne jamais une quelconque acceptation ou reconnaissance sociale puisqu'il est systématiquement placé sous les figures de la *déchéance* et de l'*échec*¹⁵. Certains d'entre eux peuvent tout aussi bien rester des heures

¹² Le concept de « société » doit être ici entendu comme « *un processus sans frontières préassignées dont l'unité n'est nullement donnée d'avance mais est problématique et doit être théoriquement construite* » en prenant en compte les institutions existantes et les individus qui la composent mais qui ne se confondent pas avec elles. Lire Frederik Mispelblom Beyer, *Encadrer, un métier impossible ?* Armand Colin, Paris, 2006 et *L'entreprise politique, Tentative de construction d'un objet scientifique*, Les Cahiers d'Evry, CPN, 1997, p. 6, Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p. 347.

¹³ Lire à ce sujet le rapport 2005-2006 de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale, éditions de la Documentation Française. Cf. également, Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 2005. Julien Damon, « Les travailleurs pauvres en France », *Futuribles*, n° 333, septembre 2007, pp. 5-19

¹⁴ Sondage réalisé par BVA auprès d'un échantillon représentatif de 1.008 personnes âgées de 15 ans et plus, par téléphone les 3 et 4 novembre. Méthode des quotas appliquée aux variables suivantes: sexe, âge, CSP du chef de famille.

¹⁵ Ce processus de forme spécifique d'altérité et les modalités de réponses que cela entraîne se pose également dans certains cas sur les personnes « immigrées ». Ainsi, Abdelmalek Sayad a très bien analysé la stigmatisation sociale à travers la traduction d'une difficulté, voire d'une impossibilité, à

debout dans la rue en tentant vainement de vendre des magazines sans pour autant qu'on leur accorde le mérite d'un tel travail¹⁶. Une très grande majorité des personnes qui les croisent, les critiquent même assez violemment en les accusant de ne pas « *travailler comme les autres* » et de « *ne pas les laisser tranquille* ». L'observation des attitudes physiques et des comportements des automobilistes vers lesquels ces « travailleurs de la rue » se dirigent est ainsi des plus significative : profils bas, mimiques crispées et gestes de la main brefs et tendus pour indiquer un refus catégorique sans possibilité de discussion, regards extrêmement fuyants et centrés sur le feu rouge, qui semble vécu comme une chose interminable, sont autant de signes d'un profond embarras et d'une interaction déplaisante que l'on souhaiterait le plus rapide possible à défaut de ne pouvoir y échapper.

Les critiques sont du reste encore pires lorsque ces individus ne travaillent pas car ils sont alors comparés à « *des parasites* » venant mettre à mal le fonctionnement de la société : « *Je suis désolée mais en France, il y a du boulot, d'accord c'est le plus souvent très exigeant et dur physiquement, ok je l'admet mais celui qui le veut vraiment, celui qui est motivé, il peut s'en sortir. D'un autre côté, c'est vrai qu'attendre sagement de toucher les « allocs » c'est plus facile. En plus, je suis sûre qu'ils gagnent plus que nous au final. La solidarité c'est incontournable, je suis vraiment pour, mais pas n'importe comment, c'est tout.* » (Étudiante master professionnel dans l'action sociale, orientation politique « revendiquée » de « gauche »).

Et de tels discours sont loin d'être le monopole de quelques ultra-libéraux isolés. Si le monopole du cœur n'est pas réservé aux gens de gauche, celui de la vision négative des

communiquer : le système de soins français est par exemple mis à défaut dans ses tentatives à comprendre les mots des immigrés, à diagnostiquer leurs maux. Le corps se substituant dès lors au langage. Pour plus de détails, Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999. L'analyse approfondie montre toutefois que cela tient plus du positionnement socio-économique de la personne que de la dimension ethnique. Lire Michel Sauquet, *op. cit.* Cf. également, Danilo Martuccelli, *op. cit.* p. 120

¹⁶ Sur ce point, Patrick Gaboriau, *Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisien*, Paris, Julliard, Paris, 1993. Vanessa Stetting, « L'analyse sociologique des supports », in Vincent Cadares, Danilo Martuccelli, *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Edition Septentrion, Lille, 2007, pp. 43-55. Pour une analyse inverse témoignant des effets positifs de ce type de ventes, lire Cédric Fretigne, *Les vendeurs de la presse SDF, Logiques Sociales*, Paris, 2003

personnes en très grande difficulté n'est pas non plus exclusif à ceux se trouvant à droite de l'échiquier politique. La production de ce type de discours accusateur est présente chez tous les individus rencontrés, même chez ceux qui se veulent ouvertement « progressistes » et « humanistes ».

Ces attitudes désacralisantes prennent d'ailleurs une déclinaison très particulière au sein des prises en charges institutionnelles. La vie au sein de certains centres d'hébergement et de réinsertion sociale, voire même celle au niveau des établissements pour handicapés, en plus de réintégrer ces discours accusateurs, peut effectivement se rapprocher fortement d'une gestion industrielle de produits manufacturés, standardisés et impersonnels, semblant nier, pour le coup, définitivement toute nature humaine. Il n'est malheureusement pas aisé de témoigner de toute la complexité de cette situation. Partagées entre un déni de tout aspect désacralisant parce que tabou [souvenons-nous des propos de Jean PENNEF nous avertissant que « *la réprobation collective serait immédiate si on signalait d'entrée que la promiscuité avec la saleté, la manipulation des gros et lourds, certains contacts corporels dégradants sont des caractéristiques analogues à celle du travail ouvrier* »¹⁷] et une dénonciation excessive étouffée par les bons sentiments, les descriptions proposées ne sont alors le plus souvent que partielles et partiales.

Concernant lesdites dénonciations par exemple, elles représentent tout à la fois un constat grossier du fait d'un humanisme encombrant et une analyse d'une certaine réalité incontestable :

« *Souci légitime, mais qui se paie par une « érosion » de tout ce qui fait différence. La machine hospitalière, dans cette gestion des corps handicapés et proches de la mort, uniformise, homogénéise, dépersonnalise. Le malade, réduit à un numéro ou à une pathologie, devient une unité permutable dans l'occupation des lits. On raisonne en termes de comptabilité et non pas en termes de lieu d'accueil, de vie. Le patient idéal est, alors, le « bon pépé » ou la « petite mamie », sujets (ou objets ?) passifs et obéissants. Certains patients arrivent à s'identifier à cette image. Or tout individu, malade ou non, jeune ou âgé, revendique sa singularité.* »¹⁸

Cette description de la machine hospitalière reflète donc très bien la dynamique qui tend à

¹⁷ Jean Penef, *L'hôpital en urgence. Etude par observation participante*, Métailié, coll. « Leçon de choses », Paris, 1992, p. 58

¹⁸ Jean Foucart, *Sociologie de la souffrance*, éditions De BOECK, Bruxelles, 2003, p. 84-85.

s'installer dans les couloirs et les chambres de l'institution. Mais en restant à la place d'observateur, de spectateur, elle grossit les traits et elle efface les nuances : certes le malade tend à être caché par sa pathologie, mais, même s'il est un « bon pépé », il ne se réduit jamais à elle, il ne devient jamais un simple numéro, une simple chose, ni à ses yeux, ni aux yeux des professionnels.

Comprendre cela, nécessite alors un double travail en terme d'observation des conduites et du vécu des individus. Lise Demainly propose du reste une analyse très intéressante sur le premier niveau en explicitant les raisons de la distinction entre « bon » et « mauvais » pépé. Raisons que l'on pourrait d'ailleurs aisément appliquer aux « pauvres ». Selon elle, cette distinction renvoie à l'existence même du rôle de professionnel ou d'expert. Le « mauvais pépé », le « mauvais assisté » est effectivement celui qui remet en question les règles « édictées » par le professionnel dans le cadre de ses rapports avec lui : le destinataire du « service » est, par exemple, dans l'obligation de ne gêner en aucune façon le spécialiste dans son travail et il doit obligatoirement coopérer, en faisant confiance à ce dernier, pour rendre ledit service possible et rapide¹⁹. D'où la tendance de l'assisté à être effacé de plus en plus par le travail institutionnel, à être désacralisé pour rendre le travail réalisable.

Le problème réside toutefois dans le fait que ces réflexions, aussi pertinentes soient-elles dans la description des « causes » des attitudes et des discours « désacralisants » touchant les assistés, s'arrêtent le plus souvent à ce premier niveau d'analyse sans chercher à mieux comprendre les enjeux et les rapports qui se trament en arrière plan, oubliant dès lors d'éclairer la complexité des conséquences desdites causes au niveau du vécu des individus. Cela explique alors la prégnance malheureuse des interprétations en terme de *chosification* ou de *déshumanisation* pour parler de *désacralisation* dans ce type d'analyses.

Il s'agit de saisir les professionnels dans leur « chair sociale » et dans leur « subjectivité », au sens de ce qui « naît au milieu du monde mais qui ne désire pas se reconnaître en lui »²⁰, et non comme de simples exécutants effacés par l'institution. On s'aperçoit alors que ces dernières et les cadres qu'elles tendent à installer, ne sont ni assez statiques, ni assez rigides pour permettre de *chosifier* ou de *déshumaniser* les assistés. Les rôles professionnels sont effectivement placés à chaque fois dans une certaine « malléabilité résistante », c'est à dire au milieu de consistances contextuelles marquées par des mécanismes de contraintes irrégulières,

¹⁹ Pour plus de détails sur cette analyse « idéal typique », lire Lise Demainly, *Quelques réflexions sur la notion d'usagers dans les services publics*, in Aude Caria (sous-dir.), *Démarche qualité en santé mentale*, pp. 71-84, Editions in Press, Paris, 2003, pp. 39-49

²⁰ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 462

mouvantes et instables, permettant au final le déploiement d'actions limitées mais réelles.²¹ Ces actions s'inscrivant en outre dans des orientations du travail, c'est-à-dire des représentations de paroles et de conduites, des pensées, des principes d'action professionnels et personnels, etc. qui traversent constamment ce type d'institutions (et la société plus largement d'ailleurs) en s'opposant ou en se mélangeant et en s'incarnant dans les individus en fonction des contextes d'actions où ils se situent²².

Ceci démontre alors qu'on ne peut absolument pas proposer d'analyse totalisante et grossière des problèmes de désacralisation. La présence très forte d'orientations se réclamant de l'humanisme en témoigne d'ailleurs parfaitement.

...aux tentatives de rédemption politique.

Parallèlement et en contradiction avec les orientations désacralisantes, la volonté dominante est effectivement d'insister sur l'obligation de considération que la société doit aux assistés afin de respecter le caractère sacré de l'homme.

« La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. Elle tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance »²³.

Au sein des politiques sociales par exemple, il est aujourd'hui de rigueur, comme cela l'a d'ailleurs été à d'autres époques et sous d'autres formes, de *recentrer* les actions sur les personnes en difficulté. Les logiques des partenariats, des co-opérations, des co-participations, de la co-construction des projets d'intégration sont désormais omniprésentes. Réformant l'ancien texte du 30 juin 1975, la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale fixe effectivement de nouvelles règles relatives aux droits des personnes prises en charge. Elle réaffirme par exemple la place prépondérante des usagers via une obligation de promotion de leur autonomie et d'exercice de leur citoyenneté. C'est dans ce cadre que de nouvelles

²¹ *Ibidem.* p. 147

²² Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, p.165 et *Travailler c'est lutter*, l'Harmattan, Paris, 2007, p. 14

²³ Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, article L. 115-2

obligations juridiques apparaissent pour les institutions à côté des droits au respect des liens familiaux ou à l'exercice des droits civiques qui existaient préalablement : livret d'accueil décrivant l'organisation de la structure, contrat de séjour définissant les obligations réciproques, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale, etc. Autant d'éléments significatifs pouvant aisément faire croire à une volonté du législateur de faire en sorte que l'action sociale et médico-sociale soit définitivement « *au service* » des personnes prises en charge.

Les penseurs de l'action sociale déclarent ainsi que le temps des prises en charge « *classiques* » est définitivement révolu et que les traitements collectifs doivent être dorénavant individualisés. Une nouvelle ère modernisant l'action publique en matière de lutte contre l'exclusion serait par conséquent en train de naître puisque dans toutes les sphères un tant soit peu liées au social ou au médico-social, une coopération active de l'usager est de cette manière devenue indispensable afin de remplacer « *une approche différenciée fondée sur les particularités et les préoccupations des individus à une démarche uniformisée qui entend offrir des modes de traitements identiques à tous les individus* »²⁴.

Ces positions reviennent, en résumé, à souligner la nécessité de mettre fin à toutes les mesures « *quasi totalitaires* » où l'individu est réduit à l'inexistence d'une masse uniforme niant son identité propre. Cela relève donc d'une critique très sévère (et détachée, soit dit en passant, de toute référence au passé) des institutions sociales et médico-sociales perçues de la sorte comme faisant parties « *d'un système de contrôle total des corps et des âmes, un système de pur dressage visant la destruction de toute subjectivité autonome* »²⁵. Aussi, c'est pour cela qu'il est désormais possible d'entendre de plus en plus de discours témoigner de l'existence de ce « *nouveau régime de protection sociale en direction des laissés pour compte des protections classiques* » qui se serait développé « *depuis [seulement] une vingtaine d'années* »²⁶. Au-delà de l'erreur consistant à considérer ce mouvement comme étant « *récent* », « *nouveau* », voire « *révolutionnaire* », oubliant alors que ce dernier existe depuis des siècles sous des aspects

²⁴ Serge Ebersold, « De la réadaptation à la non discrimination », in *Personnes handicapées et situations de handicap*, Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, n°892, septembre 2003.

²⁵ François Dubet, *Le déclin de l'institution*, coll. L'épreuve des faits, Éd. Seuil, Paris, 2002, p.34

²⁶ Robert Castel, *L'insécurité sociale, Qu'est ce qu'être protégé ?* La République des idées, Seuil, Paris, 2003, p. 69-78

différents²⁷, il est néanmoins vrai que les dispositifs sociaux et médico-sociaux sont actuellement traversés par une nouvelle forme de tendance « à l'individualisation, à la personnalisation, visant à lier l'octroi d'une prestation à la prise en compte de la situation spécifique et de la conduite personnelle des bénéficiaires»²⁸. Les personnes en difficulté étant dorénavant systématiquement associées « à des coopérateurs contribuant à la qualité des prestations offertes et se protégeant par eux-mêmes contre les diverses formes d'injustices ou d'inégalités qui les guettent et qui peuvent les frapper au quotidien »²⁹. Jamais en conséquence la référence à l'*humanisme*, à l'*homme sacré*, n'aura été aussi forte pour justifier et développer cette ancienne politique d'individualisation et de personnalisation.

Face aux contradictions entre ces orientations dites « *humanistes* » et les désacralisations, le système d'actions sociales et médico-sociales mis en place semble alors être tout à la fois accepté « *il est nécessaire car on doit être solidaire, il faut s'entraider, sinon ça peut pas marcher* », valorisé « *le fait d'aider ces gens, c'est vraiment bien* », jugé insuffisant « *ce qui m'énerve c'est qu'on n'arrivera pas à les sauver tous, mais si on sort au moins une personne de la misère, ça sera bien* », et remis en cause « *ils ne veulent pas travailler, en France, on entretient les pauvres, les allocs et toutes les prestations, ça incite pas à travailler* »³⁰. Ces paradoxes, inscrits dans des phrases qui semblent préfabriquées, se retrouvent au sein des discours d'une grande majorité des individus, quelles que soient leurs positions sociales et idéologiques. Ce qui s'avère être extrêmement important lorsque l'on sait que la parole, l'énonciation, les beaux discours et tous les autres, sont aussi déterminants qu'un écrit et ont autant de matérialité qu'une action.³¹ Les mots ne sont effectivement jamais libres, jamais neutres, ils sont l'opposé de l'abstraction en ce sens où ils incarnent, délimitent et produisent toutes pratiques, toutes décisions, tous services. « *Le langage soutient les gestes, permet de*

²⁷ Se reporter *infra. chapitre II, partie II*

²⁸ Robert Castel, *op. cit.*, p. 69-78

²⁹ Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat providence, Essai sur le capitalisme moderne*, PUF, Paris, 2007 [première édition : 1990]

³⁰ Toutes ces citations ont été tirées d'une observation participante au sein d'un groupe d'étudiants et de professionnels de l'action sociale durant une formation d'une durée d'un an en alternance (Master professionnel).

³¹ Cf. John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, Editions du Seuil, Paris, 1970, Anni Borzeix, *Ce que parler peut faire*, Revue Sociologie du Travail, n°2, 1987. Pour une illustration au sein de l'entreprise, cf. également Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*

symboliser les gestes et ensuite les guide »³². Le caractère caricatural des discours entourant les « assistés » témoigne par exemple de l'incapacité des individus à faire correspondre leurs pratiques entre l'orientation humaniste dominante et le fonctionnement sociétal au sein de la modernité. Les discours sacralisants, à la limite de la sanctification le plus souvent, sont dans cette optique les parfaits révélateurs des réelles pensées et actions de l'individu moderne : « *en voulant bien faire, il ne donne lieu qu'à une caricature de lui-même, parce qu'il se plie de façon excessive à un scénario trop tracé à l'avance. Il joue à être lui-même au travers d'un désir de sur implication dans son rôle. Il ne veut rien d'autre qu'être ce pour quoi il a été préparé et ce à quoi il croit lourdement* »³³, et non ce qu'il est vraiment.

Sacralisation / désacralisation, pitié / répression : petite comparaison historique

Ces ambivalences ne sont néanmoins pas nouvelles. La société n'a eu de cesse depuis des siècles de juger ses pauvres en alternant *pitié* et *répression*. L'analyse des fondements de ces attitudes sociales est d'ailleurs extrêmement complexe puisqu'elles peuvent relever de dimensions diamétralement opposées.

« *L'aumône accordée à un mendiant qui exhibe son infirmité et sa misère peut être inspirée tout à la fois par la pitié (donc par une émotion momentanée), par une compassion profonde face à la pauvreté, et par l'espoir d'obtenir une récompense sur le plan eschatologique. De même, l'activité philanthropique, traduisant le désir humanitaire de secourir autrui, permet au bienfaiteur de montrer en même temps sa richesse et d'affirmer publiquement son prestige social* »³⁴.

³² Pour témoigner de cette importance, on peut rappeler que lorsque « *le vocabulaire au travail change, le travail lui-même change* ». Frederik Mispelblom Beyer, *Encadrer consiste à mettre des orientations dans des cadres opérationnels* [en ligne], [Mise à jour : 24/06/2007] disponible sur internet : <http://www.encadrer-et-manager.com/articles.php>, p. 11. Id. *Evaluer le travail social c'est le re-définir* [en ligne], [Mise à jour : 24/06/2007], disponible sur internet : <http://www.encadrer-et-manager.com/pdf/evaluer-le-ts.pdf>, p.01 et p.06

³³ Danilo Martuccelli, *op.cit.* p 234.

³⁴ Bronislaw Geremek, *La Potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres, du Moyen âge à nos jours*, Gallimard, Paris, 1987, p. 316.

De la même façon, les attitudes répressives face aux pauvres, qui se sont développées au cours de l'histoire, avaient des finalités différentes selon les périodes historiques, mais également en fonction des individus qui les produisaient et des contextes d'actions où ils se situaient.

Ces orientations relèvent ainsi de rencontres entre des systèmes de morales sociales présents à une période précise dans une société donnée, rendant dès lors l'analyse ahistorique des plus compliquée. Néanmoins, sans qu'il soit pour autant question de déterminer « *des variables ou des facteurs objectifs susceptibles d'être mesurés indépendamment de la configuration sociale dans laquelle ils s'insèrent* », il est malgré tout possible d'en définir des constantes. On s'aperçoit effectivement grâce aux différentes analyses historiques, que si ces *attitudes sociales* n'ont jamais une seule origine et qu'elles diffèrent historiquement³⁵ -de même d'ailleurs que la notion d'*individu à partir de laquelle elles trouvent leurs sources de comparaison et donc de production et de reproduction*- elles n'en contiennent pas moins une constante significative : elles visent ouvertement les manques, l'incomplétude sociale, voire biologique. La nature humaine des personnes visées en tant que totalité est ainsi explicitement niée. Négation qui est d'ailleurs admise et acceptée comme telle en règle générale :

« *Ces populations, étrangères à notre département, chez lesquelles la malpropreté la plus repoussante est une seconde nature, et dont la dégradation morale est descendue à un niveau effrayant, viennent périodiquement encombrer nos quartiers les plus pauvres et les plus insalubres. [...] Lorsqu'ils [les indigents] parviennent à occuper des habitations qui ne sont, par elles-mêmes, dans des conditions d'insalubrité, leurs habitudes d'une malpropreté hideuse, sur la personne, les vêtements, dans toutes les fonctions usuelles de la vie, ne tardent pas à y créer une insalubrité grave.* »³⁶

Chose qu'on ne retrouve donc plus au sein des morales dominantes contemporaines où il n'est absolument plus question de nier l'humanité des hommes, et cela de quelque façon que se soit. « *La conquête des droits de l'homme comporte aussi quelque chose d'absolu* » et la volonté est désormais de « *poser des bornes infranchissables, qui se nomment juridiquement droits intangibles et crimes imprescriptibles* »³⁷.

³⁵ Lire à ce sujet Danilo Martuccelli, *op. cit.* p. 74.

³⁶ Auguste Cherot, *Rapport sur les immigrations bretonnes dans la ville de Nantes* [1851], cité in Jean-Luc Bruzulier et Guy Heudebourg, *Cachez ce pauvre que je ne saurais voir*, col. Contrechamp, éd. ENSP, Rennes, 2001, p. 29

³⁷ Mireille Delmas-Marty, « Quel avenir pour les droits de l'homme ? », in *Les Clés du XXIe siècle*,

Notre société, tout en voulant imposer historiquement la vision universelle d'un homme sacré, semble par conséquent incapable de l'appliquer aux personnes en *très grande difficulté*. D'où dès lors un profond malaise chez tous les individus, et plus particulièrement chez les professionnels chargés par la société de les prendre en charge, car placés au milieu de contradictions qui les dépassent, ils sont les premiers partisans d'une vision qu'ils ne peuvent appliquer. Cette opposition et ce mélange entre les orientations humanistes et celles qui désacralisent les hommes débouchent alors sur une véritable déqualification de l'être humain. Ni déshumanisé, ni sanctifié, il reste un «échantillon indivisible de l'espèce humaine» réduit à sa corporéité, sans trace de moralité ni de divinité. Cette déqualification sous entend alors que l'assisté cesse ou ne devient pas sacré, «*il n'est plus envisagé comme sujet, c'est-à-dire en tant qu'il recèle quelque chose de plus, ce quelque chose et ce presque rien*»³⁸.

Nouvelle controverse de Valladolid

En admettant que la contradiction est inhérente à toute organisation sociale, il semble toutefois étrange que la société continue malgré tout à construire une vision de l'homme qu'elle ne peut apposer, créant alors dans le même temps, sa propre crise de légitimité en devenant une sorte de Janus confronté à sa propre controverse de Valladolid.

Il serait en effet établi, du moins si l'on en croit Emile Durkheim, que «*les systèmes de morale pratiqués par les peuples sont fonction de l'organisation sociale de ces peuples, qu'ils tiennent à leur structure et varient comme elle. [...] L'histoire a établi que, sauf les cas anormaux, chaque société a, en gros, la morale qu'il lui faut, que toute autre non seulement ne serait possible, mais serait mortelle à la société qui la pratiquerait*39. Dans une telle perspective et même en prenant de la distance avec l'approche durkheimienne très consensuelle de « la norme unique », la question de l'existence contemporaine d'un cas « anormal » où les systèmes de morales dominantes seraient en inadéquation avec l'organisation sociale en exercice, pourrait se poser à nous de manière criante ; mais

Seuil-Unesco, 2000.

³⁸ David Le Breton, *Anthropologie du corps et de la modernité*, PUF, Paris, 2005, p.142

³⁹ Emile Durkheim, *Définition d'un fait moral* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.quebec, [1893], p.21 [mise à jour : 26/03/2007]. Disponible sur Internet : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_2/textes_2_09/fait_moral.html

également, chose intéressante, de façon très ambiguë.

Les analyses de la modernité laissent effectivement voir à ce sujet un double mouvement au sein de cette dernière⁴⁰, qui semblerait alors contenir en elle tout à la fois la garantie de sa « cohésion » et celle de sa propre « crise » : « Cohésion » puisque, toujours selon Emile Durkheim, à « *mesure que les sociétés deviennent plus complexes, le travail se divise, les différences individuelles se multiplient, et l'on voit approcher le moment où il n'y aura plus rien de commun entre tous les membres d'un même groupe humain, si ce n'est que ce sont tous des hommes. Dans ces conditions, il est inévitable que la sensibilité collective s'attache de toutes ses forces à cet unique objet qui lui reste et qu'elle lui communique par cela même une valeur incomparable* »⁴¹. La modernité serait ainsi à la base de la socialisation dans la société différenciée (sous la condition de l'existence d'un processus proprement méritocratique), permettant alors un développement et un durcissement du dogme de l'individu sacré. Cela n'est d'ailleurs pas la seule analyse soulignant le caractère « socialisant » de la modernité. Georg Simmel a par exemple interprété cela en rappelant que l'*indépendance* était autre chose que la simple *non-dépendance*. Ainsi, bien qu'étant moins lié à des personnalités individuelles, l'individu moderne est désormais beaucoup plus dépendant de la société prise dans sa totalité⁴². François De Singly illustre pour le coup particulièrement bien ce mouvement au sein de la modernité :

« *L'Etat-Providence a libéré les individus, pour une part, des relations de dépendance interpersonnelles. C'est grâce au poids plus important des liens de dépendance impersonnelle par la médiation d'institutions et de la redistribution, que l'émancipation et la différenciation sont possibles. [...] La différenciation et l'émancipation sont deux éléments du processus d'individualisation qui se distinguent tout en entretenant des rapports de complicité complémentaires. Elles exigent, l'une et l'autre, le cadre d'une société qui conserve un haut niveau de solidarité nationale. Base du nouveau lien social, le respect mutuel renvoie à la dimension «personnelle », ou intime, des individus. Il exige aussi que ces individus soient*

⁴⁰ Cela est entendu comme processus de différenciation des différents domaines d'actions. Cf. Danilo Martuccelli, *Sociologies de la modernité*, Folio, Paris, 1999

⁴¹ Emile Durkheim, *Le suicide*, PUF, Paris, 1989, p.382 [première édition : 1897]

⁴² Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 37

*traités avec dignité humaine »*⁴³.

Quoiqu'il en soit, la matrice de ces différentes analyses tourne toujours autour de l'idée centrale de la *sacralisation* de l'individu comme facteur générateur de solidarité et donc de source de développement pour la modernité⁴⁴. Toutefois, comme cela a été souligné par Danilo Martuccelli, la sociologie ne doit pas confondre l'ordre des conclusions : « *la description et la compréhension de l'individu, dans la condition moderne, doivent intégrer les conséquences de la sacralité politique du sujet, tout en se tenant à distance de la problématique du fondement des principes de la vie en commun* »⁴⁵. Aussi, le plus important n'est pas tant de réfléchir sur ces aspects « socialisants » que de mettre en perspective l'interdépendance existant entre le processus de différenciation et la *sacralisation* de l'individu : cette dernière étant à la fois la genèse et l'aboutissement de la première⁴⁶. Dans une représentation très schématique et très simplifiée on s'aperçoit par exemple que la constitution juridique de la personnalité moderne a concouru très largement au développement de la modernité, à travers notamment la libéralisation du travail, mais également que cette libéralisation du champ économique a participé à la production et à la reproduction de l'image moderne de l'individu social⁴⁷. Cette interdépendance entre *sacralisation* de l'individu et modernité, en répondant à des besoins sociaux-économiques et politiques historiquement déterminés, semble alors apporter les bases nécessaires au développement exponentiel de cette dernière.

Au regard des différentes observations empiriques, il semble toutefois nourrir dans le même temps le foyer de sa propre crise. Le problème étant effectivement que tout en liant historiquement les hommes autour du principe d'humanité, ce processus de différenciation tendrait également à déstabiliser les rapports sociaux. Cela via un double mouvement de fragmentation et de déqualification desdits rapports. *Fragmentation* parce que son développement vers la forme la plus aboutie de la division du travail, c'est-à-dire celle où la création de richesse serait séparée de l'activité de production, engendrerait « *une société de*

⁴³ François De Singly, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Seuil, Paris, 2003, pp. 239-240

⁴⁴ Pour une critique de cette vision, Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p. 66

⁴⁵ *Ibid.* p. 240

⁴⁶ *Ibid.* p. 136. Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, PUF, Paris, 1987 [1ère édition : 1900]

⁴⁷ Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Flammarion, Paris, 1991, livre 1, chapitre x, p.198. [1ère édition : 1776]. Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p 240.

*travailleurs sans travail, c'est-à-dire privés [du contrôle] de la seule activité qui leur reste »⁴⁸. Et déqualification étant donné qu'il neutraliserait les possibilités d'appliquer l'orientation de « la sacralisation humaine » aux personnes ne pouvant participer à son développement. En étant basé sur le principe de « *l'humanité partagée* », en tant que valorisation de « *personnalités individuelles, seules capables d'agir dans des sphères d'actions propres à chacune d'entre elles* »⁴⁹, la modernité rejette par-là même, tous les individus qui ne répondraient pas à ces exigences de personnalités individuelles autonomes en les inscrivant dans des procès institutionnels réifiant leurs « individualités ».*

« En principe être un individu, c'est pouvoir être tenu pour responsable de ses actes, et à la limite de la réussite ou de l'échec de sa vie. A peu près tout le monde conviendra que c'est là un très bel idéal, et peut-être même l'idéal fondateur de la modernité. Mais [...] cette exigence d'être responsable peut fonctionner comme un piège si l'on manque des supports nécessaires pour jouer un tel jeu. Actuellement [...] ce piège se referme sur certains à travers la nouvelle économie des relations de travail qui se met en place. On demande de plus en plus aux travailleurs de prendre leurs responsabilités, de s'investir personnellement, de se faire disponibles, adaptables, mobiles, etc. Il est indéniable que ces nouvelles règles peuvent dégager des capacités d'initiatives [...] Mais pour qui et à quelles conditions ? »⁵⁰.

Si en terme de description cela peut paraître juste, ou du moins assez proche de la réalité - comme cela sera démontré dans la première partie - il faut néanmoins se méfier des interprétations que l'on pourrait trop hâtivement en donner.

Il serait effectivement assez logique d'interpréter ces données en terme de *crise* de la modernité. Face à la déstabilisation des rapports sociaux, mais également à la production du processus de déqualification au sein des prises en charge de toute personne ne pouvant répondre au principe d'individu autonome, ladite modernité pourrait alors se trouver face à une incapacité à gérer l'écart entre ces processus et l'orientation humaniste précitée. Il n'y aurait du coup qu'un très petit pas à faire pour avancer l'idée que la modernité contiendrait en son

⁴⁸ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, Paris, 2002, p. 38 [1ère édition : 1958]. Cf. également Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe*, Les Editions de Minuit, Paris, 1960 [1ère édition : 1923]

⁴⁹ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 1999, p 37

⁵⁰ Robert Castel, Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Fayard, Paris, 2001, pp. 121-122

sein l'existence de son propre *fossoyeur* puisque placée devant des contradictions insolubles. Il apparaît toutefois que ce qui se laisse voir, ne reflète pas forcément la réalité, ou peut-être seulement celle que l'on souhaiterait ou abhorrerait. L'explication de ces gestions institutionnelles déqualifiantes, et de l'inefficacité des politiques sociales que cela sous-tend, et qui persistent à perdurer malgré toutes les nouvelles législations mises en place, peuvent-elles être alors autre chose que les résultats d'un effet pervers structurel ou d'une difficulté au niveau des personnalités individuelles, débouchant dans les deux cas sur une interprétation en terme de crise du « système » ? D'ailleurs, les descriptions habituelles faisant référence aux processus de « réification », de « fragmentation » ou de « rupture » au sein de la modernité sont-elles si pertinentes que cela au regard des réalités sociales et institutionnelles ? N'est-ce pas simplifier les choses que de proposer une théorisation si « totalisante » et si « sombre » ?

Derrière ces interrogations, se cache en réalité tout un questionnement tournant autour de la « *dynamique qui s'établit, au cœur de la condition moderne, entre l'individuation, en tant que conséquence directe et inéluctable de la modernité, donnant lieu à différentes formes et processus de constitution des individus, et le souhait de l'individualité, comme préservation de l'unicité des expressions de l'acteur, en tant que possibilité paradoxalement imposée par la vie sociale* »⁵¹.

La compréhension des effets et des conséquences de la modernité, à la fois au niveau de la production et de la reproduction d'individus *institutionnalisés non sacralisables* et des différents procès de travail s'y rattachant, ne peut en conséquence se faire sans réinscrire ces données dans la dynamique générale du processus de différenciation, tant dans les domaines sociaux (différenciation sociétale), économiques (division du travail) et politiques (constitution de l'Etat moderne) qu'historiques. Cette approche, reliant à la fois un axe biographique témoignant du vécu des « encadrants » et des « assistés » dans diverses structures sociales et médico-sociales, un axe synchronique analysant les prises en charges de ces derniers d'un point de vue institutionnel et enfin un axe diachronique considérant l'action sociale au regard du développement de la modernité, permet, il est vrai, de témoigner sous un angle tout à fait nouveau de l'impossibilité de considérer les assistés comme des êtres sociaux à part entière, et donc au-delà de l'inefficacité des politiques qui portent cet objectif. Cette analyse montre effectivement que les politiques sociales rentrent en totale cohérence avec le système économique, à tel point d'ailleurs qu'il est possible d'affirmer qu'elles font partie intégrante de

⁵¹ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 37

la matrice de la modernité, loin alors de la conception de « pièce rapportée pour mécanisme défaillant », ou de « politiques inefficaces » que l'on se fait habituellement à leur sujet.

Le problème de la pauvreté –qui n'en est en réalité pas un, du moins pas pour tout le monde– ne doit effectivement pas se poser pas en terme de conséquence de *crise* mais de *mutation*⁵², c'est-à-dire de la conséquence de la transformation historique –non linéaire et non homogène– des modes de production et de gouvernance au sein des entreprises conjointement à une modification du rapport (non moins linéaire et non moins homogène)⁵³ entre la politique et l'économie.

Prenons un exemple concret : on a constaté ces dernières décennies la mise en place d'une tendance à la déréglementation et au décloisonnement des marchés financiers issue d'une modification des rapports entre politique et économie, ce qui a alors provoqué une accélération du mouvement de la modernité en « séparant » l'activité de production de la création de richesse. Situation qui a alors entraîné à la fois une très forte augmentation de cette dernière et des « dégâts sociaux » extrêmement importants. Dans une telle situation, l'action sociale permet à la modernité, c'est-à-dire aux hommes *en chair et en os* qui la soutiennent et qui l'incarnent, de continuer d'éduquer, de produire et de reproduire pour elle-même, par le biais de la sélection économique, les individus dont elle a besoin, reléguant ainsi les différents surplus dans les mécanismes de l'action sociale, sorte de marché artificiel, de centre de recyclage, du surplus humain pacifiant et dynamisant tout l'édifice.

L'exclusion économique, la paupérisation, la désaffiliation, la précarisation sociale ou bien encore *la nouvelle pauvreté* ne relèvent alors ni d'un « sous-produit de la déstructuration de la société salariale »⁵⁴, ni d'un effet pervers du système économique et encore moins d'une crise du capitalisme ou de la modernité. La production et la reproduction de la pauvreté et la gestion sociale qui se situe en arrière plan de ces différentes désignations, sont en réalité des facteurs de développement pour la modernité, des dimensions extrêmement structurantes de l'organisation économique et financière, intégrant parfaitement les rouages de la « machine »,

⁵² Mutation qui est la conséquence de modifications au sein de rapport de force entre différentes orientations du travail

⁵³ Que cela soit au niveau des sphères productives, des marchés financiers ou des politiques (au sens de politiciens), différentes orientations existent effectivement en se confrontant, en se mélangeant, en s'ignorant voire en se confondant. Lire Frederik Mispelblom Beyer, *Travailler, c'est lutter*, L'Harmattan, Paris, 2007.

⁵⁴ Numa Murad, *La morale de la question sociale*, La Dispute, Paris, 2003, p 133

et sont de cette façon à l'origine plus ou moins indirecte d'une amélioration d'existence d'une partie relativement conséquente de la population dans notre système démocratique⁵⁵. La pauvreté et sa gestion sont, en conséquence, les moyens même du progrès de la modernité, ses conditions, ses vecteurs pourrait-on dire. Les inutiles au monde sont dès lors très utiles et l'humanisme censé les défendre un parfait générateur de continuité puisque parasitant toute la réalité sociale.

Cadre d'interprétation : « Quand boiter n'est pas pécher... »⁵⁶

Cette *réalité*, qu'il s'agit d'étudier ici, est effectivement des plus difficile à saisir puisque rattachée à des dimensions politiquement, socialement et moralement sensibles renvoyant toutes à la notion d'*humain*. *L'homme sacré* est aujourd'hui placé sur un tel piédestal – *tout à la fois très instable et très ambigu d'ailleurs, d'où le durcissement du dogme-* que la plupart des réflexions sur les notions d'*humanité*, d'*humain* ou d'*espèce humaine* réduisent l'explication d'actes d'apparence « *déshumanisante* » à des jugements moralisateurs visant les individus ou les institutions. Une grande partie des analyses portant sur les personnes en très grande difficulté agissent ainsi de la sorte en dénonçant cet état de fait à travers une argumentation basée sur la vision sacrée des droits de l'*homme*.

Il est certes des plus honorable de se positionner et de politiser son discours pour défendre une cause « *humaniste* », à savoir celle des « *droits de l'homme* », mais en moralisant le problème et en naturalisant « *l'humanité* », ils limitent toutefois par là même la puissance explicative de leurs hypothèses. « *Il ne s'agit effectivement pas de proclamer, ni de réclamer la liberté au nom des valeurs ou de sentiments idéaux [...] Les récriminations des moralistes contre l'Etat et la méchanceté des hommes en société* » sont vaines. Il s'agit au contraire de parler « *banalement du drame pour le donner simplement à voir tel qu'il est, [...] [afin] que le*

⁵⁵ Lire pour une analyse similaire autour du « *crime* » dans la société, Karl Marx, *Bénéfices secondaires du crime* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique bibliothèque uqac.quebec, 1905, [mise à jour : 18/11/2007]. Disponible sur Internet : http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/benefices_secondaires_du_crime/benefices_secondaires_du_crime.html

⁵⁶ Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*, 2006, p. 280 faisant référence à Lucien Israel, *Boiter n'est pas pécher*, Denoël, Paris, 1989

*tragique vrai cesse de constituer un prétexte à des effusions sentimentales [...] pour exister désormais comme question réelle posée dans et par l'organisation sociale »*⁵⁷. Car, sans nier la valeur heuristique des concepts qu'ils ont permis d'apporter, il faut bien avouer que ces travaux ont souvent omis le fait que les grandes déclarations des droits de l'homme ont pour faiblesse d'énoncer un idéal trop souvent oublier du fait que l'homme ne réalise pas sa nature et sa culture dans une humanité abstraite, mais dans des conditions d'existence bien spécifiques⁵⁸. « L'homme » n'est ni le centre du monde, ni le centre de l'humanité, il ne l'a d'ailleurs jamais été sauf peut-être dans « ses » fantasmes et cela malgré les trois grandes vexations historiques qu'il a subit à travers la révolution copernicienne, darwinienne et psychanalytique⁵⁹. Oublier cela revient alors à rester aveugle sur le fait que l'humanisme théorique est toujours susceptible, comme cela sera démontré par la suite, de défendre et de nourrir indirectement ce pour quoi il se bat officiellement. Il n'est en effet qu'une fiction partageant un côté d'une même pièce avec l'inhumanité, et basculant alors, au gré des contextes d'actions où se trouvent les hommes, entre célébration et condamnation.

Que pouvons-nous du reste entendre *socialement* derrière cette notion *d'homme* si largement utilisée mais si peu définie ? *Si peu définie* parce qu'extrêmement mouvante dans sa formulation avec un seul point commun transcendant la modernité : à savoir qu'il y a à chaque fois au cœur du raisonnement, plus ou moins raisonné du reste, l'image d'un individu « capable de se tenir de l'intérieur », d'être « maître et seigneur de lui-même ».⁶⁰ A partir de là toutefois, on admettra aisément que les interprétations peuvent s'en donner à cœur joie. Il s'agit donc de distinguer quatre grandes notions, mises en évidence par Danilo Martuccelli, permettant de mieux saisir les nuances de cet individu moderne : *sujet autonome* d'abord, capable de fixer les orientations de son action ; *individu indépendant* ensuite, sorti de la *communauté* pour intégrer la *société* ; *sujet rationnel*, ayant une forte capacité d'autocontrôle, *individu expressif* enfin, valorisant sa propre subjectivité.

Les différentes conceptions de l'homme, ou plutôt de l'individu, ont alors épousé l'articulation

⁵⁷ Présentation de Robert Castel in Erving Goffman, « *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux* », Editions de minuit, Paris, 2002, p. 8. [1ère édition 1968]

⁵⁸ Claude Lévi-Strauss, *op. cit.*

⁵⁹ Sigmund Freud, « Une difficulté de la psychanalyse », in *L'inquiétante étrangeté*, Paris, Gallimard, 1985 [1ère édition 1917]

⁶⁰ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p. 44-46

mouvante⁶¹ de ces quatre notions « *dans un accord tacite, indissociablement normatif et descriptif* ». Aussi et malgré la reconnaissance des limites d'une telle définition pour le moins fictive, « l'individu sacré » dont il sera fait référence tout au long de la présente étude, sera entendu comme « *l'individu censé, à la suite d'une certaine dissolution du collectif, de se constituer en tant qu'être indépendant, et donc contraint à la fois de se donner personnellement sa propre loi, de légitimer par son accord l'ordre collectif, de se singulariser en faisant face à tous les autres grâce à sa maîtrise de soi, moyen implicite pour parvenir à s'exprimer* »⁶². Cette définition reprend et répond bien entendu à une certaine conception de la modernité au sein de laquelle elle se développe et qui peut être analysée à travers le processus historique de différenciation des différents domaines sociaux.

Le sens dudit processus sera par la suite étudié, de même que les autres conceptions possibles, mais il s'agit toutefois de ne pas attendre quant à l'explication du rapport au temps que cela suppose : la modernité est, pourrait-on dire, synonyme habituellement de crise, de rupture, de cassure immédiate entre une société homogène s'inscrivant dans un rapport évident au monde et une structure sociétale différenciée, voire totalement fragmentée. Mais il s'agit alors d'une frontière irréelle entre deux réalités fantasmées. C'est effectivement un « *double mirage que penser que la totalité ou l'évanescence radicales furent ou sont vraiment à l'ordre du jour* »⁶³. Cela relève donc de notre propre incapacité à saisir le monde, sans tomber « *dans une profonde continuité émotive, avec un étonnant sentiment de nouveauté* », en oubliant à chaque fois qu'il s'agit là de représentations historiques, sociales et surtout proprement politiques.

Dans une telle perspective, l'observation de la différenciation et de ses conséquences devra être réalisée en rompant avec la dynamique de recherche reliant – et donc séparant - de manière démesurée *Modernité* et *Intégration, individu et société, passé et présent, dépérissement et régénération* : il n'y a pas de rupture historique dans le cheminement de l'Histoire, ni de disparition, ni même de naissance, il n'y a également pas d'individu sans société, ni de société sans individu, donc point d'intégration ni d'exclusion. Le

⁶¹ Il est important de souligner ici l'emploi de l'adjectif « *mouvant* » car un des dangers dans l'emploi de vocabulaires identiques pour décrire des périodes historiques « larges », réside incontestablement dans le paralogisme. Lire, Valérie Boussard et Salvatore Maugeri, *Du politique dans les organisations*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 11-12

⁶² Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p. 45

⁶³ *Ibid.*, p. 33

« cheminement » du monde est affaire de brèches, de processus, de rencontres simultanées contradictoires et conflictuelles, rarement harmonieuses, souvent mouvantes entre différentes dynamiques instables - *traditionnelles, archaïques, modernes* - qui se côtoient, qui cohabitent, qui se renforcent, qui se combattent sans jamais disparaître, puisque leur existence ne tient au final qu'à leurs interpellations *entre et à l'intérieur* de chaque individu.⁶⁴ Il s'agit donc d'accepter une donnée qui devrait être fondamentale pour toute recherche, à savoir que « *boiter n'est pas pécher* »⁶⁵.

Ce cadre d'analyse s'est par ailleurs inscrit et fondé, dans un souci constant de ne pas « *se laisser dominer ni par le terrain, ni par la méthode, ni par la théorie* »⁶⁶ à partir de moments d'immersions prolongées dans différentes structures sociales et médico-sociales et autres organismes administratifs et politiques ayant un champ de compétence dans ce domaine⁶⁷. Les observations établies ont en grande partie été basées au niveau du *travail sur autrui*, sur des personnes en « très grande difficulté » et sur des personnes handicapées. Travail qui a du reste été systématiquement analysé en tant « *qu'activité de médiation entre des valeurs générales et des sujets particuliers, entre un type de société et les individus qui la composent* »⁶⁸. La présence active sur un tel terrain est par ailleurs indispensable puisqu'elle permet de rendre compte des situations, des comportements, des réflexions habituellement invisibles et cachés pour le « reste du monde »⁶⁹. Le travail sur l'humain (mais il n'est pas le seul, loin sans faut)

⁶⁴ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, tome 2 : les jeux de l'échange, p. 12, 1979. Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.* 1997, p. 10. Id., « d'une fiction centrale de la sociologie : le couple individu-société », in *l'Homme et la Société*, avril-juin 1995. Danilo Martuccelli, *op. cit.* 1999

⁶⁵ Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*, 2006 p. 280 faisant référence à Lucien Israel, *op. cit.*

⁶⁶ Jean-Claude Kaufmann, *Le cœur à l'ouvrage*, Nathan, 1997, p. 12 cité in Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, 1997, p. 5

⁶⁷ Les différents terrains d'enquête ayant été composés des lieux suivants : Ministère du Travail et de la Solidarité, DGAS, un an, observation participante. Dont une enquête exhaustive par questionnaire sur les maisons relais (1000 pour les résidents et 33 pour les hôtes). Taux de réponse : 70 % + Observation non participante au sein de 3 maisons relais / Foyer de nuit pour SDF, 6 mois d'observation participante (en raison d'une soirée par semaine) / Maison d'accueil spécialisée (Handicap), un an d'observation participante et 1an d'observation non participante / Réseau social et médico-social départemental (handicap+pauvreté), 3 ans d'observation participante

⁶⁸ François Dubet, *op. cit.*, p.13.

⁶⁹ Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (coord.), *Langage et Travail*, CNRS Editions, Paris, 2001, p. 108.

résiste effectivement aux approches fondées sur les modes de l'entretien « classique ». La méthode ethnologique est alors « *un excellent moyen de pénétrer ces univers* » puisque cela permet « *de se soumettre au cycle des contingences qui marquent l'existence quotidienne de ceux qui y vivent* »⁷⁰.

D'autant plus que nos propres réactions, interprétations, et positionnements deviennent des éléments d'analyse à part entière. L'intérêt étant ici de prendre en considération –et surtout pas d'éviter- autant les biais issus de l'observation vis-à-vis des « observés », que ceux liés à notre propre rapport à la réalité⁷¹. Il s'agit donc « *de dépasser une vision objectiviste et de comprendre la manière dont des expériences sociales subjectives, vécues dans différents champs de la vie sociale peuvent redoubler* »⁷² les situations objectives du travail et expliquer ainsi tels ou tels comportements, attitudes ou actions de l'observé et de l'observateur. Il est ainsi faux de penser que « *les représentations conscientes des indigènes méritent toujours plus d'attention que les théories –comme représentations conscientes également- de la société de l'observateur* »⁷³. Ces deux dimensions doivent être analysées de la même manière, placées sur une même balance de manière symétrique, afin de ne pas avoir *de l'audace pour les autres et de la timidité pour nous-même*⁷⁴. Les individus –sociologues, ethnologues compris- sont faits de chair, d'os et de subjectivité, c'est-à-dire de cette chose qui naît au milieu du monde, qui lui appartient mais qui ne désire pas se reconnaître en lui. L'oublier et le dénier reviendrait à

Christophe Dejours, *Analyse psycho-dynamique des situations de travail et sociologie du langage*, in Josiane Boutet (dir.) *Paroles au travail*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 181-224.

⁷⁰ Erving Goffman, *op.cit.*, p. 37

⁷¹ Sur le problème spécifique de l'interaction entre le sociologue et le monde du travail social, cf. Patrick Dubechot, *La sociologie au service du travail social*, Collection Alternatives sociales, La découverte, Paris, 2005. Lire également Carlos Fuentes, *Christophe et son œuf*, Ed. Gallimard, Paris, 1990, p.780 : « [...] l'observateur introduit l'indétermination dans le système car il ne peut observer que d'un certain point de vue dont son observation est inséparable, l'observateur et son point de vue font donc partie intégrante du système ».

⁷² Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, Paris, 2001, p. 433. Lire également Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*

⁷³ Claude Levi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Plon, coll. Agora, Paris, 1985, p. 336. [1ère édition : 1958]

⁷⁴ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, la Découverte, Paris, 1997, p.137. Lire également, Jan Spurk, *Quel avenir pour la sociologie ? Quête de sens et compréhension du monde social*, PUF, 2006.

rendre illisible une partie fondamentale de l'analyse⁷⁵, surtout lorsque l'on sait d'ailleurs que « *l'une des questions théoriques les plus difficiles pour les sciences sociales est celle de la prise en compte, dans l'analyse, des corps* »⁷⁶, éléments centraux de la présente analyse.

Cette double prise en compte nécessite bien entendu la mise en place, le plus rigoureusement possible, d'un cadre méthodologique adapté. Aussi, l'intelligibilité des actions des professionnels « *suppose de disposer d'une théorie de la construction de la signification en situation, de raisonner sur les mécanismes d'interprétation qu'il (le chercheur) met en œuvre, les cadres « cognitifs » et les « indices de contextualisation » auxquels l'agent a recours* ». Notre recherche étant principalement centrée sur le « *travail sur autrui* », cela oblige donc l'observation d'activités qui font, « *presque par définition, toujours appel à des pratiques langagières, à des interactions. La transaction [...] suppose en effet des échanges oraux, écrits ou para-verbaux (intonation, mimiques, gestes) entre des personnes* »⁷⁷. Deux approches complémentaires ont, en conséquence, constituées la méthodologie d'enquête :

- L'analyse de l'évaluation tout d'abord (fréquences des différents jugements, analyse de leur intensité, etc.) afin de « *faire apparaître un certain nombre de faits prosodiques constitutifs de la syntaxe même de l'oral. C'est notamment le cas pour les traits intonationnels qui indiquent les actes du langage et les actes indirects : intonation de question, d'assertion, sollicitation, surprise... de même pour les marques d'hésitation (pauses, pauses remplies, onomatopées diverses). On a aussi relevé l'importance de ces marques intonatives pour l'organisation du discours (continutifs, conclusifs, parenthèses), la thématisation, la focalisation, la hiérarchisation des informations* ».
- L'analyse de l'expression ensuite qui permet, toute chose égale par ailleurs, de prendre connaissance de « *l'activité cognitive* » de l'individu observé, « *des significations sociales et politiques de son discours ou de l'usage social qu'il fait de la communication* » via une analyse du vocabulaire, des hésitations, des regards ou des non-regards, des paroles et des

⁷⁵ Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*, pp. 162-163. Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 462.

⁷⁶ Michel Callon, Volo Rabeharisoa, « De la sociologie de l'opération chirurgicale », *Sociologie du Travail*, 2, p.143-162 cité in Anni Borzeix, « Relation de service et sociologie du travail », in François Hubault (coord.), *La relation de service, opportunités et questions nouvelles pour l'ergonomie*, Octores Edition, Toulouse, 2001, p. 34

⁷⁷ Anni Borzeix, *op. cit.*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 347

silences, présents dans la production d'informations⁷⁸.

Le plus important à travers ces deux types d'analyses est de bien comprendre que « *le langage n'est pas nécessairement l'élément central : la communication est modelée par l'espace, le mouvement, la disposition respective des personnes, la distance, les mimiques, l'ensemble des comportements expressifs. L'interaction est soumise à des focalisations variables, les statuts des partenaires sont mouvants, chacun pouvant être tour à tour locuteur, destinataire des propos ou simple spectateur d'une joute qui, provisoirement, ne le concerne pas [...] Cette labilité, qui permet un mode de gestion souple de l'espace, de l'activité, des rapports sociaux, s'accompagne d'une indétermination de l'adressage, de la possibilité de jeux, de détournements, de recadrages*

.⁷⁹ »

Au vu des données précédentes, le cadre d'observation et d'entretien doit alors obligatoirement comporter la grille de questionnements suivante : qui parle à qui ? (est-ce bien à moi que s'adresse un discours, ou à mes semblables ? Est-ce bien à une personne que je parle, ou, à travers elle, à son patron, ses collègues, sa profession, etc. ?) Où et quand parle-t-on ? (lieu et contexte), Pourquoi parle-t-on ? Qu'est-ce qui, à travers leur dialogue individuel, est le produit d'un échange de corpus, d'univers, de références ? Dans quelles conditions s'effectue la prise de parole ? Qu'est-ce qui a été fait, éventuellement, pour libérer la parole de l'autre ?⁸⁰

Aussi, partant de ce cadre de réflexion et des hypothèses préalablement exposées, je témoignerai dans une **première partie** des différentes caractéristiques de la gestion institutionnelle des assistés dans un centre pour anciens SDF [**Chapitre I**] et au niveau d'une maison d'accueil pour polyhandicapés [**Chapitre II**]. Les contradictions entre désacralisation et orientations humanistes seront alors étudiées via un axe biographique témoignant du vécu des professionnels et des assistés.

La **deuxième partie** permettra d'intégrer l'ensemble des données ainsi récoltées au sein d'un axe d'analyse synchronique. Le point de vue institutionnel sera alors privilégié et permettra de

⁷⁸ Lire Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris 2000, p. 230. Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (coord.), *Langage et Travail*, CNRS éditions, Paris, 2001, p. 152.

⁷⁹ Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (coord.), *op.cit.*, p. 27. Cf. également, Erving Goffman, *Façon de parler*, Editions de minuit, Paris, 1987, p. 147.

⁸⁰ Michel Sauquet, *op. cit.* p. 245-246

comprendre de quelles manières le croisement entre les différentes orientations du travail entraîne une déqualification de l'individu au sein de la société, débouchant alors sur l'inefficacité des politiques sociales et médico-sociales chargées de redonner à l'homme déchu son caractère sacré [**Chapitre III**]. Néanmoins, face à l'absence de réactions sociales, institutionnelles et politiques, cette inefficacité sera interrogée au regard du développement historique de la modernité [**Chapitre IV**]. Analyse qui révèlera au final tous les bénéfices secondaires qu'entraînent la pauvreté et sa gestion pour la société en termes notamment de production de richesse et de création d'un marché artificiel de travail [**Chapitre V**].

La **conclusion** sera alors l'occasion de réfléchir plus longuement sur l'humanisme théorique qui, lorsqu'il ne se contente pas d'être une sorte de bréviaire de morale, semble nourrir la situation décrite ci-dessus par excès de dogmatisme.

PARTIE I

De la gestion des assistés

« D'aucuns voudraient instaurer de subtiles distingos, hiérarchiser, ranger, botaniser. Combattre à l'aide de spécieuses catégories, la sourde et angoissante anomie de ce milieu. On aimerait pouvoir donner corps à l'iniforme, appréhender l'évanescence »

Declerck P, *les naufragés*, Terre Humaines, Plon, 2001, p.12

Entamer un travail sur la pauvreté n'est pas une chose aisée. Les livres traitant de ce sujet foisonnent, de même que les catégories juridiques qui tentent de classifier ce problème. « *Pauvre* », « *exclu* », « *désaffilié* », « *marginal* », « *précaire* », « *personne en difficulté* », « *Rmiste* » n'en sont que quelques-unes, et pourtant elles opacifient à elles seules le réel. Certains chercheurs ont voulu comprendre les problèmes liés à la pauvreté, et pour cela, ils ont choisi de construire, de classer, et d'ordonner des tranches entières de la population en fonction de leurs caractéristiques juridico administratives ; disséquant tellement le social que sa compréhension s'en est trouvée par là même limitée du fait que cette catégorisation « *se construit toujours hors d'eux [des personnes en très grande difficulté], dans les regards et les pratiques dont ils sont « les objets » en fonction d'intérêts qui leur échappent* »⁸¹.

D'autres à l'inverse, ont voulu les englober et les intégrer dans des concepts unifiés : ainsi, pour René Lenoir, les exclus représentent « *les personnes âgées, les handicapés et les inadaptés sociaux, groupe hétérogène où l'on trouve des jeunes en difficulté, des parents seuls incapables de subvenir aux besoins familiaux, des isolés, des suicidaires, des drogués, des alcooliques* »⁸². Pour Patrick Cingolani, l'exclu laisse le pas au pauvre qui représente alors « *celui qui n'a ni ressources ni argent, parfois pas d'abri, mais il y a encore celui qui s'est éloigné (et fut éloigné) du cours ordinaire de la marche sociale [...], c'est-à-dire le fragile, le malade, celui qui boit par misère ou désespoir, le sans-travail ou l'immigré* »⁸³. Ce type

⁸¹ Sylvie Célerier, *Marges du travail et pauvreté*, Les cahiers d'Evry, Evry, 2003

⁸² René Lenoir, *les exclus. Un français sur dix*, Seuil, Paris, 1989 [1ère édition : 1974]

⁸³ A. Farge, JF. Lae, P. Cingolani, F. Magloire, *Sans visage, l'impossible regard sur le pauvre*, éditions

d'explications, à trop vouloir intégrer de choses sous une seule et unique définition, en arrive à rendre assez flou le réel (l'alcoolique n'est pas forcément exclu, de même que le malade n'est pas obligatoirement pauvre). Au final alors, toute tentative d'explication de l'étiologie de la gestion du phénomène qui nous intéresse devient impossible⁸⁴. Il est donc indispensable de revenir un instant sur les terminologies des différents termes décrivant ladite situation.

L'exclusion...

En ce qui concerne tout d'abord la notion la plus en vogue aujourd'hui, celle d'exclusion, ce qui ressort principalement de son analyse épistémologique est sa quasi-absence de potentialité explicative. Elle regroupe effectivement des situations totalement différentes sans être fondées sur le moindre point commun : toutes les conditions de pauvreté ne renvoient pas à des contextes d'exclusion et inversement, il y a des situations d'exclusion sans pauvreté⁸⁵. L'existence même d'un processus d'exclusion issu de celui de la paupérisation est par ailleurs assez problématique : à part peut-être des cas extrêmes (et encore, chaque personne à une place bien spécifique...), il est aujourd'hui quasiment impossible d'être totalement coupé de la société tellement le système d'aide et d'action sociale s'insinuent dans toutes les sphères privées. Et même en admettant la réalité de cette coupure, on ne peut que relativiser ses effets exclusifs. Robert Castel a montré sur ce point que la population des « exclus » n'est pas séparée du reste de la société en cela qu'une « *zone de turbulences sociales* » caractérisée par un fort processus de vulnérabilisation, se situe entre les deux parties de la population, rendant de ce fait impossible toute sectorisation primaire de la pauvreté.

Il est toutefois vrai que l'utilisation de ce concept renvoie généralement non pas à une absence de rapport entre l'individu et le groupe mais à une analyse situationnelle en terme de non application des droits fondamentaux. Ainsi, pour la Direction Générale de l'Action Sociale, le terme d'exclusion fait référence aux "groupes entiers de personnes (qui) se trouvent partiellement ou totalement en dehors du champ d'application effectif des droits de l'homme". Ce qui est à peu de choses près la position de l'Union Européenne pour laquelle "l'exclusion peut être analysée en termes de dénégation ou de non-respect des droits sociaux. Ces derniers

Bayard, Paris, 2004.

⁸⁴ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 99

⁸⁵ Cf. les travaux de l'Ecole de Chicago animé par Park et ceux du courant de l'interactionnisme symbolique (Becker, Goffman, Merton).

étant caractérisés comme le droit qui existe généralement dans les pays de la Communauté à une certaine qualité de vie minimale, ainsi que celui de participer aux principales institutions sociales et professionnelles [...]".⁸⁶

Cette position exprime par conséquent une inquiétude en ce qui concerne les ruptures potentielles entre l'individu et les formes élémentaires des rapports sociaux (ces derniers étant d'ailleurs plus compris dans cette optique au sens de « lien social »). Bien qu'intéressant, puisque soulignant que « l'exclu » ne se retrouve jamais en dehors de la société, ce type de positionnement est néanmoins assez limité étant donné que l'exclusion y est vue comme un nouveau phénomène, qui ne pourrait être identifié ni à la pauvreté ni à l'exploitation. Cela correspond assez bien en l'occurrence à l'analyse exposée dans le "*Manifeste contre l'exclusion, appel aux initiatives*" rédigé fin 1990 par un certain nombre d'associations. L'étude présente démontrera toutefois qu'une telle position excluant toutes dimensions économiques et politiques est totalement erronée puisqu'elle est fondée sur un véritable vide social. Le développement analytique des limites du concept d'exclusion en tant qu'il est saturé de sens, de non-sens et de contresens⁸⁷, n'est du reste pas nécessaire ici du fait de la large couverture sociologique dont il a déjà fait l'objet⁸⁸.

Les pauvretés...

Aussi est-il possible de se pencher directement sur la terminologie de la pauvreté dont la fréquence peut être appréciée selon l'époque et la société où l'on situe l'analyse, du moins lorsque l'on se base sur une approche relativiste⁸⁹. C'est dans cette perspective que les experts du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) retiennent quatre niveaux de définition de la pauvreté⁹⁰ :

-En termes de consommation et de revenu, la pauvreté se définit par rapport à un équivalent

⁸⁶ Lionel Boutet-Civalleri, *Les enfants pauvres dans la France contemporaine*, Document de travail, DGAS, Sous dir. des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions, bureau PIA, juin 2004

⁸⁷ Martine Xiberras, *Les théories de l'exclusion*, Armand Colin, 1998, p. 11

⁸⁸ *Ibid* pour une analyse rigoureuse sur ce point.

⁸⁹ Pour une analyse historique des variations de définition de la pauvreté, cf. André Gueslin, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIXe siècle*, Aubier, Paris, 1998, pp. 13-49

⁹⁰ Sources : Lionel Boutet-Civalleri, *op.cit.* Cf. également sur ces points les recherches du *Conseil Canadien de développement social* et ceux du *Conseil Economique et Social* en France.

monétaire (notion de seuil de pauvreté)

-En termes d'accès à la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux tels que se nourrir, être éduqué, pouvoir être soigné (concept et indice de développement humain, élaborés, mesurés et publiés par le PNUD)

-En termes plus larges d'actifs, parmi lesquels, pour un individu, on distingue le capital naturel (la terre, l'eau, les ressources environnementales), le capital social (les liens de solidarité entre membres d'un groupe social, l'accès aux institutions), le capital humain (les connaissances, l'aptitude au travail, la santé), le capital physique (le patrimoine, l'accès aux infrastructures de base, les moyens de production), le capital financier (l'épargne, l'accès au crédit, la couverture des risques).

-En termes dynamiques de fonctionnement social (l'autonomie, la dignité), c'est à dire la capacité d'agir, d'exprimer ses opinions, de faire face à ses obligations sociales et culturelles (se marier, honorer ses défunt, etc.).

Toutes ces mesures ont ainsi pour objectif de définir qui est pauvre et qui ne l'est pas, à quel point et pendant combien de temps. Certaines analyses ont toutefois montré que déterminer un seuil de pauvreté, et l'utiliser par la suite, est un exercice assez délicat, car politiquement et socialement déterminant. D'autant plus qu'il n'y a aujourd'hui aucun accord conceptuel sur ce sujet, que cela soit au niveau d'un calcul de pauvreté relative ou absolue :

Calcul de la pauvreté : entre différences et obstacles

En ce qui concerne les méthodes absolues par exemple...

Diverses méthodes d'évaluation « absolue » de la pauvreté existent et se basent sur des conventions normatives admises à un moment donné dans un pays donné. Une de ces méthodes est proposée par la Banque mondiale avec critère du seuil normatif de 1 dollar par personne et par jour.

Une autre possibilité de méthodologie repose sur l'analyse du coût des besoins essentiels. Afin d'estimer le niveau de revenu nécessaire à un individu pour satisfaire un besoin calorique normatif donné. Cette approche suppose la détermination de deux composantes du seuil de pauvreté : une composante monétaire et une composante non monétaire. Le seuil de pauvreté

étant dès lors calculé à partir de la somme des deux composantes précitées.

Et en ce qui concerne la méthode relative...

Cette méthode de calcul tient compte du niveau de vie d'un pays. Le plus souvent, on utilise une fraction du revenu médian : 50% pour la France, 60% pour l'Union européenne (Eurostat).

La précarité...

Ces difficultés sont, du reste, identiques en ce qui concerne la notion de « précarité » qui ne fait qu'induire l'idée de processus dans la thématique de la pauvreté sans pour autant mettre à mal le flou entourant les différentes explications s'y référant :

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elles conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible ». ⁹¹

Les formes élémentaires de la pauvreté...

Pour palier à ces difficultés, certains chercheurs comme Serge Paugam⁹² ont préféré partir de la notion même de pauvreté en l'analysant dans le système social qui la produit. Ce qui l'amène de cette façon à en distinguer trois formes :

-La pauvreté intégrée des sociétés traditionnelles préindustrielles qui permet aux individus de participer à la vie sociale sans stigmatisation puisque cela « traduit une configuration où ceux

⁹¹ Conseil Economique et Social, *La grande pauvreté*, Paris, Journal Officiel, n°4277, 1995. Séances des 11 et 12 juillet 1995, p. 5

⁹² Serge Paugame, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 2005

que l'on appelle « les pauvres » sont nombreux. Ils se distinguent peu des autres couches de la population ». Les solidarités familiales et l'économie parallèle autorisent alors aux personnes connaissant la pauvreté d'être intégrées et aidées.

- La pauvreté marginale qui regroupe une frange résiduelle de la population prise en charge par l'assistance. Cela renvoie dès lors à « *une configuration sociale différente dans laquelle ceux que l'on appelle les « pauvres » ne forment pas un vaste ensemble social distinct des autres couches sociales, mais au contraire une frange peu nombreuse de la population* » prenant la forme habituellement de « marginaux » ou de « cas sociaux ».
- La pauvreté disqualifiante qui touche des franges nombreuses de la population, que ce soit hors du niveau de la sphère productive ou en son sein.⁹³

Chacune de ces formes élémentaires correspondent par conséquent « *à un état d'équilibre relativement cristallisé des relations entre des individus inégaux (des pauvres et des non-pauvres) à l'intérieur d'un système social formant un tout.* » Autrement dit, lesdites formes ne peuvent être analysées qu'à travers les sociétés qui les produisent à un moment donné.

Les assistés...

La présente analyse se situera du reste plutôt dans cette optique, non pas dans l'utilisation *des formes élémentaires de la pauvreté* comme moyen pour traduire le réel, mais en ce sens où la pauvreté sera comprise en tant que production d'une société déterminée par l'influence de la modernité. Le terme d'assisté sera néanmoins préféré à celui de pauvre puisque l'on démontrera que tout assisté, en tant qu'individu inscrit dans une démarche sociétale tendant à modifier globalement ses caractéristiques propres, qu'il soit pauvre ou non, se voit constitué comme objet de travail « déqualifié ».

⁹³ Lire à ce sujet, Julien Damon, « Les travailleurs pauvres en France » in *Futuribles* n° 333, septembre 2007, pp.5-19

Définition des « assistés » :

Je définirai donc ici l'assisté comme tout individu inscrit dans une démarche sociétale tendant à modifier globalement ses caractéristiques propres, qu'il soit pauvre ou non, et qui se voit constitué comme objet de travail « déqualifié ».

Il faut malgré tout admettre dès maintenant que le terme « d'assisté » n'a aucune potentialité explicative et que son seul intérêt se situe en ce qu'il est un outil pour saisir les paradoxes de la vie sociale, car si « *le point de vue définit l'objet* » comme nous le rappelle Ferdinand de Saussure dans son « *cours de linguistique générale* », la difficulté que l'on a à définir l'objet résulte plus de notre incapacité à accepter la réalité telle qu'elle se présente à nous que de sa propre complexité. En d'autres termes, l'utilisation de la notion d'*assisté* n'a absolument pas comme objectif de se surajouter aux concepts déjà existants pour tenter vainement de rendre lisible les différentes formes de « pauvreté », de « précarité » ou « d'exclusion ». Sa seule finalité sera de rendre compte des contours historiques de la condition moderne et de leur traduction au niveau des expériences des individus « institutionnalisés ». Aussi, « *l'individu est au point de départ et d'arrivée de l'analyse mais il n'est jamais, vraiment, et pour paradoxalement cela puisse paraître, le véritable objet de l'étude. Au point de départ : c'est à ce niveau, y compris pour des raisons méthodologiques, que l'analyse s'enracine dans un premier moment. Au point d'arrivée : une fois l'excursus analytique accompli, ce sont bien les principales manières possibles dont on peut être un individu qui ont été décantées. Mais entre les deux, l'analyse envisage un nombre important de facteurs ou d'épreuves qui, même limités pour des raisons de recherche, n'en constituent pas moins la véritable chair de l'étude.* »⁹⁴

Un tel cadre interroge dès lors les conditions dans lesquelles se situent lesdits assistés : la notion d'action sociale et médico-sociale sera en conséquence utilisée très régulièrement au fil des chapitres ; cela renvoyant assez logiquement aux structures d'Etat « *providence* », d'Etat « *social* » ; d'Etat « *protecteur* » ou d'Etat « *de bien-être* » selon les expressions communément employées. L'objectif ne sera toutefois pas ici d'éclairer l'ensemble des dimensions que cela sous-tend mais uniquement celles ayant trait à la gestion de la grande

⁹⁴ Danilo Martuccelli, « Les trois voies de l'individu sociologique » [en ligne], *EspacesTemps.net*, Textuel, 08.06.2005. Disponible sur Internet : <http://www.espacestemps.net/document1414.html>. Lire également, Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982.

pauvreté et de l'handicapologie biologique (les liens entre ces deux dernières dimensions seront du reste explicités plus longuement par la suite). Il n'y aura donc aucune volonté d'exhaustivité dans la définition des modalités de fonctionnement « d'Etats providences », ni même dans les déclinaisons et les conséquences que ces structures peuvent prendre et entraîner. Seule la mise en évidence des effets de la logique de la modernité sur les « assistés » à travers certaines desdites structures sera recherchée.

Ainsi, le premier chapitre témoignera du fait que les résidents des « maisons-relais », lieux d'hébergement pour SDF, sont pris dans une sorte de processus de désacralisation, tant au niveau des discours les entourant que des actions mises en place. La volonté sociale et politique affichée de les considérer comme des êtres sociaux à part entière ne modifiant alors aucunement cette situation. Nombreuses sont en conséquence les hypothèses pouvant expliquer cette contradiction. Face à différentes observations empiriques, on s'apercevra néanmoins que seule celle d'un « ethos travail » omniprésent dans notre société pourrait éventuellement expliquer ce phénomène. En interrogeant cela au regard des prises en charge d'individus polyhandicapés, personnes que l'on ne pourrait à priori accuser de « mauvaise foi » ou de « fainéantise », le deuxième chapitre permettra malgré tout d'infirmer ladite hypothèse en dévoilant les véritables causes amenant aux problèmes de désacralisation des assistés au sein de la modernité.

I.

La gestion institutionnelle de la grande pauvreté : le cas des maisons relais.

Les rapports entre l'Etat et les assistés, définis en tant que personnes prises en charge par la

collectivité, du fait de leur incapacité partielle ou totale à subvenir à leurs besoins considérés comme socialement et historiquement élémentaires, ont suscité depuis des siècles des sentiments moraux s'étalant sur une palette très large, allant du rejet (répression) à la pitié (charité). Cela s'accentuant du reste encore plus lorsque ces individus étaient considérés comme des indigents, personnes sans aucune ressource et sans avenir⁹⁵. Pour eux ou contre eux, c'est selon, la société a mis en place des institutions ayant pour finalité de les héberger.⁹⁶ De l'hôtel-Dieu médiéval aux maisons relais et aux CHRS⁹⁷ du XXI^o siècle, en passant par le « grand enfermement » de Louis XIV au XVII^o siècle et au dépôt de mendicité, se sont constituées progressivement différentes modalités de prises en charge aux diverses impulsions historiques : prédominance de l'Eglise, puis prise en main par les municipalités dès le XVI^o siècle après une grave crise disciplinaire et financière, affirmation très forte d'une volonté politique nationale dans la deuxième moitié du XVI^o siècle par le pouvoir royal qui revendique et exerce de façon plus nette un droit de contrôle sur l'ensemble des hôpitaux⁹⁸, mise en place d'une politique d'assistance sous la Troisième République influencée par le Siècle des Lumières et la période révolutionnaire...toutes ces différentes périodes historiques sont autant de sources de production et de reproduction qui se sont opposées, mélangées ou ignorées au cours du temps, engendrant alors des institutions toutes aussi différentes les unes des autres.

⁹⁵ « *Les termes de pauvreté et d'indigence, employés comme synonymes dans le langage usuel, sont loin d'exprimer la même idée et de peindre la même situation. La pauvreté est le degré intermédiaire entre la gêne et la misère : elle conduit et confine à l'indigence mais elle n'est point encore l'indigence même [...] L'indigence est une pauvreté extrême ; c'est la privation du nécessaire ; c'est le dénuement absolu. Il suffit pour être pauvre de ne rien avoir en propre, ou même de ne posséder que peu de choses ; il faut pour être indigent, se trouver hors d'état de se procurer soi-même ce dont on manque. [...] Le pauvre éprouve des privations ; l'indigent est exposé à périr* » J.L Bruzulier, G. Haudebourg, *op.cit.*, pp. 11-12

⁹⁶ Michel Foucault, *Histoire de la Folie à l'age classique*, Gallimard, Paris, 1976 [1ère édition : 1961] et *Surveiller et Punir*, Gallimard, Paris, 1975

⁹⁷ Les centres d'hébergements et de réadaptations sociales ont été créés depuis 1992.

⁹⁸ Au XVIIe siècle, la monarchie durcit sa politique à destination des pauvres : pour combattre la mendicité et lutter contre les effets de l'aggravation de la crise économique, elle crée par un édit royal du 27 avril 1656, l'Hôpital Général, ensemble d'établissements destinés à enfermer les mendiants (valides et malades) pour les employer aux ouvrages, manufactures et autres travaux. A l'inverse de son image officielle qui la présente comme une œuvre de charité, cette nouvelle institution fait en réalité office de police. Pour plus de détails, lire les différents travaux du *Musée de l'Assistance Publique*.

Ces institutions sont de ce fait porteuses de toutes les valeurs de la société. Charité, solidarité, répression et responsabilisation se sont mélangées, devenant soit dominantes soit dominées selon les époques puisque chaque société a, comme nous le rappelle Emile Durkheim, sa propre organisation sociale. Bronislaw Geremek ne dit d'ailleurs rien d'autre lorsqu'il évoque la détermination du contexte social sur les attitudes des sociétés vis-à-vis de leurs pauvres⁹⁹.

Aussi, la manière dont ces valeurs s'expriment et se confrontent à la réalité du travail institutionnel, est révélatrice des contradictions, des cohérences et surtout des ambiguïtés d'une époque puisque au final, ledit travail est à chaque fois autant un puissant facteur moral de responsabilisation individuelle qu'un facteur sociotechnique de prise en charge¹⁰⁰. A cet égard, le fait que notre « époque »¹⁰¹ prétende mettre le caractère sacré de la personne humaine au dessus de toute autre préoccupation pose un certain nombre de questions. Que fait-elle effectivement de ceux qui se trouvent aux « frontières » de *l'humanité*, ceux qui n'ont pu atteindre ou qui ont perdu en cours de route, les caractéristiques sociales essentielles à la constitution et à la reconnaissance du statut de personne « *sacrée* ». Car ce statut, dont la sacralisation s'est peu à peu construite aux cours des siècles¹⁰², n'est absolument pas une évidence en soi, et cela malgré la naturalisation que *l'humanisme moderne* tente de lui conférer¹⁰³.

Je me rappelle à cet égard de l'échange qui a eu lieu lors d'une séance de formation regroupant un certain nombre de travailleurs sociaux. La formatrice avait demandé ce qu'était « *être de bons parents aujourd'hui* ». Peu à peu alors, au fil des réponses, on pouvait se rendre compte

⁹⁹ Bronislaw Geremek, *op.cit.*

¹⁰⁰ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 101

¹⁰¹ Cette analyse ne prétend à aucune exhaustivité géographique, ni à aucune capacité de transposition d'aucune sorte. Elle porte uniquement sur le cas français. Les difficultés liées au concept de « contemporanéité » seront d'ailleurs développées par la suite.

¹⁰² Dès la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence du Siècle des Lumières, la terminologie change, les termes de philanthropie et de bienfaisance remplacent celui de charité. L'assistance aux pauvres est le devoir de tous et doit être assurée dans l'intérêt commun : « *Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler* » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

¹⁰³ Sur la production de « l'homme » comme « invention récente » cf. Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966

du malaise qui grandissait : « *de bons parents, c'est être responsable, c'est-à-dire pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants* » (assistante sociale, 45 ans) « *C'est le niveau de pauvreté qui déterminerait donc la qualité de la parentalité ? Il faut donc interdire aux pauvres d'avoir des enfants* » (la formatrice) « *Non, bien sur que non, y'a des pauvres qui sont autant, voire meilleurs parents que d'autres* » (assistant social, 40 ans) « *En plus si on leur interdit, ils n'auront plus d'allocs* » (rire de la salle) (monitrice, 27 ans) « *C'est l'amour, les sentiments que l'on éprouve pour ses enfants* » (Aide médico-psychologique, 32 ans) « *une personne handicapée peut être une bonne mère alors, dès l'instant où elle aime son enfant, il faut donc permettre aux handicapés, même mentaux, s'ils le souhaitent, de devenir parents* » (la formatrice) « *Non, pas forcément parce que s'ils ne peuvent pas éduquer leurs enfants, c'est pas la peine* » (Aide médico-psychologique, 32 ans) « *C'est au cas par cas qu'il faut réfléchir* » (assistant social, 40 ans) « *Mais quels adjectifs donneriez-vous à de bons parents à part « aimant » et « responsable » ?* » (la formatrice)...silence...

Sur une simple question autour de la parentalité des personnes en difficulté, l'évidence d'une nature humaine sacrée et inviolable car autonome et responsable, est par conséquent encore mise à mal aujourd'hui. Car il ne faut pas s'y tromper : bien que la notion de parentalité soit très différente de celle d'humanité, la non reconnaissance de la première à partir de justificatifs faisant référence à l'autonomie, l'indépendance, la responsabilité, voire à la moralité, témoigne incontestablement d'une remise en cause partielle de la seconde. Les discours entourant les activités professionnelles sur l'humain sont néanmoins beaucoup trop opaques pour que l'on puisse en rendre compte sereinement. Ces derniers sont effectivement tellement pris dans des *jeux* (ruse, dissimulation, faire-semblant, ironie, mauvaise foi) et des *enjeux* qu'ils en deviennent difficilement analysables et vérifiables¹⁰⁴ : *comment se traduisent tous les doutes inavoués sur l'humain au niveau des prises en charge ? De quelles façons arrive-t-on à concilier toutes ces contradictions ?* Car à l'inverse des anciennes institutions d'hébergement qui malgré leurs différences, étaient néanmoins porteuses d'un point commun - *le déni dominant (mais non exclusif) plus ou moins explicite d'une nature humaine pleinement complète chez les personnes qu'elles devaient accueillir* - celles d'aujourd'hui, comme cela a déjà été précédemment dit, mettent le respect de l'humain comme condition sine qua non à

¹⁰⁴ Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (coord.), *op.cit.* p. 108. Christophe Dejours, *Analyse psychodynamique des situations de travail et sociologie du langage*, in Josiane Boutet (dir.) *op. cit.*, p. 181-224. Lire également, Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Editions de Minuit, Paris, 1991 (1ère édition : 1974)

toute prise en charge. Everett Hughes montre à ce propos très bien la manière dont cette donnée peut parasiter tout le travail d'analyse¹⁰⁵ : un acteur peut au niveau de son activité professionnelle laisser transparaître uniquement les aspects valorisants, favorables à l'image qu'il souhaite donner de lui-même et de son métier et correspondant à ce qu'on attend de lui. Les aspects peu « reluisants » étant alors cachés, voire même supprimés de toute conversation. Et à cela se rajoute, bien entendu, les biais issus de nos propres ambivalences d'observateur (qu'est ce que je comprends -*qu'est ce que je peux comprendre*- de ce que me dit l'autre dans mes rapports professionnels ou sociaux avec lui, si je ne suis pas imprégné de sa propre culture, englué avec lui dans ses conditions de travail¹⁰⁶), comme en témoigne parfaitement la légende chinoise de l'encadré suivant.

Un poisson demande à un ami crapaud de lui raconter la terre ferme. Il ne connaît que le milieu aquatique, et il voudrait savoir comment ça se passe au sec, là haut. Le crapaud lui explique longuement la vie sur terre et dans les airs, les oiseaux, les sacs de riz, les charrettes, et à la fin, il demande au poisson de lui répéter ce qu'il vient de dire. Et le poisson de répondre : « *Drôles de poissons, dans ton pays ! Si je comprends bien, il y a des poissons qui volent, les grains de poissons sont mis dans des sacs, et on les transporte sur des poissons qui sont montés sur quatre roues* ».¹⁰⁷

Aussi est-il nécessaire pour connaître les réalités du traitement des personnes institutionnalisées, de rentrer dans les rouages du fonctionnement des institutions, de se laisser entraîner par le poids des procès de travail, de sentir sur ses épaules la lourdeur des injonctions paradoxales. Un travail d'analyse empirique est alors indispensable afin d'observer et de décrire le contenu même des actions concrètes qui accomplissent l'acte productif institutionnel et les opérations mentales indispensables à sa réalisation. Il s'agit autrement dit et pour reprendre les termes d'Anni Borzeix, de mettre l'accent sur la complexité cognitive des tâches d'exécution, sur la « charge mentale » des activités les plus simples, celles qui reviennent aux personnes qui travaillent sur certaine dimension du corps.¹⁰⁸ C'est l'unique entrée pour

¹⁰⁵ Everett Hughes, *Le regard sociologique*, éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1996

¹⁰⁶ Michel Sauquet, *op. cit.* p. 239

¹⁰⁷ Yun Yue Dai, *La licorne et le dragon*, éditions Charles Léopold Mayer, 2001. rapportée par Michel Sauquet, *op. cit.* p. 45

¹⁰⁸ Anni Borzeix, « Comment observer l'interprétation ? », in Borzeix, Bouvier, Pharo (coord.)

comprendre pourquoi la modernité, malgré les valeurs qu'elle produit, n'arrive pas à les appliquer à l'ensemble des individus.

L'immersion dans une institution d'hébergement social pour anciens sans domiciles fixes « SDF » est à ce titre des plus significative car elle oriente par là même le focus sur un des points les plus extrêmes de la vie sociale, là où cette dernière est constamment remise en question. Cela est d'ailleurs d'autant plus intéressant si l'on part du tout nouveau dispositif « maison relais » qui, à travers ses réglementations législatives, semble être le porte drapeau d'une modernité à la recherche d'une cohérence introuvable...ou du moins en apparence.

Robert Roberts¹⁰⁹ avait écrit dans un livre sur les taudis de la ville ouvrière de Manchester qu'il existait un pub où sur la devanture était écrit : « *le plus court chemin pour sortir de Manchester* ». Numa Murad¹¹⁰ en reprenant cette expression dans son dernier livre, l'a transformée en « *le plus court chemin pour sortir du travail* » pour parler des problèmes des ouvriers vieillissants. Pour ma part, je pense que cet épitaphe pourrait tout aussi bien s'inscrire en haut de ces hébergements, qui semblent constituer malgré tous les discours humanistes les entourant, *le plus court chemin pour rentrer dans l'obsolescence sociale* ». Du moins est-ce l'apparence que cela renvoie....

L'INSTITUTIONNALISATION CIVILISATRICE

Les maisons relais comme revendication politique d'un nouveau mode d'hébergement.

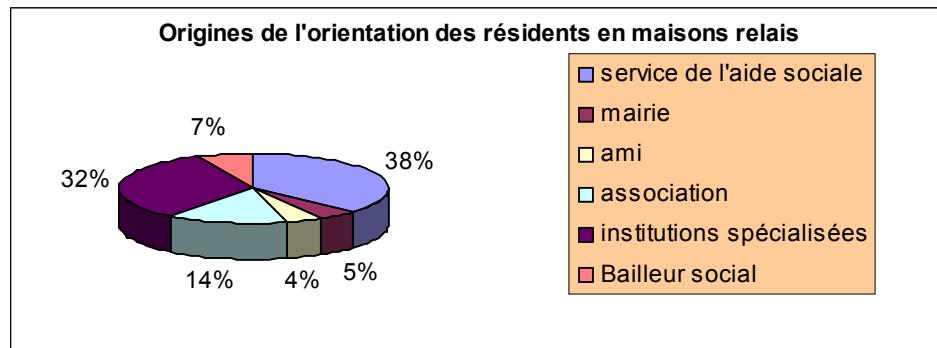
L'Etat a voulu, depuis 1997, entraîner le développement d'une nouvelle offre de logements pour des individus en situation de grande exclusion. C'est à dire des personnes à faible niveau de ressource, dans une situation *d'isolement* ou *d'exclusion lourde*, et dont les caractéristiques

Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives, éditions CNRS, Paris, 1997

¹⁰⁹ Robert Roberts, *The Classic Slum*, Penguin books, Londres, 1973.

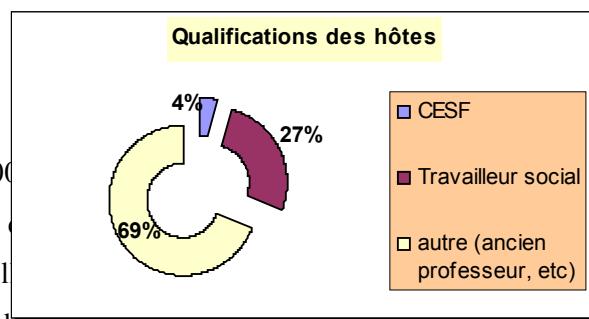
¹¹⁰ Numa Murad, *La morale de la question sociale*, La Dispute, Paris, 2003, p. 78.

sociales et psychologiques, voire psychiatriques, rendent leur accès à un logement ordinaire à plus ou moins court terme des plus improbable. « *Cela s'adresse donc de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome* »¹¹¹.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *Tableau de bord 2004 du dispositif « Maisons relais »*, Document de travail, DGAS, Sous dir. des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions, bureau PIA, 2003/2004

D'où la mise en place de « maison-relais »¹¹², structure de taille réduite, associant logements privatifs et espaces collectifs (salle à manger, salles vidéo, cours, jardin). Il s'agit, pour faire simple, d'une sorte de petit hôtel composé de dix à vingt-cinq logements « *équipés pour permettre aux pensionnaires d'avoir un minimum d'autonomie* ». Aussi, la plupart des chambres sont logiquement composées de kitchenettes (58%), de toilettes (80%) et de douches (80%). Ces caractéristiques techniques du dispositif devant favoriser « *les relations de la vie quotidienne entre les résidents et avec les hôtes, qu'il convient de rapprocher le plus possible du mode de fonctionnement et de vie d'une maison ordinaire* ». Rapprochement dont la responsabilité est placée sur les hôtes, sorte de maîtresse ou de maître de maison, chargés de garantir le bon fonctionnement de l'institution.



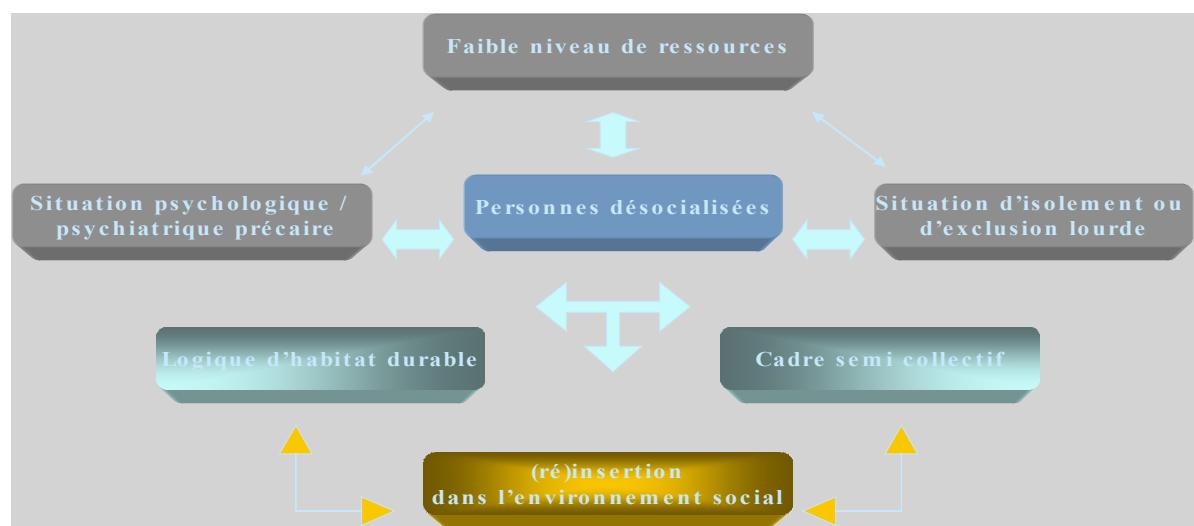
¹¹¹ Circulaire DGAS/SDA n° 200

¹¹² Ce dispositif est né de celui évoqué dans la circulaire DGAS/SDA n° 2000. Celui-ci a été créé par la circulaire du 21 avril 1997. Celle-ci a remplacé le dispositif « familles » issu de la circulaire du 21 juillet 1994. Il n'a pas changé que peu de choses par rapport à cet ancien dispositif.

Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*

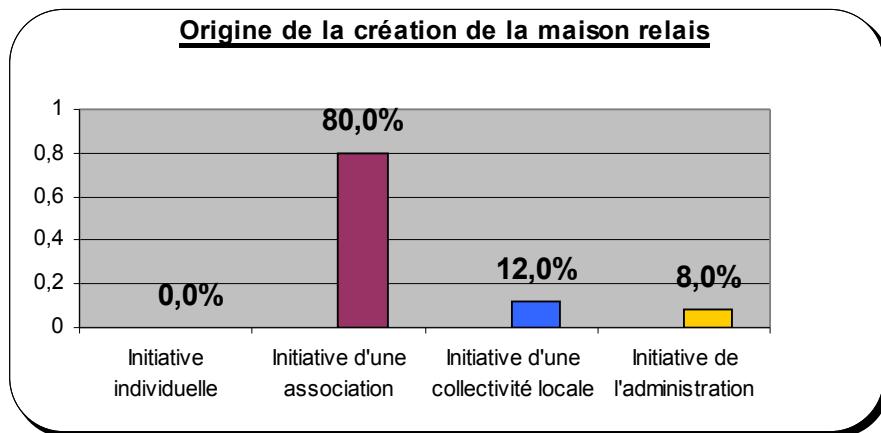
Pour la Direction Générale de l'Action Sociale, et ses partenaires tant administratifs qu'associatifs, le point fort de ce dispositif est qu'il ne s'inscrit pas dans une « *logique de logement temporaire mais bien d'habitat durable, sans limitation de durée, et offrant un cadre semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social* ». Cette dimension devant favoriser, pour les personnes concernées, une réadaptation sociale « *dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté* » qu'elles avaient « *pu perdre lors de leurs « séjours » dans la rue* ». On admettra aisément que cette description du dispositif « maisons-relais » est assez intéressante tant dans ses objectifs¹¹³ que par les moyens qu'il mobilise¹¹⁴.

¹¹³Objectifs :



¹¹⁴ Plan national de renforcement de la lutte contre la précarité et l'exclusion : 5000 places en 5 ans. Plan de Cohésion Sociale : création de 4 000 places en maisons relais. Objectifs à terme:Une maison pour les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants. Deux maisons pour les agglomérations de 100 000 à 200 000 habitants. Trois maisons pour celles de plus de 300 000 habitants

L'ensemble des associations spécialisées dans la prise en charge des personnes précarisées applaudit d'ailleurs ouvertement ce projet, chose assez rare dans le monde de l'action sociale pour être souligné.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*, 2003/2004

Suite à une demande du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité, la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) a été saisie en 2004 pour réaliser une étude afin de cerner de manière exhaustive les profils des populations qui avaient trouvé *refuge* au sein de ces maisons-relais sur l'ensemble du territoire national. Ayant la charge de ladite étude, j'ai commencé par prendre connaissance des différentes circulaires et directives de la DGAS à ce sujet en débutant par l'ancien système des « pensions familiales ». Tous ces documents administratifs mettaient en avant le fait que les personnes concernées pouvaient –et surtout devaient- se situer dans un large éventail de « possibilités » : *sans domiciles fixes, jeunes désocialisés, travailleurs immigrés en « fin de vie », etc*¹¹⁵.

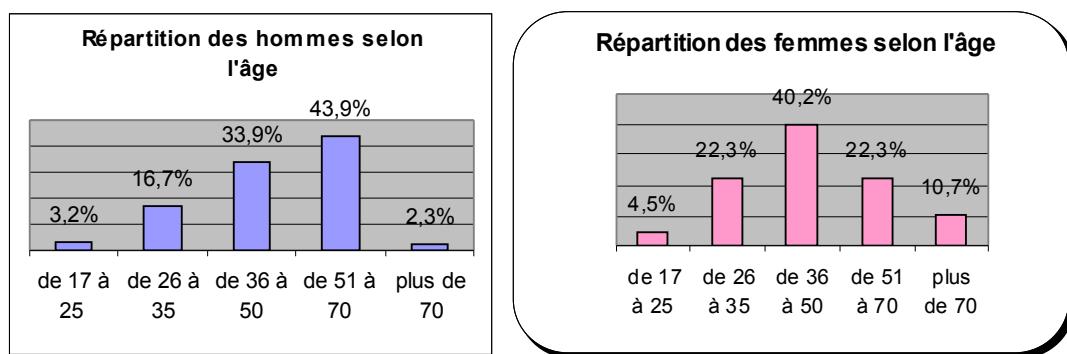
Cette hétérogénéité -tant au niveau de la répartition par sexe et par âge, que sur le plan du cheminement socio-économique et familial – est une donnée fondamentale puisque c'est à partir de celle-ci qu'il sera possible de réfléchir à la nature des prises en charge et aux difficultés de « *sacralisation* ». Il s'agit, par conséquent, d'analyser dans un premier temps les manières dont ladite diversité se décline dans le fonctionnement institutionnel, pour réfléchir dans un deuxième temps autour des modalités d'institutionnalisation desdits résidents.

¹¹⁵ A noter sur ce point que malgré l'absence de contrainte au sein de la circulaire, la présence d'enfants est fortement déconseillée, voire même implicitement interdite puisque « *d'autres structures existent pour eux* » (chargé de mission, DGAS, 2004).

Les résidents : Entre hétérogénéité et similitude d'existence¹¹⁶

Afin d'entrer dans le vif du sujet pour ensuite exposer en détail les différentes « caractéristiques sociales » des résidents, il s'agit d'ores et déjà de souligner que l'analyse empirique témoigne, incontestablement, d'une correspondance étroite entre ladite hétérogénéité voulue par le législateur et les différents vécus présents dans les maisons relais.

En ce qui concerne les données sur le *genre* par exemple, on peut effectivement constater que 66% des résidents de ces structures sont des hommes qui ont en moyenne 48 ans. Cela étant à peu de choses près identique pour les femmes dont l'âge moyen tourne autour de 47 ans. Mais l'ensemble des tranches d'âge n'en sont pas moins présentes, des jeunes adultes aux plus de 70 ans.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*.

La cohabitation est d'ailleurs assez difficile entre les plus jeunes et les plus vieux, chaque partie voyant dans l'autre son propre reflet futur ou passé, rendant dès lors la proximité spatiale intolérable : « *moi, je suis bien ici, c'est comme un chez soi, mais il y en a certains qui sont mauvais, ils font plein de remarques, les jeunes surtout, ils n'ont aucun respect, alors qu'on est dans la même galère* » (Stéphane, 51 ans). Avoir en face de soi la vision de son très

¹¹⁶ Sources : Lionel Boutet-Civalleri, *Tableau de bord 2004 du dispositif « Maisons relais »*, Document de travail, DGAS, Sous dir. des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions, bureau PIA, 2003/2004.

possible avenir, détruisant du même coup les rêves que l'on se crée au jour le jour¹¹⁷, pousse les personnes, semble-t-il, à nier l'autre dans toutes les dimensions que l'on partage (ou que l'on craint de partager) avec lui. J'ai eu l'occasion par exemple d'assister à une altercation entre trois résidents qui était, à ce titre, très significative. Les deux premiers, qui se trouvaient ensemble, avaient probablement une petite trentaine, tandis que le troisième semblait n'avoir plus d'âge. Les « jeunes » s'en sont alors pris à cette personne, sans aucune raison, du moins apparente, en l'insultant, totalement hilares, de tout ce qui pouvait leur passer par la tête « *T'as pas honte le vieux, tu pues c'est atroce. C'est déjà dur de venir ici, alors tu pourrais au moins te laver, c'est pas possible d'être une loque à ce point* ».

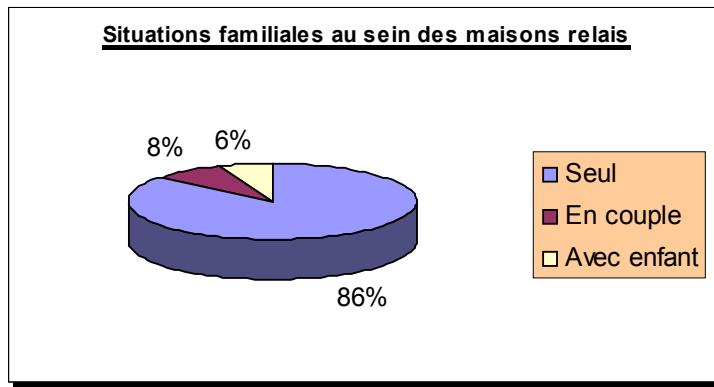
L'hétérogénéité de l'âge semble ainsi déboucher sur une séparation symbolique entre les différents résidents¹¹⁸. Séparation entretenue de part et d'autre de la maison relais. Toutefois, les activités proposées par l'hôte ne diffèrent paradoxalement que très rarement en fonction de cette variable : « *nous avons toute la misère du monde ici, du jeune paumé qui a quitté ou qu'on a viré de la maison familiale, à la personne âgée complètement détruite et à la limite de la sénilité. [...] On essaye de les faire cohabiter, non pas de les faire vivre ensemble. C'est d'ailleurs ça qu'ils [les résidents] apprécient, de pouvoir rester seuls dans leur chambre s'ils le souhaitent. Mais on fait quand même en sorte de leur proposer des activités communes, même si cela peut se limiter à regarder la télévision* » (Hôtesse – Maison relais - Paris).

Du point de vue de l'état matrimonial de ces personnes, la diversité est encore de mise : si la grande majorité des hommes ont toujours été célibataires, les femmes ont majoritairement déjà connu un mariage ayant débouché sur un divorce ou une séparation.¹¹⁹

¹¹⁷ Sur ces rêves éveillés chez les SDF, Sylvie Célèrier, *op. cit.*, p.99-100. Cf. également, Vanessa Stetting, *op. cit.*, in Vincent Caradec, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, pp. 43-55.

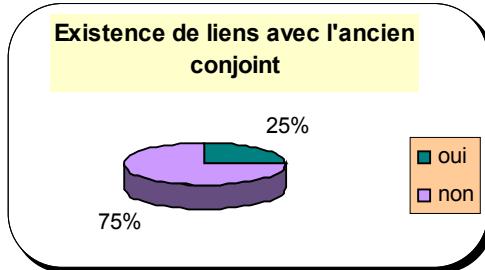
¹¹⁸ Cette séparation entretenue de chaque côté peut du reste être analysée à partir de la notion de *support*. Lire « Pour une sociologie de l'individuation », in Vincent Caradec, Danilo Martuccelli, *op. cit.*

¹¹⁹ A noter également que les enfants présents au sein des maisons relais (non pris en compte dans l'enquête) sont pratiquement toujours accompagnés par leurs mères.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*.

Mais pour ceux qui ont été mariés, que ce soit des hommes ou des femmes, la plus grande partie n'entretient plus aucun lien avec leur ancien conjoint, et cela même lorsqu'il y a eu des enfants.

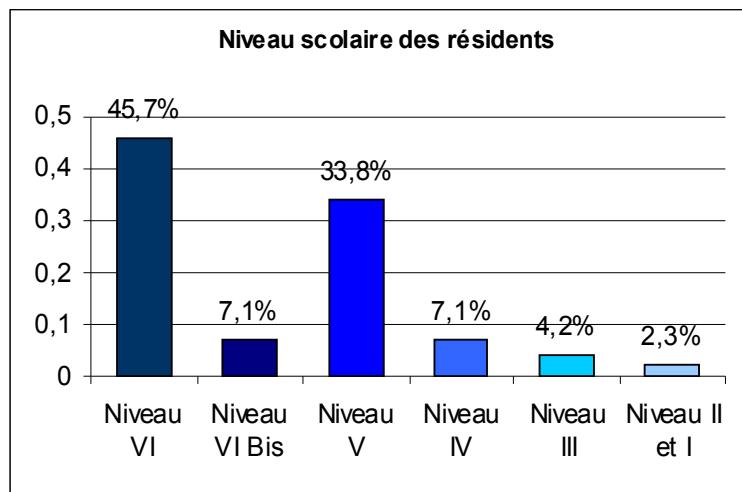


Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*.

Quant à l'analyse des origines sociales de ces résidents, elle met en évidence qu'aux phénomènes de reproduction sociale, se mêlent tous les aléas de la vie...et de la conjoncture économique : 90% des résidents ont ainsi eu des parents d'origine très modeste, occupant à l'époque des postes d'ouvriers ou d'employés peu qualifiés ; les 10 % restant ayant eu des parents cadres.

L'observation semble alors montrer qu'une forte reproduction de la misère s'inscrit largement dans les parcours de vie de ces résidents. Toutefois, une analyse plus fine permet de constater qu'il s'agit plus ici d'un processus progressif de fragilisation que d'un héritage de carences éducatives et sociales. Cette distinction est fondamentale puisqu'elle établit que ce n'est pas tant l'origine sociale de l'individu qui conditionne sa « chute » dans la grande pauvreté que le contexte socio-économique dans lequel il se situe. L'explication desdits parcours de vie par l'origine sociale sous-entendrait que les résidents ont été handicapés dès leur enfance par une construction identitaire fragile qui ne leur aurait pas permis, une fois adultes, de sortir de cette

précarisation¹²⁰. Pour appuyer ce positionnement, certaines analyses tentent de montrer par exemple que « *la très grande majorité des parents éduquent moins les enfants pour en faire des citoyens qu'ils n'entraînent des sportifs de la compétition sociale, des concurrents préparés depuis la plus tendre enfance et même avant la naissance pour accomplir les meilleures performances possibles dans tous les concours formels et informels qui président à la conquête des positions sociales, depuis l'acquisition de la propreté et du langage jusqu'aux concours conduisant aux grandes écoles* »¹²¹.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*, 2003/2004

Ce positionnement a certes un intérêt explicatif dans certaines situations, mais son utilisation

¹²⁰ Cf. sur ce positionnement le rapport de la MRIE (Mission régionale d'information sur l'exclusion) concernant *la prévention de l'exclusion dès l'enfance* selon lequel les problèmes d'ordre identitaire et culturel qui touchent la personne à la fois dans son intériorité et dans sa relation à la communauté sociale constituent un handicap à son insertion sociale. La pauvreté chez l'enfant pourrait de cette façon l'handicaper dans ses capacités à évoluer, à se construire des ressources culturelles, sociales, etc. Ces difficultés trouveraient leurs origines à deux niveaux : le premier niveau serait celui de la famille qui connaît aujourd'hui une forte crise (précarisation du lien familial, difficulté de l'exercice de la paternité, contestation de l'autorité parentale, crise de la transmission de valeurs et de normes, etc.), fragilisant du même coup le développement de l'enfant. Il y aurait ensuite le niveau des rapports sociaux qui serait soumis également à une profonde crise due à l'instabilité sur le marché du travail. Cela entraînant du coup des phénomènes de pauvreté et de précarisation au sein même des familles. D'où dès lors, l'augmentation des possibilités de carences éducatives, sanitaires, et psychologiques chez les enfants, pouvant amener à terme, à une reproduction sociale de la pauvreté. Ce rapport souligne alors que cet ensemble de phénomènes met en place un certain nombre de prédispositions à l'exclusion pour les enfants de familles très pauvres.

¹²¹ Murard Numa, *op.cit.*, p. 38.

pour l'analyse qui nous intéresse ici amènerait à confondre la cause et la conséquence de l'arrivée des résidents au sein des maisons relais¹²². L'écoute attentive des histoires individuelles de ces derniers témoigne effectivement que leurs « déchéances » ont été provoquées principalement par des instabilités professionnelles chroniques qui les ont totalement usés. Cela est du reste parfaitement illustré par une récente étude du *Medical Research Council* et de l'*Inserm* qui atteste, grâce à la mise en place d'une méthodologie rigoureuse, de l'existence d'un important lien entre le stress, l'impression de ne « rien maîtriser » et l'existence d'authentiques désordres psychiatriques. Sachant, et là réside tout l'intérêt de cette recherche, que ces troubles ne préexistaient pas avant l'intégration de l'individu sur le marché du travail. Ces données remettent donc en cause partiellement l'interprétation en termes de « carences » initiales.

Il est bien entendu nécessaire pour bien comprendre cela, d'inscrire les parcours de vie des assistés en lien avec une réflexion sur les modes d'allocation du temps dominants au sein d'un nombre important de cultures socioprofessionnelles de notre société, à savoir ceux basés sur la vision d'un temps monochrone¹²³. Ce dernier est effectivement caractéristique d'une approche séquentielle et linéaire du travail et de la vie en général : c'est le dogme du *process* qui doit être respecté du début à la fin sous peine d'échec existentiel définitif sans possibilité d'appel : « *On n'a qu'une vie, il ne faut surtout pas la rater* »¹²⁴. Situation, on l'image fort bien, qui est on ne peut plus stressante et déstructurante dans certains cas.

En conséquence, même si les origines sociales des résidents expliquent en partie qu'ils n'aient pas, dans leur grande majorité, suivi de longues études¹²⁵, c'est le contexte conjoncturel puis structurel qui entoure les métiers à faible qualification qui expliquent, pour partie, leurs parcours de vie : « *moi, j'avais un boulot, j'étais mécano, mais on m'a licencié...après j'ai été dans une agence d'interim, c'est bien je veux dire, ils permettent de trouver du boulot mais c'est bon pour les jeunes, quand t'as des gosses, c'est autre chose, c'est vachement dur de gérer tout ça...* » (José, 58 ans).

¹²² Lire Paul Benkimoun, « Le stress au travail peut déclencher des troubles psychiatrique » *in le Monde*, 22/08/07.

¹²³ Edward Hall, *La danse de la vie, temps culturel, temps vécu*, Pocket, Paris, 1999 [1ère édition 1983]

¹²⁴ Michel Sauquet, *op. cit.*, p. 151.

¹²⁵ *Niveau IV* : Baccalauréat général, technologique ou professionnel *Niveau VI bis* : Poursuite d'études pendant au moins 1 an vers un diplôme de niveau V ; *Niveau IV* : Baccalauréat général, technologique ou professionnel ; *Niveau III* : BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie) ; *Niveau II et Niveau I* : Niveau égal ou supérieur à la licence

Ces résidents ont effectivement connu dans leur quasi-totalité une instabilité de vie qui ne leur a jamais permis de s'en sortir puisque « *la précarité affecte profondément celui ou celle qui la subit, et en rendant tout avenir incertain, elle interdit toute anticipation rationnelle* ». Richard Sennett témoigne parfaitement de cette « dynamique négative » lorsqu'il énonce que « *le caractère épars et fragmentaire des itinéraires individuels non seulement corrode l'identité de chacun, mais fait manifestement obstacle à la vie en société. À force d'être ainsi soumis au changement, l'individu contemporain, privé de toute possibilité de construire un récit cohérent de sa vie, acquiert la conviction que plus rien n'est immuable et qu'il n'est lui-même indispensable à personne* »¹²⁶.

Le problème majeur qu'ils ont par conséquent rencontré lors de leurs existences n'est pas tant ici la pauvreté que l'instabilité chronique qu'ils ont subie : une personne même modeste peut en effet, dès l'instant où elle se situe dans une situation stable lui garantissant une vision à long terme de ses projets, arriver à investir dans l'avenir pour améliorer ses chances de promotion sociale, et notamment celles de ses enfants ; ce qu'une personne même légèrement moins modeste ne peut faire si elle se trouve dans une situation d'instabilité professionnelle chronique¹²⁷. Je me souviens ainsi de l'histoire d'une femme relatée par Richard Sennett qui avait réussi à garder son travail alors même qu'une grande partie de ses collègues avait été licenciée. Lorsqu'on lui demandait toutefois comment elle avait évolué au fil de l'année, elle répondait invariablement qu'en fait, les choses n'avaient pas réellement changé et qu'elle était restée au point de départ puisque, même si elle avait « *survécu* » pour un temps, « *tout était toujours à recommencer et que chaque jour, il fallait faire ses preuves* ». Et Richard Sennett d'analyser très justement qu'être perpétuellement menacé finissait par vous ronger¹²⁸. Le verbe « *ronger* » semble d'ailleurs des plus approprié pour parler de ce phénomène : en effet, l'instabilité chronique subie a – *pour faire très vite* - littéralement rongé leurs « dispositions » matérielles, cognitives, affectives¹²⁹ ; ce qui a déterminé négativement par la suite leur capacité

¹²⁶ Richard Sennett, *Le travail sans qualité, Les conséquences humaines de la flexibilité*, Albin Michel, Paris, 2000, p. 98

¹²⁷ Sur ce point, cf. l'analyse de Robert Castel sur les déstabilisations des stables, *op. cit.*, 1995

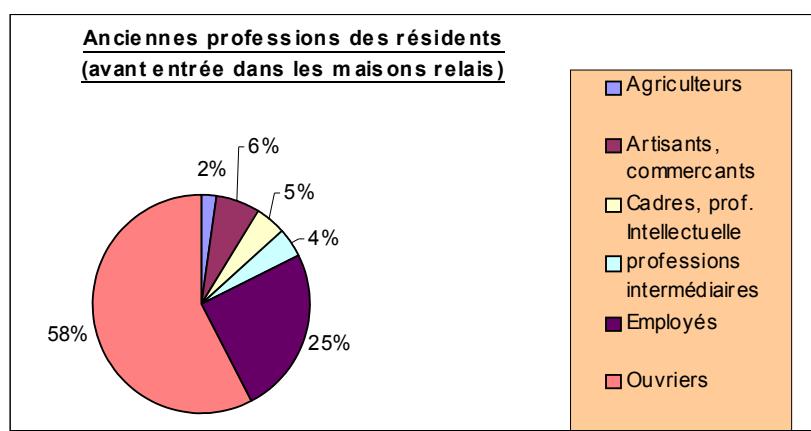
¹²⁸ Richard Sennett, *op.cit.*, 2000, p. 116.

¹²⁹ James Coleman, “Social capital in the Creation of Human Capital”, *American journal of Sociology*, 94, 1988, p. S95-S120, cité par Richard Sennett, *op. cit.* Cf. également, Danièle Linhart, Aimée Moutet (dir.), *Le travail nous est compté, la construction des normes temporelles du travail*, Collection

à « évoluer » au sein de la « société ».

Un petit détour vers la psychanalyse pour imager cela n'est du reste pas totalement désintéressant : on se souvient de la symbolisation du « *papillon blanc* » de Saverio Tomasella décrivant les sensations et les images pouvant émerger chez un enfant qui parle de sa place au sein de sa famille. Au regard de l'analyse précédente, il s'avère que cette symbolique peut s'appliquer parfaitement au ressenti d'un individu placé constamment sous une épée de Damoclès : "Je suis un papillon épinglé au mur. Un papillon tout blanc sur un mur blanc. J'imagine que mes parents [mes difficultés, mes craintes, les incertitudes constantes] sont des petites souris. Ils viennent me ronger les ailes. Je suis paralysé, ça fait peur." L'enfant [l'individu] se perçoit comme un objet de décoration. Invisible parmi le décor familial [social et professionnel]. Il n'existe pas. Tout est blanc : il a perdu contact avec lui-même et avec l'environnement humain. La blancheur du mur évoque un état d'isolement, un univers concentrationnaire. Il n'y a plus de relief : ni sensation, ni sens. Les parents [les difficultés, les craintes, les incertitudes constantes] viennent "grignoter" les forces vives de l'enfant [l'individu], sa confiance et ses capacités d'autonomie : ses possibilités d'envol »¹³⁰ en somme.

Il s'agit cependant de ne pas voir la totalité des résidents des maisons relais comme les membres et les descendants d'un sous-prolétariat puisque malgré leurs surreprésentations, il n'en reste pas moins que toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées, tant au niveau des résidents que de leurs parents.



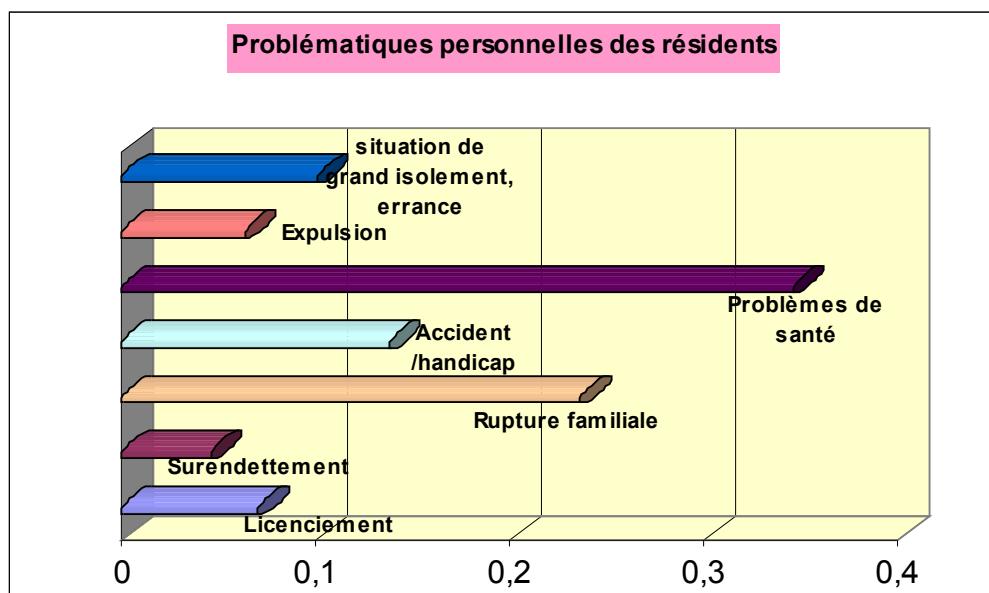
Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*.

Recherche, La Découverte, Paris, 2005

¹³⁰ Tomasella Saverio, *La psychanalyse : entre corps et éthique...* [en ligne], mars 2004, disponible sur Internet : http://www.psychanalyse-in-situ.fr/boite_a/SaverioCorpsEthique.html

Aussi, un grand éventail d'expériences professionnelles est présent au sein des maisons relais, mais les situations des résidents vis-à-vis de l'emploi lors de l'enquête démontrent que malgré leurs –anciennes- différences de positions sociales, aucun n'est aujourd'hui mieux loti qu'un autre. Ils sont ainsi 51% à être « déconnectés » du marché du travail (non inscrits à l'ANPE), et si l'on y ajoute les chômeurs (inscrits à l'ANPE), ce sont en réalité 68% des moins de 65 ans qui ne travaillent pas. Et au sein des 32% qui travaillent, au travers d'une succession chaotique de petits emplois précaires sans qualification, on ne retrouve aucun lien de causalité avec leurs professions antérieures : en d'autres termes, les anciens cadres présents dans ces structures ne sont pas mieux protégés ou mieux armés contre toutes les vicissitudes qu'ils rencontrent que les anciens ouvriers. La grande précarité, et derrière cela, l'instabilité sociale et professionnelle que cela suppose, efface toutes les différences antérieures et rend paradoxalement égaux toutes les personnes qui la subissent.

Il est peut-être nécessaire malgré tout de préciser qu'il ne s'agit pas ici de proposer une explication *totalisante* pour tout individu confronté à ce type d'instabilité. Il n'est pas question de proposer une théorie de l'individu fragmenté au sein de la modernité. Plusieurs dimensions –sociales, professionnelles, familiales, etc.- sont également à prendre en considération et à intégrer dans une réflexion autour de la constitution des *rôles* et des *identités* pour expliquer plus finement les parcours de ces assistés¹³¹.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*

¹³¹ Cf. pour une telle perspective, Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p 141-238-405

En d'autres termes et sans dénier la responsabilité fondamentale du système économique, la causalité simple et directe entre *l'incertitude du travail* et *l'érosion des bases de la permanence et de la stabilité de la vie* ne constitue qu'un raccourci pour rendre compte de la complexité des effets de la modernité sur la constitution des individus. Complexité qu'il s'agit du reste de croiser comme précédemment avec les notions d'*espace* et de *temps* afin de ne pas réitérer d'autres raccourcis non moins fâcheux pour la pertinence de l'analyse¹³² : « *le temps est d'abord saisi à travers l'expérience du temps humain. L'homme se temporalise à travers la diversité des activités humaines et des pratiques sociales et c'est en fonction de la mémoire de l'expérience individuelle et collective propre à chaque groupe, à chaque aire culturelle, que les hommes se pensent, pensent l'avenir et anticipent leurs pratiques* »¹³³.

La prise en compte de cet ensemble de variables démontre alors que l'instabilité sociale et professionnelle, inscrites dans un contexte socio-historique bien précis et dans une situation donnée, peut paradoxalement rigidifier tout le cheminement de certains individus, empêchant alors toute idée de projet d'émerger: « *souvent en bas de l'échelle sociale, avec peu de diplômes culturels, ces individus ne jonglent pas entre plusieurs rôles sociaux, ne se dédouanent ni ne se dédoublent, tant ils ont déjà de la peine à se prouver à leurs yeux qu'ils sont, et non pas seulement qu'ils ont, un rôle social. [...] En fait, être un rôle est parfois une manière de « résister » à un monde où « l'incertitude » n'est qu'un jeu de riches* ».¹³⁴

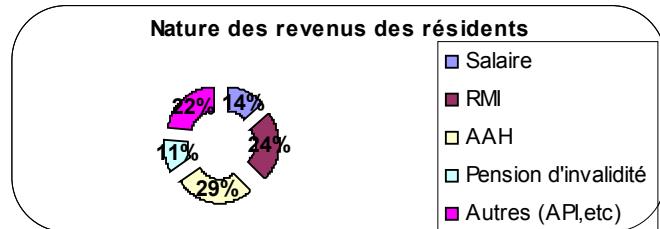
Pour en revenir aux descriptions des résidents et de leurs parcours de vie et en terminer ainsi quant à la mise en évidence de la diversité de la population accueillie dans les maisons relais, l'analyse de la nature de leurs revenus finit de corroborer cette dernière dimension : des

¹³² Danilo Martuccelli met très bien en évidence, via une critique du couple « prévisibilité /incertitude » par rapport à la diversité des consistances contextuelles au sein de la modernité, certaines limites de l'analyse de Richard Sennett concernant les effets de la flexibilisation sur la constitution des individus. Il est toutefois quelque peu discutable d'inscrire un peu trop hâtivement dans ce débat des arguments faisant appel à des comparaisons internationales en oubliant que les rapports aux espaces et aux temps ne sont pas forcément transposables. Aussi relativiser comme il le fait, les effets de flexibilisation en faisant référence aux travailleurs du tiers monde qui arriveraient, malgré la précarité de leurs activités, à avoir une stabilité de vie est quelque peu hasardeux. Sur ce point, lire Michel Sauquet, *op. cit.*

¹³³ Isabelle Billiard, « Les temps cassés. Temps humain, temps productifs. Les enjeux des années 1980-1990 », *Les temps de notre temps*, Revue française des affaires sociales, n°3, 1998

¹³⁴ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, p 233

personnes handicapées, de naissance ou suite à un accident, côtoient effectivement des *rmistes* et des salariés au sein de ce mélange de *vies déchirées*. Tout cela faisant des maisons relais un des systèmes d'hébergement intégrant le « mieux » l'hétérogénéité présent au niveau de *la grande pauvreté*.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*

Hétérogénéité et prise en charge

C'est d'ailleurs de cette fameuse *hétérogénéité* que se revendique la volonté politique d'individualiser les prises en charge préalablement évoquées dans l'introduction, puisque la mixité (tant sexuée que sociale) est « *plutôt vue comme une bonne chose [...] étant donné qu'elle est réputée civiliser les hommes et introduire à l'intérieur du centre une des dimensions essentielles de la vie ordinaire* »¹³⁵.

Le projet social

L'élaboration du projet social doit se situer très en amont de la définition du projet de création et permettre d'en préciser les grandes caractéristiques. Il doit en effet susciter une démarche partenariale de l'ensemble des acteurs concernés pour définir les conditions de sa réalisation sur le plan technique et financier (investissement, fonctionnement et politique de redevances) en fonction des caractéristiques des publics accueillis.

Le projet social doit viser à l'intégration de la structure dans l'environnement social et faciliter l'articulation avec les acteurs locaux.

Il définit les publics à accueillir et leurs besoins. Ces publics devront présenter, autant que possible, des profils et des parcours suffisamment variés pour dynamiser la vie sociale interne à

¹³⁵ Sylvie Célérier, *op. cit*, p 65

l'établissement et favoriser son ouverture sur l'extérieur.

So
urce : circulaire n° 2002/595

Les modalités de prise en charge de ces personnes sont donc marquées par la volonté d'appliquer à chaque fois des traitements personnalisés. Lesquels étant perçus comme seuls capables de permettre une réinsertion sociale des résidents. Il n'est d'ailleurs aucunement envisageable dans les textes législatifs de les traiter collectivement, car cela serait antinomique avec le caractère sacré de l'homme, explicitement revendiqué, qui le pose en tant qu'unité indivisible. Ainsi, en tant que tel, un résident ne peut être institutionnalisé de la même manière que son voisin, puisque cela supposerait qu'il n'ait rien d'unique et qu'il ne soit en conséquence qu'une chose sur laquelle on doit travailler en appliquant un référentiel d'actions préprogrammées. D'où cette volonté de substituer « *une approche différenciée fondée sur les particularités et les préoccupations des individus à une démarche uniformisée qui entend offrir des modes de traitements identiques à tous les individus* »¹³⁶.

DES POLITIQUES DE « DECHARGES HUMAINES » ?

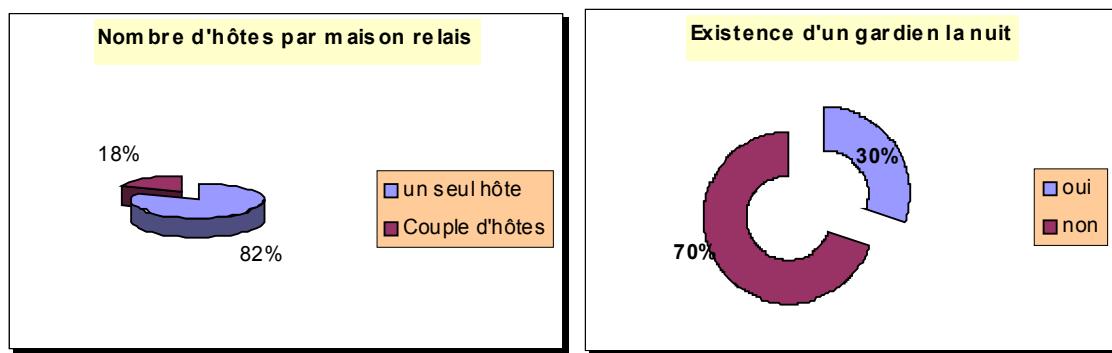
Déchets et recyclage.

On constate malgré tout, et à l'inverse de tout ce qui est préconisé, que les prises en charge au sein de ces structures sont quasiment identiques d'une personne à l'autre. Non pas tant au niveau des quelques activités mises en place par un travailleur social, supplié à certains moments par une personne moins formée que lui¹³⁷, et qui sont proposées de manière individuelle, que par l'absence d'activités réelles « *d'intégration* », de « *réinsertion* » ou de

¹³⁶ Serge Ebersold, *op. cit.*

¹³⁷ Dans les cas où il y a un couple d'hôtes, on remarque que la plupart du temps, « l'ancien » doté d'une certaine expérience, s'occupe des tâches de gestion alors que le plus « jeune » remplit les tâches de médiation.

« réadaptation » pour utiliser les termes habituellement employés.



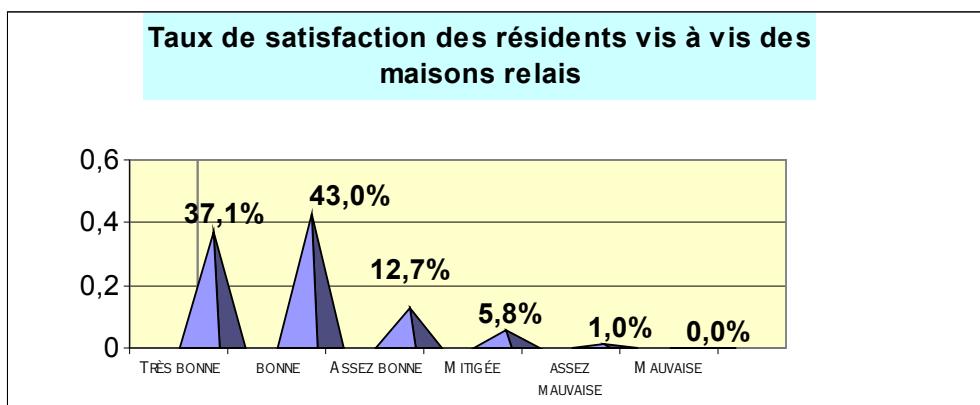
Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*, 2003/2004

Ce qui ressort effectivement le plus de la vie institutionnelle est sans nul doute le vide, incarné par la quasi absence de toute tentative de reconstruire quelque chose avec les résidents. Certes des activités « artistiques », des réunions collectives -devant la télévision comme nous l'avons vu plus haut- sont proposées, mais aucune n'intègre directement un travail de « réintégration » comme voulu et énoncé par le législateur. On rétorquera évidemment que lesdites activités vont dans cette perspective, que la moindre idée de « collectif » est un pas vers une *resocialisation* possible, mais il n'en reste pas moins qu'elle ne représente en réalité qu'une tentative de combler le temps entre le moment présent et la mort biologique des résidents, déjà *socialement obsolète* (*mais pas du tout inutile comme cela sera mis en évidence plus loin. Ce qui témoignera alors que les choses sont beaucoup plus complexes qu'un simple exercice pour « occuper » le temps*). Lors d'une réunion interministérielle regroupant le Ministère du Logement et celui des Affaires Sociales où l'ordre du jour était consacré auxdites maisons, j'ai ainsi eu l'occasion d'entendre un chargé de mission de la Direction Générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction (DGHUC) déclarer que « *le public qui nous intéresse est composé essentiellement de personnes que l'on ne pourra jamais réinsérer, des gens qui sont foutus* ». Ce qui du reste trouve une parfaite cohérence avec les propos des travailleurs sociaux remplissant le rôle d'hôte :

« *Vous savez, les côtoyer toute la journée est très difficile, il y a des fois où je n'en peux plus. On dirait qu'ils font exprès de se foutre en l'air. Ils sont déjà au bout du trou mais ils continuent à boire, à se taper dessus. Vous savez, nous avons une gosse ici, avec sa mère, et il y a des soirs où ils se tapent dessus, complètement saouls, en beuglant comme des bêtes, et ça*

juste à côté de la gosse...non...(soupir) vous pensez que c'est bon pour un enfant de voir ça ! »
(Hôtesse – maison relais – Paris).

Aussi, à l'inverse de ce qui est écrit au sein de la circulaire, il semble qu'il n'y a aucune chance de retour à la « normale », au traitement de droit commun. Ces maisons n'auraient ainsi comme seule vocation que d'héberger ces gens afin de leur donner une fin de vie plus « décente ». En soi, cela ne serait d'ailleurs absolument pas condamnable puisque permettant au final d'atténuer certaines souffrances et de donner aux résidents « *une fin de vie moins difficile* ».¹³⁸.



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*

Au delà de ces côtés positifs et au vu de la multiplication de ce type de lieux et de leurs fonctionnements internes, un certain nombre de questions se posent néanmoins : comment par exemple, en arrive-t-on à se dire qu'il y a des gens « *irrécupérables* », des personnes « *hors services* » pour toujours ? Sont-ils d'ailleurs à ce stade encore des *personnes* ? Certains clameront que « *cela est évident* », que derrière toutes leurs souffrances se cache la *dignité humaine*¹³⁹, qu'il est honteux de remettre en cause leur *identité de personne*, etc. Cependant, avec une telle optique, on ne peut comprendre la réalité et les enjeux qui s'y cachent puisque

¹³⁸ On constate effectivement que les statistiques témoignent d'une satisfaction assez importante des résidents, même si ces données doivent être, bien entendu, relativisées compte tenu de la présence des hôtes lors du renseignement des questionnaires. Cela n'a donc rien à voir avec une structure telle que le Centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri (CHAPSA) qui était « *un lien dangereux. Racket, vols, usage et trafic de drogue, prostitution, bagarres avec coups et blessures à l'arme blanche, telles sont les manifestations [...] relatées dans des cahiers d'enregistrements quotidiens* ». Rapport de l'IGAS cité par André Gueslin, *op. cit*, p. 169

¹³⁹ Michel Collard Gambiez, *Et si les pauvres nous humanisaient*, Fayard, Paris, 2004

cela ne constitue que des effusions de sentiments renforçant l'opacité du social.¹⁴⁰ Il s'agit aussi de se poser les bonnes questions : la première étant de se demander si une machine peut être jetée ? Oui, bien sûr que oui, si elle est obsolète, on la met dans une décharge et on la remplace. C'est très simple et d'ailleurs le système d'élimination des déchets n'a de cesse de s'améliorer dans ce sens.

Un objet « jeté » peut-il avoir une utilité sociale et politique ? Certainement au vu du poids économique que prend aujourd'hui le travail de recyclage des « ordures » et la communication s'y rattachant. D'un autre côté alors, une personne peut-elle être jetée ? Non évidemment, et pourtant... ? Dès l'instant où l'on considère qu'un homme est « *irrécupérable* », qu'on ne peut plus le « *(re)socialiser* », que la seule solution est de le mettre dans un endroit pour qu'il s'éteigne peu à peu, n'admettons-nous pas alors qu'il s'agit ni plus ni moins d'un « déchet » ? Si cela était du reste un cas exceptionnel –*reste à savoir à quoi on pourrait rapporter un tel adjetif*- on pourrait se dire que c'est triste mais que cela doit sans doute arriver de temps à autre. Mais dès le moment où cela concerne des milliers de personnes et où on institutionnalise des « déchetteries humaines », ou du moins des établissements qui s'en rapprochent, ne devrait-on pas s'inquiéter ? Car à en croire les différents discours analysés précédemment, il semble qu'il s'agit bien ici de « déchetteries », quel autre nom d'ailleurs donner à un tel endroit ? Une « décharge », même décorée de mille guirlandes et rebaptisée « *maison de la félicité* » n'en reste pas moins une « décharge »¹⁴¹.

On pourrait bien entendu rétorquer que la situation au sein de ces institutions est mille fois meilleure que celle qui prévalait au début du siècle. Cela va évidemment de soi et personne ne peut prétendre remettre en question cette évolution positive. Mais, il s'agit de comprendre qu'au-delà de ces modifications, de toutes ces améliorations, la logique (très grossièrement

¹⁴⁰ Présentation de Robert Castel in Erving Goffman, *op. Cit.*, p. 8.

¹⁴¹ Sur ce sujet, Patrick Declerck, *op. cit.* : la thèse qui y ait défendue consiste à dire que les grands exclus sont condamnés à une errance permanente et qu'ils ne "s'en sortiront" jamais puisque l'ensemble de leurs problématiques n'est pas pris en compte (familiale, professionnelle, sociale et surtout psychologique). C'est pourquoi on ne leur propose qu'une "charité hystérique", fragmentée, caractérisée par "l'amateurisme" et la volonté illusoire (mais consciente) d'un retour à l'emploi. P. Declerck en tire comme conclusion qu'il y a là une forme de "sadisme inconscient" de la société (à travers les différentes institutions). Il y a donc pour lui une "collusion" entre associations et pouvoirs publics : ils agissent "sans contrôle de qualité, sans capitalisation des savoirs et sans pensée stratégique", éléments indispensables pour résoudre le problème de la pauvreté selon cet auteur (*cf.* ASH du 28 décembre 2001).

retranscrite ci-après) reste pourtant la même : stocker et recycler *les inutiles de monde* selon des modalités qui changent en fonction des modifications des systèmes de morales sociales¹⁴². La question suivante (et la plus intéressante du reste) amène alors à s'interroger sur l'utilité de ces « déchets humains », pour utiliser une expression qui n'a de pertinence qu'à travers sa dimension imagée. La prochaine partie de cette recherche consacrée à l'analyse des effets de la modernité sur les politiques sociales et médico-sociales montrera, en réponse à cette interrogation, que les choses sont, en la matière, plus complexes qu'elles n'y paraissent.

La partie précédente ne doit, par ailleurs, pas donner l'impression que les résidents sont tous des êtres totalement désocialisés, dont même le caractère d'humain ne semble plus une évidence, telle l'image présente dans l'œuvre de Patrick Declerck, d'un homme étalé sur le sol d'une douche d'un centre d'urgence en train d'être lavé au balai brosse par un moniteur, symbole de la déqualification la plus extrême¹⁴³. Il y a également ceux qu'on ne saurait différencier du *commun des mortels*, ceux dont la problématique « *d'obsolescence* » ne se manifeste qu'au sein des rapports de production institutionnelle.

Il est effectivement vrai que lorsque « *les néons ne sont pas trop crus, les murs pas trop grélés et l'espace pas trop laissé au vide, si on oublie les lourdes portes des entrées qui « abritent » ces femmes* [les femmes qui contactent le 115], *on peut se croire dans n'importe quel ailleurs, très ordinaire. Et si rien ne vous distingue des sans-abri, un badge par exemple, vous êtes*

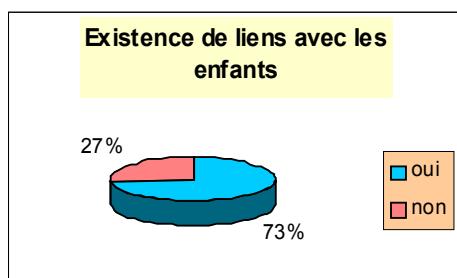
¹⁴² D'ailleurs, les avancées de la morale sociale ne sont pas toujours celles que l'on croit : « *Le vrai mendiant trouve toujours, auprès des services municipaux ou des associations caritatives, l'assistance dont il a besoin. [...] Mais aujourd'hui, mettre en place un réseau de services et de points d'accueil ne suffit plus. Il faut inventer des formes nouvelles d'interventions et de dialogues. L'expérimentation d'équipes techniques de rue est une voie : elle sera d'autant plus efficace que des limites auront été données –et maîtrisées – à l'invasion des lieux publics principaux* » Jean Paul Alduy, « Mendicité et convivialité, le dilemme des maires », *Le figaro*, 23 août 1995, cité in Bruzulier et Haudebourg, *op.cit.*, p. 84. Sur l'utilité sociale et politique de ce type de population, lire Michel Foucault, *op. cit.*, 1975.

¹⁴³ On pourra également penser ici aux images tristement célèbres des sévices infligés par les gardes au sein de la prison de Guantanamo témoignant à la fois d'une déqualification extrême et d'un rapprochement évident avec des attitudes proprement humaines (notamment sexuelles). Cela témoigne bien alors qu'il ne faut en aucun cas confondre « déqualification » et « déshumanisation ». Au risque sinon de ne jamais comprendre les conséquences de ces actes tant au niveau des « victimes » que des « bourreaux ». *Se reporter infra. Chapitre 3. partie II.*

interpellée, perçue peut-être comme sans abri vous-même »¹⁴⁴.

De même que la plupart du temps, force est de constater que ces assistés peuvent mettre en place des adaptations secondaires, c'est-à-dire tout ce qui permet « *à l'individu d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relatives à ce qu'il devrait faire ou recevoir; et partant à ce qu'il devrait être. Les adaptations secondaires représentent pour l'individu le moyen de s'écartier du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement* »¹⁴⁵.

Les résultats de l'enquête montrent d'ailleurs que loin d'être totalement seuls, une grande partie des résidents ont encore des liens familiaux, avec des enfants ou des parents notamment, même si généralement, ces derniers ne sont pas forcément avertis de tous les détails de la vie de leurs proches « *je vois encore mon fils, lui ça va, il s'en sort, je lui donne rendez-vous dans un parc ou quelque chose comme ça, je veux pas qu'il sache que son père est devenu comme ça* » (Alain, 55 ans).

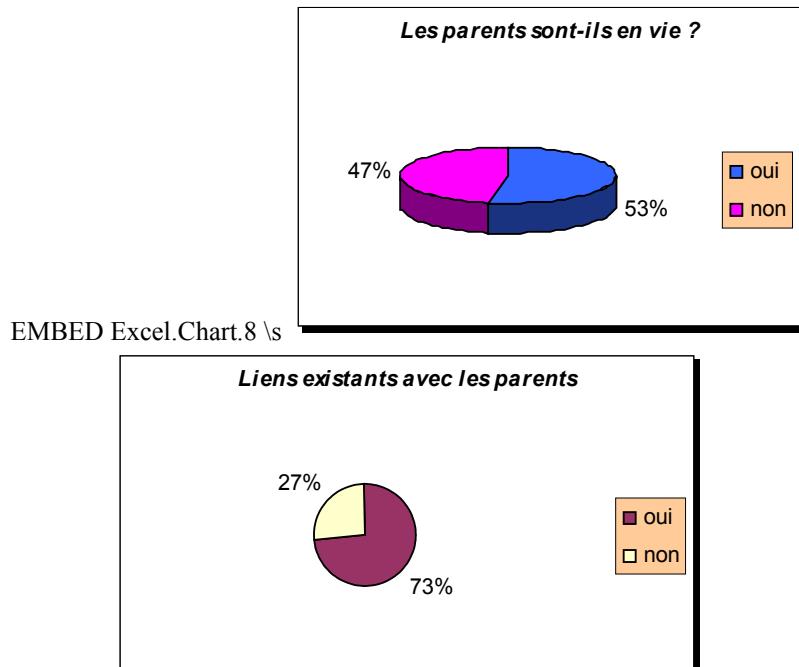


Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*.

Toujours dans le même sens mais avec une légère nuance, les relations avec les parents se font plus, semble-t-il, au travers des conversations téléphoniques, les contacts physiques se faisant très rares.

¹⁴⁴ Sylvie Célérier, *op.cit.*, p 26

¹⁴⁵ Erving Goffman, *op.cit.*, p. 245



Sources : Lionel BOUTET-CIVALLERI, *op. cit.*.

Mais malgré tout, le traitement social et institutionnel qu'ils subissent, surpassé largement cette hétérogénéité pour ne voir en eux que des êtres définitivement perdus, et cela à contraria de ce qu'entendent imposer les textes législatifs. Les discours sont donc tous, d'une manière ou d'une autre, remplis d'un fatalisme, justifié ou non d'ailleurs. Le fait est tout simplement que les résidents sont englobés par la même vulgate, marquée à la fois par son caractère récurrent et extrêmement fluctuant.¹⁴⁶ Il y a effectivement des différences de discours en fonction du lieu et du moment où ils sont émis, mais tout ce qui a lieu en aparté, en arrive pratiquement toujours, à un moment ou à un autre, à la même conclusion précédemment citée.

La responsabilisation.

Il faut également ajouter qu'une forte dimension accusatrice prend le sillage de ce fatalisme. La responsabilité est en effet souvent placée à leur niveau : « *On ne peut pas toujours excuser les gens, ils sont grands et doivent se prendre en charge tout seul* » (Hôte, maison relais). « *De*

¹⁴⁶ Le caractère contradictoire des discours entourant ces assistés sera par la suite explicité à partir du concept d'*orientation*. Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*, 2006

toutes façons, ils ne veulent pas travailler, vous savez, c'est triste à dire mais certains se complaisent dans leur situation » (chargé de missions, DGAS). La pauvreté, ou plutôt les individus qui s'y rattachent administrativement, étant dès lors perçus exclusivement de manière négative¹⁴⁷. Les résidents sont vus comme responsables de leur situation, et leur identité même d'individu *à part entière* est remise en question :

« [...] ils me tapent sur le système quelquefois, je peux rien faire...il y a ceux qui sont toujours derrière moi pour me raconter leurs malheurs –lesquels sont, je vous l'avoue, incompréhensibles la plupart du temps-, et il y a les autres qui se tapent dessus après avoir trop bu. Mince, je veux bien être gentille mais il y a des fois où je me demande où je suis tombée [...]. De toutes façons je pense partir d'ici quelques mois, j'ai pas envie de laisser ma santé pour rien » (Hôtesse).

Le « *rien* » étant ici des plus significatif puisqu'il dénote que l'on a définitivement arrêté de considérer comme possible une amélioration pour ces individus. C'est alors leur nature intrinsèque (difficilement modifiable) qui est ici responsable, et non l'environnement (modifiable) dans lequel ils se situent. On pourrait de fait rapprocher une telle vision d'une définition de la pauvreté comme dégradation éthique et sociale faisant que « *ceux qui se trouvent à présent exclus de notre système économique [le sont] par hasard, par malchance ou par suite de leur incompétence* »¹⁴⁸.

Une très grande partie des travailleurs sociaux empruntent d'ailleurs, contre toute attente, ce type de discours. Les contacts entretenus avec les personnes en difficulté usent et énervent par l'absence d'amélioration de leur situation. L'exaspération est omniprésente dans toutes les conversations. Du « *j'en ai marre de ce boulot* » (Chargé de mission RMI Conseil Général) au « *c'est un travail super, surtout quand tu peux aider des gens vraiment motivés, qui veulent s'en sortir et qui s'en donnent les moyens* » (chef de projet DSU – Essonne), toutes les phases de l'accusation y passent. Entre dénonciations crues et édulcorations détournées, la culpabilisation fait partie intégrante des modes de pensées. Ces travailleurs semblent ainsi remplir le rôle *d'entrepreneurs de morale* au sens de Howard S. Becker, en tentant vainement

¹⁴⁷ Bronislaw Geremek, *op.cit.*

¹⁴⁸ John Kenneth Galbraith, *L'Ere de l'opulence*, Paris, 1961, p. 308. Cité par Bronislaw Geremek, *op.cit.*, p. 10.

d'imposer leurs propres normes face à des conduites qu'ils jugent pathologiques¹⁴⁹, ce qui les pousseraient alors à considérer les assistés comme inférieurs et responsables de leurs déchéances.¹⁵⁰

« *Si le reclus viole le règlement, le personnel aura d'autant plus tendance à considérer ce fait comme un coup porté à son propre système de valeurs qu'il en considère l'auteur comme un être humain ; parce qu'il attend d'une créature raisonnable une réaction « raisonnable », le personnel ressent comme une offense ou une provocation qui excite sa colère tout manquement du reclus aux réactions qu'on attend de lui* »¹⁵¹.

Mais cela ne se fait toutefois pas sans une certaine ambivalence : la dénonciation de l'individu ne reste, en effet, jamais très loin de celle du « système ». Il y a une articulation plus ou moins confuse chez les professionnels du social entre un discours individualisant l'origine de la pauvreté et celui qui replace le contexte socio-économique dans le cadre explicatif. Tel est, par exemple, le cas pour Jeanne, professionnelle de l'action sociale depuis quinze ans, devenue cadre depuis une dizaine d'années au sein d'une administration communale. Lors des discussions « non professionnelles » regroupant plusieurs de ses amis, travaillant également dans le même secteur, elle se disait habituellement outrée par la situation des pauvres en France car c'était « vraiment dégueulasse que l'on puisse crever de faim aujourd'hui » et que de toutes façons « les politiques s'en fichent, qu'ils sont très bien avec leurs petits priviléges ». Et d'enchaîner sur une dénonciation des mesures du ministre de l'Intérieur de l'époque jugées « répressives » et « inappropriées » puisque « ce n'est pas en foutant les pauvres en prison qu'on réglera le problème ». Puis, lorsqu'elle se mettait à parler plus concrètement de son travail quotidien, son discours changeait radicalement et intégrait une attitude dénonciatrice des personnes en difficulté : « *J'en ai marre de ce boulot, ils [les personnes en difficulté d'insertion] viennent demander de l'aide, mais ils ne font rien pour améliorer leurs situations. De toutes façons, il y en a qui sont bien comme ça, ils reçoivent des prestations alors qu'ils ne travaillent pas, c'est donc tout bénéf pour eux* ».

Cette ambivalence n'est par ailleurs pas le monopole des professionnels de « terrain », elle est largement présente au sein même des politiques. Ainsi, le plan de cohésion sociale du ministre

¹⁴⁹ Jeannine Verdes-Leroux, *Le travail social*, Edition de Minuit, Paris, 1978

¹⁵⁰ Cf. Sur ce point, Ruwen Ogien, *Théories ordinaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 1983

¹⁵¹ Erving Goffman, *op.cit.*, p. 129

Jean-Louis Borloo était constitué par le même paradoxe identifiable dès la première page. Paradoxe qu'il reprit d'ailleurs dès les premiers moments de la présentation dudit plan aux professionnels de la DGAS : « *La force d'une nation est dans sa ressource humaine. Un pays n'est puissant que par les hommes et les femmes qui le composent, par l'envie qu'ils ont de vivre et de construire ensemble, par le rayonnement de leur confiance dans l'avenir et par la cohésion sociale qui les unit. La prospérité économique est indissociable de la prospérité sociale*

Cette posture interprétative arrive alors à joindre ensemble deux paradigmes distincts, tout en donnant l'impression d'une relation symétrique entre ces derniers. « *L'envie de vivre et de construire ensemble* » qui sous-entend une vision de la société issue de l'agrégation des motivations individuelles est ainsi accompagnée d'une référence à « *la cohésion sociale qui unit [les hommes]* ». Mais le fait de joindre ensemble ces deux positions, par des mécanismes plus ou moins conscients, n'empêche pas malgré tout que la vision d'une société déterminée par l'action de ses membres soit largement dominante. Il est ainsi courant d'entendre, au sein des réunions ministérielles, des discours dénonçant l'attitude des assistés. Tel par exemple un directeur d'une Direction Régionale des Affaires Sociales qui, lors d'une séance de travail sur la participation des usagers au sein des services publics, a rappelé cinq fois en l'espace d'une heure et demie, qu'on « *ne pouvait rien faire si les usagers mettaient de la mauvaise volonté et refusaient de sortir de la dépendance vis-à-vis de l'Etat* » ; ou encore ce chargé de mission à la DGAS, responsable des questions autour de « l'accès aux droits » des usagers : « *on est vraiment contrarié dans notre groupe de travail, on partage tous une certaine fibre humaniste, c'est pour cela d'ailleurs qu'on travaille dans ce champ. Mais je dois bien avouer qu'on est le plus souvent désesparé face à l'inertie des personnes que l'on doit toucher. [...] La non-demande des usagers est terrible car même avec la meilleure volonté du monde, s'ils ne bougent pas, s'ils ne réagissent pas, on ne pourra rien pour eux*

Le fondement de ces politiques réside donc dans le fait que l'action sociale est perçue comme un moyen global de résoudre le problème de la pauvreté dont l'origine se situe malgré tout au niveau de l'individu. La dominance de cette position ne signifiant toutefois pas qu'elle est exclusive. L'idée d'une responsabilisation des mécanismes économiques et sociaux dans la pauvreté continue effectivement d'avoir une certaine place dans les propos tenus. C'est par conséquent cela qui donne toute la complexité à ce discours car en conférant aux formulations

actuelles de la question sociale une image de consensus généralisé -parce que réunissant les deux points de vue en un seul-, le phénomène qui nous intéresse s'en trouve par là même largement complexifié.

Entre rapports de domination et l'éthos travail, une troisième voie possible ?

Cette proximité entre *sacralisation* et *désacralisation* peut du reste s'analyser de différentes manières.

L'Etat libéral et la responsabilisation des pauvres

Il est tout d'abord possible de citer les études voulant que ladite proximité soit la résultante d'un changement de paradigme au niveau sociétal caractérisé par le passage progressif d'un régime social démocrate (Etat social) à un régime libéral, modifiant alors par là même l'endossement de la responsabilité de la pauvreté.

Dans l'Etat social, c'est en effet l'Etat qui endosse la responsabilité des conséquences des transformations qui affectent la mobilisation et l'utilisation des forces productives, alors que dans l'Etat libéral, c'est l'individu qui doit répondre de sa situation. « L'*intégration* » à la société ne serait alors plus fondée dans ce nouveau paradigme sur l'action de l'Etat et des institutions, mais sur la capacité du « travailleur » à s'y inscrire. Aussi, lors d'un processus « d'*exclusion* », voire même de « *fragilisation sociale* », l'assisté se verrait considéré comme responsable de sa situation puisque n'ayant pas eu « *la volonté de contribuer activement et de manière constructive au développement de la société* »¹⁵². Au final et pour faire simple, si les pauvres persistent à exister, cela ne serait alors dû qu'à leurs caractéristiques personnelles (fainéants, préférant les aides sociales plutôt que travailler, ayant peur des prises de risques, etc.). Dans un tel monde, les politiques publiques de lutte contre la pauvreté n'auraient en somme comme finalité que de contraindre ces « *mauvaises personnes* » à sortir de leurs situations : « *si le chômage augmente, on va supprimer les allocations chômage qui incitent à ne pas travailler : l'individu est alors dorénavant responsable de son temps propre, du temps vécu. [il] sera jugé moralement au récit de sa vie. Aucun détail ne sera laissé dans l'ombre : ainsi devra-t-il rendre compte du temps de sommeil qu'il s'est accordé ou de la manière dont*

¹⁵² Serge Ebersold, *op.cit.*, p. 7

il a appris à ses enfants à parler. Même s'il est peu de choses dans notre vie que nous puissions contrôler [...] notre responsabilité est sans limite »¹⁵³.

L'organisation sociale ne serait tout simplement plus perçue dans ce cadre comme productrice de citoyenneté (constituée par l'ensemble des relations sociales codifiées selon les normes dominantes). Et cela à l'avantage en quelque sorte de cette dernière, puisque dorénavant saisie, à l'inverse, comme (seule) fondatrice de ladite organisation.¹⁵⁴

Ce type d'explications se rapproche du reste très fortement des conceptions « marxistes » de l'Etat. Les actions entreprises par ce dernier en matière d'actions sociales sont effectivement souvent interprétées comme des moyens d'instrumentalisation permettant de légitimer les orientations politiques en matière économique et financière : la responsabilisation individuelle des assistés dédouanerait l'Etat des conséquences des politiques menées. Il ne serait alors « *rien de plus que la forme de l'organisation que les bourgeois sont forcés de se donner tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, pour garantir mutuellement leurs propriétés et leurs intérêts* »¹⁵⁵.

Un léger approfondissement sur ce que cela sous-entend en matière de définition de l'Etat n'est ici pas superflue afin d'éviter tout simplisme d'interprétation tel que pourrait le laisser supposer la définition précédente. Cette dernière ne doit effectivement pas être analysée comme un témoignage d'un « *pouvoir imposé du dehors de la société* » puisque l'Etat y est en réalité perçu comme « *l'aveu que la société s'empêtre dans une insoluble contradiction avec elle-même [...]* ». « *Pour que les antagonistes, les classes aux intérêts opposés ne se consument effectivement pas, elles et la société, en une lutte stérile, le besoin s'impose d'un pouvoir qui, placé en apparence au-dessus de la société, doit estomper le conflit, le maintenir dans les limites de l'ordre ; et ce pouvoir, né de la société, mais qui se place au-dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger; c'est l'Etat* »¹⁵⁶. Il n'est de la sorte pas considéré comme extérieur ou au dessus de la société, mais plutôt comme « *fragment de la société qui s'érite au-dessus d'elle, ajoutant aux fonctions socialement nécessaires (à un moment donné) des*

¹⁵³ Richard Sennett, *op.cit.*, p.146

¹⁵⁴ Serge Ebersold, *op. cit.*

¹⁵⁵ Karl Marx, Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, éditions sociales-Messidor, Paris, 1992, p. 154. [1ère édition : 1926]

¹⁵⁶ Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Editions sociales-Messidor, Paris, 1954, p. 156 [1ère édition : 1884]

*superfétations permises par l'exercice du pouvoir »*¹⁵⁷. Aussi, tout en étant l'instrument de la classe dominante, il constitue également le garant de l'intégration sociale.

Il s'agirait ainsi de ne pas analyser l'Etat « *comme le pouvoir des seuls monopoles mais comme la résultante d'une imbrication de contradictions : contradictions d'intérêts entre les différentes fractions du capital et à l'intérieur de chacune, contradictions entre le particulier et le général, le court et le long terme, contradictions entre classes dominantes et classes dominées, contradictions entre l'économie, le social, le politique, l'institutionnel, le culturel, l'idéologie, contradictions internes à l'appareil d'Etat, contradictions liées à l'internationalisation des économies et des sociétés. L'Etat doit en conséquence être analysé comme « système contradictoire intégré »*

¹⁵⁸.

L'Etat arriverait donc à mettre en oeuvre des processus de régulation de ce système sur la base des rapports de forces s'exprimant dans la société ; ce qui lui permettrait tout à la fois de résoudre ou de dépasser certaines d'entre elles, d'en intégrer la plupart, dans un projet, des orientations, une politique globale, à moyen ou long terme, de cohésion sociale, de reproduction (élargie) des rapports sociaux et finalement du système¹⁵⁹.

D'où le possible intérêt d'une responsabilisation des pauvres parallèlement à la mise en place de politiques sociales et médico-sociales minimales puisque cela constituerait une sorte de tour de passe-passe politique pour décaler les regards des réelles origines des problèmes sociaux et économiques.

Néanmoins, même si l'on accepte le fait qu'il y ait une hégémonie de l'Etat sur la société civile (définie par l'ensemble des systèmes de pensées, des organisations, des idéologies et de leurs moyens de diffusion)¹⁶⁰ qui reposeraient autant sur la coercition que sur l'idéologie démocratique, permettant au final aux « *dominants* » d'agir à un niveau super structurel et de faire ainsi intégrer aux « *dominés* » certaines dimensions de leur conception du monde, on peut réellement s'interroger sur les capacités d'une seule classe à faire incorporer à l'ensemble des

¹⁵⁷ Henri Lefebvre, *Sociologie de Marx*, PUF, Paris, 1966, p. 105.

¹⁵⁸ Pierre Baudy, *L'Etat stratège* [en ligne], éditions ouvrières, 1991. Disponible sur internet : www.espaces-marx.eu.org

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Jean-Marc Piotte, *La pensée politique de Gramsci* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.quebec, 1970. [Mise à jour : 26/11/2006]. Disponible sur Internet : http://classiques.uqac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/pensee_de_gramsci/pensee_de_gramsci.html

individus sa propre conception de la pauvreté. Notamment et surtout chez les travailleurs sociaux qui reprennent avec force, bien que de manière contradictoire, tout ce discours. Il est en effet frappant de voir à quel point cette vision de l'assisté responsable de sa situation est autant partagée, que ce soit au sein de la DGAS, des associations (d'usagers, de parents d'usagers, de gérants d'établissements et de services), des institutions de formation, des mouvements politiques dits de «gauche», que des professionnels « de terrain » : cette vision est reprise au sein même des personnes ayant historiquement tendance à appuyer l'idée d'une pauvreté comme résultat de l'organisation économique et sociale de la société. Preuve en est alors qu'une telle explication n'est pas assez fine et pertinente pour expliciter ce phénomène. L'image d'une « élite » omnipotente et omnisciente formatant toute réalité entourant l'économie et le social, n'est qu'une simplification des mécanismes sociaux en œuvre au sein des prises en charge des « assistés ». Concrètement et très schématiquement, ces analyses se concentrent sur *« le sommet de l'Etat, ce lieu sacré d'où rayonne le pouvoir incarné [...] sans se préoccuper de la structure hiérarchique, bureaucratisée de l'Etat, comme si l'ordre hiérarchique rigoureux des obscurs chefs de services et sous-chefs de bureau que l'Etat impose à ses agents suffisait à les réduire au rôle d'exécutants sans états d'âme ni volonté propre que leur statut leur impose d'être »*¹⁶¹.

Une telle optique entraîne alors irrémédiablement des réponses erronées puisque *« considérer comme allant de soi que les représentations parties du sommet de l'Etat descendront sans coup frémir les échelons hiérarchiques de la bureaucratie pour être appliquées telles quelles par le dernier agent au bout de la chaîne d'exécution, c'est peut-être prendre pour argent comptant la représentation mystifiée que l'Etat « rationnel bureaucratique » donne de lui-même et de son fonctionnement »*¹⁶².

L'éthos travail et la responsabilisation des pauvres

Une deuxième approche serait également susceptible d'expliquer ce phénomène, à savoir celle qui place le travail en position centrale dans la symbolique sociétale, rendant alors toute personne en étant dépourvue socialement suspecte puisque désormais, *« si le travail est plus*

¹⁶¹ Pierre Mounier, *Bourdieu, Une introduction*, Pocket, La Recherche, Paris, 2001, p 255.

¹⁶² *Ibid.* p. 255. Lire également Patrick Baudy, *op.cit.*

que travail, [...] le non-travail est [également] plus que le chômage »¹⁶³. Dans un tel contexte, « l'individu se sent et doit se sentir investi à l'égard du contenu de son activité professionnelle, quelle qu'elle soit »¹⁶⁴. Cette « ascension soudaine, spectaculaire du travail, passant du dernier rang, de la situation la plus méprisée, à la place d'honneur et devenant la mieux considérée des activités humaines, commença du reste lorsque Locke découvrit dans le travail la source de toute propriété ; elle se poursuivit lorsque Adam Smith affirma que le travail est la source de toute richesse »¹⁶⁵.

Cette situation où l'éthos travail est un des principaux principes générateurs de notre société, s'est effectivement construite historiquement –mais de manière non linéaire- parallèlement à l'émergence d'une société salariale. D'abord, à l'état fragmentaire dans la société préindustrielle, puis de plus en plus important pendant l'industrialisation, le salariat a réussi à se constituer en un rapport salarial cohérent et dominant, renforçant alors par là même l'*éthos travail*. Cette réussite ayant pu du reste avoir lieu grâce à la réunion de cinq conditions historiques mises en évidence par Robert Castels¹⁶⁶ :

- 1) *Une ferme séparation entre ceux qui travaillent effectivement, et régulièrement et les inactifs ou les semi-actifs qu'il faut soit exclure du marché du travail, soit intégrer sous des formes réglées.*
- 2) *La fixation du travailleur à son poste de travail et la rationalisation du procès de travail dans le cadre d'une « gestion du temps précise, découpée, réglementée ».*
- 3) *L'accès par l'intermédiaire du salaire à de nouvelles normes de consommations ouvrières à travers lesquelles l'ouvrier devient lui-même l'usager de la production de masse.*
- 4) *L'accès à la propriété sociale et aux services publics.*
- 5) *L'inscription dans un droit du travail qui reconnaît le travailleur en tant que membre d'un collectif doté d'un statut social au-delà de la dimension purement individuelle du contrat de travail*. Et pour ceux qui n'arrivent pas à entrer ou à rester dans ce collectif, est mis en place des institutions « où les individus doivent être relégués pénallement et maintenus sous

¹⁶³ Robert Castel, *op. cit.*, p. 623.

¹⁶⁴ Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion, Paris, 2000, p 93 [1ère édition : 1905]

¹⁶⁵ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, Agora, Paris, 1994, p.147 [1ère édition : 1958]

¹⁶⁶ Robert Castel, *op. cit.*, p. 525-543

contrainte [...] absolument essentielle à tout programme efficace de traitement du chômage »¹⁶⁷.

Ce positionnement analytique peut alors se comprendre à travers le fait que « *toute société construit sa forme spécifique d'altérité liée à son projet original* ». Aussi, « *dans les sociétés démocratiques, fondées sur l'universalité des droits et des devoirs du citoyen, les processus par lesquels se constitue la forme spécifique de l'altérité portent essentiellement sur [...] le pauvre [...]. Celui qui, à partir des représentations issues du passé mais toujours prégnantes, ne se voit pas reconnaître dans la vie sociale la dignité qui est la condition du fonctionnement de l'ordre politique [...]* ». Il est alors évident selon une telle analyse que « *l'attitude à l'égard du non-producteur est du même ordre : elle remet en cause la norme commune dans des sociétés organisées autour de la production des richesses* »¹⁶⁸.

C'est ainsi que les individus dépourvus de travail vivent leur situation comme une véritable honte sociale : « *comme il est dur et humiliant de s'entendre appeler chômeur ! Quand je sors, je baisse les yeux, car je me sens totalement inférieur. Quand je marche dans la rue, j'ai l'impression qu'aucun citoyen normal n'accepterait d'être comparé à moi, que tout le monde me montre du doigt. Instinctivement, j'évite de rencontrer les gens. Mes anciennes connaissances et mes amis des beaux jours ne sont plus aussi cordiaux qu'avant. Quand nous nous croisons, ils me saluent avec indifférence. Ils ne m'offrent plus de cigarettes et leurs yeux ont l'air de dire : tu ne la mérites pas, tu ne travailles pas* »¹⁶⁹.

Des obligations pénales aux contraintes sociales subjectives, de la répression à la séduction, le *travail*¹⁷⁰ s'est alors constitué comme centre de toute organisation sociale, reléguant les individus sans activité au rang de *moins que rien*, de *fainéants* ou de *gens dangereux*. Il serait en conséquence possible de comprendre l'impossibilité inscrite dans le fonctionnement des

¹⁶⁷ S. et B. Webb, *The Prevention of Destitution*, cité in Robert Castel, *op. cit.*, p. 527

¹⁶⁸ Dominique Schnapper, *La relation à l'autre, au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard Essais, Paris, 1998, p.496

¹⁶⁹ Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Editions de Minuit, Paris, 2001, p. 29 [1ère édition : 1975]

¹⁷⁰ Sur une analyse des différents sens du mot *travail* d'un point de vue historique, lire Valérie Boussard, Salvatore Maugeri (sous dir.), *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Logiques sociales, l'Harmattan, Paris, 2003

maisons relais, à appliquer les principes d'humanisation auprès des assistés comme la résultante de la construction historique de *l'éthos travail*.

Conclusion.

Il s'agit alors pour confirmer ou infirmer cette thèse, d'analyser une population dépourvue de travail mais que l'on ne pourrait en aucun cas accuser de mauvaise foi. Car effectivement, « *il faut avoir de « bonnes raisons » pour ne pas contribuer à l'activité économique : c'est le cas de l'enfant, du vieillard, du malade [...]* »¹⁷¹. Il semble pour cela que les personnes polyhandicapées, qui représentent l'état le plus extrême du handicap dans notre société, soient les plus représentatives de ce type de population. *L'administration de la preuve* devra donc passer par l'analyse de leurs prises en charge. Mais cela doit également et nécessairement se faire par une observation participante tellement les procès de travail sont entourés de tensions masquant la réalité des mécanismes institutionnels : « *une partie des problèmes de méthodes que rencontre l'étude des comportements au travail réside dans le fait que ce sont ceux qui exercent un métier qui le connaissent le mieux et qui fournissent les données de l'analyse. Ils risquent de joindre une connaissance très sophistiquée et tactique des relations sociales appropriées à une très forte volonté de refouler et de dénier la réalité profonde de ces relations [...]* ».

Car de la même manière, « *si un acteur veut réaliser dans son activité plusieurs normes idéales et s'il veut apparaître sous un jour favorable, il est alors probable qu'il insistera en public sur certaines de ces normes moyennant le sacrifice de certaines autres en privé. Il va de soi que l'acteur sacrifiera, dans la plupart des cas, les normes dont il peut dissimuler la suppression, afin de maintenir celles pour lesquelles il lui serait impossible de cacher les dérogations qu'il leur fait subir* »¹⁷². D'où la nécessité de participer pleinement aux procès de travail ayant lieu dans les établissements qui prennent en charge ce type de population socialement « innocente par nature ».

¹⁷¹ Dominique Schnapper, *op.cit.*, p.497

¹⁷² Everett Hughes, *op. cit.*

II.

Des assistés « innocents » à la perversité des anges.

« Exister pour l'homme, ne se réduit jamais entièrement au simple fait d'être. [...] Contrairement aux choses de la nature qui simplement sont là, seul l'homme existe, c'est-à-dire conscient de son existence, et pose la question de son sens »

E. Clément, Demonque, Kahn, *La philosophie*, Hatier, Paris, 1997, p.123

La vie au sein d'une institution prenant en charge des personnes handicapées très atteintes, associant déficiences motrices et intellectuelles graves, peut évidemment paraître sans aucun lien avec les procès de travail entourant les assistés des maisons relais dont la caractéristique première est qu'ils sont avant tout « pauvres ». Ce qui se jouerait dans cette distinction, dans cette absence supposée de lien, serait alors la capacité ou non de travailler. D'un côté, il y aurait des assistés « bien portant », sans trop de difficultés physiques ou psychologiques apparentes donc « visiblement » capables de travailler ou de s'en sortir en travaillant davantage et de l'autre, se trouveraient les individus marqués par le sceau visible d'un handicap scientifiquement prouvé et légitimant leurs besoins d'aide. *Mauvaise ou bonne foi, oisiveté ou incapacité, coupable ou innocent*, la séparation symbolique entre assistés, et les différences que cela supposerait, seraient dès lors inéluctables et présentes à tous les niveaux de prises en charge¹⁷³. La participation active et prolongée dans chacune de ces structures laisse toutefois entrevoir des régularités et des similitudes au sein de leurs institutionnalisations respectives qui vont totalement à l'encontre des distinctions précitées. « *L'innocence* » n'a par exemple nulle place dans la plupart des dimensions des procès de travail et cela même lorsqu'il s'agit de personnes reconnues handicapées. La *perversité*, la *roublardise* ou bien encore la *fainéantise* emprignent irrémédiablement, à un moment ou à un autre, tous les jugements des professionnels, et cela quelque soit le « type » d'assisté dont ils s'occupent : étonnement alors, le *sacré* rejoue le *déchu*. Néanmoins, plutôt que d'énumérer dès maintenant les entremêlements de pensées, de discours et de pratiques que cela induit en analysant la manière dont ils peuvent se comprendre, il est préférable d'exposer l'ensemble de

¹⁷³ Robert Castel, *op. cit.*, p. 39

l’existence institutionnelle en dépassant le simple cadre qui nous intéresse – *le lien entre l’absence de travail et l’impossibilité de sacralisation* –. Cette démarche est plus pertinente puisqu’elle permettra d’infirmer cette hypothèse tout en envisageant une autre explication le cas échéant, beaucoup plus surprenante d’ailleurs. Il faut effectivement se rappeler de la nécessité, pour comprendre les relations de services, les contacts physiques et psychiques entre des personnes, de réinscrire cela en amont et en aval de toute la production institutionnelle étant donné que lesdites relations sont à chaque fois « *prises dans la gangue des agencements organisationnels. Leur interaction, ses lieux, ses moments, ses formes, ses supports, ses effets sont ainsi autant d’objets à décrire* »¹⁷⁴ pour rendre lisible toute la complexité des vécus des professionnels, et cela quelque soit le milieu où ils exercent leurs activités.

D’où la nécessité de retranscrire de manière très large le procès institutionnel des prises en charge des personnes handicapées en analysant tout le quotidien du groupe professionnel ayant pour tâche de s’occuper de ces dernières.

LES INSTITUTIONS POUR ASSISTES INNOCENTS

Il est toujours peu aisé de débuter une description de services ou d’établissements du fait de l’étendue considérable de dimensions, de variables, de critères qui s’y inscrivent. On ne sait jamais en d’autres termes par où commencer. Cette difficulté ne se pose néanmoins pas (trop) lorsque l’on entreprend de réfléchir sur une structure hébergeant des personnes handicapées, étant donné qu’il existe une dimension extrêmement frappante et dès plus saisissante qui surplombe toute l’observation. A tel point d’ailleurs qu’elle en viendrait pratiquement à confiner –à tort bien entendu- toutes les autres dimensions de la vie institutionnelle dans des rôles secondaires : il s’agit de l’importance de la souffrance et des incertitudes entourant les différents procès de travail. Cela faisant que chaque analyse rétrospective des pratiques de l’institution, chaque moment dédié à l’évocation des tourments des professionnels, débouchent irrémédiablement sur des conflits, un peu comme si ces derniers étaient à l’état latent et n’attendaient plus qu’une occasion, qu’une mise en mots pour éclater, rendant alors les conditions de travail invivables. Mais étrangement, on se rend compte également très vite

¹⁷⁴ Anni Borzeix, « Relation de service et sociologie du travail », in François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 347

que cette souffrance touche inégalement les différentes catégories de travailleurs en fonction de leurs positions institutionnelles respectives, c'est-à-dire en l'occurrence de la place qu'ils occupent dans la division sociale et sexuée du travail. D'où la nécessité de s'attarder sur ce lieu, d'en parcourir tous les couloirs et d'en franchir toutes les portes afin de bien en saisir au final toute la complexité.

Les lieux de vie.

Ledit lieu est désigné juridiquement comme étant une « maison d'accueil spécialisée » (M.A.S). C'est une institution « spécialisée » dans la prise en charge des polyhandicapés. La plupart des M.A.S sont relativement grandes et ont une capacité d'accueil assez conséquente. Celle qui nous intéresse ici est par exemple composée de quatre ensembles :

- L'internat permanent dont la capacité d'accueil est de 60 places (ou lits) ouvertes toute l'année
- L'accueil temporaire dont la capacité d'accueil est de cinq places
- Le semi internat dont la capacité d'accueil est de 12 places ouvertes 218 jours dans l'année
- La maison soleil ayant une capacité de 5 places ouvertes 313 jours par an

Cette composition très diversifiée est évidemment à l'image de l'importance du nombre de professionnels qui y travaillent : de la direction composée de trois pôles (le directeur, le directeur adjoint et le chef de service), aux catégories hospitalières (un infirmier, un médecin généraliste, un psychiatre et un psychothérapeute) ; en passant par le pôle animation (réunissant les animatrices) et tout le personnel technique (les lingères, les intendants et le personnel d'entretien), cette institution s'inscrit dans une vaste organisation aux branches multiples et complexes. Organisation qui arrive par ailleurs à fonctionner grâce aux personnes qui s'occupent de la prise en charge des polyhandicapés dans tout leur quotidien. C'est à dire les personnes qui les lavent, leur donnent à manger et les habillent.

Principe

La maison d'accueil spécialisée (MAS) reçoit des personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie. Leur état doit nécessiter en outre le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants.

La MAS est un établissement médico-social financé en totalité par l'assurance maladie.

Distinction par rapport à d'autres établissements médicaux

Concernant les notions de surveillance médicale et de soins constants, l'administration établit une nuance par rapport à d'autres structures d'accueil : en MAS, ces notions recouvrent essentiellement des soins d'hygiène, de maternage et de nursing, la poursuite de traitements ou d'activités occupationnelles ou d'éveil, tendant au maintien ou à l'amélioration des acquis, ou à prévenir une régression.

Ainsi, les malades mentaux relevant du secteur psychiatrique et les personnes âgées atteintes de handicap(s) résultant du vieillissement ne relèvent pas, en principe, des MAS.

De même, lorsqu'il y a besoin de thérapeutiques actives ou de soins intensifs, les personnes, même lourdement handicapées, relèvent des établissements de soins (notamment des services spécialisés des hôpitaux ou des établissements psychiatriques).

Formes d'accueil

Plusieurs modalités d'accueil en MAS sont possibles :

- l'accueil permanent (internat),
- l'accueil de jour permettant d'alléger la charge qui pèse sur les familles,
- l'accueil temporaire. .

Démarche pour l'admission

L'accès et la détermination de la forme d'accueil, se font sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH, ex COTOREP : commission technique d'orientation et de reclassement professionnel). La demande d'orientation est à retirer et à déposer au moyen d'un formulaire disponible à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Brochure d'information fournie par les DDASS

Les professionnels prenant en charge les assistés innocents.

Aussi, c'est ce groupe, désigné sous le terme d'Aide Médico-Psychologique (A.M.P), qui sera au cœur de ce chapitre, car en étant au centre du procès institutionnel, cela le place par là

même dans une position très intéressante pour étudier l'application ou l'impossible concrétisation de la *sacralisation humaine*. Il est vrai que l'intitulé de cette profession rend assez flou les activités qui en découlent puisque l'on conviendra aisément qu'il est assez difficile aux premiers abords de placer une fonction précise derrière cette dénomination. Littéralement, cela laisserait supposer qu'une forte connotation thérapeutique s'inscrit dans ce métier puisqu'il s'agirait de personnes donnant une aide médicale et psychologique à un tiers. Ce qui tranche toutefois radicalement avec leur travail quotidien qui consiste à première vue -on se rendra compte par la suite que cela est beaucoup plus compliqué- à exécuter des tâches basiques et répétitives sur les personnes handicapées. Ce « flou » est d'ailleurs entretenu involontairement par l'institution puisqu'à aucun moment, elle ne se positionne clairement sur ce sujet. Seule une note de service tente d'expliciter le rôle et les tâches incombant aux AMP mais cela est fait d'une manière si maladroite, en commençant par dire ce que ce métier n'est pas et ce qu'il ne pourra jamais être, qu'au final, la définition de ce métier par les professionnels l'exerçant reste un travail périlleux :

« Comment te dire, ce métier peut être super quand on s'en donne les moyens et surtout quand on t'en donne les moyens. Quand on te fait confiance. Alors tu peux faire plein de trucs avec les résidents, tu peux...[temps de réflexion] bon il faut que tu acceptes tes limites, que tu ne fasses pas n'importe quoi, je veux dire que si tu prends des responsabilités qui sont pas les tiennes, alors l'animatrice risque de le prendre plutôt mal, si tu vois ce que je veux dire. Mais si tu t'y prends bien, les couches ne seront pas la seule chose que tu pourras faire...enfin tu verras par toi-même » (AMP qualifiée, 41 ans).

Mais avant d'aborder cette dimension, quelques précisions sur ces professionnels sont nécessaires : les AMP sont essentiellement composées de femmes embauchées, il faut bien l'avouer, sans que l'on soit très exigeant sur leurs expériences antérieures. Il est certes exact qu'un certificat d'aptitude à la profession d'A.M.P existe depuis les années 70¹⁷⁵, mais le fait

¹⁷⁵ [L'arrêté du 11 avril 2006](#) relatif au diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique est venu compléter le décret instituant le DEAMP. La formation est dispensée de manière continue ou discontinue, sur une amplitude de 12 à 24 mois. L'enseignement théorique est de 495 heures (contre 350 h auparavant) et la formation pratique dure 840 h (contre 4 semaines de stages auparavant). Le texte détaille également les modalités d'obtention du diplôme par la VAE. Le DEAMP entrera en vigueur le 1er septembre 2006. Les candidats au CAFAMP ayant commencé leur formation avant cette date, restent régis par les anciennes dispositions.

qu'il s'agisse d'une formation pouvant se faire en situation d'emploi, c'est-à-dire pour les personnes déjà employées et sur leur temps de travail, témoigne alors du caractère non indispensable que cela revêt pour l'exercice de cette profession. Et cela contrairement à ce qui est couramment avancé au niveau des différentes directions. Il n'y a d'ailleurs généralement qu'un nombre extrêmement limité d'AMP (non rattachée à une école) qui peuvent tenter d'obtenir ce certificat (deux à trois par an en moyenne). Ces AMP sont, du reste, généralement les plus jeunes ; les plus âgées semblant s'être résignées à exercer ce travail sans y intégrer aucune perspective de changement. Pour celles qui sortent qualifiées, il est à noter que les chances d'accéder à une promotion professionnelle, c'est-à-dire par exemple à la fonction de moniteur éducateur, sont malgré tout réduites. Exception faite néanmoins de la possibilité de devenir à terme animatrice de deuxième catégorie au sein de la M.A.S en ayant en charge le même quotidien qu'une AMP (c'est-à-dire « *les couches et tout le tralala* » AMP, 41 ans) mais avec la gestion des horaires d'une équipe (et tout le poids symbolique qu'il y a derrière) en plus¹⁷⁶.

Au-delà du fait que l'on puisse travailler sans, cette formation est assez problématique puisque même si elle ne change pratiquement rien aux tâches qui doivent être effectuées, à part peut-être la possibilité de sortir seul avec un résident en dehors de l'enceinte de l'établissement et d'avoir des perspectives plus ou moins incertaines d'évolutions de carrière, elle cristallise néanmoins beaucoup de tensions, de jeux et d'enjeux. Elle est en quelque sorte le témoin, au sein de ce type de centres, de l'importance de la division sociale du travail qui en arrive alors à se cristalliser dans les moindres différences, dans les plus petits détails de l'organisation officielle et officieuse. A tel point d'ailleurs qu'elle en devient caricaturale : le « propre » et « le souillé », le « noble » et « l'infâme » se débattant avec acharnement à l'échelle de l'établissement dans une lutte perdue d'avance puisque les deux étant considérés comme

¹⁷⁶ Ces dimensions de travail que se partagent différentes catégories de professionnels aux statuts soit très différents, soit très proches, mais toujours inscrits dans des rapports de pouvoir car partageant un même « monde », sont très intéressantes à étudier puisqu'elles mettent particulièrement bien en évidence les processus de délégation de tâches (« ingrates », « sales », etc.) et de distinction de « pouvoir ». Lire Everett Hughes, *op.cit*, 1996. Plus récemment et dans un autre cadre que celui qui nous intéresse ici, on se souvient par exemple de la bataille qui a eu lieu entre médecins généralistes et infirmiers suite au texte de loi autorisant ces derniers à prescrire certains médicaments. (Cf. J.O n° 88 du 14 avril 2007 page 6861 texte n° 126)

impures par le reste de la société. Cette transposition à l'extrême de la division sociale du travail¹⁷⁷ au niveau des métiers les moins valorisés car les plus « sales », et les superpositions que cela suppose en terme de rapports sociaux de sexe, déstabilisent complètement, comme cela sera mis en évidence plus loin, l'ensemble des identités professionnelles et les manières d'appréhender le travail¹⁷⁸.

Déstabilisation qui est d'ailleurs renforcée par la nature particulière de la population que ces AMP doivent prendre en charge et qui bouleverse, il est vrai, tous les codes de sociabilité que l'on utilise habituellement. Ce sont en effet des polyhandicapés, c'est-à-dire des handicapés cumulant un grand nombre de pathologies lourdes, provoquant chez eux des états qu'un observateur « non averti » pourrait qualifier de végétatifs.

¹⁷⁷ Division qui n'est donc pas seulement purement technique : elle est également psychologique et morale. Lire sur ce sujet Everett Hughes, *op. cit.*, 1996

¹⁷⁸ La séparation entre *agent d'entretien* et *agent technique d'entretien* au niveau des municipalités est sur ce point des plus significatifs en matière de jeux et d'enjeux que ces hiérarchisations induisent au niveau des métiers les moins considérés socialement.

Ce que n'est pas le travail d'AMP :

Les assistés innocents

- Ce n'est pas un travail d'éducateur, bien que l'AMP soit un agent du projet éducatif
- Ce n'est pas un travail de psychologue, bien que l'AMP ait à assurer une fonction d'observation fine et rigoureuse
- Ce n'est pas un travail de psychothérapeute, en ce sens que l'AMP ne peut assurer seule la responsabilité d'un travail psychothérapeutique
- Ce n'est pas un travail d'infirmier(e) ou d'aide-soignant(e), bien que l'AMP puisse avoir à assurer des soins relevant d'une prescription médicale, tels qu'une mère peut avoir à les donner à un petit enfant.

Ce que les AMP ont à faire :

- Les AMP ont à assurer une présence continue de plusieurs heures par jour auprès des arriérés profonds.
- Ils (elles) doivent les assister, parfois complètement, pour le lever, la toilette, l'habillage, les repas, le déshabillage et le coucher.
- Les AMP doivent, tout au long de la journée, changer les couches des incontinents, poser et déposer les prothèses mobiles, veiller à la propreté passive de ceux qui en sont capables et au confort de ceux qui n'ont pas d'autonomie posturale et locomotrice.
- Il leur revient d'être vigilants(es) aux crises, fausses-routes, aux encobremens, aux risques de chutes, aux agressions par d'autres résidents.
- Les AMP sont des agents essentiels du projet institutionnel, des activités collectives, des projets de groupe et de projets individuels, éducatifs et psychothérapeutiques.
- Ils (elles) ont à être efficaces sans activisme face aux urgences, et à inventer des réponses vivantes aux situations imprévues.
- Les AMP doivent être capables de mettre en place et de participer à des jeux correspondant au stade de développement mental des résidents.
- Les AMP doivent doser, dans des proportions dépendant des personnes et des circonstances, exigence et tolérance.
- Il importe qu'ils(elles) soient sensibles aux angoisses, aux souffrances et aux détresses, parfois bruyantes et lassantes, parfois silencieuses, des résidents.
- Leur attention doit constamment être en éveil devant leur extrême fragilité, souvent inapparente, aux plus minimes agressions physiques et psychiques.
- Mais ils (elles) doivent renoncer en même temps aux attitudes pseudo-maternelles d'appropriation et d'hyper-protection.
- Les AMP partagent avec le personnel éducatif, psychiatrique et psychologique la redoutable tâche d'avoir à dire aux handicapés des paroles vraies sur le sexe et sur la mort.
- Les AMP doivent traiter avec respect, comme des êtres humains, les arriérés profonds, quels que soient les obstacles que ceux-ci y opposent par leurs déficiences mentales, leur infantilisme, leur inertie.

Source : note de service « présentation du travail de l'AMP » 1997

Il leur est ainsi impossible d'accomplir seuls et sans assistance les actes élémentaires de la vie humaine : se nourrir, se laver, aller aux toilettes ou bien encore s'habiller deviennent dès lors des actions incroyablement compliquées. Leurs corps déformés font que chaque mouvement est quasiment impossible à accomplir et leur niveau de développement cognitif les empêche la plupart du temps de parler et de communiquer. Leur existence ne repose que sur leur prise en charge par une tierce personne, sans quoi ils ne pourraient survivre.

Il est de ce fait très difficile de les appréhender sereinement, on s'en aperçoit d'ailleurs dès l'instant où l'on entre au sein de cette institution pour la première fois : après avoir effectivement tapé le code ouvrant la grille de deux mètres de hauteur séparant la M.A.S du reste de la ville, on pénètre dans une vaste cour dont la plus grande partie sert de parking pour les voitures du personnel. Selon l'heure, on peut voir des résidents déambuler entre les voitures ou bien être assis à même le sol en poussant des hurlements. Ce qui, on l'imagine aisément, rompt radicalement avec les interactions habituelles. On ressent un sentiment de malaise face à un tel spectacle, on ne sait comment parler aux résidents, comment les aborder. Un sentiment particulier, où s'entremêlent étrangement la crainte de l'insaisissable et le désir de montrer tous les signes de respect face à un infirme, se cristallise dans chaque geste, chaque propos de l'interaction.

Polyhandicap : « Handicap grave à expression multiple avec déficience mentale sévère ou profonde, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation. »

Les causes du polyhandicap

Le polyhandicap est dû, chez l'enfant à une atteinte cérébrale précoce qualifiée de grave ou de sévère.

Les causes périnatales (c'est-à-dire au moment de l'accouchement), existent dans des proportions moindres, environ 15%.

Les causes postnatales sont rares (traumatismes, arrêts cardiaques), environ 5%.

Les conséquences du polyhandicap

Une déficience intellectuelle

Le sujet polyhandicapé est perturbé dans ses acquisitions du fait de difficultés de communication : majoritairement, les personnes polyhandicapées ne possèdent pas ou peu de langage verbal.

L'accès au symbolisme est très restreint et les capacités de raisonnement très limitées.

Les repères spatio-temporels sont difficilement accessibles et toujours très perturbés.

Des troubles moteurs

Ils sont constants, divers et de gravité variable.

L'épilepsie

Elle atteint 40% à 50% des sujets polyhandicapés avec des niveaux de gravité divers et plus ou moins faciles à équilibrer.

Les troubles sensoriels

Les troubles de la vision et de l'audition sont très fréquents, et des examens médicaux doivent être proposés afin de dépister ces défauts de vision.

Les troubles du sommeil

Les personnes polyhandicapées ont de fréquents troubles du sommeil liés à de multiples facteurs (difficultés de repérage dans le temps, angoisses, rythmes personnels perturbés, douleurs liées aux positions etc.).

Les troubles somatiques

La mortalité de la personne polyhandicapée est très élevée et l'on parle aujourd'hui d'une mortalité 10 fois supérieure à la normale à âge égal.

Source : annexe 24 ter du 29 octobre 1989

On hésitera par exemple entre le tutoiement et le vouvoiement. On mélangera d'ailleurs le plus souvent les deux dans une mixtion instable et caricaturale¹⁷⁹. Il est à cet égard dès plus fréquent de voir de nouvelles AMP employer le « vous » et le « tu » dans une même phrase : « *Fabrice,*

¹⁷⁹ Pour une analyse de ce type de comportement, Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p 233-234

il faut que tu manges, sinon vous n'aurez pas de force, vous comprenez ». Très vite cependant, le tutoiement est adopté parce qu'il permet, d'une certaine manière, d'infantiliser et d'humaniser le rapport avec les handicapés, le rendant du même coup plus banal et moins lourd à gérer. Le vouvoiement, lorsqu'il est employé, est en effet toujours accompagné d'un malaise plus important : dans le même temps où l'on s'adresse aux résidents, on se pose un tas de questions sur cette interaction : *le vouvoiement n'est-il pas déplacé ? Cela ne sonne-t-il pas faux ?* Etc. On remarque dès lors chez l'AMP novice un regard stressé, fuyant, et une tonalité de voix extrêmement basse, paniquée à l'idée que l'on puisse percevoir son malaise grandissant.

« *Par sa seule présence, l'homme qui a un handicap moteur ou sensoriel engendre une gêne, un flottement dans l'interaction. La dialectique fluide de la parole et du corps se crispe soudain, se heurte à l'opacité réelle ou imagée du corps de l'autre, engendre le questionnement sur ce qu'il convient ou non de faire et de dire avec lui* »¹⁸⁰.

Les sentiments de répulsion et de dégoût, symptomatiques de ce type de malaise, sont du reste partagés par l'ensemble du personnel qui, avec une réelle mauvaise conscience, s'efforce de les camoufler. Après le dégoût, le sentiment que le personnel admet –à contre cœur et en toute confidence- avoir ressenti le plus fortement est « *l'envie immense de prendre ses jambes à son cou [...] pour échapper à cette odeur si horrible, ce mélange de javel, d'urines, de selles et de bave qui s'insinue en nous toute la journée, et même après, une fois rentré chez soi* » (animatrice première catégorie parlant du début de sa carrière). Il ne faut effectivement pas oublier que « *les odeurs du corps constituent, en théorie, un dénominateur commun à l'espèce humaine. Elles suscitent cependant des pratiques transformatrices tellement intenses qu'il est malaisé d'en évaluer le caractère universel. Les normes en matière d'odeur corporelle sont, selon les temps, les lieux et les individus, de l'ordre de l'exaltation ou de la dénégation, mais rarement de l'indifférence. Même dans les sociétés urbaines occidentales [...] l'observation commune indique que celles-ci conservent une fonction sociale majeure : elles sont perçues, décodées, évaluées et traduites en sympathies ou en antipathies.* »¹⁸¹

L'atmosphère au sein d'une M.A.S est pour cette raison très pesante pour les nerfs. Elle

¹⁸⁰ David Le Breton, *op. cit.*, p. 141

¹⁸¹ Benoist Schall, *Les fonction de l'odorat en société : le laboratoire et le terrain*. In Colette Mechlin, Isabelle Bianquis et David Le Breton (sous dir.), *Anthropologie du sensoriel. Les sens dans tous les sens*. L'Harmattan, Paris, 2000, p. 35

enveloppe le personnel dans une coque remplie de tensions et de contradictions difficilement gérables. Par la suite néanmoins, c'est-à-dire au bout de quelques semaines seulement, une fois que la routine tend à s'installer, tous ces sentiments de gêne sont balayés par un processus plus ou moins conscient que l'on pourrait qualifier, pour le moment du moins car le suite témoignera que cela est erroné, de *déshumanisation* : on semble oublier peu à peu lors de la prise en charge que l'on a en face de soi un être humain, ce qui débouche alors sur des pratiques pouvant paraître choquantes pour un novice ou pour une personne extérieure à ces procès de travail¹⁸². Et cela à juste titre d'ailleurs puisqu'il y a beaucoup de violence, tant verbale que physique, qui se dégage des pratiques des AMP. On peut observer, en guise d'exemple, des AMP traîner les résidents de force pour les emmener soit dans la salle de bain, soit à la salle à manger, rappelant de manière déplaisante l'âge d'or (ou les fantasmes que nous pouvons en avoir) de l'enfermement asilaire. Petite information intéressante à ce sujet : pour éviter d'en arriver à de telles extrémités, les AMP préfèrent prendre en charge des résidents en fauteuil. De cette façon, il n'y a rien à négocier, ni même et surtout à imposer.

Mais au-delà de la violence qui s'inscrit progressivement dans les rapports entre les AMP et les résidents dans tout le quotidien institutionnel, le plus perturbant et le plus désagréable, réside incontestablement dans le fait qu'ils semblent peu à peu pris en charge comme de simples marchandises totalement inertes. J'ai eu l'occasion, lors d'un travail d'AMP de plusieurs mois au sein de cette structure, d'éprouver toute la complexité des sentiments et des sensations provoqués par cette situation. Effectivement, bien que cela me choqua dès les premiers instants - qui ne le serait d'ailleurs pas ?- j'ai pu m'apercevoir très rapidement que le plus surprenant ne réside pas tant au niveau de ces pratiques que dans leur reproduction au niveau de tous les professionnels. Cette dimension se retrouva par exemple inscrite dans mes propres pratiques quelques temps après mon arrivée, sans que je puisse d'ailleurs véritablement déceler le moment où tout bascula. J'étais simplement devenu producteur de cette violence et reproducteur de ces actions inavouables, alors même qu'un fort sentiment de culpabilité prenait progressivement place dans mon esprit. Mais, même malgré des efforts intenses pour agir différemment, je n'arrivais pas à faire autrement.

Ce processus constitue quelque chose d'extrêmement déroutant car on peut légitimement se demander pourquoi les pratiques des AMP, alors qu'elles leur paraissent choquantes, arrivent à

¹⁸² Everett Hughes, *op. cit.* p. 85

perdurer et à se perpétuer ? Comment expliquer en d'autres termes le fait qu'une action puisse être réalisée tout en étant non voulue ? Pourquoi leurs culpabilisations ne leur permettent pas de modifier leurs pratiques ?

PROJET INSTITUTIONNEL ET VOLONTE DE SACRALISATION

Il est nécessaire, pour répondre à ces différents questionnements, de s'arrêter à l'étude des faces à faces, c'est-à-dire aux interactions *AMP / résident* à l'instant « *t* », et de restituer le travail de ces femmes dans le cadre global de l'institution, en prenant en compte notamment toutes les relations que cette dernière noue avec l'extérieur. Relations qui sont par ailleurs cristallisées au sein de chaque document de l'institution, et plus particulièrement dans le projet institutionnel, répondant aux exigences de la loi 2002-2 en terme de respect de l'usager¹⁸³.

Le cercle des bonnes paroles

L'étude de ces différentes sources nous apprend qu'en mettant en avant la reconnaissance pleine et entière du statut de personne pour les polyhandicapés, tout autant à l'extérieur de ses murs qu'en son sein, émerge progressivement une tension très forte portant sur un questionnement au sujet de la nature même de ces derniers. D'un côté, il y a un règlement (projets, notes de service, notices, etc.) témoignant d'une forte volonté de sacralisation et de l'autre, il y a les AMP qui semblent être contraintes de la nier. Du moins durant les procès de travail puisqu'à l'extérieur, elles sont les premières à clamer haut et fort, en sur-jouant d'ailleurs un peu trop¹⁸⁴, que les polyhandicapés sont de « *véritables personnes* » : « *l'époux d'une AMP me rapporta ainsi la petite anecdote suivante : alors qu'ils étaient chez eux, il parla des handicapés en terme de « légumes » et de « choses », sa femme s'énerva alors contre lui en déclarant qu'ils étaient des personnes à part entière, sans doute plus intelligentes que lui d'ailleurs... ».* ».

¹⁸³ Se reporter *infra, partie II*

¹⁸⁴ Danilo Martuccelli, *op.cit.* p 234.

Il n'y a, en conséquence, qu'une fois plongé dans le quotidien du travail d'AMP que les répercussions de cette contradiction apparaissent pleinement : on se rend par exemple compte dès les premiers instants qu'il faut à tout prix faire attention à bien se comporter avec les résidents. « *Bien se comporter* » signifiant qu'il faut les voir comme on verrait une personne dans la rue, un membre de sa famille ou bien un(e) ami(e), etc. Il est dès lors demandé de les regarder « *au-delà de leurs pathologies* » afin « *d'agir avec eux comme on agirait avec n'importe qui d'autre* » (psychologue, MAS). Ce discours humanisant étant par ailleurs omniprésent, quel que soit le niveau hiérarchique où l'on se trouve. Il provient du haut de la hiérarchie, c'est-à-dire du directeur, de son adjoint, du psychiatre, du chef de service et de la psychologue, pour descendre peu à peu grâce à un système de relais jusqu'aux AMP, premier maillon institutionnel -ou dernier, c'est selon -sur lequel tout converge.

Ainsi, la direction, via la mise en place d'un certain nombre de réunions, va faire en sorte d'inscrire cette perception au sein d'un réseau de satellites constitué du pôle animation et médical. Ce qui donnera à ce discours une légitimité certaine, car partagé et accepté institutionnellement. L'AMP, placée face à cette vision dominante ne pourra alors y voir que la bonne parole, la parole juste que l'on doit absolument suivre, sous peine de se retrouver dans l'erreur, dans l'inefficacité professionnelle, ou pire, dans l'immoralité. Le discours des familles ne venant à cet égard rien arranger puisque ces dernières ne font la plupart du temps qu'insister sur le fait que les AMP ne travaillent pas correctement. Elles leurs reprochent de ne pas agir assez « *humainement* » avec leurs enfants, leurs sœurs ou bien leurs frères. Ces familles vont alors se plaindre régulièrement (de façon plus ou moins violente) auprès de la direction en contestant leur travail, débouchant de la sorte à une perpétuation, c'est-à-dire à une institutionnalisation, du cycle de la « bonne parole »¹⁸⁵.

« *Dimanche après-midi durant le mois d'août : nous avons décidé de sortir les résidents dans le jardin de l'institution. La chaleur est tellement insoutenable à l'intérieur que cela constitue la seule manière d'être un peu au frais. On a donc retiré les résidents de leurs fauteuils pour les placer, à même le sol, sur des serviettes de bains. Quelques dizaines de minutes après, une mère est venue chercher sa fille pour une promenade dominicale. Elle l'a alors découverte allongée avec un gros bouton sur la lèvre dû sans doute à un moustique - mais sans aucune espèce de gravité. Toutefois, la mère a commencé à courir, complètement paniquée, dans tout*

¹⁸⁵ Ces rapports conflictuels entre familles et professionnels sont particulièrement bien exposés dans le film de Sandrine Bonnaire au sujet de sa sœur. Lire : Eric Favereau, « Une sœur dans un asile de douleur », *Libération*, 28 janvier 2008.

l'établissement pour dire à toutes les personnes qu'elle pouvait croiser (les autres parents, les cadres et les médecins) à quel point « *ces femmes font n'importe quoi et maltraitent les enfants* (les résidents) » car « *quelle idée de les mettre directement sur le sol comme des chiens, c'est de l'inconscience pure et simple* », « *elles les mettent en danger [...]* ».

Ce discours, ce tracé des « frontières » entre l'humain et l'inhumain au niveau des pratiques professionnelles, mais également au niveau de la nature officielle et officieuse des assistés, arrive de la sorte à se reproduire et à se renforcer au sein du réseau regroupant toutes les personnes concernées par le procès institutionnel mais exclues des procès de travail « sur le corps ». Ce processus de diffusion s'appuie et trouve en outre son apogée dans le projet institutionnel où est définie une triple volonté de *communication*, de *socialisation* et d'*autonomie*. Cette triple volonté n'étant rien d'autre que celle de reconnaître les résidents en tant qu'individu à *part entière*. Ce projet rend donc explicite et officiel le discours « *sacralisateur* » en y rajoutant une énumération détaillée de tous les comportements que l'on doit adopter vis-à-vis des résidents. Chaque geste, chaque propos, chaque acte de travail de l'AMP doit ainsi trouver sa référence au sein de cet acte d'engagement de l'institution.

Le projet de sacralisation

« [la M.A.S] assure l'hébergement et les soins. Elle souhaite offrir aux personnes accueillies un cadre architectural agréable qui concilie le besoin d'intimité et la nécessité d'une surveillance rapprochée. Les locaux, fonctionnels et agréables à vivre, doivent créer ou susciter des déplacements et amener les résidents vers des sources de stimulation. Cela en articulant trois axes :

- **L'autonomie** : L'ensemble de l'équipe se mobilise autour de cet objectif. Les AMP ont le souci constant de maintenir les acquis des résidents et de développer de nouvelles

compétences. Cette recherche d'autonomie doit également faire l'objet d'une mobilisation constante des rééducateurs. L'acquisition de nouveaux savoir-faire est toujours soutenue et accompagnée par les AMP, que ce soit dans les actes de la vie quotidienne ou dans les activités. La recherche d'autonomie passe également par l'acquisition de comportements plus adaptés et d'une plus grande maturité sur le plan affectif. Toutes ces acquisitions se font dans le respect de la personne, de ses capacités d'évolution et d'adaptation.

- **La Communication** : La plupart des résidents sont mutiques. L'équipe s'emploie à restaurer une communication défaillante du fait de troubles importants de la relation ou du fait des lésions cérébrales précoces. Il nous paraît important de développer la communication afin d'enrichir les échanges entre résidents –encadrants et entre résidents entre eux. En effet, le langage est le propre de l'humain et il nous semble nécessaire, tant que faire se peut, de médiatiser la relation de « corps à corps ». Afin de redonner sa place à la personne handicapée, les soins d'hygiène sont toujours effectués dans un échange avec le résident : Ils se font dans une ambiance rassurante et accompagnés d'une expression verbale.

- **La socialisation** : Les polyhandicapés ont besoin d'une prise en charge spécifique qui nécessite des locaux adaptés et un personnel spécialisé. Pour autant, ces conditions nécessaires ne doivent pas les exclure d'une vie sociale, que ce soit à l'intérieur de l'établissement ou dans la cité.

Source : Livret d'accueil MAS. Mise à jour 2002

Le projet de l'établissement établit donc, à travers une triple volonté de communication, de socialisation et d'autonomie -prenant figure de dogme-, l'idée que les résidents ont incontestablement le statut de personne. D'où le nombre très important d'attentes vis-à-vis du travail des AMP qui découle de cette position intellectuelle.

C'est par conséquent au niveau de l'articulation entre ces attentes et leurs conditions objectives d'application que l'on pourra comprendre les mécanismes déterminant les procès de travail : aussi, si l'on prend tout d'abord le cas de l'*autonomie*, on remarque que le projet insiste sur le fait que les résidents sont susceptibles d'apprendre, tels des enfants, à devenir autonomes à plus ou moins long terme : un enfant en bas âge est encore très dépendant d'une tierce personne et ne peut survivre sans. Mais au bout d'un moment, il arrivera à acquérir toutes les

informations sur son milieu environnant via une phase d'apprentissage plus ou moins longue. A partir de là, alors *qu'il n'était que ce qui percevait, il devient acteur de son triangle*¹⁸⁶. Les résidents sont de la sorte perçus comme étant dotés d'une capacité d'apprentissage non négligeable, c'est-à-dire d'une possibilité de développement de nouveaux acquis afin de pouvoir progressivement se démarquer de leurs entourages, à l'image encore une fois d'un enfant qui « *en moins de trois mois [...] aura acquis une mobilité comportementale, un « comment » de la relation, une manière d'aller chercher lui-même le tranquillisant naturel et le stimulant exploratoire dont il aura besoin pour équilibrer sa vie émotionnelle* »¹⁸⁷.

Les résidents auraient alors, tout comme une personne *lambda*, la faculté de développer des savoir-faire caractérisés par une sorte de catalogue mental dans lequel serait répertorié un ensemble de connaissances capables de rendre plus malléable le monde environnant. Ils seraient susceptibles, autrement dit, d'apprendre à se servir de techniques dont la mise en œuvre leur permettrait d'obtenir volontairement un résultat préalablement déterminé, ou d'opter pour un comportement adapté à une situation spécifique. Ces savoir-faire pouvant être obtenus que ce soit par l'expérience quotidienne (expérience spontanée ou connaissance de règles explicites) ou par imitation. La dernière phrase de la partie concernant l'autonomie est toutefois assez étrange puisqu'elle postule que « *toutes ces acquisitions se font dans le respect de la personne, de ses capacités d'évolution et d'adaptation* ». On doit dès lors comprendre que cette construction de l'autonomie est relativisée parce qu'elle ne va pas forcément de soi et qu'elle dépend des capacités d'évolution et d'adaptation des résidents, mais que malgré tout, au-delà de leurs limites respectives, ils restent « éducables ». On peut donc grossièrement traduire cela par « *on fera en sorte d'appliquer ces recommandations, mais dans les limites du possible...et même si les limites sont à mille lieux du possible* ».

Quoi qu'il en soit, on retiendra qu'à travers cette partie du projet, *l'autonomie* (intellectuelle, physique, affective) est perçue comme une chose envisageable devant être absolument mise en œuvre par les AMP lors de leur travail quotidien. C'est du reste à peu de choses près le même message qui entoure la deuxième dimension du projet, à savoir la volonté de *communication*, où l'on peut lire que malgré toutes les pathologies existant chez les résidents, il est possible et indispensable d'établir un échange verbal avec eux, afin de médiatiser par le langage la relation de corps à corps, évitant de la sorte tout risque de *déshumanisation*.

¹⁸⁶ Boris Cyrulnik, *Les vilains petits canards*, éditions Odile Jacob, Paris, 2001, p. 74

¹⁸⁷ *Ibid.* p 74

Enfin, pour ce qui est de la volonté de *socialisation*, elle s'inscrit de la même manière que les deux dimensions précédentes dans le discours personnifiant les résidents. En voulant les inscrire dans la vie sociale, c'est-à-dire dans un réseau d'interaction avec les autres membres de la société, l'institution ne fait qu'être logique avec ses objectifs officiels à travers lesquels elle pense les résidents comme des êtres en devenir. Ce travail de construction de l'humain incombe au reste à la catégorie des AMP ; dimension qui ne manque pas d'ailleurs d'être rappelée lors des réunions durant lesquelles les cadres répètent sur un ton rempli de reproches que les AMP doivent obligatoirement essayer de travailler avec les résidents, de faire en sorte de ne pas tout leur faire. Il est ainsi mentionné à plusieurs reprises qu'il ne faut pas, par exemple, habiller un polyhandicapé sans lui demander de participer, même si cette participation peut ne passer que par le fait de lever les bras ou les jambes pour enfiler un pull ou un pantalon (pour les plus autonomes), ou par la non contraction des membres (pour les plus dépendants). On demande également aux AMP, comme cela a été vu plus haut, de parler avec les résidents lors des prises en charge afin qu'ils effectuent tous ces petits gestes qui sont considérés comme autant d'avancées vers l'autonomie.

Parler.

On doit parler aux résidents de ce qui les concerne, de ce qui leur arrive, de ce qui va se passer pour eux, de ce qui se passe dans la maison et au-dehors.

Mais vous ne devez jamais leur parler sur un ton affirmatif de ce qu'ils ressentent. Vous ne devez pas dire : « Tu souffres, tu es content, tu es inquiet. Mais : il me semble que, j'ai l'impression que, peut-être que ».

Vous devez éviter de parler de vos propres affaires devant un résident. Si néanmoins cela vous arrive, il ne faut pas parler au-dessus de sa tête comme s'il n'existe pas, mais vous tournez vers lui, le regarder et vous adresser à lui, en faisant savoir que vous parlez de tel sujet, et qu'il a le droit d'écouter. Quand l'un deux est esseulé, triste, dans un coin, dites-lui un petit mot en passant.

Source : note de service, juin 2002

De cette manière, les AMP doivent globalement favoriser l'autonomisation des résidents en

faisant en sorte qu'ils puissent, autant que faire se peut, se prendre en charge et s'assurer personnellement de leur intégrité physique et physiologique. Ceci sous-entendant par exemple la capacité de se nourrir, de se laver, de s'habiller. Il s'agit ainsi de « *faire en sorte que l'Autre soit aussi autonome et libre que possible pour faire valoir sa liberté et sa singularité. Ce qui exige de lui en offrir toutes les possibilités et d'avoir des attentions ou des égards. C'est l'humanité de l'Autre qui est de ma responsabilité, qui doit être au cœur du dispositif*188. L'analyse des procès de travail témoigne toutefois de l'impossibilité qu'ont les AMP d'inscrire ces différentes dimensions au sein de leurs pratiques. Ces procès semblent effectivement les obliger à « *chosifier* » contre leur gré les résidents. Ce qui déclenche du même coup les réprimandes des cadres « *il faut que les gens prennent conscience que nous travaillons avec des personnes humaines* » (note de service 2003) « *l'équipe n'est pas assez responsable, consciente* » (réunion analyse et pratique 2002) « *il faut remettre les résidents au centre* » (psychologue, réunion contrôle et concertation, juillet 2002).

L'IMPOSSIBLE SACRALISATION DANS LES RELATIONS DE SERVICE

Ces différents principes de fonctionnement ayant été exposés, il s'agit maintenant de les replacer dans le contexte des procès de travail afin de voir de quelles façons ils arrivent ou non à s'inscrire objectivement dans la réalité institutionnelle.

Le travail sur le corps ou les AMP comme « *Aide Merde Pipi* »

En ce qui concerne tout d'abord le problème de l'autonomie, il s'exprime dès les premiers moments de la journée, à l'instant même où l'on doit lever les résidents pour les amener au petit-déjeuner ou à la toilette. A cet instant, on est effectivement confronté à une situation totalement banale mais qui provoque dès le début une relation conflictuelle entre le résident et l'AMP d'une part, et entre l'éthique de l'AMP (construite en fonction du projet) et son devoir d'effectuer son travail d'autre part : cette situation est celle où l'on arrache les résidents de leurs lits alors qu'ils manifestent ouvertement, par des cris, par des gestes violents, leurs désirs

¹⁸⁸ Colloque Handiland, Alain Le Guyader, *Tutelle, autonomie et responsabilité*, 27 mai 2004, (à paraître), p.17

d'y rester. De telle sorte qu'il y a, à ce moment précis, une véritable opposition entre l'AMP et le résident. Et de cette opposition, c'est habituellement l'AMP qui en sort vainqueur, et le résident se voit obligé, bon gré mal gré –*sa dépendance aidant-* à obéir.

Cette dimension se retrouve par ailleurs dans tous les procès de travail. Dès le matin en effet, on s'enferme dans la salle de bain accompagné d'un résident auquel on doit donner assistance durant la toilette. Officiellement donc, on doit l'aider et stimuler son autonomie. Mais cela est dans les faits impossible : si on additionne les problèmes d'effectifs avec la nécessité de terminer les toilettes avant 11H30, heure du déjeuner, il semble qu'on ne peut faire ici que du « travail à la chaîne » en laissant de côté toute préoccupation éducative, du moins en apparence¹⁸⁹. Cette notion de *travail à la chaîne* est souvent employée par les AMP qui la critiquent continuellement puisqu'elle leur ôte toute dimension valorisante. Il est effectivement plus gratifiant de dire que l'on fait dans *l'éducatif* que d'admettre que sa tâche se rapproche grossièrement de la manutention.

« *La hiérarchie morale des professions se construit sur la dévalorisation de celles qui traitent les rebuts de l'activité humaine ou les produits sales. Ray Gold a montré que le bas statut des éboueurs et les concierges tenait surtout au fait qu'ils manipulaient les déchets domestiques [...] Amélioration de leurs revenus et gain de considération ne vont pas de pair.»*¹⁹⁰

Ces dimensions de « *manutention* », de « *chosification* », semblant nier toute idée d'autonomie, sont omniprésentes dans les pensées des professionnels qui ne voient ou qui ne ressentent alors leurs pratiques qu'à travers elles. A tel point d'ailleurs que les réflexes *d'humanisation* ou de *requalification* au sein des prises en charge sont pratiquement toujours occultés, et cela même si ces derniers apparaissent de temps en temps pour ne pas dire régulièrement dans le quotidien institutionnel. On constate à ce propos que ces « efforts » d'humanisation dépendent très largement de l'état d'esprit de l'AMP : j'ai ainsi observé une AMP, dont l'enfant venait d'avoir le Baccalauréat, parler avec les résidents durant la toilette alors que la veille, elle était tout sauf loquace. De la même manière, une AMP qui habituellement discutait avec les handicapés, ne prononça pas un seul mot le jour où elle reçut une lettre de sa banque au sujet de ses problèmes d'argent.

¹⁸⁹ Les choses sont effectivement beaucoup plus compliquées que cela comme en témoignera la partie suivante. Cf. également, Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, 2006, p.262-265

¹⁹⁰ Jean Penef, *L'hôpital en urgence. Etude par observation participante*, Métailié, coll. « Leçon de choses », Paris, 1992, p. 58, Note n°1.

Mais dans tous les cas, il faut bien avoir conscience que rompre avec la routine devient de plus en plus difficile à mesure qu'on s'y inscrit, puisque la routinisation des gestes semble écraser, toute chose égale par ailleurs, les personnes dans des rôles statiques, chosifiés¹⁹¹.

La plupart du temps donc, on les déshabille, on les place dans la baignoire avec l'aide d'une collègue, puis on les savonne énergiquement. Non pas tant pour ôter la crasse que pour aller plus vite. A la fin, on les sèche et on les habille, en se félicitant le cas échéant d'avoir pris en charge des résidents dont les membres ne sont pas trop raidis car il est incontestablement plus facile d'enfiler des vêtements sur des corps malléables. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'à aucun moment on ne s'interroge sur le ressenti des résidents, ils ne semblent à ce stade que de simples corps sans conscience :

« *Il est chez eux une dimension qui peut être totalement occultée, tant elle s'exprime de manière bizarre, c'est la souffrance, souffrance physique bien sûr, mais aussi souffrance psychique et ce de façon massive. Il n'est pas toujours aisément de reconnaître dans les multiples troubles du comportement qu'ils présentent, déambulations incessantes, gestes stéréotypés, violences, automutilations, replis sur soi... les signes d'une souffrance qui ne trouve pas de mots pour se dire et souvent pas d'espace psychique pour se penser.* »¹⁹²

Toutes ces étapes composant les procès de travail entraînent, on s'en doute, une importante violence symbolique et physique pour les résidents. Violence qui est, comme nous l'avons vue, accentuée par l'impersonnalisation apparente des prises en charge : peu d'échanges verbaux, peu d'avertissements, roulement des AMP, etc. Il faut également savoir que des épisodes

¹⁹¹ Erving Goffman, *op. cit.*, p. 121. Lire également Jean-Claude Kaufmann, *L'invention de soi*, Paris, Armand Colin, 2004. Pour une autre interprétation de ce phénomène, lire Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 535 : « *Pris dans des contradictions insurmontables, il est assailli, comme les personnages cornéliens, par des dilemmes moraux, le menant néanmoins, au nom de son honneur et de son sens de l'obligation, vers une conclusion unique à laquelle il adhère subjectivement. Mais au fur et à mesure que l'individu modifie son rapport à l'action, et puisque les conséquences en deviennent plus opaques, moins directes, il cesse en quelque sorte de se sentir coupable face aux actes. Surtout, [...] il cesse de se sentir immédiatement concerné par sa propre action, en vérité, elle cesse quelque peu de lui appartenir.* »

¹⁹² Philippe Chavaroche, “Etre professionnel auprès de personnes lourdement handicapées”, Colloque “Handicap et enjeux de société”, ENS Cachan, 25, 26 Janvier 2006

comme celui de la toilette peuvent entraîner des dérapages encore plus graves de la part des A.M.P. On a par exemple pu voir certaines personnes nettoyer la partie vaginale d'une résidente avec de l'eau de Cologne ou bien nettoyer le corps des résidents avec du bain moussant ; provoquant alors des allergies ou pis. Ces pratiques ne constituent néanmoins pas des dérapages dus à un quelconque esprit *mauvais* ou *immoral*, mais au simple fait qu'on semble oublier progressivement que l'on a affaire à un être humain : ce sont les effets pervers d'une logique qui dépassent les simples volontés individuelles :

« Lors d'une de mes prises en charge, un matin : je me rends soudain compte que je n'ai plus de serviette pour essuyer le résident, je vais donc en chercher une dans une autre salle de bain sans oublier d'en avertir le résident, car je me suis aperçu plusieurs fois auparavant que je ne prenais pas cette peine alors que cela peut sans doute être très angoissant pour lui (cela m'a surtout attiré une jolie réflexion de l'animatrice). Je me dirige donc vers la porte de la deuxième salle de bain, je frappe et j'entre directement sans attendre la permission d'entrer, je vois alors S.A, toute nouvelle AMP en contrat d'emploi solidarité, laver un handicapé non grabataire sur la chaise en bois qui a pour fonction de l'asseoir une fois lavé pour l'habiller. Elle, à deux mètres de C. assise sur une chaise juste à côté de la baignoire en train de l'arroser avec la pomme de la douche comme on lave une voiture. Je lui demande en prenant un air innocent –ici, le fait d'avoir des attitudes de donneurs de leçons est très mal pris et entraîne par la suite une attitude de méfiance- : « tu sais, on ne doit pas laver les résidents sur les chaises, on doit les laver dans la baignoire ». A cela elle me répond sur la défensive « Mais moi on m'a rien dit, je peux pas le savoir si on me dit pas ». Je lui dis donc pour qu'elle ne soit plus sur la défensive à mon égard « C'est vrai, on ne peut pas savoir si personne ne le dit » Je vois alors les traits de son visage se relâcher, et elle me dit alors « C'est aussi de sa faute, il veut pas participer, il veut pas du tout faire des efforts. Il pourrait, c'est sûr, mais il est trop malin, il sait ce que je vais lui faire donc il reste comme ça. Et s'il ne participe pas, je ne peux pas le mettre dans la baignoire moi. »

De tels procès ne représentent donc pas, malgré tout ce que l'on pourra dire, des moments éducatifs –du moins au sens du projet institutionnel- puisque se met petit à petit en place un processus qui peut s'apparenter à première vue à une chosification au sein des prises en charge des résidents (*je savonne/je rince ; j'enlève le change/je nettoie ; etc.*). Les AMP sont alors convaincues qu'elles se trouvent à chaque instant dans l'erreur. Erreur qui, étant définie par les

concepteurs du projet institutionnel et non par leurs pairs, ne leur permet pas de modifier ses conséquences subjectives. Ce qui crée du même coup souffrance et malaise au sein de l'équipe car comment rendre une activité acceptable pour soi et pour les autres alors qu'elle rentre à ce point en contradiction avec les attentes institutionnelles ? Cette situation de tourments se trouve alors logiquement cristallisée dans des volontés très marquées de camoufler autant que faire se peut lesdites pratiques inavouables. Cela afin d'une part d'éviter le jugement de l'autre¹⁹³ et de se créer d'autre part des espaces « privés » pour « vider son sac », c'est-à-dire pour revenir, durant un instant même très court, à un état de *reprise de soi* où le carcan de l'institution peut se desserrer légèrement¹⁹⁴. Il est possible, pour illustrer cela, de prendre deux exemples :

Le premier se situe au niveau du quotidien. On remarque en effet qu'il y a une forte proportion d'AMP qui préfère aller aux salles de bains plutôt qu'aux petits-déjeuners, alors même que le travail aux toilettes est physiquement beaucoup plus difficile et beaucoup plus « *dégoûtant* », notamment durant les saisons chaudes. C'est lors de ces périodes que je fus placé devant une question à laquelle je ne trouvais pas de réponse : à savoir pourquoi la plupart des AMP laissait les portes fermées tandis que la chaleur et les odeurs étaient insoutenables, d'autant plus qu'il n'y avait pas de fenêtres. La réponse avancée était, bien entendu, qu'il fallait préserver l'intimité des résidents :

¹⁹³ « *On ressent de la honte, au sein d'une société fortement individualiste, lorsqu'on laisse transparaître quelque chose que l'on voudrait cacher, et par quoi on se découvre comme diminué ou percé à jour par les autres. La honte vient donc de la capacité des autres à nous dévaloriser, parce que, en quelque sorte, les rôles ont été incapables d'établir un écran suffisant entre eux et nous.* » Danilo Martuccelli, *op. cit.*

¹⁹⁴ Nicolas Hatzeld, *La pause casse-croûte. Quand les chaînes s'arrêtent à Peugeot-Sochaux* [en ligne], in *Terrain*, n°39, septembre 2002. Disponible sur Internet : <http://terrain.revues.org/document1415.html>

« Les arriérés profonds n'ont pas de pudeur. Cette absence est renforcée par le fait que leur corps est abandonné aux manipulations et au regard des autres. Vous devez leur montrer que leurs corps leur appartiennent, en veillant à ce qu'aucun membre du personnel autre qu'AMP, aucun parent, aucun visiteur n'entre dans la salle de bain ou dans la chambre quand ils sont dévêtu. Vous-même, si vous n'avez pas affaire à eux à ce moment-là, vous devez vous efforcer de n'y aller que si c'est absolument nécessaire ; et dans ce cas, excusez-vous en auprès d'eux ».

Source : MAS, note de service 1992

« Un mardi matin, fin juillet : *Déjà à cette heure, la chaleur est pesante. Les AMP présentes savent que ce temps rendra encore plus dur le travail et que la journée risque d'être difficile. On amène les résidents dans les salles de bains. Normalement, on doit fermer les portes pour protéger l'intimité des résidents mais pour ma part je ne peux pas (trop d'odeurs, trop de dégoût) et je laisse systématiquement ma porte ouverte afin que l'air passe. Chose étonnante, je suis pratiquement à chaque fois le seul à faire cela alors même que les animatrices sont sur ce point très compréhensives* ».

Mais après une plus fine observation, on s'aperçoit que les AMP ne laissent pas tant les portes fermées pour préserver cette intimité que pour éviter les regards trop curieux sur leurs prises en charge. « *On sait très bien que l'on ne suit pas toujours le projet institutionnel, que l'on fait plus de la manutention que de l'éducatif et que d'ailleurs on n'a pas le choix. Si on veut pouvoir finir à temps, on ne peut s'attarder trop longtemps sur un résident* » (M. AMP, 50 ans) : même si l'on sait que pratiquement personne ne réalise une prise en charge « éducative » - *exception faite des jours où on se sent en forme, où l'on a appris une bonne nouvelle, où l'on sent que l'on peut se remotiver; etc.* – on ressent néanmoins un sentiment de culpabilité face à une action que l'on sait pertinemment comme non conforme aux attentes institutionnelles. Il vaut donc mieux, face à cela, fermer les portes (voire même à clé) en se créant un espace à soi, aussi éphémère soit-il d'ailleurs, pour se protéger de l'institution et du poids de son fonctionnement, quitte alors à subir encore plus « *les agressions des sens* ». Ces jeux de cache-cache et tous les enjeux qui s'y inscrivent (pouvoir souffler, tenir le coup, ne pas être pris en flagrant délit, ne pas être disqualifié par une animatrice, etc.) sont alors autant de manières d'agir, de penser son travail, de « survivre » « *je n'en peux plus, je vais y laisser ma santé à force de travailler ici. De toute façon c'est déjà le cas, je me suis bousillé le dos à force de les*

porter » (AMP, 38 ans) face aux orientations humanistes de la hiérarchie.

Toutefois, en devenant de moins en moins visibles, ces procès de travail entraînent alors des effets pervers considérables : cela provoque effectivement des suspitions entre les AMP et les cadres, débouchant la plupart du temps sur des rumeurs de dérapages commis par telle ou telle personne. Ces « bruits » ne sont bien entendu jamais vérifiables et là réside d'ailleurs toutes leurs possibilités de nuisance en terme de malaise et d'abcès « non crevé ».

« Un après midi, 14h00. Je viens juste de reprendre après une pause. Je rentre dans la salle de veille pour pointer. M. A, AMP assez ancienne me dit avant de partir que S. est avec un résident qui a mis des selles partout dans sa chambre et dans le couloir. Je me dirige alors vers la salle de bain pour lui proposer de prendre le relais. Je frappe et essaie de rentrer mais la porte est fermée à clef. Elle met trente secondes avant de m'ouvrir. Elle a le visage rouge et transpire énormément. Cette situation suscite chez moi une incompréhension totale : pourquoi d'une part fermer la porte alors que l'odeur est plus qu'insupportable ? A cela, la chaleur de cette fin de journée n'arrange rien. Et pourquoi donc fermer la porte à clef de l'intérieur ? Plus tard dans la soirée, cette AMP se fit agresser par le résident en question qui lui tira les cheveux. L'association de ces deux évènements me fit imaginer un certain nombre de scénarios sans doute infondés mais malgré tout tenaces dans mon esprit».

On s'aperçoit à travers cela de l'importance de la rumeur qui peut être très pesante sur le travail quotidien. Dans un compte rendu d'un réunion d'unité (juillet 2002) on pouvait ainsi lire : « *il faut faire très attention quand on est témoin. Quand on est témoin, on ne peut pas le garder ; le témoin qui ne dit rien doit assumer la responsabilité civile. Il faut en parler car s'il y a une enquête, on est responsable* ».

L'erreur au travail

Cette situation entraîne par conséquent une grande souffrance chez ces AMP qui sont à chaque instant confrontées à une interrogation sur leurs qualités professionnelles. Je serais par ailleurs enclin à dire que cette auto dévalorisation due au décalage entre le projet et leurs pratiques est décuplée du fait de l'appartenance des AMP au *genre féminin*. On remarque en effet, tout au

long du programme institutionnel (projet et notes de service), que l'on fait appel à la dimension *maternelle* des AMP, celle qui est belle, (pseudo) naturelle, sublimée et fantasmée par la société¹⁹⁵. Souvenons-nous que les AMP sont avant tout des femmes (dont une majorité d'immigrées de première génération venant d'Afrique) que l'institution embauche sans avoir véritablement d'exigence quant à leur qualification : ce n'est alors pas tant cette dernière qui permet de réaliser le travail, vu qu'il peut être effectué sans, que le fait d'être *femme* :

« *La plupart des professionnels travaillant auprès de ces personnes lourdement handicapées que je rencontre me disent combien le regard que leur portent les gens de leur entourage familial ou social est marqué par l'étonnement, le doute, voire l'effroi: "comment fais-tu pour travailler là?", "moi je ne pourrais pas!", "il faut avoir du courage, la vocation..."* »¹⁹⁶.

Il est nécessaire, pour bien appréhender ce phénomène, de prendre en compte la conception relativiste et conflictuelle de la qualification témoignant que cette dernière repose non pas sur un quelconque temps de formation, mais sur des processus de rapports sociaux¹⁹⁷ : elle est un jugement subjectif basé sur un construit social portant sur la qualité des travaux. La qualification et sa reconnaissance sont en ce sens intrinsèquement dynamiques et soumises à changement en fonction de l'espace-temps et des rapports de forces donnés.

La situation qui nous intéresse doit du reste se comprendre plus spécifiquement à travers la notion de rapport social de sexe se superposant à la division sociale du travail : les individus se retrouvent placés socialement dans deux groupes distincts (celui des femmes et celui des hommes) engagés complètement au sein dudit rapport. Ce dernier trouvant comme « *base*

¹⁹⁵ Lire Anne Dufourmantelle, *La sauvagerie maternelle*, Paris, Calmann-Lévy, 2001. Ce livre témoigne de manière originale de la face sombre de la dimension maternelle, celle qu'on oublie généralement d'évoquer. Les dégâts (cruauté, violence, mélancolie) issus du refoulement des faillites, secrets, promesses non tenues, douleurs et joies intergénérationnels peuvent effectivement être dramatiques dans les relations mères/enfants.

¹⁹⁶ Philippe Chavarroche, *op. cit.*

¹⁹⁷ « *Le rapport social est une tension qui traverse le champ social. Ce n'est donc pas quelque chose de réifiable. Cette tension érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes aux intérêts antagoniques* » Pour plus de détails, lire Danièle Kergoat, « le rapport social de sexe », in *Actuel Marx* n°30 « Les rapport sociaux de sexe », 2001, pp. 85-100 et « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2001, pp. 35-44

matérielle » le travail et s'exprimant à travers la division sexuée du travail, c'est-à-dire l'affection différenciée de tâches suivant le sexe social de l'individu. Cette division, qui a le statut d'enjeu des rapports sociaux de sexe¹⁹⁸, englobe deux principes évolutifs dans le temps et dans l'espace : un principe de séparation (il y a des travaux dits féminins et des travaux dits masculins) et un principe hiérarchique (le travail d'un homme a une valeur ajoutée plus grande que celui d'une femme).

Ainsi, pour saisir la nature sociale de la qualification des AMP, et tout ce que cela entraîne en terme de jeux et d'enjeux institutionnels, il faut bien se souvenir que tendanciellement, les activités dites féminines, c'est-à-dire où les femmes sont numériquement supérieures aux hommes, sont considérées comme des activités sollicitant des qualités inhérentes à la « *féminité* » comme le relationnel et les tâches de soins -dans le côté humain et non technique-. Les femmes qui postulent pour être *Aide Médico Psychologique* sont donc vues comme pouvant naturellement effectuer les tâches incomptant à ce type de travail. D'où l'absence de véritable reconnaissance sociale et professionnelle étant donné que le *savoir-faire* et le *conquis* sont perçus comme du *savoir être* et de *l'acquis naturel*. Ce qui aggrave du coup la perception qu'elles ont de leur travail puisqu'à la différence du travail à la chaîne au sein de l'usine -réalisé tendanciellement par des hommes- qui même « *s'il est vécu comme épuisant et hâï, est aussi souvent pensé comme un travail complexe qui réclame plusieurs semaines d'apprentissage, une forme particulière d'initiative et d'intelligence, la maîtrise de nombreux savoir faire, de nombreux tours de main, bref, la possession d'un métier* »¹⁹⁹, le travail de

¹⁹⁸ Ces derniers ont du reste un certain nombre de caractéristiques :

1. La relation entre le groupe des hommes et celui des femmes qui se constitue au sein du travail et de ses divisions est antagonique. Effectivement, la division du travail entraîne des enjeux autour desquels se constituent lesdits groupes. Ces derniers sont donc antagoniques du fait de leurs intérêts contradictoires ; intérêts du point de vue des variations des affections de tâches.
2. Les différences entre les pratiques des hommes et celles des femmes sont des construits sociaux.
3. Ces construits sociaux trouvent comme base matérielle l'affection de tâches différencierées selon le sexe social.
4. Les rapports sociaux de sexe reposent sur un rapport de pouvoir et de domination.

Pour plus de détails, lire Danièle KERGOAT, *op. cit.*, in *Actuel Marx*, pp. 85-100 et « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in *Dictionnaire critique du féminisme*, pp. 35-44

¹⁹⁹ Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *op. cit.*, p. 32

l'AMP est davantage compris comme un rôle lié à leur appartenance sexuée qu'à une réelle qualification.

L'erreur au travail n'est donc pas saisie comme un manque de formation mais comme une sorte de tare biologique. On se doute alors à quel point cela peut accentuer la souffrance et l'auto dévalorisation qui y sont liées. D'autant plus que l'erreur est omniprésente. En effet, ne pas suivre le projet institutionnel, c'est être dans l'erreur, dans le travail mal fait et dans l'immoralité. Et vu que le projet n'est pas applicable, les AMP sont obligatoirement dans le « péché » et soumises aux jugements des autres, voire même à celui de « dieu »²⁰⁰ : « *Ce type (le psychiatre) est vraiment incroyable [l'intonation témoigne que cela est dit de manière péjorative], il est partout dans la MAS. Faut pas croire mais le directeur a moins de pouvoir que lui. Il fait comme si il savait tout sur tout et qu'il détenait la bonne parole, moi je l'appelle Dieu, sans blague c'est vrai...* ». (AMP vacataire, homme de 26 ans et accessoirement fils dudit directeur)

Idéologie de la MAS

L'idéologie est présentée à la MAS comme un ensemble d'idées permettant de définir ce qui est bien et ce qui est mal. Ainsi, il y a un ensemble d'idées sur ce que sont les résidents, sur la façon dont on doit les traiter, et sur ce que doit être la façon de travailler. Il est dit « que vous [les AMP] apprendrez à la connaître et à repérer si vous êtes suffisamment en accord avec elles pour envisager de continuer à travailler dans l'établissement ». Les trois points essentiels de l'idéologie du travail à la MAS sont :

- Ce qu'on fait, on essaie de le faire bien (ce que vous devez à l'institution).
- Chacun accepte, par le fait même de travailler à la MAS, de se remettre en question et d'être mis en question par les autres (ce que vous devez à l'institution).
- A condition que les deux premiers principes soient respectés, on a le droit à l'erreur (mais non à la faute professionnelle) (ce que l'institution vous donne en échange).

Source : affiche dans salle de réunion. 2002

²⁰⁰ Sur l'erreur au travail, lire le très bon chapitre de Everett. C. Hughes sur le sujet, *op. cit.* pp. 87-97

L'extrême souffrance qui était mentionnée au début de ce chapitre et toutes les difficultés que cela entraîne durant les procès institutionnels doivent alors se comprendre comme les conséquences des ravages d'une division sociale du travail (et d'une superposition de cette dernière au niveau des rapports sociaux de sexe) poussée à un niveau tel qu'elle en est devenue caricaturale et invivable pour les professionnels.

On s'aperçoit très bien de cela à travers les fortes oppositions (bien qu'il n'y ait nul socle véritablement tangible sur lequel repose ces dernières) entre les AMP, les animatrices et la direction. Cela s'exprimant principalement de deux manières :

On a préalablement montré que les AMP sont partagées entre la routine et l'exception. Lorsqu'elles sont seules, elles peuvent se fondre dans la routine, unique moyen –plus ou moins illusoire- de limiter leur souffrance²⁰¹. Mais c'est aussi une « solution » ayant de graves effets indésirables, rendant alors beaucoup plus difficile la simulation de l'exception que l'on se croit obligé d'appliquer devant les animatrices et les membres de la direction. On remarque cela dans le ton que les AMP emploient envers des résidents dans de telles situations. On sent que cela sonne faux, que ce qui leur est dit est en réalité dirigé vers les animatrices. Le paroxysme de ce phénomène se situant lorsque les familles des résidents viennent le week-end. Cette situation de contradictions et de simulations crée alors chez l'AMP une vision négative d'elle-même et de son travail, accentuant une nouvelle fois la souffrance qui imprègne les procès de travail. En contrepartie, cela provoque logiquement, pourrait-on dire, une rancœur très forte envers les animatrices. Elles râlent ainsi souvent à propos de ces dernières du fait de leur insuffisante participation au quotidien, de l'injustice en quelque sorte qu'elles incarnent : « *Ils n'arrêtent pas de critiquer mais ils ne sont pas dans les salles de bains eux, ils ne savent pas comment c'est* », « *de toutes façons, AMP ça veut dire Aide Merde Pipi, faut pas aller chercher plus loin avec eux [les cadres]* ».

Il est toutefois vrai que ces « râlements » prennent des orientations différentes selon qu'elles visent l'animatrice 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Cela s'explique par le fait que la deuxième participe toujours, malgré son statut « supérieur », aux prises en charge lors des toilettes, tandis que la

²⁰¹ Sur l'instauration de « routines » au niveau des métiers confrontés à la souffrance et le développement « d'idéologies collectives de défense » lire Christophe Dejours, *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, Point, 1998

première n'y prend plus part. Aussi, tandis qu'il existe des relations contradictoires partagées entre la distanciation « *elle n'est jamais là* », « *pour la choper celle là, il faut se lever de bonne heure* », « *si tu la cherches va voir en salle fumeurs* », et la proximité du statut professionnel (« *je suis autant dans la merde que ces nanas* ») pour « *l'anime 2* », un peu à l'image d'ailleurs « *des vieux ateliers de carrosserie, où les chefs d'équipes ne sont pas les ennemis* » car ils sont toujours perçus comme membre du groupe, même si, par ailleurs, il ne le sont pas complètement [...] et où il y a au moins une relation de complicité qui peut s'établir sur la base d'une homologie d'*habitus* et aussi de certaines attitudes éthiques »²⁰², cela n'a absolument pas cours dans les relations avec « *l'anime 1* », puisqu'elle est perçue comme étant complètement extérieure au groupe :

« *Un jeudi après-midi du mois de juillet. Réunion d'équipe : une grande partie des AMP de l'équipe sont présentes, ainsi que les animatrices première et deuxième catégories. Les discussions portent sur le quotidien de la semaine mais l'ambiance est pesante : personne ne parle, les regards sont lointains, les têtes baissées. L'animatrice 1 pose des questions, essaie de stimuler les AMP en leur demandant si tout va bien, etc. mais rien à faire, personne ne parle. Dix minutes après, cette animatrice doit partir, elle sort donc de la salle ; chose saisissante, d'un coup toutes les AMP se mettent à parler en même temps en se plaignant de la situation à la MAS, des sous-effectifs, etc.* ».

Il s'agit néanmoins de ne pas se m'éprendre sur le ressenti des cadres : cette situation n'est pas mieux vécue du côté de l'animatrice deuxième catégorie ; la certaine proximité qu'elle entretient avec l'équipe ne change, en effet, pratiquement rien à son mal-être : « *J'en ai marre, elles disent que je suis toujours en train de fumer ou de boire du café, j'arrête pas de dire en quoi consiste mon travail –les emplois du temps et tout ça - mais ça change pas grand-chose. Je me casse la tête mais c'est la merde [...] Ouais, c'est plus comme avant, y'a une sale ambiance, y'a même plus d'équipe* » (AMP Deux).

Le deuxième exemple se situe au niveau des réunions. On demande en effet aux AMP de parler de leurs pratiques, de se dévoiler, de décrire leurs angoisses et leurs doutes, etc. La parole y est vue par la direction comme un instrument en dehors de toutes tensions, permettant d'exposer des faits neutres sans aucune influence sur la subjectivité des AMP. On voit alors dans chaque réunion un silence pesant s'installer progressivement dès que la psychologue pose

²⁰² Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *op. cit.*, p. 349 Note n°1

la première question. Mais chose intéressante, ce silence disparaît quelque peu lorsque l'on aborde le cas d'un résident en particulier et revient tout de suite si on traite à nouveau des pratiques des AMP.

Culpabilité.

La culpabilité est toujours néfaste, même quand vous avez de bonnes raisons de regretter votre conduite vis-à-vis d'un résident ou d'un collègue. Elle est malheureusement inévitable, mais nous espérons que le travail en réunion vous aidera à la soulager, et à faire qu'elle cède du terrain au profit de sentiment de responsabilité, qui est, lui, nécessaire à votre progression professionnelle.

Note de service : juin 1992

Il est effectivement évident que l'on ne peut pas exposer ces pratiques « *inavouables* » aussi facilement devant les personnes qui déterminent ce qu'est l'erreur. « *Le déni du réel du travail, des difficultés rencontrées dans l'exercice du travail est pérennisé par l'absence de relais par l'encadrement qui parle comme il convient de parler en réunion de cadres* »²⁰³. D'où une incompréhension réciproque entre les différents membres de l'institution, débouchant à terme sur des propos qui ne font qu'enfoncer encore plus les AMP dans la vision négative qu'elles ont d'elles mêmes :

« *Etre soudé c'est assurer la continuité des consignes et respecter l'autre* », « *Il faut se sentir responsable de la prise en charge des résidents* », « *quand on ne peut plus, il faut changer de travail* », « *le sous-effectif est lié à des pensées* », « *c'est en mettant de la vie dans le quotidien que l'on pourra s'en sortir* », « *Il faut se mettre dans la tête de venir travailler avec plaisir* », « *l'équipe n'est pas assez responsable, consciente* », etc.

La direction semble alors oublier que « *tout dans les activités humaines ne donne pas matière à une même possibilité de mise en mots. On sait que des connaissances, des savoirs faire, des émotions, des ressentis, des perceptions, peuvent être incorporés, intégrés par la conscience sans pour autant pouvoir donner lieu à des expressions langagières, à des discours*

²⁰³ Madeleine Estryn, Lydie Vinck, *La relation de soins à l'hôpital*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, pp. 64-76

Dans le déroulement de l'activité de travail, les agents posent des jugements, évaluent des situations, effectuent des comparaisons entre les événements ou entre des états de la procédure, prennent des décisions, sans pour autant que toutes ces activités intellectuelles puissent aisément devenir objets de réflexion et être mises en mots pour autrui et pour soi »²⁰⁴.

Car comment dévoiler dans une telle situation des contradictions aussi importantes entre le travail prescrit et le travail réel. « *Comment dire avec des mots ce qu'on n'est pas supposé faire ? Comment même trouver les mots pour le dire ? Y a-t-il des mots pour le dire ? Quand les mots viennent à manquer pour coder ces situations, cela peut entraîner de graves tensions psychiques entre ce qu'on sait, ce qu'on fait, ce qu'on peut mettre en mots et ce qu'on peut en dire à autrui »²⁰⁵.*

Il est par exemple possible de rapprocher, bien que cela puisse paraître surprenant, la situation des AMP à celle des techniciens du nucléaire. Christophe Dejours²⁰⁶ a effectivement montré toutes les difficultés psychiques que ces derniers rencontraient du fait de l'obligation de ne pas appliquer le règlement pour pouvoir tout simplement travailler. Ces techniciens étaient alors incapables d'élaborer une parole collective sur ces pratiques « déviantes » car contournant ce qui était recommandé. Aussi, pour survivre au travail, ils étaient forcés de trouver des accommodements avec le réel, d'appliquer certaines *orientations*²⁰⁷ via des manières spécifiques de penser, d'agir et de ressentir leurs activités. Ce qui démontre du même coup que les procès de travail, ou du moins certaines des orientations qui s'y inscrivent, ne diffèrent absolument pas en fonction des secteurs d'activités dans lesquels on les analyse²⁰⁸.

²⁰⁴ Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (coord.), *op. cit.*, p. 108. Lire également, Frédéric Mispelblom Beyer, *Evaluer le travail social, c'est le re-definir* [en ligne], [Mise à jour : 24/06/2007]. Disponible sur Internet : <http://www.encadrer-et-manager.com/pdf/evaluer-le-ts.pdf> : “*Le rapport social dans lequel on travaille, et le bain de langage qui lui donne sens, sont le plus souvent « hors jeu » dans cette description, au sens où les promoteurs de ces démarches croient qu'il est neutre, transparent, n'a pas vraiment d'importance pour le travail »*

²⁰⁵ Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (coord.), *op. cit.*, p. 109

²⁰⁶ Christophe Dejours, *Analyse psycho-dynamique des situations de travail et sociologie du langage*, in Josiane Boutet (dir.) *op. cit.*, p. 181-224. Lire également du même auteur, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critiques des fondements de l'évaluation*, INRA éditions, Paris, 2003.

²⁰⁷ Frédéric Mispelblom Beyer, *op. cit.*

²⁰⁸ Frédéric Mispelblom Beyer, « Entre soins de qualité et qualités de soins : objets et enjeux des démarches qualité dans le secteur sanitaire et social », in Aude CARIA (sous-dir.), *op. cit.*, pp. 71-84.

Cela mis à part, en plus d'être très difficilement « *exprimable* », la mise en mots de ces erreurs est dès le début bloquée par les « *chefs* », « *ceux qui pensent* », « *ceux qui n'ont pas les mains dans la merde* », qui malgré toute leur volonté d'engager un échange, une discussion, en arrivent à chaque fois à poser des questions édulcorées et sont complètement crispés, pour ne pas dire fermés, autour de la sacralisation de l'homme :

« *Il faut certainement s'attacher à tenir une position (au sens quasi militaire du terme) humanisante face aux risques constants de déshumanisation qui menace ces personnes, de mise en marge de notre humanité. Bien sûr, dans les discours, c'est évident mais dans la réalité très concrète et triviale de la prise en charge, c'est parfois différent. J'en veux pour preuve tout ce qui a trait à la question de la toilette. Même si c'est un peu choquant d'énoncer cette vérité, la plupart de ces personnes se souillent régulièrement en raison de déficiences neurologiques ou de souffrances psychopathologiques. Or, le premier acte d'humanisation consiste d'abord et avant tout à laver une personne souillée, le reste n'est que discours* »²⁰⁹.

Les polyhandicapés ou la perte de sainteté...

Il apparaît très clairement pour résumer que les A.M.P sont placées en face d'une injonction paradoxale. D'un côté, faire en sorte d'éduquer ces polyhandicapés et assurer de l'autre l'ensemble des prises en charge durant lesquelles un processus de « chosification » semble se mettre en place. Mais le procès de standardisation sur lequel repose cette « déshumanisation » possède également une autre dimension, qui s'insinue peu à peu dans tous les rapports de travail pour devenir au final quasi systématique. Cette dimension est celle de la *responsabilisation* et de l'*accusation* des polyhandicapés.

et *Evaluer le travail social c'est le re-définir*, op. cit. : « [...] des activités apparemment aussi différentes que la production de yaghourts ou les soins dans un hôpital ont quelque chose en commun, il n'y a pas de cloison étanche entre les activités s'occupant de « l'humain » et d'autres qui seraient dans « la technique ».

²⁰⁹ Philippe Chavaroche, op. cit.

De la perversité des anges.

Chose étonnante au vu de leurs états, les AMP arrivent en effet à les accuser de ne pas faire d'efforts. Leur incapacité manifeste à travailler (entendue ici comme l'action d'agir sur leur environnement, et donc sur leur autonomie) est alors remplacée lors des prises en charge, par une supposée aptitude à réaliser seul, ou du moins avec beaucoup moins d'assistance, tout leur quotidien. « *Tu ne fais aucun effort, je sais que tu peux le faire mais t'es malin, tu sais que je vais te le faire donc tu préfères glandeur, et moi je fais tout, je dois vraiment être bête* » (AMP, 28 ans). Chez toutes les AMP, se retrouvent alors ces sentiments où les résidents ne sont plus vus comme des êtres innocents (car non responsables) mais bien comme étant des personnes capables de feindre une fausse incapacité :

« *Josiane vient de finir sa prise en charge avec une résidente femme qui avait fait un barbouillage [action consistant à se recouvrir le corps de ses propres selles]. Elle ramène Marianne au sein du hall pour la placer sur un fauteuil car elle ne peut pas marcher seule à cause de son handicap. Josiane a le visage rouge, ruisselant de sueur. Son énervement est si présent que l'on peut le percevoir sur son visage : sa joue droite fait de petits sautillements et ses lèvres tremblent. Elle n'arrête pas de crier contre Marianne ; elle lui dit « qu'elle est chiante », qu'elle n'est « vraiment pas sympa », qu'elle n'a « aucune reconnaissance pour ce que l'on fait pour elle, et « qu'on en a marre de voir ses fesses [Marianne n'a cessé cette semaine d'ôter son pantalon] et que d'ailleurs elles [ses fesses] ne sont même pas belles ». Face à tout cela, les AMP présentes dans le hall rigolent. Josiane feint de ne pas entendre les rires – elle continue d'amener Marianne vers le fauteuil en la tirant trop fort pour son rythme de marche. Cette dernière est donc déstabilisée, on voit qu'elle a peur, ce qui est du reste le but recherché par l'AMP : elle veut que Marianne « ne fasse pas sa fière ». Les rires des AMP sont par ailleurs assez étranges. Ils ne sont pas forcés car ils sont bel et bien réels, mais ils sont accentués, ils sont « trop » : trop forts, trop longs, trop nerveux ».*

Les AMP ressentent donc une énorme frustration lorsqu'un résident les met en échec. Sentiment dès plus confus il est vrai, mais néanmoins omniprésent et qui n'arrive jamais à être rationalisé. C'est d'ailleurs une des dimensions les plus taboues au sein de l'institution : le travail à la chaîne, la routine, le fait de ne « *plus voir le résident* » arrivent malgré tout à être abordés, même si cela ne se fait qu'en aparté et de manière irrégulière ; mise en mots qui n'arrive à l'inverse quasiment jamais en ce qui concerne la responsabilisation et la

culpabilisation des assistés, si ce n'est des « *ils me tapent sur le système* » ou « *ils sont en train de me bouffer* » de temps à autre, essentiellement durant les pauses cafés et cigarettes entre AMP. Paradoxalement du reste, c'est l'institution qui exprime le mieux ces attitudes et pensées inavouables à travers une note de service interne ; même si, il est vrai, cette dernière ou du moins l'idée qu'elle sous-entend, n'est jamais reprise au niveau des différentes réunions :

« Votre travail vous mettra à rude épreuve, et pas seulement parce qu'à certains moments, il est physiquement fatigant. Vous serez pris de dégoût devant les odeurs, les sécrétions et les excréptions de certains résidants. Vous serez déprimé par leur inertie, leur mutisme, la lourdeur de leur handicap, la difficulté à comprendre ce qui se passe, la somme d'efforts qu'il vous faudra déployer pour arriver à un résultat minime, ou même pas de résultat du tout. Leurs stéréotypies, leurs cris vous épuiseront. Leur mauvaise volonté, le malin plaisir qu'ils peuvent prendre à vous mettre en échec vous mettront en colère. Les situations d'urgence, l'immensité de la demande d'amour de certains, et les problèmes concernant la mort et la sexualité vous angoisseront [...] »

Source : note de service 1992

Les situations de « *mises en accusation* » violentes et sans détours, remplies de colère et d'amertume, sont donc dès plus fréquentes au sein de l'institution et on les retrouve dans tout le quotidien des AMP. Bien que ces manifestations soient omniprésentes, l'importance que cela prend durant les moments potentiellement « souillants » est tellement nette que cela mérite d'être souligné et observé plus attentivement. A l'image de la scène précédemment exposée, tous les procès de travail où les AMP peuvent être infestées et souillées « dérapent » immanquablement vers des traitements accusateurs. Et cela ne se limite pas, bien entendu, aux toilettes ; les périodes de repas en font également partie puisque les éternuements des résidents, la bouche pleine de nourriture, décorent généralement le visage et les vêtements des AMP, totalement horrifiées et scandalisées, de petits bouts d'aliments et de salive. Une AMP me dira ainsi :

« *Je ne supporte pas la bave. La merde et tout ça, ça passe encore, mais la bave ça me donne envie de vomir, le contact, l'odeur, mon dieu c'est horrible ! Quand ils [les résidents] se mettent à baver comme ça j'ai envie de les claquer. Tu sais, ils le font exprès, ils savent très*

bien retenir leur bave quand ils le veulent, c'est juste pour nous emmerder ».

D'une certaine manière pourrait-on dire, cela se rapproche de la notion de « *dirty work* » d'Everett Hughes qui fatigue énormément les nerfs des AMP et qui entraîne colère et frustration. Cela est fatiguant car on est constamment sur le qui-vive, à la moindre inattention on peut s'asseoir sur une chaise sale et être « souillé » pour le reste de la journée. On peut alors entendre les AMP s'exclamer régulièrement : « *et merde, on peut pas rester propre ici, c'est même pas la peine de s'habiller avec eux, qu'est-ce qu'ils sont chiants [...] de toutes façons, même en faisant attention, ils arrivent à tout saloper* ».

« Mercredi matin, 7h30, mois de juin. J'arrive vers mon hébergement, une forte odeur de selles se propage partout le long du couloir. Je ne cherche pas à en savoir plus –la dernière fois, j'étais allé regardé de plus près et au final j'ai dû nettoyer une résidente qui avait fait un barbouillage » [c'est-à-dire qu'il ou elle se recouvre tout le corps de ses excréments].

Je rentre à l'intérieur de la salle de veille pour pointer. A ce moment, Géraldine, animatrice 2eme catégorie vient me voir avec un sourire dès plus évocateur. Elle me dit qu'on a besoin d'un homme et que je suis le seul ici. Je la suis alors vers l'hébergement « les sapins » et une fois arrivé, je vois l'ensemble du sol et des fauteuils recouverts d'excréments : il n'y a pas un seul mètre carré qui a été épargné durant la nuit. Et au milieu de la pièce se trouve, D, résident de quarante ans qui ne se déplace qu'en se traînant avec les mains. Je dois en conséquence soulever et porter D avec l'animatrice jusqu'à sa chambre, ce qui fait qu'une fois sur place nos bras sont recouverts de selles. A ce moment, le fait de voir D rigoler nous fait complètement oublier son état, son handicap. Il n'est plus que celui qui nous a souillé. « C'est ça, marres-toi ! Mais la prochaine fois on te laissera au milieu de ta petite affaire et on verra bien si tu rigoles toujours, [...] mon dieu je les boufferai quand ils agissent ainsi, certains sont vraiment pervers à un point... » (animatrice 2)

Les résidents sont alors perçus comme en partie responsables de leurs situations et des conséquences de ces dernières, même si cela est ressenti et exprimé de manière le plus souvent confuse : « *Tu le veux bien être comme ça, si tu voulais vraiment, tu ferais des efforts, [...] c'est pas parce que tu es handicapé que tu peux tout te permettre* » (L. AMP, 22 ans).

Voici par exemple le cas significatif d'un échange que j'avais pu avoir avec Nathanaëlle, AMP

ayant la trentaine, et qui, à cause de prises en charge avec certains handicapés, avait attrapé des staphylocoques : « *[..] Elle m'a alors prévenue de ces risques, « fais attention Lionel, n'oublies pas de mettre tes gants car A et C ont des staphylos. A cause d'eux, je n'ai pas arrêté d'en avoir depuis deux ans et je peux te dire que ça revient toujours, on en est jamais débarrassé ». Après avoir pris conscience de ce risque potentiel d'infection, la qualité de ma prise en charge s'en était vu détériorée. Je ne pouvais effectivement m'empêcher de penser aux staphyloques de A. J'étais très stressé, je criais à moitié sur A en lui disant de se lever, de se retourner, etc. Je n'osais pas trop frotter de peur d'en attraper. Même si j'avais plus ou moins conscience de mon état, je ne pouvais me raisonner sur le moment. J'ai même bâclé la prise en charge en ne nettoyant pas correctement l'endroit du corps qui était infesté après avoir frotté malencontreusement mon bras nu sur cet endroit. Par la suite, durant toute la journée mon bras n'a cessé de me gratter, je n'étais pas bien, je me sentais souillé, en colère contre le résident, c'était plus fort que moi et à la fin j'étais épuisé ».*

Il est donc tout à fait extraordinaire de constater qu'au sein même de la gestion d'un groupe où personne ne peut être accusé de mauvaise foi, un processus de *responsabilisation* se met en place et s'inscrit durablement dans les procès de travail, un peu à la manière de ce qui se passe au sein des maisons-relais.

La responsabilisation comme preuve d'absence de chosification.

Cela pose alors la question de la pertinence d'une analyse en terme de *chosification* ou de *déshumanisation* - comme précédemment employée - puisqu'un mécanisme de culpabilisation ou de responsabilisation, quelque soit la forme prise, renvoie à une caractéristique proprement humaine : celle du vice, de la faute, de la supercherie. En d'autres termes, en les désacralisant à partir de ces modalités de comportements, les AMP ne font que rendre les polyhandicapés plus humains, à mille lieux dès lors de l'image de l'objet inanimé initialement mise en avant. D'autant plus d'ailleurs que l'ensemble des tâches, des gestes ou des pensées des professionnelles qui ont été décrits tout le long de ces pages, différent, on l'a vu, légèrement mais incontestablement, en fonction du moment, du lieu, de l'AMP ou du résident, etc. Cela témoigne alors d'une dimension beaucoup plus vaste que celle rattachée à un simple acte de *manutention*. La thèse de la *déshumanisation* ne reflète, en d'autres termes, que la face la plus

visible de l'iceberg, la rendant par là même insuffisante voire caricaturale.

Il est dès lors possible d'affirmer que la réalité institutionnelle est beaucoup trop complexe pour pouvoir prétendre la réduire à une simple dynamique *déshumanisante*. De la même manière que le monde de l'entreprise où les tâches d'exécution ne se réduisent jamais à cette seule dimension, où différentes variables et orientations pénètrent tous les procès²¹⁰, le travail sur la frontière de l'humain semble contenir en lui une complexité nécessitant une analyse beaucoup plus fine des cadres institutionnels de fonctionnement.

²¹⁰ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.* (notamment chapitre VI). Id., *op. cit.* in Aude Caria (sous-dir.), *op. cit.*, p. 76 : « [...] même dans le plus standardisé, automatisé et sécurisé des processus de production, le facteur humain reste la base incontournable du travail ».

Conclusion

La déqualification des assistés

Les mécanismes qui se mettent en place durant les prises en charge des personnes polyhandicapées démontrent que le « problème » de la gestion de la pauvreté qui nous préoccupe dépasse le simple cadre de l’éthos du travail. La responsabilisation et l’impossibilité de sacralisation que subissent les individus en grande difficulté sont ainsi liées à leur absence de travail que de manière secondaire. Une chose beaucoup plus large semble se passer dans les procès de travail qui les intègrent, faisant que même les individus au-delà de tout soupçon se retrouvent malgré tout *désacralisés* et accusés de mauvaise foi. Aussi, penser comme le fait Robert Castel que «*les populations qui relèvent d'interventions sociales différent*

fondamentalement selon qu'elles sont ou non capables de travailler et qu'elles sont traitées de manière toute différente en fonction de ce critère »²¹¹, revient à énoncer un point de vue complètement détaché de la « réalité », ne prenant ni en compte les conditions d'existence des assistés, ni le contexte conjoncturel, structurel et biographique dans lequel s'inscrit le travail des professionnels du social ou médico-social. La ligne de partage entre incapacité et capacité de travailler n'existe qu'au niveau abstrait de la morale sociale, dans la production écrite du législateur, dans les dimensions mises en avant par les salariés ou bien encore dans les paroles des bien-pensants, et encore de manière extrêmement fluctuante. Au sein des prises en charge, ces populations perdent leurs caractères hétérogènes pour devenir des assistés institutionnalisés, humains désacralisés.

Certes, cela n'est pas nouveau. Dès siècles durant, les pauvres ont été désignés et traités comme des êtres inférieurs, indignes du statut d'homme car dotés d'une morale douteuse. De même d'ailleurs que les personnes handicapés, qui ont connu des regards contradictoires ayant débouchés sur un panel d'attitudes telles que la pitié (incarnée par l'aumône), la tolérance, l'assistance, la négation, le rejet, la dérision. Mais ces attitudes n'étaient pas en soi contraires aux attentes des organisations sociales dans laquelle elles s'inscrivaient ; à l'inverse de l'époque actuelle où la société, à travers toute sa législation, tente d'appliquer la sacralisation de l'individu à tous ses membres.

Des franges entières de la population semblent néanmoins ne pas pouvoir être traversées par cette « morale sociale » malgré toutes les tentatives allant dans ce sens. Lois, décrets d'application, projets institutionnels, notes de service, rien n'y fait, ces individus persistent à se voir dénier leur individualité et leur respectabilité.

Même si les catégories de personnes que recouvrent cette population sont multiples et se mélangent quelquefois entre elles : ancien cadre licencié, ouvrier handicapé suite à un accident de travail, handicapé de naissance, victimes de fractures familiales, hommes, femmes, jeunes, vieux, etc., ce qui ressort effectivement de cette multitude est une dynamique de prises en charge commune, quoique variable et contradictoire, de désacralisation. Le statut de non producteur n'est donc pas pertinent pour expliquer que « *dans les sociétés modernes, on risque toujours de qualifier de sous humains, avec toutes les conséquences que cette qualification peut entraîner, ceux qui semblent, par leur destin social, remettre en question la double norme du citoyen et du travailleur* ». Aussi, si l'on « *risque toujours de justifier par une prétendue sous-humanité les processus d'altérisation que connaissent toutes les sociétés* »²¹², cela tient

²¹¹ Robert Castel, *op. cit.*, p. 39

²¹² Dominique Schnapper, *op. cit.*, p. 496

d'une raison beaucoup plus large que la simple non participation à la production de la société.

Le problème étant que si la charité et la répression, issues de cette non-participation, «*ont connu de longues périodes de cohabitation et d'alternance de force ou de faiblesse*», la modernité les a intégrées et placées parmi ses ambiguïtés²¹³ si intensément qu'il est désormais difficile de les définir, ainsi que leurs conséquences directes (possibilités ou non de *sacralisation*) de manières pertinentes. Très souvent par exemple, les analyses portant sur ces dernières sont soit restées au niveau super structurel, formulant alors des explications uniquement basées sur la dimension macro-politique et ne permettant donc pas au final de comprendre les expériences vécues par les individus et les façons dont elles font à chaque fois sens pour ces derniers²¹⁴, soit elles n'ont focalisé leur regard que sur les fonctionnements institutionnels ou individuels, oubliant que cela faisait partie d'un tout social beaucoup plus large.

L'analyse des difficultés de *sacralisation* doit alors nécessairement partir du « bas » –*les prises en charge des assistés en amont et en aval-* pour remonter vers le « haut » –*le système économique et politique en amont et en aval-* en s'interrogeant à chaque fois sur les manières dont ces deux niveaux s'articulent entre eux. Il s'agit pour le dire autrement de relier un axe biographique éclairant les épreuves subjectives des individus à un axe synchronique analysant les prises en charges de ces derniers d'un point de vue institutionnel et un axe diachronique considérant l'action sociale au regard de l'histoire. Cela afin de prendre de la distance entre « *l'excès d'une perspective classique croyant trouver au niveau d'une position déterminée dans la structure sociale, le principal facteur d'agrégation explicatif des trajectoires individuelles* »²¹⁵ et le déficit des analyses stipulant que c'est à « *l'histoire individuelle plus qu'à la sociologie qu'il faut de plus en plus faire appel pour analyser le social* »²¹⁶. Cette mise à distance permettant alors au final d'établir « *une relation entre l'histoire de la société et la biographie de l'individu [...] autrement que par le biais d'une articulation immédiate et directe entre les structures et les agents* »²¹⁷.

²¹³ Bronislaw Geremek, *op. cit.*, p. 316

²¹⁴ Lire sur ce sujet, Jan Spurk, *op. cit.*

²¹⁵ Vincent Caradec, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 310-311

²¹⁶ Pierre Rosanvallon, *La nouvelle question sociale*, Seuil, Paris, 1995, p. 200 cité in Vincent Caradec, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 311

²¹⁷ *Ibid.*, p. 296

L'observation du « bas » venant d'être réalisé, cela a permis de constater que les « *lieux pour les oubliés, ces lieux des temporalités défaites et du chagrin, des corps avalés par la honte ou la peine, de sans larme à la dignité bafouée* »²¹⁸ sont basés à chaque fois sur un principe de division sociale et morale de chaque étape de la vie institutionnelle en un panel de fonctions différenciées et hiérarchisées.

Mon hypothèse consiste par conséquent en ceci que c'est les rapports entre certaines dimensions de la division *sociale du travail* (parcellisation, standardisation) et des orientations humanistes (obligation « d'empathie » voire même « d'amour »²¹⁹, etc.) qui rapprochent ces différents procès malgré l'hétérogénéité des populations pris en charge. Ils sont effectivement traversés par cette tension historique qui, en séquençant à l'extrême chaque action en actes travaillés par un nombre exponentiel de personnes aux différences statutaires minimes mais vécu intensément et tragiquement, rend impossible toute *sacralisation*. Cette impossibilité ne sous-entendant toutefois pas *déshumanisation* ou *chosification* puisque celle-ci est entremêlée à des processus variables de *responsabilisation*, de *culpabilisation* et/ou de *sacralisation*. Il serait ainsi faux de croire, de manière absolue, que la routinisation issue de la répétition de certaines tâches séquencées au sein de la division du travail écrase les personnes dans des rôles statiques et chosifiés. Les individus restent des êtres de « *chair, d'os et d'âme* » quelques soient les situations dans lesquelles ils s'inscrivent, même les plus « rigides ». Il s'agit donc d'appréhender ces rôles professionnels au sein de leur « *malléabilité résistante* », c'est à dire au niveau de leurs consistances contextuelles marquées par « *une série de mécanismes de contraintes, ni réguliers, ni durables, ni permanents, face et grâce auxquels l'individu peut déployer des actions sensées* »²²⁰ ou insensées. Sans nier la primauté de ces dernières sur les « marges d'actions » des individus, cette approche permet effectivement de saisir la diversité contextuelle présente au sein des institutions précitées.

On s'apercevra de cette manière que les prises en charge analysées au niveau des maisons relais ou de la maison d'accueil spécialisée, bien que très semblables, sont néanmoins entourées par différentes formes de *représentations (de paroles et de conduites), de pensées et de principes d'action*.²²¹ Lesdites différences devront du reste être comprises en lien avec

²¹⁸ Arlette Farge, *Sans visages, l'impossible regard sur le pauvre*, Edition Bayard, Paris, 2004

²¹⁹ Lire par exemple, Alain Le Guyader, *op. cit.* p.16

²²⁰ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 147

²²¹ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.* (notamment chapitre IV)

l’arrière plan du régime politique démocratique d’interaction qui les surplombe et duquel elles tirent leurs significations profondes²²². Aussi, ce que l’on avait tendance à désigner –à tort comme une *chosification* ou une *déshumanisation* relève plus d’une *déqualification* de l’individu, dont l’incapacité *de se tenir de l’intérieur*, versant négatif du fantasme illusoire de « la modernité »²²³, est exposée aux yeux de tous.

Pour bien comprendre cela et pour pouvoir en tirer par la suite toutes les conséquences au niveau économique et politique (Partie II – Chapitre II), la distinction entre *l’individu* désignant l’échantillon indivisible de l’espèce humaine et *l’Etre moral*, issu de l’idéologie moderne de l’homme et conçu comme détaché du social²²⁴, devra être réalisé à partir de la dynamique de la différenciation sociale présente au sein desdites institutions. (Partie II – Chapitre I).

²²² Sur une analyse des rôles sociaux à partir de leurs consistances contextuelles, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 141-238 & p. 242

²²³ Sigmund Freud, *op. cit.* et Danilo Martuccelli, *op. cit.*

²²⁴ Louis Dumont, *Homo aequalis* - vol. 1, Gallimard, Paris, 1985, pp. 16-17

PARTIE II

L'assisté déchu, source de richesse de l'homme sacré

« *Nous sommes des échangeurs et des brasseurs de temps* ».

Michel SERRES, *Eclaircissement*, Paris, F. Bourin, 1992
In Bruno LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte, Paris, 1997, p. 103

Parler de *modernité* peut être assez tendancieux. Cette notion peut tout à la fois contenir un potentiel explicatif certain et être vide de sens. La première difficulté tient en réalité à son historicité : recouvre-t-elle la période contemporaine et le temps présent, ou bien est-elle une tension beaucoup plus vaste, transcendant les époques de manière plus ou moins chaotique, en étant basée sur des modes d'organisation sociale qui lui sont spécifiques ? Face aux limites

manifestes de la première posture incarnées par « la non-contemporanéité des contemporains »²²⁵ - *chaque période de l'histoire a eu ses modernes et a pu passer en tant qu'époque pour représentative d'une modernité-*, elle fut considérée le plus souvent par les sciences sociales à travers la deuxième optique. Prenant racine dans les siècles précédents, c'est malgré tout le vingtième siècle occidental qui la posa comme question sociale majeure :

« *La modernité considérée jusqu'à là surtout dans les superstructures se définit désormais à tous les niveaux, dans ce qui apparaît aux hommes du XXème siècle comme le plus important : l'économie, la politique, la vie quotidienne, la mentalité* »²²⁶.

La modernité est ainsi « *une invitation à se situer d'une façon toute particulière par rapport au temps, à l'époque et vis-à-vis des transformations qui s'opèrent sous nos yeux [...]J.* »²²⁷

Danilo Martuccelli montre du reste très bien la manière dont différentes matrices explicatives, c'est à dire des espaces d'inventions théoriques et descriptives de ce « mouvement », se sont développées pour rendre compte et donner un sens à l'inscription des hommes dans la modernité. Du processus de rationalisation à l'analyse de la « condition moderne », en passant par la différenciation sociale, chacune de ces matrices a essayé à leur façon, d'expliciter les représentations historiques de la réalité. Un petit rappel en arrière sur l'ensemble de ces postures théoriques éclairera alors le sujet qui nous intéresse ici sous un jour tout à fait nouveau. Il est effectivement toujours intéressant d'éclairer l'actuel (avec les parts d'ombres que cette éclairage entraîne irrémédiablement) par ce qui a permis d'entraîner une certaine compréhension du passé²²⁸.

La rationalisation.

L'interprétation des changements économiques, sociaux, politiques et moraux au sein de la modernité a par exemple été dominée durant le XXème siècle par les postulats mettant en avant le rôle de la rationalisation dans la (re)-constitution des différents domaines sociaux. La réalité sociale dans toutes ses dimensions (artistique, économique, juridique, administratif, scientifique, etc.) est alors analysée à partir du rôle de plus en plus important qu'y joue la

²²⁵ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2000, p. 10

²²⁶ Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Folio Histoire, Paris, 1985, p 92

²²⁷ Fréderik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, p.165 et *op. cit.*, 2007, p. 30

²²⁸ Jaques le Goff, *op. cit.*

*rationalité formelle – les actions centrées sur l’adéquation moyens-fins – au détriment de la rationalité matérielle – les actions guidées par des postulats de valeur*²²⁹.

En basant son argumentation sur des concepts tels que l’industrialisation, la bureaucratisation, ou bien encore le désenchantement du monde, Max Weber tente, dans cette optique, d’éclairer l'imposition progressive, bien que non linéaire, dudit processus de rationalisation au sein de tous les domaines d'actions, lesquels tendant alors à devenir de plus en plus autonomes et contraignants pour les individus²³⁰. C'est la fin en quelque sorte de la rationalisation « heureuse », arme de la raison contre le « carcan » de la tradition qu'il avait préalablement exposé dans « l’Ethique protestante ». La finalité objective, en prenant le pas sur la signification subjective d'une action (même si l'origine ou bien une partie de cette dernière peut pleinement s'inscrire dans un sens irrationnel) enferme effectivement les individus dans un monde « *de plus en plus froid* », où ils sont contraints de se soumettre à des impératifs fonctionnels, c'est-à-dire « *d'exister sans valeur suprême, dans un monde dépourvu de sens et privé de liberté* »²³¹. Ce monde « extrême » ouvrant toutefois à terme pour Max Weber, par la force des choses pourrait-on dire, la voie à la recherche d'autres sens, d'autres chemins guidés en partie par les dimensions subjectives toujours présentes dans la modernité.

Ce mouvement historique général de rationalisation tend à devenir chez Norbert Elias qu'une composante, certes essentielle mais non exclusive, du processus de civilisation. La rationalisation sous entendant alors l'intériorisation des contraintes sociales externes via un autocontrôle de plus en plus poussé en fonction des nécessités sociales et de la concentration du pouvoir étatique.

Ce mouvement historique de contrôle social questionne alors la situation, voire la nature même des *individus* – devenus entre temps *sujets* - qui y sont soumis : entre assujettissement et émancipation, entre logique de pouvoir et contestation sociale, leur condition ne dépend plus au final que de la puissance du sujet collectif²³². Au risque sinon de n'être que le résultat de l'ensemble « *des douceurs insidieuses, des méchancetés peu avouables, des petites ruses, des procédés calculés, des techniques, des « sciences » en fin de compte qui permettent la fabrication de l'individu disciplinaire* »²³³. Le sujet ne serait alors effectivement « *qu'une*

²²⁹ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 188

²³⁰ Max Weber, *Le savant et le politique*, Union générale d'Editions, 1963 [1ère édition : 1919]

²³¹ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 204

²³² Cf. notamment les différents travaux sur les mouvements sociaux.

²³³ Michel Foucault, *op. cit.*, 1975, p. 315. Cf. également Danilo Martuccelli, *op. cit.* 08.06.2005.

conséquence directe des pratiques d'examen, de confession et de mesure. A partir de là, « *le déploiement de la rationalisation est donc synonyme de la constitution d'une subjectivité soumise de manière croissante à des disciplines corporelles, à l'aide de tout un appareillage de discours vrais. Le sujet n'est plus rien d'autre alors, qu'une réalité fabriquée par une technologie spécifique de pouvoir.* »²³⁴

Les différentes analyses de la modernité en terme de rationalisation ne se limitent pas, bien entendu, à ces quelques auteurs²³⁵ et la complexité de leurs positionnements n'est aucunement résumée par ces quelques lignes sans nul doute extrêmement simplificatrices (ce qui sera d'ailleurs le cas pour toutes les analyses suivantes). Toutefois, on s'aperçoit malgré tout à travers elles que l'individu est, en règle générale, associé au processus de subjectivation, mouvement décisif de constitution de l'individu dans la société. Ces analyses prétendent effectivement prendre en compte le couple « émancipation-assujettissement », « *moins cependant sous la forme d'un pur basculement du sujet collectif vers le sujet personnel, que par un engagement plus ferme et plus riche dans l'étude de ses dimensions singulières, toujours en relation avec un projet politique ou éthique de réalisation de soi* »²³⁶.

Certaines analyses sociologiques ont toutefois témoigné qu'une telle vision d'une domination globale et homogène, « *longtemps allée de pair avec l'idée d'une modernisation associée à un projet d'extension illimitée du pouvoir, par le biais notamment d'une rationalisation dont l'expansion fut présentée comme, à la fois, redoutable et imparable tout au long du vingtième siècle* », est tout à la fois incapable de rendre compte des limites de ce projet de « maîtrise » et de souligner toute « *l'irrationalité réelle des organisations derrière l'imagerie de la rationalisation* »²³⁷.

La condition moderne.

A l'inverse de l'approche en terme de rationalisation, cette matrice tend à vouloir exposer les

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ Lire également les travaux d'Herbert Marcuse, de Michel Foucault, de Jürgen Habermas, etc.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷

Danilo Martuccelli, « Les imageries du pouvoir : de la rationalisation à la réactivité », *L'homme et la société*, L'Harmattan, Paris, N° 152-153, 2004, p. 183 à 200

paradoxes et les contradictions de la vie moderne en lien avec les manières dont les individus éprouvent le monde.

Georg Simmel s'est par exemple intéressé à l'interprétation de la scission entre la culture subjective et la culture objective, créant alors une véritable distance au monde pour les individus. Distance constituant selon lui tout à la fois le fondement de l'existence et de l'errance des hommes : « *l'insertion de l'humain dans les données naturelles du monde, [...] ne s'opère pas sans problèmes : il s'en arrache, s'y oppose, il exige, il lutte, il exerce et subit la violence : ce premier grand dualisme est au commencement du processus qui se déroule indéfiniment entre le sujet et l'objet* »²³⁸. Cette errance sera par la suite analysée par l'école de Chicago comme l'origine même de l'aventure humaine, enfin libérée de la tradition : « *la société humaine est une société libre, fondée sur l'extension de la raison et le recul des superstitions. [...] Elle s'organise autour de ses marchés, de l'échange sous ses multiples formes, et où apparaît le mieux l'absence d'une nouvelle tradition, d'un corps stable de coutumes ou de solidarité entre ses membres* »²³⁹.

C'est encore à partir de la distance entre les dimensions subjectives et objectives de la vie sociale, qu'Alain Touraine tente d'analyser la modernité et les capacités d'action du sujet. Une de ses principales hypothèses est alors celle du passage « *d'une société industrielle qui pense le mouvement comme orienté par les lois du marché ou vers la création d'un cadre économique [...] vers une société postindustrielle, toujours orientée vers le mouvement, mais qui le pense comme gestion de systèmes, comme capacité de programmer le changement* »²⁴⁰. On se rend ainsi compte de toute l'importance du Sujet tant personnel qu'historique dans le mouvement de l'histoire : « *il faut toujours retrouver le sujet personnel, l'individu comme sujet, au cœur des situations historiques, comme il faut reconnaître aujourd'hui que ce sont les problèmes de la vie privée, de la culture et de la personnalité qui sont au cœur de la vie publique* »²⁴¹, à la source, en d'autres termes, de la conflictualité. Le Sujet est alors selon Touraine « *une revendication, contre la logique de la domination sociale, de liberté personnelle et collective* ». C'est autrement dit « *la destruction du Moi (et de ses identifications traditionnelles) qui ouvre la voie au Sujet contemporain. [...] : il se construit*

²³⁸ Georg Simmel, « Le concept et la tragédie de la culture », in *La tragédie de la culture*, Rivages, Paris, 1988, p. 179 cité par Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2000, p. 376

²³⁹ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 436

²⁴⁰ *Ibid*, p. 483

²⁴¹ Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris, 1992, p. 335

*en s'arrachant au Soi, c'est-à-dire aux images socialement déterminées de l'individu ».*²⁴²

La différenciation sociale

Dans une interprétation minimale, la modernité est le plus souvent analysée par cette matrice à travers le passage d'une société homogène et « traditionnelle » vers une société complexifiée, beaucoup plus hétérogène où l'ensemble des domaines sociaux sont touchés par un mouvement historique de différenciation.

Emile Durkheim, en établissant une relation analytique entre les différentes formes de division du travail issues dudit mouvement et les principes de l'intégration sociale a ainsi permis de témoigner du rapport ambivalent entre l'augmentation de la singularité et celle de la complémentarité des individus dans la modernité. Autant source de solidarité que d'anomie, ce rapport n'aura du reste de cesse d'être étudié par Durkheim en lien avec une certaine obligation morale au sein de la société, seule manière selon lui pour parvenir à surpasser la fragilité des liens sociaux.

C'est également à partir d'une modernité en rupture avec un fonctionnement social peu différencié que Pierre Bourdieu entreprend de comprendre la condition des individus : « *L'évolution des sociétés tend à faire apparaître des univers (ce que j'appelle des champs) qui ont des lois propres, qui sont autonomes [...]. On a ainsi des univers sociaux qui ont une loi fondamentale, un nomos indépendant de celui des autres univers, qui sont autonomes, qui évaluent ce qui s'y fait, les enjeux qui s'y jouent, selon des principes et des critères irréductibles à ceux des autres univers* »²⁴³.

Pierre Bourdieu tentera alors d'établir un véritable principe de domination à partir des champs sociaux historiquement constitués, tout en mettant en évidence le lien fondamental entre les exigences de chaque champ, les positions sociales occupées et les dispositions individuelles. Il y a ainsi, pour cet auteur, un double mouvement d'intégration dans la modernité : « *par le haut, à travers la notion de champ de pouvoir; et par le bas, grâce à la correspondance entre les champs et les habitus* »²⁴⁴.

Il n'est du reste pas utile de prolonger les descriptions des autres courants existant au cœur de

²⁴² Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p.497-498

²⁴³ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 159

²⁴⁴ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 110

cette matrice, le plus important étant de comprendre la principale logique que cela sous-entend : l'individu est, dans ce type d'analyses de la modernité, fréquemment associé au processus de socialisation. L'objectif de ce rapprochement étant à chaque fois de « *préciser la fonction théorique que le processus de socialisation joue dans l'interprétation de la vie sociale. Le passage d'une société traditionnelle, reposant sur l'existence de modèles culturels, sinon uniques, au moins totalisants et stables, à une société moderne marquée par la différenciation sociale et reposant sur une pluralité de systèmes d'action régis par des orientations de plus en plus autonomes donne évidemment une acuité majeure au processus de fabrication de l'acteur.* »²⁴⁵

Danilo Martuccelli met par ailleurs en évidence deux principaux courants d'interprétations dudit processus dans l'histoire intellectuelle de la sociologie :

- Le premier tente de témoigner du caractère unitaire des principes de la socialisation permettant, à terme, le maintien de l'ordre social. C'est alors toute la question des possibilités de la vie sociale qui est ainsi posée. Dans un tel cadre « *l'individu, au-delà de ses marges plus ou moins grandes d'autonomie, est avant tout défini par l'intériorisation des normes ou par l'incorporation de schémas d'actions. Le travail de socialisation est toujours ce qui permet d'établir un accord entre les motivations individuelles et les positions sociales. Bien entendu, les acteurs ne sont jamais socialisés au point d'empêcher tout changement ; notamment parce que des éléments pulsionnels empêchent la réalisation d'une socialisation achevée et totale. Mais l'individu n'est que l'envers du système social*

»²⁴⁶.
- Le deuxième quant à lui essaie de privilégier les variations individuelles derrière les constantes historiques. La socialisation cesse effectivement d'être « *un processus unique et fini, et devient une réalité ouverte et multiple. [...] Ces regards sociologiques vont mettre en relief une série de distances entre l'individu et le monde. Que ce soit au travers des stratégies de la mise en scène de soi, des incongruences statutaires, des ambivalences normatives, des contradictions entre habitudes, il devient de plus en plus évident que, dans un nombre croissant de contextes, l'individu n'est plus parfaitement ajusté à une*

²⁴⁵ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 08.06.2005.

²⁴⁶ *Ibid.*

*situation »*²⁴⁷.

Cadre d'analyse.

Certes, ce très rapide et très simple tour d'horizon de quelques manières intellectuelles de saisir le mouvement de la modernité est un exercice où sont accentuées certaines dimensions au détriment d'autres, cachant alors la grande libilité des matrices d'interprétation. Il est par exemple possible de constater que la plupart des analyses de la « rationalisation » en viennent toujours, à un moment ou à un autre, à mettre en avant le rôle de la différenciation sociale au sein de leurs interprétations, et réciproquement d'ailleurs. On peut alors rappeler que pour Max Weber, le capitalisme est issu « *du développement de la production, de la séparation entre les travailleurs et leurs moyens de subsistance, de la généralisation [et donc de l'autonomisation] de la forme marchande comme principe directeur de la vie économique* »²⁴⁸ et de la vie sociétale. De la même manière, la nécessité d'autocontrôle pour Norbert Elias, croît à mesure que « *les chaînes d'interdépendances entre les hommes se sont allongées et différenciées* »²⁴⁹. Aussi, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux, ces processus de rationalisation semblent être globalement liés à la dynamique historique de spécialisation des fonctions sociales.

En d'autres termes, bien qu'il y ait toujours le primat d'une position sur une autre, l'ouverture ou les chemins transversaux restent de mise : l'équilibre ou plutôt le déséquilibre entre les différentes matrices est en effet fonction des interprétations des auteurs, qui sont elles-mêmes déterminées par le contexte sociétal, idéologique et historique dans lequel ils se situent.²⁵⁰

En ce qui concerne la présente étude et au vu des différents fonctionnements institutionnels observés au sein des structures sociales et médico-sociales, c'est la matrice de la *differenciation* qui sera retenue comme approche méthodologique. Elle modèlera l'ensemble de l'analyse, notamment à travers la forme qu'elle prend via « *la division sociale du travail* », puisqu'elle semble être la mieux à même de témoigner du mouvement de la modernité dans

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2000, p. 202

²⁴⁹ *Ibid.* p. 254

²⁵⁰ Michel Foucault, *op. cit.*, 1966

l'ensemble des dimensions qui nous intéressent ici, tant au niveau de la « fabrication sociale » des assistés qu'au sein des rapports entretenus avec les personnes ayant comme mission de les prendre en charge :

« *La division du travail n'est pas spécifique au monde économique ; on peut observer l'influence croissante dans les régions les plus différentes de la société. Les fonctions politiques, administratives, judiciaires, se spécialisent de plus en plus. Il en est de même des fonctions artistiques et scientifiques* »²⁵¹.

L'analyse sera par ailleurs orientée vers une interprétation sur le mode de l'*individuation* au sein de la modernité. C'est-à-dire à travers les conséquences que cette dernière induit sur la constitution des individus. Dans un tel cadre, « *l'individu est au point de départ et d'arrivée de l'analyse mais il n'est jamais, vraiment, et pour paradoxalement cela puisse paraître, le véritable objet de l'étude. Au point de départ : c'est à ce niveau, y compris pour des raisons méthodologiques, que l'analyse s'enracine dans un premier moment. Au point d'arrivée : une fois l'excursus analytique accompli, ce sont bien les principales manières possibles dont on peut être un individu qui ont été décantées. Mais entre les deux, l'analyse envisage un nombre important de facteurs ou d'épreuves qui, même limités pour des raisons de recherche, n'en constituent pas moins la véritable chair de l'étude*

²⁵² tournant autour du processus de différenciation sociale.

L'emploi du terme « *processus* » est ici fondamental puisqu'il faut entendre cela à travers l'idée de dynamiques, de mouvements liés à une certaine temporalité, sachant du reste que cette dernière n'a rien de temporel : « *c'est un mode de rangement pour lier des éléments. Si nous changeons le principe de classement, nous obtenons une autre temporalité à partir des mêmes événements* »²⁵³.

L'analyse historique des politiques sociales et économiques qui sera proposée par la suite et la mise en évidence des représentations qu'ont les individus de leur propre monde, de leur propre époque, montrera effectivement qu'il n'y a que très peu de rupture, de cassure historique dans le cheminement de l'Histoire. Il s'agit le plus souvent de brèches, de processus contradictoires et conflictuels entre différentes dynamiques instables - *traditionnel, archaïque, moderne* - qui

²⁵¹ Emile Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1998, p. 2 [1ère édition : 1893]

²⁵² Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 08.06.2005.

²⁵³ Bruno Latour, *op. cit.*, p. 102

se côtoient, qui cohabitent, qui se renforcent, qui se combattent sans jamais disparaître, puisque leurs existences ne tiennent en partie qu'à leurs interpellations *entre* et *à l'intérieur* de chaque individu.²⁵⁴

Il ne peut donc pas y avoir d'opposition entre le *collectif* et l'*individu*, entre l'*objet* et le *sujet*. D'où l'impossibilité de comprendre les rapports sociaux en termes « *d'intégration* » ou « *d'exclusion* » puisque ces dimensions ne relèvent que de fictions sociétales propres à notre rapport au monde²⁵⁵. Il s'agit alors de saisir lesdits rapports à travers la manière dont sont « *produits* » les différents types d'individus. L'analyse de la modernité pour comprendre les politiques sociales et médico-sociales a en conséquence comme finalité d'observer et d'écrire « *à partir de la prise en compte de quelques grands changements historiques, la production des individus. La question n'est pas alors de savoir comment l'individu s'intègre ou se libère, mais de rendre compte des processus historiques, sociaux [et langagiers] qui le fabrique, en fonction de diversités sociétales* »²⁵⁶.

La modernité s'est par exemple développée historiquement en mettant en avant, tel le symbole de son avancée, l'individu moderne, *autonome et responsable* : « *être moderne, [...], c'est affirmer son « moi », se penser « acteur de sa vie », se croire autonome c'est-à-dire n'avoir de comptes à rendre à aucune idéologie ni à aucun héritage* »²⁵⁷. Tenter de comprendre cette image narcissique de l'homme comme une unité sacrée d'un tout désacralisé ne peut alors se faire sans prendre en compte les changements d'organisation au sein des différents domaines sociaux. On ne peut néanmoins limiter cette analyse aux résultats du processus de différenciation. Comme cela a été précédemment évoqué, elle est à la fois sa genèse et son aboutissement. C'est la constitution juridique de la personnalité moderne qui a permis à la modernité de connaître un essor important en libérant le travail, tout comme cette libéralisation a enfanté l'image moderne de l'homme social : « *Toute fabrique nouvelle qui n'est pas le fruit de l'industrie et qui n'a pas pour guide l'intérêt personnel ne peut réussir : c'est l'émulation,*

²⁵⁴ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, tome 2 : les jeux de l'échange, p. 12, 1979. Frederik Mispelblom Beyer, « d'une fiction centrale de la sociologie : le couple individu-société », in *l'Homme et la Société*, avril-juin 1995. Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2000

²⁵⁵ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, avril-juin 1995

²⁵⁶ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 08.06.2005. Cf. également, « Pour une sociologie de l'individuation », in Vincent Caradec, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, pp. 295-315.

²⁵⁷ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, 2007, p. 33

c'est le désir d'un sort meilleur qui transporte, quoique lentement, tous les arts, tous les métiers d'un pôle à l'autre »²⁵⁸.

Une telle perspective permet de réaliser un renversement complet de l'analyse : les mécanismes qui produisent ce que d'aucuns ont appelé *l'anomie, l'individualisme négatif ou le déclin de l'institution*, c'est-à-dire en d'autres termes l'incapacité qu'a la modernité de résoudre le problème de ses « *inutiles au monde* », peuvent être expliqués de manière tout à fait nouvelle et éclairante à travers ce qui engendre leurs opposés. L'interpénétration des processus de différenciation sociale et de division du travail qui a favorisé l'essor d'un être « *moral et autonome* » de toutes structures, doit effectivement trouver en son sein l'explication de son incapacité à étendre et à généraliser cette fiction à tous les assistés. Ceux en l'occurrence qui représentent les « *débiteurs insolvables* » de la société²⁵⁹.

Cette démarche permettra alors d'éclairer les rapports entre « l'homme sacré » et « le déchu » puisque si l'on en croit Michel Foucault, « *la vérité de l'homme ne se dit que dans le moment de sa disparition ; elle ne se manifeste que devenue déjà autre qu'elle-même* »²⁶⁰. Et de cette nouvelle approche, il se peut qu'une conclusion apparaisse, implacable dans sa

²⁵⁸ Leclec de Montlinot, *Quels sont les moyens de détruire la mendicité, de rendre les pauvres utiles et de les secourir dans la ville de Soissons*, Soisson, 1770, p. 18, cité in Robert Castel, *op. cit.*, p. 284. On pourrait également faire référence à Adam Smith « *La plus sacrée et la plus inviolable de toutes les propriétés est celle de sa propre industrie [au travailleur], parce qu'elle est dans la force et dans l'adresse de ses mains ; et l'empêcher d'employer cette force et cette adresse de la manière qu'il juge le plus convenable, tant qu'il ne porte de dommage à personne, est une violation manifeste de cette propriété primitive. C'est une usurpation criante sur la liberté légitime, tant de l'ouvrier que de ceux qui seraient disposés à lui donner du travail* » Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Flammarion, Paris, 1991, livre 1, chapitre x, p.198 [1ère édition : 1776]. Cela revenant à dire au final que « *chacun a le droit de faire de ses intérêts et de sa propre vie le centre et le but de son activité* » Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p 240.

²⁵⁹ Sylvie Célérier, en reprenant cette expression d'Etienne Balibard, a ainsi montré que dans une société redistributive, l'ensemble des membres sont débiteurs. Mais à l'inverse de la majorité qui cotise pour pouvoir être usagers, une minorité bénéficie de cela sans pour autant y participer financièrement, ce sont « les débiteurs insolvables ». Sylvie Célérier, *op. cit.* Cf. également Jacques Donzelot, *L'invention du social*, Ed. du Seuil, Paris, 1994, pp. 111-112

²⁶⁰ Michel Foucault, *op. cit.*, 1961. Id. *op. cit.*, 1976, p. 545

logique, évidente une fois la « morale sociale humaniste » écartée et qui pourrait se résumer en une simple affirmation : l'existence des « *inutiles au monde* », loin d'être la conséquence d'un quelconque effet pervers de la modernité, semble être bien au contraire la condition *sine qua non* de son expansion. Il s'agira alors de questionner en profondeur la dynamique de la différenciation sociale au sein des rapports d'interdépendances entre capitalisme et démocratie pour voir de quelles façons nous pouvons dépasser cette « utilité » des « inutiles » au sein de la modernité.

III.

Humanisme et déqualification dans les relations de service

L'analyse des institutionnalisations des assistés, et plus particulièrement des modalités réglementaires dans lesquelles ces dernières s'inscrivent, a mis en évidence l'imposition actuelle d'un nouveau régime de protection sociale²⁶¹. Ce dernier, basé sur la volonté de sortir l'individu des mécanismes impersonnels de l'aide et de l'action sociale, traverse effectivement l'ensemble des institutions spécialisées dans la prise en charge des assistés, des maisons relais pour « pauvres » aux établissements pour handicapés. Cela s'exprimant essentiellement par la mise en place d'une obligation, tant juridique que morale, d'*individualisation* des modes de traitements. La finalité étant officiellement que les « usagers » se détachent progressivement de la vision négative qui les entoure :

« *Le citoyen est la partie de chaque membre de la société qui s'abstrait des contingences et des intérêts particuliers pour s'élever au niveau de l'intérêt général. A l'opposé, l'usager est le particulier, l'unique, l'idiosyncrasique. L'usager n'est pas représentable, sauf peut-être par lui-même : nous ne représentons personne, nous sommes usagers !* »²⁶².

Ce régime (politique/managérial) tient aujourd'hui une place dominante, voire même écrasante, et l'ambition participative qui en découle est devenue la référence omniprésente que ce soit chez les politiques, les fonctionnaires, les praticiens ou les différentes organisations

²⁶¹ Robert Castel, *L'insécurité sociale, Qu'est ce qu'être protégé ?* La République des idées, Seuil, Paris, 2003, p. 69

²⁶² Michel Chauviere, Jacques Godbout, *Les usagers entre marché et citoyenneté*, L'Harmattan, Paris, 1992. Pour une analyse critique très intéressante, bien qu'éloignée de la présente recherche, sur la distinction entre « usagers » et « clients » en terme de différences de positions de subordination, lire Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, 2003, p. 81

sociales²⁶³.

« *Les usagers doivent être pleinement associés et participer au fonctionnement des institutions sociales les concernant. « Garantir la mise en œuvre des droits » sera un objectif atteint lorsque l'usager pourra peser sur la procédure le concernant (cf. comités d'usagers)* »²⁶⁴.

Comment cela pourrait-il du reste en être autrement, puisqu'en se revendiquant fièrement de la philosophie des droits de l'homme, on admettra que l'engagement du plus grand nombre n'est pas très difficile à obtenir, du moins dans le contexte politique et moral actuel. « L'homme déchu » devant enfin se voir sacré à travers la substitution des principes d'*assistance* et de *non-discrimination* à ceux de *réadaptation* et de *responsabilisation* (des assistés), la « bonne parole » peut alors se propager aisément dans toute la société :

« *Face au problème de l'exclusion, nous devons nous efforcer de mettre en place un régime de protection efficace et respectueux des individus. Pour cela, il semble bien que la meilleure des solutions soit d'agir au plus près de ces derniers, au cas par cas, afin de les écouter et de prendre en compte leurs demandes [...] afin que ces derniers ne soient broyés par le monstre bureaucratique* ». (Un chef de bureau de la Direction Générale de l'Action Sociale, lors d'une réunion du groupe de travail « accès aux droits » auquel j'ai eu l'occasion de participer, avril 2004.)

Ce type de discours est donc devenu la référence à suivre dans toute la société, symbole absolu des sacro-saintes « *bonnes pratiques* »²⁶⁵ à adopter et à inscrire dans les modes de traitement

²⁶³ Michel Chauviere, Jacques Godbout, *op. cit.*. Lire également, Jean-Marc Weller, *La relation et l'indifférence morale de l'agent public*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, 2001, pp. 64-76

²⁶⁴ Gilbert Lagouanelle et Philippe Nogrix, *Groupe de travail sur l'accès aux droits*, rapport interne DGAS, décembre 2001, p. 16

²⁶⁵ Le Conseil national de l'évaluation du secteur social et médico-social (CNESMS) définit une «*bonne pratique* » comme une action qui s'appuie sur des « *recommendations* (sens lié à une « *plus value* » pour l'usager), traduites dans des *références* (exigence affirmative et positive au regard des objectifs à atteindre) déclinées dans des *procédures* (séquence ordonnée d'activités ou d'interventions mises en œuvre dans une situation définie) ». Depuis la loi du 2 janvier 2002, les «*bonnes pratiques professionnelles* » sont d'ailleurs de plus en plus présentes dans ce secteur sans être néanmoins complètement nouvelles. En effet, elles sont uniquement aujourd'hui beaucoup plus systématiques. Elles représentent d'autre part les témoins objectifs de l'absence de fossé entre le monde « social » et les « systèmes productifs » puisque, plus que de simples inspirations, elles constituent au sein des nouvelles lois organisant l'action sociale et médico-sociale de véritables modèles à suivre (démarches

de l'humain. Toutefois, même si ces modes de pensée ont déjà un (très) long passé politique, le positionnement qui les revendique n'a pas toujours été dominant dans le monde de l'action sociale. Ainsi, il y a quelques décennies, la volonté était au contraire de réaliser des mesures et des dispositifs à caractère universel, l'expression ultime de ce courant étant la loi de 1998 de lutte contre les exclusions dont la logique officielle ne fut détrônée que très récemment par « l'individualisation » des dispositifs d'aides inscrits dans la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale de 2002²⁶⁶. Celle-ci intronisa en quelque sorte le nouveau régime désigné quelques lignes plus haut, qui atteignit alors son « apogée » institutionnelle en faisant passer les modalités d'aides et d'actions sociales d'un *régime social-démocrate qui insistait sur les droits de tous à l'aide publique à un régime libéral qui prodigue ses prestations aux individus avec parcimonie*²⁶⁷. Les usagers furent donc comparés à partir de là «à des coopérateurs contribuant à la qualité des prestations offertes et se protégeant par eux-mêmes contre les diverses formes d'injustices ou d'inégalités qui les guettent et qui peuvent les frapper au quotidien »²⁶⁸.

Cette vision de l'action sociale fut du reste associée dès son enfantement législatif au processus de *contractualisation*, expression grandissante des relations de service dans notre société. Il y aurait ainsi eu, pour résumer, deux révolutions majeures au sein des prises en charge des personnes en difficulté dans le social et le médico-social²⁶⁹ :

- *La coproduction des services (réaliser ensemble), qui évoque une transaction et une combinaison entre les producteurs que sont les professionnels et les usagers ou consommateurs. Ces derniers ne sont pas, au sens strict, eux-mêmes des producteurs, mais l'idée est qu'ils soient impliqués de manière égale et active [...]*

- *La coconception, en amont (penser ensemble) : si l'usager intervient dans l'acte de* qualité de première génération (NF, AFNOR, « zéro défaut ») avant les années 80 puis deuxième génération centrée sur la qualité du « process » (ISO) et « bonnes pratiques » dans les années 90 (la gestion des risques, les démarches qualité, les démarches projets). Lire pour plus de détails, http://danielgacoin.blogs.com/blog/2007/02/larrive_des_bon.html

²⁶⁶ Les différences d'application entre ces deux positionnements seront par la suite relativisées.

²⁶⁷ Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ Michel Chauviere, Jacques Godbout, *op. cit* Jean-François Bauduret et Marcel Jaeger, *Rénover l'action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris, 2002, p. 94. Anni Borzeix, *op. cit.*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, pp. 37-38

réalisation, il intervient aussi dans la conception du processus [...] L'offre de services coconçus ne peut être décrite avant les transactions effectuées, puisqu'elle est irréductiblement liée au demandeur qui participe à sa définition.

L'étude des prises en charge des assistés montre toutefois que l'écart est grand –voire immense– entre ces aspirations politiques et les réalités institutionnelles. D'où un certain nombre de questions fondamentales qui se posent alors : « *comment penser, comment nommer, comment traiter « l'objet » du travail quand cet objet est une personne et non un produit ? Comment décrire le « support/objet » de la prestation quand celui-ci relève de l'humain. [...] La relation est-elle au centre, au cœur même du contenu de l'activité ou un simple élément du contexte ?* »²⁷⁰. Les contradictions présentes au cœur des « réponses » à ces questionnements sont d'ailleurs tellement importantes que l'idée même de *contractualisation* semble être un non sens dans la pratique puisque ces assistés semblent être engagés dans un processus de *déqualification*. Les précédentes analyses des *co-présences corporelles*, même si elles témoignent de cet état de fait, n'ont néanmoins pas permis d'en saisir les véritables déterminants étant donné que « *la vérité de l'interaction n'est jamais dans l'interaction* »²⁷¹. Il s'agit alors, pour palier à ce manque, de relier les données du chapitre précédent aux contextes institutionnels, sociaux, moraux et politiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

Il semble intéressant, pour ce faire, de partir de la notion de *relation de service*, base théorique sur laquelle bien des analyses se fondent et tentent d'argumenter sur l'existence et la pertinence de ce nouvel humanisme de l'action sociale et médico-sociale. Une approche critique de cette notion témoignera alors que ne peut *sanctifier* qui veut.

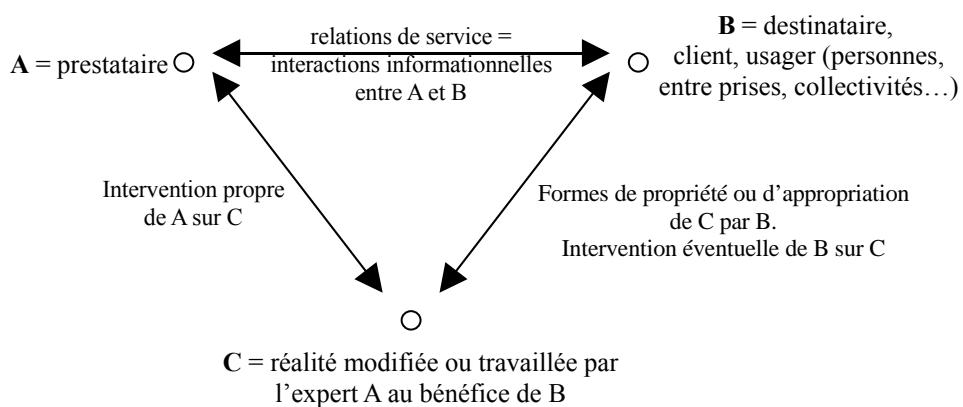
LES RELATIONS DE SERVICE : LA MODERNITE UTOPIQUE

« *Relations de service* »...expression somme toute banale dans le milieu de l'entreprenariat, on en conviendra aisément au regard de la quantité d'ouvrages publiés ces dernières années sur cette thématique, mais qui revêt un caractère quasiment révolutionnaire dans l'action sociale et

²⁷⁰ Anni Borzeix, *op. cit.*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 347

²⁷¹ Pierre Bourdieu, *Choses dites*, chap. Espace social et pouvoir symbolique, Minuit, Paris, 1987, p. 152 (pp. 147-166)

médico-sociale. Expression banale certes, mais néanmoins employée de mille et une manières avec autant de sens que d'utilisations. Ce qui est extrêmement important puisque cela témoigne que « la *relation de service* non seulement désigne, mais « est » plusieurs « choses » et se prête donc à plusieurs types de lecture et pas mal de confusion »²⁷². Une des lectures qui revient du reste le plus souvent dans l'action sociale et médico-sociale est celle de la transformation induite par un professionnel, avec l'aide de la personne demandeuse du service, de la « réalité » entourant cette dernière. Chose étonnante d'ailleurs, puisque ce nouveau leitmotiv n'est en rien différent d'une des conceptions dominantes des relations de service ayant cours dans le monde du *droit commun*²⁷³. Lesdites relations sont effectivement perçues de manière pratiquement identiques, en cela qu'elles sont à chaque fois définies comme « une opération, visant une transformation d'état d'une réalité C, possédée ou utilisée par un consommateur (ou client, ou usager) B, réalisée par un prestataire A à la demande de B, et souvent en relation avec lui, mais n'aboutissant pas à la production d'un bien susceptible de circuler économiquement indépendamment du support C »²⁷⁴.



Source : J. Gadrey, *op. cité* et p. 19

La fiction de A et de A'.

²⁷² Anni Borzeix, *op. cit. in* François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 34

²⁷³ Pour une analyse sur les différences et similitudes entre ces deux secteurs, lire Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit., in* Aude Caria (sous-dir.), *op. cit.*

²⁷⁴ Jean Gadrey, *L'économie des services*, La Découverte, Paris, 1992, p.17

De cette manière, et en reprenant pour l'instant l'histoire fictive mais reconnue comme réelle de *A* et de son petit frère *A'*, la relation de service au sein des institutions qui nous intéressent se traduirait comme « *une opération, visant une transformation d'état de l'assisté, réalisée par un professionnel à la demande de ce même assisté, et souvent en relation avec lui* ».

Un exemple des « nouvelles » relations de service...

Une méthode originale : « connaître avec »

Elle a été utilisée pour une recherche engagée par la Mission régionale Rhône-Alpes d'information sur l'exclusion (MRIE) sur l'accès aux droits, avec des personnes confrontées à la précarité. Réunies par la MRIE en cinq groupes de paroles, les participants ont exprimé les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne pour accéder à leurs droits en matière de protection sociale. Dans un second temps, des responsables de services « prestations » ou « action sociale » des institutions concernées (conseils généraux, CAF, CPAM, CCAS...) et des responsables associatifs ont élaboré des propositions pour une meilleure effectivité des droits. Dans une troisième étape, ce travail a été confronté aux attentes des usagers pour parvenir à une réflexion partagée sur des pistes d'action à proposer aux décideurs concernés. La participation de l'usager à la régulation des dispositifs d'aide ou de prestations sociales est un des cinq axes forts, dégagés de ces travaux, avec un double objectif : améliorer l'impact des politiques publiques sur les populations les plus en difficulté dans leur accès aux droits, et promouvoir la démocratie en associant ces populations.

Source : Groupe de travail sur l'accès aux droits. Rapport de Gilbert Lagouanelle et Philippe Nogrix, décembre 2001 (p. 16)

«L'usager» serait de cette façon au cœur de la relation de service, devenant du même coup acteur de sa propre prise en charge en équipant pour ainsi dire l'offre de service, c'est-à-dire *en la définissant, en la coproduisant, en la réajustant, en évaluant sa qualité, sa pertinence, son accessibilité, en signalant les pannes, les dysfonctionnements, les anomalies*²⁷⁵.

Cela correspond parfaitement, à cet égard, à la description que les partisans de la « contractualisation » donnent des évolutions du statut des bénéficiaires dans le monde

²⁷⁵ Anni Borzeix, *op. cit.*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 36

contemporain : « *les bénéficiaires des services sociaux et médico-sociaux ne sont plus, en premier lieu, des patients, des handicapés, des inadaptés, des flux de population déplacés et ventilés, mais des interlocuteurs à part entière, acteurs de leur destinée* »²⁷⁶.

Ces derniers se situeraient de cette manière au centre même des procès de travail ; lesquels ne seraient plus basés sur une logique « totalitaire », mais à l'inverse, sur une logique « projétiste » se référant point par point au projet institutionnel préalablement établi. La logique de service ainsi analysée, pourrait dès lors être définie comme un processus où les professionnels graviteraient autour du bénéficiaire, faisant des besoins de celui-ci les véritables moteurs du fonctionnement des établissements, et où chacun bouleverserait les pratiques professionnelles antérieures en (ré-)interrogeant en profondeur les méthodes existantes²⁷⁷.

Cette logique serait d'ailleurs totalement concrétisée, si l'on en croit les différents acteurs politiques, par le fait que la transaction de services dans les différents établissements ou services spécialisés est dorénavant constituée de manière obligatoire, à travers un contrat individualisé devant remplir un certain nombre de principes fondamentaux renforçant l'optique contractualiste²⁷⁸ :

- A. *Il n'est pas de service sans contrat : engagement contractuel précisant les attentes réciproques, les niveaux de réponses envisageables et leurs limites ; ainsi que les procédures de partenariat.*
- B. *Le bénéficiaire est au centre du service.*
- C. *Un service relationnel s'avère personnalisé par nature.*

Cette contractualisation est en conséquence analysée comme devant être nécessairement fondée sur un système cohérent, c'est à dire composé d'objectifs précisés et contextualisés dans un environnement donné, d'effets attendus, formulés en objectifs d'impact, de modalités de mise en œuvre recentrées sur les pratiques et les apprentissages, de moyens prévisionnels et programmés, et d'un dispositif d'évaluation exprimé en indicateurs et paramètres²⁷⁹. Cela

²⁷⁶ Jean-René Loubat, *op. cit.*, p. 3

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 8.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 78.

²⁷⁹ Cf. sur ces points, Jacques T. Godbout, *Coproduction et représentation de l'usager*, in Michel Chauvière, Jacques T. Godbout, *La relation de service dans le secteur public*, R.A.T.P., Plan Urbain, 1991

devant donc permettre de promouvoir « *l'autonomie et la protection des personnes* »²⁸⁰ dans un cadre de coproduction - afin que l'usager soit impliqué de manière égale et active – et de co-conception - « *si l'usager intervient dans l'acte de réalisation, il intervient aussi dans la conception du processus [...]. L'offre de service co-conçue ne peut être décrite avant les transactions effectuées, puisqu'elle est irréductiblement liée au demandeur qui participe à sa définition* »²⁸¹.

Mais au-delà de ces aspects méthodologiques que l'on retrouve dans toutes les institutions sociales et médico-sociales et dont le caractère d'application n'apparaît pas *à priori* inenvisageable, c'est la philosophie qui entoure le concept même de *contractualisation* qu'il s'agit de questionner en référence à la « réalité sociale » dans laquelle il est censé s'inscrire, puisque c'est ce rapport qui, en dernière instance, déterminera de la pertinence de cette approche. Une réflexion sur les fondements de cette dernière permettra ainsi de mieux saisir les raisons du décalage existant entre ses aspirations et les fonctionnements institutionnels.

« Imaginez-vous à la place de l'autre ! » : fondement illusoire de la relation de service

Il faut que les gens prennent conscience que nous travaillons avec des personnes humaines, de ce fait, il ne vous sera pas possible de faire ce travail correctement si vous n'aimez pas les résidents en tant que personnes, c'est-à-dire si vous n'arrivez pas à vous intéresser à eux, à essayer de comprendre ce qu'ils vivent, à vouloir les aider à progresser.

Source : note de service, Maison d'accueil spécialisée pour polyhandicapés, 2002

L'analyse des textes et des discours politico-institutionnels nous dévoile que la matrice principale permettant à ce concept de fonctionner, réside dans la vision qu'il établit de la relation entre deux individus contractants, c'est-à-dire de l'image que l'on construit d'autrui. Toute cette pensée est effectivement façonnée par l'approche tendant à considérer l'*autre* dans la relation de service non pas en tant qu'*objet*, mais en tant que *lui-même*, et cela en dehors de

²⁸⁰ Article 2 de la loi du 2 janvier 2002

²⁸¹ Annik Valette, « *Une gestion stratégique à l'hôpital ?* », Revue Française de gestion, juin-juillet 1989, p. 93, cité in Jean-François Bauduret et Marcel Jaeger, *op. cit.*, p. 94

tout travail, dans une sorte « d'absolu communicationnel »²⁸². Le professionnel se voit alors demandé de se mettre à la place de l'autre par imagination, en transgressant son propre vécu, seule manière d'humaniser le rapport. Cela est vu comme une chose indispensable et incontournable, fruit d'un travail sur soi-même certes « douloureux », mais dont dépendra au final la qualité de la prise en charge : « *prendre un risque pour essayer de se faire comprendre c'est aller dans quelque chose à la frontière de ce que nous sommes pour apercevoir l'autre. Cela renvoie à une posture philosophique que décrivait Merleau Ponty : être sur le bord de l'être, entre l'en soi et le pour soi, là où se croisent les multiples entrées du monde* »²⁸³.

Lorsque vous aidez un résident dans un acte de la vie quotidienne, vous devez avoir de l'empathie pour lui, c'est-à-dire réfléchir sur la manière dont il vit la situation. Une professionnelle doit toujours ressentir de l'empathie.

Source : note de service, Maison d'accueil spécialisée pour polyhandicapés, 2002

Cette vision des rapports humains semble ainsi se rapprocher, par certains aspects, d'une possible lecture des travaux de Maurice Merleau-Ponty et de Jean-Paul Sartre²⁸⁴ pour qui la réciprocité de reconnaissance dans une relation ne peut se faire qu'à travers un jeu de miroir : *je reconnais l'autre à partir du moment où celui-ci me reconnaît*. Et de ce jeu, c'est l'individu qui en domine les différentes variables. La réussite ou bien l'échec d'une relation tient alors plus d'une grande motivation ou à l'inverse d'un manque de volonté au sein d'une des parties contractantes qu'à l'environnement qui les entoure. L'homme, dans une telle vision, n'est donc que ce qu'il met en place pour se construire : il « *est non seulement tel qu'il se conçoit, mais tel qu'il se veut [...] il n'est rien d'autre que ce qu'il se fait* »²⁸⁵. L'homme ne devant pas être entendu ici comme *société* mais bien comme *individu particulier* d'un tout qu'il détermine de

²⁸² Claude Gallier, *Le soignant, son travail et la personne agée*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, pp. 100

²⁸³ Jean-Yves Barreyre, extrait d'une intervention le 7 mai 2002 au CEDIAS-Musée Social. *In Droits et place des usagers*, n°4/2002, p. 84

²⁸⁴ Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris, 1999, p. 398-419 [1ère édition 1945] ; Jean-Paul Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Hermann, Paris, 1996 [1ère édition 1938]

²⁸⁵ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Folio essai, Paris, 1996, pp. 29-30 [1ère édition 1946]

par ses actions²⁸⁶.

« *On se rend compte effectivement qu'il faut arriver à un changement de mentalités. Il y a deux mondes qui sont faits pour travailler ensemble mais souvent ces deux mondes s'affrontent, ne se comprennent pas, se font peur. On a beaucoup travaillé sur la peur et on s'est rendu compte que la peur était des deux côtés : autant du côté des professionnels que du côté des usagers ; et plus les usagers sont dans les difficultés, plus la peur est grande... C'est seulement dans la mesure où les deux parties pourront se connaître, dialoguer, reconnaître qu'il y a une véritable pensée de chaque côté, une volonté commune et autonome, qu'ils réussiront à travailler ensemble* »²⁸⁷.

Les potentialités d'avancée d'un projet sociétal sont dès lors de l'ordre de l'engagement responsable de chacun, qui est en conséquence celui de tous. Aussi, l'avenir de la nouvelle démarche de contractualisation au sein de l'action sociale n'est vu qu'à travers l'utilisation qu'en feront les individus²⁸⁸.

« [...] Si vous êtes ici c'est parce que vous êtes malgré tout, de près ou de loin, sensibilisés ou intéressé par le champ du handicap. Il faut bien comprendre que ce n'est pas comme un petit boulot d'être au marché du coin. En travaillant ici, vous devez vous engager complètement pour les résidents. Pour cela, vous devez respecter les règles de l'institution : c'est-à-dire que tout ce que vous allez faire, vous devrez bien le faire, en vous remettant en question autant de fois que nécessaire [...] A partir du moment où vous serez salariés en juillet, le bon fonctionnement de la MAS dépendra de vous, les résidents dépendront de vous, vos collègues dépendront de vous. S'il y a un problème, il ne faudra pas chercher d'excuses à droite et à gauche. Si votre collègue fait une erreur et que vous ne dites rien, vous serez autant en faute que lui. Mais les choses sont simples : mettez-vous à la place des résidents, essayez de ressentir ce qu'ils ressentent, si la prise en charge que vous effectuez vous dérange, alors, c'est qu'il y a sans doute un problème et il faudra en parler avec les animatrices [...] » (Juin, Jeudi soir. Réunion collective d'accueil des nouveaux AMP vacataires pour la période estivale 2001).

²⁸⁶ François De Singly, *L'individualisme est un humanisme*, l'Aube Edition, Gémenos, 2007

²⁸⁷ Maryvonne Caillaux, extrait d'une intervention le 7 mai 2002 au CEDIAS-Musée Social *in Droits et place des usagers*, n°4/2002, p. 76

²⁸⁸ Jean-René Loubat, *op. cit.*

La philosophie de la relation de service trouve du coup comme base de développement une condition humaine abstraite détachée de tout environnement social, langagier et économique. Les individus étant alors dans un tel cadre d'analyse « *dépourvus de chair sociale* » et réduits à « *de pures consciences au-delà de toute fonction sociale* »²⁸⁹.

Cette représentation repose également sur l'idée de coupure radicale entre le monde de l'action sociale et le reste de la société : « *moi, j'ai toujours voulu travailler dans le social, c'est une vocation tu vois. Il y a des personnes qui trouvent du plaisir à rester les fesses sur une chaise ou à vendre des trucs qui servent à rien mais ils en oublient complètement qu'il faut être solidaire et penser aux personnes en difficulté. Sinon, cette société n'a aucun intérêt* » (AMP, 24 ans, MAS).

Aussi, en étant basée sur une conception sacralisée des rapports humains postulant pour ainsi dire que « *nulle qualité de la nature humaine n'est plus remarquable, à la fois en elle-même, et dans ses conséquences, que la tendance naturelle que nous avons à sympathiser avec les autres et à recevoir par communication leurs inclinations et leurs sentiments, quelques différents qu'ils soient des nôtres, ou même s'ils sont contraires aux nôtres* »²⁹⁰, ce positionnement en oublie que la gestion des assistés fait partie intégrante du monde économique²⁹¹. En cela, elle exclut totalement la dynamique de la différenciation sociale caractérisée, non pas par la bienveillance naturelle, mais par le concept d'utilité : « *la société peut se maintenir entre différents hommes comme entre différents marchands, à partir du sens de son utilité, sans aucun lien d'amour ou d'affection. Et quoique l'homme qui en est membre n'est lié par aucune obligation, ni par aucune forme de gratitude vis-à-vis d'autrui, la société peut toujours être soutenue par l'échange mercenaire de bons offices selon des valeurs communes*»²⁹². Il s'agit de ne pas oublier qu'assurément, « *ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de biens ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur*

²⁸⁹ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2002, p.225

²⁹⁰ David Hume, *Traité de la nature humaine*, t. II, livre II, section XI, p. 417 in Pierre Rosanvallon, *Le libéralisme économique, histoire de l'idée de marché*, Seuil, Paris, 1989. p. 37

²⁹¹ Se référer *infra*, p. 124. Cf. également Fréderik Mispelblom Beyer, *op. cit.* in Aude Caria (sous-dir.), *op. cit.*

²⁹² Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, Léviathan, 1999, PUF, Paris, p. 140-141 [1ère édition : 1759]

égoïsme »²⁹³. Dimension qui s'avère également juste pour le monde de l'action sociale et médico-sociale puisque la raison et le sens moral ne représentent en définitive pour l'essentiel que « *des artifices d'un esprit à la poursuite de ses intérêts et en quête du plaisir* »²⁹⁴. Le pari a été fait ici d'être provoquant, et donc légèrement caricatural, dans la description qui précède. La réalité est effectivement plus nuancée, et cela est d'ailleurs également vrai pour le milieu de l'entreprise. Cette dernière n'étant en aucun cas « *ce lieu froid et rationnel qu'on imagine* » habituellement, des orientations du travail de toutes sortes, des plus « laides » au plus « nobles » pourrait-on dire, s'y inscrivent : « *Les lignes de partage les plus importantes ne séparent pas les entreprises d'un côté, le secteur sanitaire et social de l'autre, mais certaines orientations dans ces deux domaines contre d'autres orientations dans ces mêmes domaines* ».²⁹⁵

Toutefois, bien que les lignes précédentes soient quelque peu factieuses, il est néanmoins irréfutable que « *l'humain aussi se chiffre qu'on le veuille ou non, il y a toujours des limites à l'absence de profits* ».²⁹⁶

« *En tant que mère d'un enfant travaillant en E.S.A.T [établissement et service d'aide par le travail] ex-C.A.T., j'ai pu constaté qu'une exigence de rentabilité s'était introduite dans les objectifs demandés aux travailleurs handicapés, en effet, ces établissements travaillent pour des entreprises privées qui ont les exigences de toute clientèle payant un service, donc, le travail doit présenter une qualité professionnelle et être fait dans un temps donné. [...]*

Où est l'intérêt de la personne handicapée là dedans ?

Elle travaille autant qu'une personne travaillant en milieu ordinaire (mi-temps les deux premières années, puis 35 heures), les exigences qu'elle supporte se rapprochent de plus en plus de celles existant dans n'importe qu'elle entreprise et elle est rémunérée avec un « pécule » (ce qui veut bien dire ce que cela veut dire), de plus, ils n'ont même pas le statut de salarié, ni contrat de travail.

²⁹³ Adam Smith, *op. cit.*, 1991, p. 82 [1ère édition : 1776]. Lire Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, in Aude Caria, *op. cit.*

²⁹⁴ Axel Kahn, *L'homme, ce roseau pensant. Essai sur les racines de la nature humaine*, Edition du Nil, Paris, 2007, p. 165

²⁹⁵ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.* in Aude Caria (sous-dir.), *op. cit.*

²⁹⁶ *Ibid.* p. 71.

Alors, cette « évolution » ne me surprend guère, elle ne fait qu'officialiser ce qui se pratiquait avant. Quitte à choquer les parents des personnes concernées, il faut bien avouer que le niveau intellectuel moyen des personnes prises en charge dans les A.T.O [atelier thérapeutique occupationnel] est des plus bas, hors j'ai vu des personnes dotées [...] d'une capacité de raisonnement assez élevée, dirigées vers des A.T.O²⁹⁷ pour la simple raison qu'ils n'avaient pas été jugés assez « rentables ». (Maman d'un travailleur en ESAT, Blog du « Nouvel Observateur », mardi, 26 juin 2007).

« [...] Tous les discours sur la prise en charge du handicap au sein de nos structures [d'aide par le travail] sont indispensables, je suis d'accord, cela nous permet de tirer la qualité vers le haut, mais au final, nous sommes bien obligés de faire une sélection, on ne peut accepter toutes les personnes handicapées. Certaines personnes ne sont pas assez rapides, ne sont pas assez « productives ». Le mot peut choquer, c'est sûr, mais il faut bien faire tourner la boutique, on a des obligations financières tu sais. [...]. D'accord, pour les familles, je comprends que ce n'est pas facile à accepter mais nous, on doit s'en sortir, on doit faire nos marges à la fin de l'exercice sinon je mets la clef sous la porte tout de suite et alors là le perdant, ce ne sera pas moi, mais le travailleur handicapé [...] » [directeur d'un atelier protégé, lors d'une de mes visites informelles de son établissement, janvier 2007 – Ce type de discours est du reste régulièrement énoncé lors des commissions de la MPDH (ex cotorep)].

LES RELATIONS DE SERVICE AU SEIN DE LA REALITE INSTITUTIONNELLE

L'organisation formelle du travail

On ne peut de la sorte réfléchir sur les modes de gestion institutionnelle en se référant uniquement à des principes abstraits excluant les processus d'interpénétration des différents mondes sociaux. Il est pour ainsi dire impensable de considérer que partir d'une utopie, aussi

²⁹⁷ L'A.T.O. ou Atelier Thérapeutique Occupationnel, est un établissement accueillant des adultes présentant un handicap intellectuel, qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité productive en CAT (ESAT).

belle soit-elle, afin d'influer sur les conditions d'existence, puisse avoir une quelconque pertinence en terme analytique : « [...] *La relation d'aide n'est pas une relation égalitaire. Elle induit par nature une relation de dépendance, surtout lorsque l'aide aux personnes en difficulté s'organise, souvent sur une longue durée, dans des dispositifs et dans des institutions. Or, les bénéficiaires supportent de plus en plus mal cette dépendance. De leur côté, les professionnels de l'action sociale et médico-sociale se confrontent aux effets négatifs de l'assistanat, dès lors qu'il ralentit les dynamiques d'autonomie et d'insertion. Ce n'est pas pour autant qu'ils intègrent spontanément la nécessité de considérer les usagers non plus comme des objets de « prise en charge » mais comme des sujets de droit.* »²⁹⁸

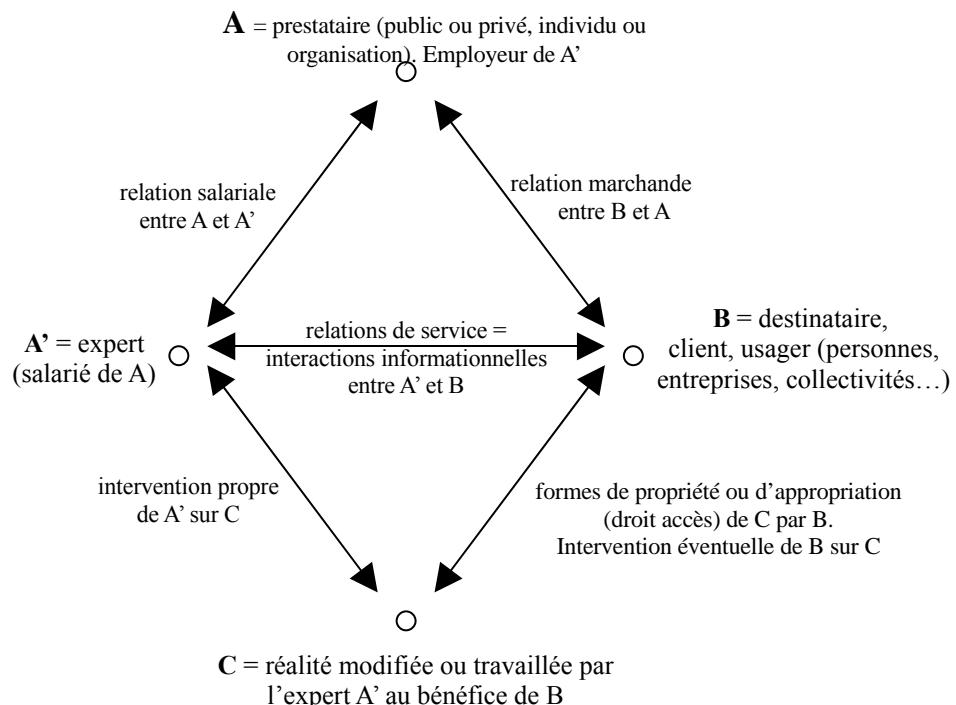
Il s'agit par conséquent d'oublier les principes qui se revendiquent d'un certain humanisme et de s'insinuer au plus près des procès de travail. Pour cela et en reprenant encore pour quelque temps afin de mieux la déconstruire, la fiction de *A* et de *A'*, on s'aperçoit que le modèle proposé par Jean-Pierre Durand²⁹⁹ semble montrer un aspect plus large de la « réalité » institutionnelle que les précédents. En partant de la définition de la relation de service de Jean Gadrey³⁰⁰, il la définit effectivement à partir de sa dimension doublement triangulaire à travers laquelle s'exerce *une triangulation qui associe ou oppose* :

- L'usager et le salarié expert dans la relation de service à co-produire avec un face à face plus ou moins direct.
- Le salarié expert à son employeur-propriétaire de la matrice offrant le service.
- L'usager demandeur et l'employeur offre du service, à la fois propriétaire de la matrice et salariant l'expert, dans la relation marchande.

²⁹⁸ Jean-François Bauduret et Marcel Jaeger, *op. cit.*. Pour une analyse détaillée de la notion d'usagers dans les services publics, lire Lise Demainly, *op. cit. in Aude Caria (sous-dir.), op. cit.*, pp. 39-49

²⁹⁹ Jean-Pierre Durand, *Les services dans le modèle productif émergent*, séminaire sur la relation de service, Centre Pierre Naville, Janvier 2003.

³⁰⁰ « Une opération, visant une transformation d'état d'une réalité C, possédée ou utilisée par un consommateur (ou client, ou usager) B, réalisée par un prestataire A à la demande de B, et souvent en relation avec lui, mais n'aboutissant pas à la production d'un bien susceptible de circuler économiquement indépendamment du support C".



Source : J. Gadrey, *op. cité* et J.-P. Durand

Ce modèle, en permettant de prendre en compte les rapports entre les employeurs et les professionnels salariés – *ces derniers (A') devant réaliser un travail sur les assistés (B) en rendant des comptes à la direction (A)* – libère quelque peu l’analyse qui n’est ainsi plus limitée au seul cadre des interrelations individuelles. Mais malgré cela, il ne semble toujours pas assez complet au regard des différentes variables qui se mettent en œuvre dans les procès de travail. S’il permet de saisir -en théorie et de manière très limitée- l’imposition par les directions sur les professionnels (A sur A’) des modalités des prises en charge individualisées (A’ sur B), il ne met effectivement pas en évidence ce qui génère l’application de ces modalités : dans une relation marchande normale, c'est-à-dire où B envoie un message de

retour à A et A', on imagine facilement que A conçoive un projet à partir de B afin que la relation devienne durable. A fera, en résumé, pression sur A' pour que B soit satisfait et qu'il poursuive sa demande. Mais au sein des prises en charge des assistés, ces derniers n'envoient pas ou peu de message de retour. Et même lorsqu'ils le font, cela n'est pas véritablement pris en compte.

Je me souviens ainsi de Mathieu, SDF de 55 ans qui m'avait accosté à la sortie de mon travail –*lequel se situait juste à côté d'un foyer d'hébergement*- en croyant que je travaillais pour cette structure : « *d'un ton plein de révolte, il me raconta qu'un éducateur du foyer faisait vivre un enfer à tous les SDF, notamment les plus fragiles. A la fin des descriptions détaillées des dérapages de cet homme, il me demanda conseil pour résoudre ce problème. Ce à quoi je lui répondis de porter plainte auprès de la direction du foyer, mais il me rétorqua avec lassitude qu'il l'avait déjà fait mais que cela n'avait rien changé. Puis lorsque la porte du foyer s'ouvrit et qu'émergea l'éducateur en question [du moins je le suppose], il s'arrêta net de parler et fit comme si je n'existaient pas en rentrant à l'intérieur.* »

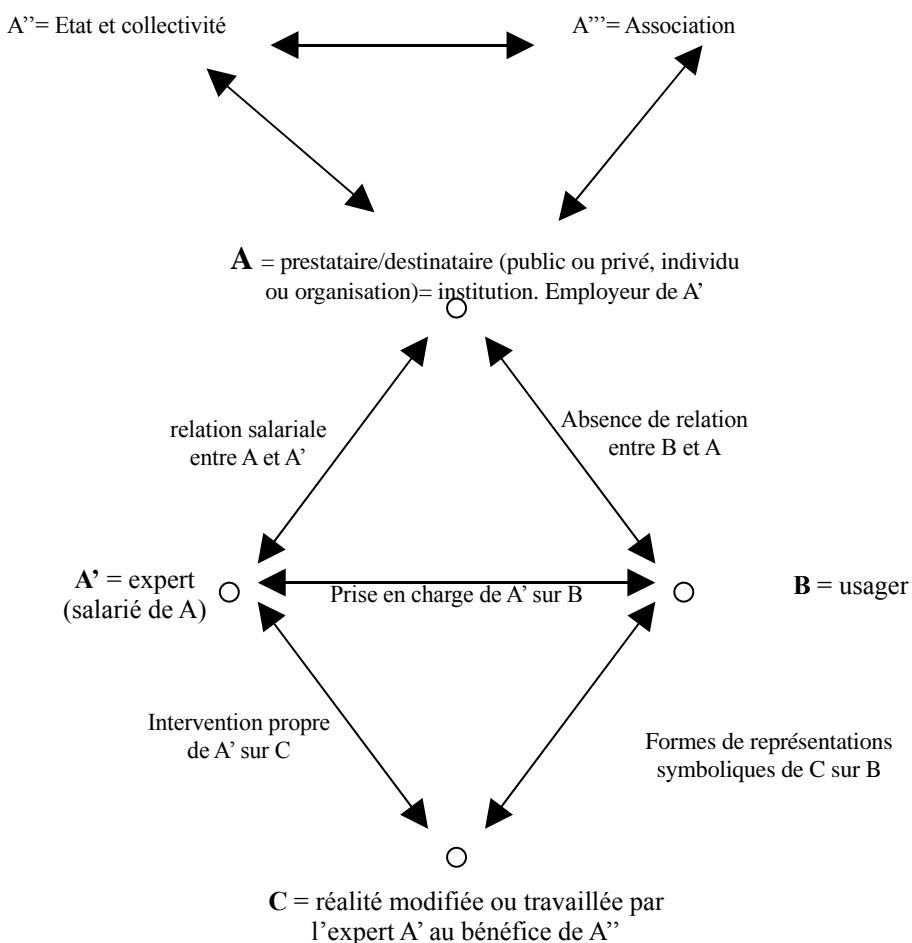
Les possibilités des assistés d'agir sur les déterminants de leur institutionnalisation sont ainsi très faibles, outre bien entendu quelques adaptations secondaires, mais qui n'ont d'effets que sur le contexte de la prise en charge et non sur sa finalité. Cela constitue une source très importante de mortification pour ces personnes puisqu'elle est significative de la rupture du lien qu'ils entretiennent avec leurs actes :

« *Ainsi par exemple, le ricochet est une pratique qui consiste à provoquer une riposte défensive qui sert de prétexte à une nouvelle attaque. L'individu se rend alors compte que sa riposte à l'agression s'écroule en tant qu'élément défensif pour s'intégrer à la situation traumatisante ; il se découvre impuissant à se défendre par les moyens habituels, en prenant du recul par rapport à l'agression. Dans la vie quotidienne, l'individu qui se trouve dans l'obligation de subir des événements ou d'obéir à des ordres en contradiction avec l'image qu'il a de lui-même, peut, dans une certaine mesure prendre distance ou sauver la face en refusant de prodiguer les signes de déférence habituels, ce qui s'avère beaucoup plus difficile dans l'institution totale* »³⁰¹.

Aussi, seule une analyse en triple triangulation serait susceptible de saisir dans sa globalité le

³⁰¹ Jean Foucart, *op. cit.*, p. 80-81

processus qui est en œuvre ici :



Cette représentation, bien que très caricaturale et peu significative sur nombre de ses aspects, permet néanmoins de montrer que les assistés ne sont pas les véritables destinataires des relations de service. *A* et *A'* témoignant de cette manière de leur propre fiction au sein de l'approche *contractualiste*. A contrario effectivement de ce qui est dit et écrit dans ladite approche, les assistés sont les *objets*, la matière première traitée pour ainsi dire,³⁰² sur lesquels les professionnels vont travailler pour les différents organismes sociaux qui œuvrent eux-mêmes pour l'Etat. Cette dimension laisse donc supposer que la gestion institutionnelle constitue le travail que la « société » réalise sur sa propre constitution, sans qu'aucun lien véritablement conséquent ne s'établisse entre les attentes des assistés et les procès mis en œuvre. Cette schématisation fictive de ce que d'aucuns appellent « relation de service », aura

³⁰² Frederik Mispelblom Beyer, *Le secret des services* in François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 63

ainsi permis de construire le dépaysement au cœur de l'évidence³⁰³ en favorisant l'émergence d'une hypothèse fondamentale - bien qu'en réalité des plus évidente une fois balayé le voile humaniste- qui pourrait être résumée de la manière suivante : les politiques sociales ne sont pas mises en place par un quelconque penchant de l'homme à aimer son prochain et à s'occuper des plus fragiles, mais bien parce que cela répond aux besoins de la société. Discourir à ce sujet est certes fort banal, mais on s'apercevra que lesdits besoins ne sont peut-être pas ceux que l'on pourrait imaginer de prime abord, comme en témoignera le prochain chapitre.

De la même manière et à l'inverse des discours sur l'empathie et les idéaux moraux omniprésents dans le monde de l'action sociale et médico-sociale, les salariés ne réalisent pas les prises en charge pour les assistés par amour, par humanisme, par solidarité...mais bien parce qu'ils y trouvent un intérêt personnel, que ce dernier soit matériel ou symbolique³⁰⁴.

« Moi tu sais, ça fait 20 ans que je fais ce travail, j'en peux plus et des fois je vais même jusqu'à penser que je hais les résidents. [...] S'il fallait pas qu'une paie tombe chaque mois pour pouvoir vivre, il y aurait longtemps que je serais partie » (Animatrice, 42 ans, MAS).
« Travailler avec des handicapés, c'est vraiment mon truc, je me vois mal dans un bureau ou être vendeuse, là on est vraiment utile, on sert à quelque chose » (AMP, 24 ans, MAS).

Et si l'on considère malgré tout que, d'une manière ou d'une autre, ces procès peuvent se développer à partir de préoccupations véritablement humanistes bien que systématiquement discriminants³⁰⁵ (toutefois, même dans ces cas de figure, nous sommes toujours très loin de ce que voudraient imposer « le dogme de l'empathie », de « l'amour salvateur » ou de la

³⁰³ David Le Breton, *op. cit.*, p. 95

³⁰⁴ Lire à ce propos Frederik Mispelblom Beyer, « De la stratégie dans les pratiques de discours : l'apport de Clausewitz » [En ligne], *Revue Antérieur* 15 :1993/1. Disponible sur Internet : <http://www.encadrer-et-manager.com/pdf/Clausewitz-FMB.pdf>, p. 6

³⁰⁵ Le rôle de lobbying des familles de certaines catégories d'assistés est à ce titre significatif bien que non transposable à l'ensemble des populations qui nous intéresse. Ce rôle est effectivement très marqué par le concept d'intérêt personnel, rendant la cause pour laquelle on se bat « discriminante » « *Je me bats pour les personnes comme mon fils, les autres* (personnes handicapées), *ce n'est pas mon combat. Il y a d'autres associations pour les défendre* » dixit une représentante d'association de familles d'handicapés au sein d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées. Avril 2007.

« reconnaissance d'autrui envers et contre tous »), il s'agit de comprendre que leur logique intrinsèque neutralise dès les premiers moments toute possibilité d'agir au plus près des préoccupations individuelles des assistés : la différenciation sociale les déqualifiant implacablement en tant qu'individu « *seigneur et maître de lui-même* » :

« *L'usager-objet appartient à l'institution, c'est un usager « pour soi », voire « son usager à soi », que l'on s'attachera le cas échéant à conserver le plus longtemps possible à l'intérieur d'une filière institutionnelle, ou à l'inverse dont on se débarrassera au plus tôt dès qu'il n'est plus utilisable, c'est-à-dire qu'il cesse d'être générateur de ressources.*

C'est un usager utile, instrumenté, utilisé, argumenté, captif, monopolisé, objet d'une production quasi standardisée à l'intérieur de laquelle il lui est demandé de se conformer, de s'adapter, d'être compréhensif. C'est un usager silencieux, puisque d'autres parlent en son nom. Dans cette perspective, l'usager est une cible, une proie, un objet à partir duquel les professionnels pourront exercer leur art, et l'institution assurer son équilibre organisationnel et budgétaire. »³⁰⁶

L'urgence et la routine dans la modernité

Pour comprendre ce mécanisme qui est à l'œuvre dans les différents procès de travail des structures sociales et médico-sociales, il s'agit tout d'abord d'élargir la problématique et d'admettre que tous les individus dans leur ensemble sont en quelque sorte « objets » de prise en charge, en ce sens où ils intègrent, à un moment ou à un autre de leur existence, des institutions dans lesquelles leur « individualité » n'a plus de place. Le travail sur l'humain qui s'y déroule est effectivement si divisé, si parcellisé, si réparti entre professionnels que cela donne finalement l'impression d'une unité humaine disparaissant derrière une fragmentation de l'individu : ce dernier semblant n'être à ce stade que l'opération -physique ou psychologique- qu'il doit subir³⁰⁷.

³⁰⁶ Philipe Ducalet, Michel Laforgcade, *Penser la qualité dans les institutions sanitaires et sociales*, Edition Seli Arslan, Paris, 2000, pp. 75-76

³⁰⁷ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit. in* Aude Caria (sous-dir.), *op. cit.*, p. 74 « *Le médecin examine les organes dans une savante mise en scène de la séparation du corps et de l'esprit : « Comment se comporte le foie de la chambre 18 ? »* »

« Normalement, notre travail est d'accompagner les personnes reconnues travailleurs handicapés par la cotorep (nouvellement MDPH) au niveau de l'emploi, mais bon, nos files d'attente sont tellement longues qu'on ne peut faire que de la gestion de dossiers. Je n'ai même pas une dizaine de conseillers sur le département alors que nous recevons des centaines de demandes. A partir de là les choses sont simples : soit on insiste à faire du « sur-mesure » et on ne tient pas une journée, soit on s'adapte et on traite les personnes comme des « numéros ». Je suis un peu provoquant mais bon, s'il y a peu d'accompagnement des personnes handicapées psychiques, c'est que nous ne pouvons pas, c'est tout, nous n'avons pas les moyens. Alors c'est peut-être choquant mais l'usager est pris de la même manière qu'un autre, et si on ne peut pas travailler avec lui, s'il est trop difficile, on laisse le dossier de côté ; ça vous devez le comprendre, c'est de la pure logique, c'est triste je vous l'accorde, j'en suis autant désolé que vous je suis sûr, mais aujourd'hui, on n'y peut rien». (Responsable association d'accompagnement professionnel départemental dans le cadre d'une rencontre informelle sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées psychiques).

Everett Hughes témoigne du reste parfaitement de cette problématique lorsqu'il défend la thèse que dans toute relation de service, existe un profond malentendu entre le travailleur et le bénéficiaire. Malentendu s'expliquant par le dilemme intrinsèque au travail : d'un côté l'urgence et de l'autre la routine :

*« Une partie du drame réside dans le fait que ce qui est travail quotidien et répétitif pour l'un, est urgence pour l'autre. De plus, le bénéficiaire veut que son cas soit important pour l'autre protagoniste. Ainsi, lorsque vous devez subir une opération, vous voulez que le médecin accorde à votre cas une réelle attention. Mais en même temps vous voulez qu'il soit objectif, et vous voulez qu'il soit compétent. Mais pour un chirurgien, la seule manière d'être compétent est de faire beaucoup d'opérations. Plus il fait d'opérations, plus votre cas apparaît infime dans l'ensemble de la série [...]. Voilà le dilemme : si le chirurgien n'avait pas fait suffisamment d'opérations pour être à même de faire du bon travail, vous ne voudriez pas que ce soit lui qui vous opère. En même temps, vous trouvez suspecte cette objectivité qui ne fait aucun cas de votre sentiment d'urgence [...].*³⁰⁸

Ce dilemme de l'urgence et de la routine spécifique au travail sur l'humain doit dès lors se

³⁰⁸ Everett Hughes, *op. cit.*

comprendre comme la résultante logique de l'intégration de la division du travail dans les modalités de traitement. Elles relèvent de l'obligation au sein de la modernité de parcelliser physiquement et temporellement chaque étape d'une production, inscrite dans une chaîne plus ou moins visible au rythme exponentiel, car le plus souvent « incontrôlable » par le travailleur qui dépend lui-même d'un processus qui le dépasse³⁰⁹. Cette matrice est à ce titre assez bien révélée dans le quotidien des Aides-Médico-Psychologiques qui se voient contraintes de réaliser des prises en charge rapides pour ne pas recevoir de réprimandes de celles qui prennent le relais. Aussi, à la fois haïe et valorisée, la logique productiviste caractérisée par la tentative de faire dans un laps de temps de plus en plus court un maximum de tâches, tend à s'installer dans les procès de travail : *lors des toilettes, on essaie de « ne pas traîner » afin d'avoir « fini à temps » et de « ne pas être en retard » pour ne pas recevoir les petits pics de ses collègues et d'être « fiché » comme une personne « lente », et donc comme une professionnelle médiocre.* La qualité d'un professionnel –définie ici par ses pairs– relève ainsi plus de son dynamisme dans les actions quotidiennes que de sa volonté à « personnaliser » ses prises en charge.

Les modalités de fonctionnement inhérentes à la modernité expliquent donc « *qu'en tant que matériaux, les hommes peuvent revêtir en quelque sorte les mêmes caractéristiques que des objets inanimés. Les chirurgiens préfèrent opérer des malades minces plutôt que des gros, parce que sur les gros les instruments glissent et qu'il faut commencer par trancher des tissus superflus. Dans les HP les services de la morgue préfèrent les cadavres de femmes minces à ceux des hommes corpulents car les « macchabées » pesants sont difficiles à remuer et qu'il est malaisé d'enfiler des vestons d'hommes sur des membres raidis [...]. Et, exactement comme un article usiné à la chaîne doit être accompagné d'une fiche témoin portant indication des opérations, du nom de l'exécuté, de ce qui reste à faire et de l'identité des derniers responsables, un objet humain qui circule à travers l'organisation [...] doit être accompagné d'une série de renseignements [...]*

³¹⁰.

Il est, de cette manière, quasiment impossible de «sacraliser» les relations entre les

³⁰⁹ Jean-Pierre Durand, *La chaîne invisible*, Seuil, Paris, 2004 ; Cf. également Danièle Linhart, Aimée Moutet (dir.), *Le travail nous est compté, la construction des normes temporelles du travail*, Collection Recherches, La découverte, Paris, 2005. Pour une relativisation dudit aspect « incontrôlable », lire Fréderik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, 2006

³¹⁰ Erving Goffman, *op. cit.*, p.121

professionnels et les bénéficiaires au niveau des relations de service. Dès l'instant où le travail sur notre corps nous échappe, nous tombons irrémédiablement dans une condition « primitive », loin de tout secret, loin de tout sacré : « *l'intimité n'est pas possible dans ce type de lieu : les portes ne ferment pas à clé, le personnel soignant entre sans s'annoncer, à toute heure du jour ou de la nuit... La promiscuité est de mise : en hôpital, on ne peut encore espérer bénéficier d'un rideau séparant les lits (mais ce n'est pas systématique). Par contre en home, il n'est pas rare que les lits ne soient séparés par rien. Tout se fait en commun : sommeil, soins, toilettes... »*³¹¹.

Il s'agit toutefois de relativiser les conséquences que cela peut avoir : la différenciation sociale faisant qu'on est *objet* pour un temps x bien déterminé -durant une opération, une consultation, etc.- cela ne pose pas de difficulté « fondamentale » pour la plupart des personnes étant donné que cette limitation temporelle « préserve » les individus. Ce même processus ne porte pas, d'autre part, trop atteinte à la sacralisation individuelle puisqu'on ne se donne jamais complètement à l'institution. L'individu social étant multiple du fait du caractère propre de la modernité permettant de présenter un grand nombre d'actions derrière un petit nombre de « *façades* »³¹², il ne perd pas sa capacité à produire et à reproduire une impression idéalisée de lui-même. Ce qui est beaucoup plus compliqué pour les assistés qui sont intégrés –entièrement ou presque- par le système. Ils sont effectivement pris dans leur totalité, sans possibilité de prendre de la distance avec l'institutionnalisation, exceptions faites bien entendu des quelques adaptations secondaires précédemment citées. Le processus de différenciation sociale qui a enfanté l'individu pluriel fait que la personne qui se retrouve à l'état d'assisté ne devient à l'inverse, qu'une entité simple, objet parcellaire d'un travail divisé en un nombre croissant de tâches. Aussi, ce dernier semble ne constituer que le matériau sur lequel l'institution va travailler en appliquant une réglementation extrêmement normée. Nul espace officiel, tant spatial que temporel, n'y est laissé au hasard : chacune des AMP, par exemple, fait donc sa part « *d'un travail commun à tout se qui se définit essentiellement par des tâches d'entretien – entretien des lieux et des choses comme des personnes et qui s'évalue visuellement par l'apparence de l'hygiène et de l'ordre* »³¹³.

³¹¹ Jean Foucart, *op. cit.*, p. 80-81

³¹² Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La présentation de soi*, tome 2 : *La relation en public*, Les Editions de Minuit, Paris, 1973

³¹³ Claude Gallier, *Le soignant, son travail et la personne agée*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, pp. 100

En résumé pourrait-on dire, en dissociant de manière exponentielle les fonctions spécialisées au sein des prises en charge, la modernité a rendu caduque toute possibilité de sacralisation puisque l'assisté se voit dès lors composé d'une multitude de dimensions qui ont chacune un professionnel attitré³¹⁴. Autrement dit, la situation fait que « *le miroir est brisé et ne renvoie qu'une image morcelée* »³¹⁵ de ces individus.

Toutefois, à la différence des moments historiques où les modes de traitements étaient définis sous les modalités « universalistes » et où ce type de modalité n'était généralement pas remis en cause, la volonté actuelle de sacralisation ne permet plus aux professionnels de réaliser leur travail sur l'humain en cohérence avec les valeurs universelles dominantes. Auparavant, lesdits professionnels avaient effectivement la possibilité de rendre cohérent *les valeurs, les principes, les dogmes, les mythes ou toute autre croyance laïque ou religieuse avec leurs pratiques*³¹⁶. La « qualité » des prises en charge n'avait en réalité que peu d'importance puisque la responsabilité était de l'ordre du collectif. Mais dès l'instant où l'on a voulu « *individualiser* » les modalités de traitement, le « *programme institutionnel* »³¹⁷ pour reprendre le concept de François Dubet, n'a plus réussi, pour les raisons que l'on connaît désormais, à transformer ces nouvelles valeurs en action et en subjectivité.

Le programme institutionnel peut être défini par l'agencement de quatre caractéristiques mises en évidence par François DUBET :

- 1/ la définition des principes « sacrés »
- 2/ la « vocation » des professionnels qui y travaillent
- 3/ la sanctuarisation de l'organisation
- 4/ l'idée selon laquelle la soumission à une discipline rationnelle forge la liberté du sujet

Ce phénomène a alors eu pour conséquence de décomposer le système référentiel des

³¹⁴ Ce mouvement est d'ailleurs mis en évidence à travers les statistiques annuelles de l'INSEE témoignant de l'augmentation de la quantité d'emploi dans le secteur médico-social, et par le nombre croissant de statuts administratifs qui s'y sont rattachés.

³¹⁵ David Le Breton, *op. cit.*, 2005., p. 134.

³¹⁶ François Dubet, *op. cit.*, 2002

³¹⁷ *Ibid.*

professionnels et d'entraîner une généralisation de la *responsabilisation/accusation*, non plus seulement vis-à-vis de l'assisté mais également des « petits encadrants ». D'où l'émergence progressive chez ces derniers d'un sentiment de culpabilité extrêmement fort, lié au fait que « tout contrat présuppose des clauses non formulées sur la personne des contractants et repose sur un nombre très important de présupposés qui concerne la personnalité de l'individu »³¹⁸. Cette culpabilisation entraînant alors une forte détérioration des procès de travail due aux détachements de plus en plus prononcés des professionnels par rapport à leurs rôles. A tel point d'ailleurs, qu'ils ne sont plus, à certains moments, que de simples consciences de spectateurs, déjà présentes par « le passé » mais non dominantes³¹⁹ : « *On ne voit pas cela dès le début, mais uniquement lorsque l'on est soi-même dedans – « dans la merde » – pour reprendre les termes de Laurence, AMP depuis 10 ans au sein de la MAS, alors effectivement, à partir de ce moment, on s'aperçoit que les AMP semblent parfois totalement détachées des procès de travail en ne s'apercevant plus des effets potentiellement néfastes de leurs actions. Le pire dans cette histoire, c'est que cela devient évident lorsque l'on s'aperçoit qu'on n'est pas différent, que le « ils » est en réalité un « nous ».* »

Face à cela, il faut avouer une bonne fois pour toutes que « *les bonnes paroles* » n'ont aucune incidence (sur le sens qu'elles souhaitent donner) puisque cela ne relève pas d'un problème de moralité individuelle : c'est un problème de structuration de l'organisation professionnelle faisant écho à une certaine banalité du mal qui est « *liée à un conformisme omniprésent dans la vie sociale, lorsque les individus, se sentant encadrés par un système régulé des rôles,*

³¹⁸ Erving Goffman, *op. cit.*, p. 230-231

³¹⁹ « *Il existe un danger permanent que les reclus prennent une apparence humaine. Le personnel compatissant souffrira lorsqu'il lui faudra le soumettre à un traitement rigoureux [...] Au départ, l'employé se retire à une telle distance des reclus qu'il lui est impossible de prendre conscience des privations massives et des perturbations dont ils peuvent souffrir du fait de leur présence dans l'institution [...]* » Erving Goffman, *op. cit.*, pp. 129-130. Ou, pour le dire autrement, « *pris dans des contradictions insurmontables, il est assailli, comme les personnages cornéliens, par des dilemmes moraux, le menant néanmoins, au nom de son honneur et de son sens de l'obligation, vers une conclusion unique à laquelle il adhère subjectivement. Mais au fur et à mesure que l'individu modifie son rapport à l'action, et puisque les conséquences en deviennent plus opaques, moins directes, il cesse en quelque sorte de se sentir coupable face aux actes. Surtout, [...] il cesse de se sentir immédiatement concerné par sa propre action, en vérité, elle cesse quelque peu de lui appartenir* ». Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 535. Lire également Jean-Marc Weller, *op. cit.*, in François Hubault (coord.), *op. cit.* 2001, pp. 64-76

*perdent leur vigilance morale. Force est de reconnaître alors, à l'inverse d'un des désirs les plus constants et les moins avoués de la sociologie, que la socialisation ne résout aucunement le problème de la moralité dans la condition moderne »*³²⁰.

Ce phénomène est du reste aggravé par le fait qu'il s'agit ici d'un travail sur le *corps*³²¹. Corps que l'on touche, que l'on attrape, que l'on retourne, que l'on tord, corps dépossédé en somme, qui contredit dès lors toute sacralisation. La « fabrication de l'homme », ne l'oublions pas, passe en effet par cette composition de chair qui est indubitablement « *un facteur majeur d'individuation, non seulement avec la reconnaissance de la singularité du visage, mais plus largement en faisant du corps « le lieu de la césure, l'enceinte objective de la souveraineté de l'ego* »³²². Il est à cet égard intéressant de citer l'anthropologue américain Robert Murphy, qui suite à une maladie invalidante, écrivait:

*“Ce sont des êtres humains mais leurs corps sont déformés et fonctionnent de façon défectueuse, ce qui laisse planer un doute sur leur pleine humanité”. Aussi, comme le rappelle, la notion de “monstruosité”, même si je conçois bien la dureté de ce mot, reste peut-être présente à bas bruit dans ce monde du handicap mental grave. On peut évoquer ici les travaux d'Olivier Rachid Grim et se remémorer combien ce thème a longtemps été présent dans notre culture, des films comme “Freaks” ou “Eléphant Man” à des écrivains comme l'écrivain japonais Kenzaburo Oé »*³²³.

Processus de déqualification et différenciation sociale

Ces observations ont d'ailleurs amené un grand nombre de chercheurs et de professionnels du secteur social et médico-social à dénoncer toute l'inhumanité des structures prenant en charge ce type de population. Erving Goffman a par exemple décrit méticuleusement tout le

³²⁰ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p.154

³²¹ Claude Gallier, *Le soignant, son travail et la personne agée*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, pp. 100

³²² Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 51. David Le Breton, *op. cit.*, 2000, p. 8. Lire également, Michel Foucault, *Les anormaux – Cours au Collège de France (1974-1975)*, Paris, Gallimard, 1999

³²³ Philippe Chavarroche, “*Etre professionnel auprès de personnes lourdement handicapées*”, Colloque “Handicap et enjeux de société”, ENS Cachan, 25, 26 Janvier 2006

quotidien des institutions désignées comme « totales », ces lieux « *de résidence et de travail où un grand nombre d'individus placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* »³²⁴. Ces mécanismes institutionnels non intentionnels les réduisant au final à l'état d'individus mortifiés.

Tout commence, selon Erving Goffman, dès les premiers moments de l'admission durant lesquels des « *mises en condition* » et des « *programmations* » permettent de rendre dominant et incontournable le cadre de fonctionnement organisationnel prédéterminé. C'est en ce sens que cet auteur parle de mortification³²⁵ puisque les « *reclus* » sont dépossédés de leurs rôles sociaux antérieurs. Dépossession entretenue par la suite par une série de techniques administratives telles que la « *clôture* », la « *dégradation de l'image de soi* », la « *contamination physique et morale* ». On retrouve d'ailleurs, dans les descriptions proposées, des comportements, des attitudes et des mécanismes relevés dans les maisons relais et dans les maisons d'accueil spécialisées. En ce qui concerne les contaminations par exemple, les reclus sont effectivement « *mis à nu* », peu de possibilités s'offrent à eux pour préserver la moindre intimité corporelle, sociale et symbolique, la souillure de leur « *être* » devenant dès lors omniprésente : « *dans les institutions totalitaires, ces domaines intimes sont violés : la frontière maintenue par l'homme entre son être et ce qui l'entoure est abolie et les secteurs de la vie personnelle sont profanés* ».

A cela s'ajoute une autre contamination, plus morale pourrait-on dire, et qui se manifeste par l'hétérogénéité de population accueillie : les différences d'âges, de sexe, de parcours plus ou moins dramatiques, parasitent toutes les représentations que l'on a de soi-même et mortifient les systèmes identitaires. Mortification accentuée d'ailleurs par la perte totale d'autonomie omniprésente dans ce type de lieux qui « *suspendent ou dénaturent les actes dont la fonction, dans la vie normale, est de permettre à l'agent d'affirmer, à ses propres yeux et à la face des autres, qu'il détient une certaine maîtrise de son milieu, qu'il est une personne adulte douée*

³²⁴ Erving Goffman, *op. cit.*, 2002, p. 41

³²⁵ A noter l'intéressante analyse du « processus de mortification » proposée par Jean Foucart dans *sociologie de la souffrance*, *op. cit.*, pp. 78-79 : « *La mortification au sens médical signifie l'état d'un tissu qui perd ses fonctions vitales et qui se gangrène ou se nécrose. Elle signifie aussi le commencement de décomposition qui rend le gibier plus tendre ou encore une pratique ascétique ou encore une humiliation causée par un refus, une réprimande* ».

*d'indépendance, d'autonomie et de liberté d'action »*³²⁶.

Aussi, à partir de ces éléments d'observation, on peut aisément penser que « *la vocation profonde des établissements de ce type est de réaliser les conditions de la « mort au monde », c'est-à-dire la contre-organisation concertée et systématique qui nie l'organisation d'une vie sociale humaine. Sous la diversité des rationalisations profanes ou religieuses subsiste une commune volonté de détruire la vie* ». C'est en cela, que l'institution totalitaire semble représenter « *la figure monstrueuse de l'inhumanité* »³²⁷.

Mais de là à en déduire qu'il y a *chosification* ou *déshumanisation*, il y a un pas qu'il ne faut absolument pas faire. D'ailleurs, Goffman lui-même, bien qu'utilisant la métaphore de la « chose » humaine, ne prétend à aucun moment que « l'aliéné » est réduit à l'état d'objet. Il tend à l'être mais ne l'est en vérité jamais. Il serait effectivement faux de dire que l'assisté ne représente pour le professionnel qu'une chose sur laquelle il doit travailler sans que la morale sociale s'inscrive dans les modalités de prise en charge. Il n'y a de « machine humaine » que dans l'esprit des personnes n'ayant jamais travaillé sur l'humain. La phrase de Marguerite Yourcenar dans « *L'œuvre au noir* » n'est par exemple qu'une vision mythifiée du psychique d'un homme capable de se couper de sa biographie : « *dans la chambre imprégnée de vinaigre où nous disséquions ce mort qui n'était plus le fils ni l'ami, mais seulement un bel exemplaire de la machine humaine...* »³²⁸.

La partie précédente l'a d'ailleurs bien montré : la culpabilisation, la responsabilisation, les différences de prises en charge minimes mais néanmoins présentes en fonction du lieu, du moment, de la personne sont autant d'indices témoignant de la complexité des institutionnalisations. L'analyse techniciste en terme de chosification mettant en avant la métaphore mécanique du corps ne témoigne que du haut de l'iceberg, de ce qui est paradoxalement *visiblement caché* pour l'observateur. Les procès institutionnels tels qu'ils se présentent et tels qu'ils se travaillent laissent effectivement penser que les assistés sont totalement déshumanisés ; l'opacité entretenu par l'AMP accentuant du reste encore plus cette impression. Il s'agit toutefois d'aller au-delà de cet interprétation immédiate : si le professionnel donne l'impression d'être « *fondé* » dans son rôle, ce n'est pas tant parce qu'il

³²⁶ Erving Goffman, *op. cit.*, p. 87

³²⁷ *Ibid.* p. 30

³²⁸ Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir*; Poche, p. 118, cité in David le Breton, *op. cit.*, 2005, p.11

exécute machinalement (et non mécaniquement) des tâches sur l'humain que parce que le caractère socialement réprimandable du réel de son activité -car le plus souvent *mais pas systématiquement* coupée de la *bonne parole*- le pousse à cacher le plus possible son travail. C'est pour cela qu'il s'enferme ainsi dans son quotidien, n'osant plus rien dire à personne, sauf à râler dans le vague sur des choses plus ou moins identifiées :

« *Il était significatif qu'il n'y eut pas de luttes ouvertes, de protestations publiques, mais seulement des grognements sourds, des gens qui pestaien dans leur coin, qui maudissaient la « boite », qui maugréaient de manière isolée comme si les insatisfactions et ces douleurs ne pouvaient pas s'additionner ou se cristalliser. Les insatisfactions et souffrances de la vie du travail tendaient à ne plus s'exprimer que dans le registre de la plainte, donnant d'eux une image de vaincus, de geignards* »³²⁹.

Cette insatisfaction latente et non dite s'auto-alimentant d'ailleurs dans certains cas avec celle des assistés, en créant de chaque côté du procès, accusation et responsabilisation. La finalité étant de faire glisser sa propre culpabilité, sa propre frustration, sa propre honte (*de ne pas réussir à faire son métier, de ne pas s'en sortir dans la vie*) sur celui qui est le plus à même de la recevoir. Les situations laissant voir des « chosifications », des « déshumanisations » sont dès lors les témoignages paradoxaux d'une certaine humanité partagée, dans sa version la plus crue, la plus brutale pour ne pas dire la plus primitive :

« *Dans beaucoup de cas, en venais-je à me dire, ce que j'avais pris pour du sadisme gratuit, la brutalité inouïe avec laquelle certains hommes traitaient les condamnés avant de les exécuter, n'était qu'une conséquence de la pitié monstrueuse qu'ils ressentaient et qui, incapable de s'exprimer autrement, se muait en rage, mais une rage impuissante, sans objet [...] Leurs réactions, leur violence, leur alcoolisme, les dépressions nerveuses, les suicides, ma propre réaction de tristesse, tout cela démontrait que l'autre existe, existe en tant qu'autre, en tant qu'humain, et qu'aucune volonté, aucune idéologie, aucune quantité de bêtise et d'alcool ne peut rompre ce lien, ténu mais indestructible* »³³⁰.

En saisissant les professionnels dans leur « chair sociale » et dans leur « subjectivité », c'est-à-dire dans ce qui « *naît au milieu du monde mais qui ne désire pas se reconnaître en lui* »³³¹, et

³²⁹ Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *op. cit.*, p. 349, note n°1

³³⁰ Jonathan Littell, *Les Bienveillantes*, Gallimard, Paris, 2006, p. 142

³³¹ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 462

non comme de simples exécutants, on s'aperçoit en conséquence que les rôles des institutions sociales et médico-sociales ne sont ni assez statiques, ni assez rigides pour permettre de chosifier ou de déhumaniser les assistés.

Ces rôles sont effectivement placés à chaque fois dans une certaine « *malléabilité résistante* », c'est à dire au milieu de consistances contextuelles marquées par « *une série de mécanismes de contraintes, ni réguliers, ni durables, ni permanents, face et grâce auxquels l'individu peut déployer des actions* »³³². Les professionnels restent ainsi des êtres de « *chair, d'os et d'âme* » quoiqu'il advienne. Certes, les marges d'actions sont extrêmement limitées au sein des procès institutionnels et les finalités officielles humanistes restent le plus souvent au niveau des « *belles paroles* » en ayant les plus grandes difficultés du monde à s'inscrire « positivement » dans les pratiques, mais pour autant, ces obstacles se font toujours avec une certaine ambiguïté, autorisant des écarts plus ou moins importants³³³. Si cela est la manifestation d'un « *retrait progressif de la symbolisation de la présence de l'individu au monde et un repliement sur une sorte de territoire animal où le symbolique est résiduel, ledit résiduel ne cesse malgré tout d'exister* »³³⁴. En cela, il est un *reste* restant irrémédiablement présent. Ceci démontre alors qu'on ne peut proposer d'analyse totalisante des institutionnalisations. Les discours humanistes, la volonté de sacralisation, la pensée dominante en d'autres termes, ne s'inscrivent peut-être pas dans la réalité institutionnelle de la manière dont cela serait voulu par leurs instigateurs mais ils imprègnent malgré tout chaque acte produit, chaque comportement, chaque pensée, chaque parole et chaque silence du professionnel : ce qu'il entend, ce qu'il fait, ce qu'il pense, ce qu'il interprète, est placé au cœur de ses préoccupations et de son activité.³³⁵

Deux grandes dimensions cohabitent par conséquent dans les procès de travail, en s'opposant ou en se mélangeant au gré des contextes d'actions, en s'exprimant toujours avec équivoque et jamais sereinement. En s'inscrivant dans les objectifs officieux et officiels des institutions -assurer l'ensemble des prises en charge et chercher à produire de l'humain à travers une (re)-socialisation des individus- la première prend effectivement « l'avantage » sur la seconde sans

³³² *Ibid.* p. 147

³³³ *Ibid.* p. 145

³³⁴ David Le Breton, *op. cit.*, p.141

³³⁵ Anni Borzeix, *op. cit.*, in François Hubault (coord.), *op. cit.*, p. 39. En cela, « [...] même dans ce cas extrême [l'information-voyageur en gare du nord] où la relation interpersonnelle est absente, le voyageur-usager occupe une place centrale dans les représentations et dans les pratiques de l'agent ». Lire également Fréderik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, 2006.

pour autant arriver à se « décrocher ». Elle prend l'avantage parce que « *dans la mesure où l'appréciation d'un service prend en compte à la fois sa rapidité et sa quantité, il y a toutes les chances pour que la qualité soit sacrifiée à la vitesse, car il est toujours possible de cacher la mauvaise qualité d'un service alors qu'on ne peut cacher la lenteur [...]. En effet, si une organisation veut réaliser ses idéaux les plus fondamentaux, elle est parfois obligée d'en mettre provisoirement certains autres entre parenthèses tout en continuant à donner l'impression qu'ils sont encore en vigueur. Dans ces cas-là, l'idéal pour lequel on en sacrifie d'autres n'est pas l'idéal le plus spectaculaire mais celui qui est le plus important et le plus légitime* »³³⁶. Mais elle ne peut toutefois se « décrocher » puisque la volonté de sacralisation reste omniprésente quelque soit l'endroit ou le moment où l'individu se trouve du fait du régime politique spécifique dans lequel cela s'inscrit.

A partir de l'articulation de ces deux axes, une « *multitude de versions différentes* » de paroles (« humanistes », « d'exaspération », etc.), de conduites (pour cacher certaines dimensions du travail et en montrer d'autres, etc.), de pensées (avouables et inavouables, etc.), de principes d'actions professionnels ou personnels (correspondant ou non aux pensées et aux paroles, etc.) sont alors produites et reproduites en fonction des contextes d'actions où se situent les salariés. On peut dès lors parler de véritables *orientations du travail* prenant sens à travers leurs interpellations *entre* et *au sein* de chaque individu, et qui traversent tous les procès institutionnels via des « *combinaisons de langages, de gestes et de pratiques, incarnés dans des sujets humains mais aussi dans des installations techniques et des réglementations, et qui obéissent à une logique commune régie par quelques mots-clés donnant sens aux situations de travail et qui se distinguent d'autres combinaisons du même type* »³³⁷.

On en arrive donc à une double conclusion et à une question essentielle : il est tout à la fois impossible de sacrifier les assistés mais ils n'en sont pas pour autant chosifiés. On peut dès lors, à partir de ce constat, se demander ce qu'ils sont. En replaçant l'articulation desdites orientations du travail en lien avec l'arrière plan du régime politique démocratique d'interaction qui les surplombe et duquel elles tirent leurs significations profondes³³⁸, la réponse devient plus ou moins évidente. Cette dernière a d'ailleurs été effleurée à maintes reprises sans pour autant que ses conséquences soient acceptées dans toute leur radicalité : l'être humain, cet être sacré et intouchable n'est pas une donnée en soi. C'est une image, une

³³⁶ Erving Goffman, *op. cit.*, 1973, p. 49.

³³⁷ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, p.165. *Id. op. cit.* 2007, p. 14

³³⁸ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 141-238 & p. 242

représentation, un masque pourrait-on dire. Que reste-t-il alors quand ce masque tombe ? Quand le théâtre prend fin ? Quand la comédie humaine devient tragédie ?

La réponse nous est apportée par Louis Dumont à partir de la distinction fondamentale qu'il réalise entre deux dimensions de l'individu : l'individu « *échantillon indivisible de l'espèce humaine* » et l'individu « *être moral, détaché du social* », propre à « *l'idéologie moderne de l'homme et de la société* »³³⁹. Ces deux dimensions répondant respectivement de manière très intime à la dynamique de « l'hominisation » et celle de « l'humanisation »³⁴⁰.

Le processus de différenciation, et son expression la plus manifeste, incarnée par la division du travail (parcellisation de l'objet, parcellisation temporelle), n'arrachent donc pas l'homme à son espèce d'appartenance, ils le séparent « uniquement » de sa moralité, de sa divinité, ils le font basculer des cieux à sa corporéité, dans toute sa laideur et ses souillures, ils le déqualifient en somme.³⁴¹ Le corps des assistés n'est alors plus « *effacé par le rituel, il devient lourdement présent, embarrassant. Il résiste à la symbolisation car celle-ci n'est plus donnée d'emblée* »³⁴². Le corps ne passant plus inaperçu, l'individu perd ses rapports d'identification somatique avec l'autre³⁴³. La déqualification sous entend alors que l'assisté cesse ou ne devient pas sacré : « *il n'est plus envisagé comme sujet, c'est-à-dire en tant qu'il recèle quelque chose de plus, « ce quelque chose et ce presque rien » qui donne sens et concourt à son existence, mais en tant qu'il possède quelque chose de moins* ». ³⁴⁴ Car à n'en pas douter, la sacralisation passe inévitablement par une relation des plus ambivalente avec le corporel : « *sans le corps qui lui donne un visage, l'homme ne serait pas* »³⁴⁵, et dans le même temps, sans sa symbolisation, c'est-à-dire son effacement, son aspect « primaire », « brut » pourrait-on dire, laisserait l'individu à sa condition de simple « mortel » perdu au milieu d'autres

³³⁹ Louis Dumont, *op. cit.*, pp. 16-17

³⁴⁰ Axel Kahn, *op. cit.*

³⁴¹ Cf. à ce sujet, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 125 ; Sur cet aspect du dégoût, lire également Mary Douglas, *De la souillure*, la Découverte, Paris, 2001 (notamment p. 23), David Le Breton, *op. cit.*, 2000, p. 8. et Robert Linhart, *L'Etabli*, Editions de Minuit, Paris, 1978, p. 39 « *Je découvrais cette autre routine de l'usine : être constamment exposé à l'agression des objets, tous ces contacts désagréables, irritants, dangereux [...] On s'habitue souvent, on ne s'immunise jamais* ».

³⁴² David Le Breton, *op. cit.*, 2005, p.141

³⁴³ Jean Foucart, *op. cit.*, p. 88

³⁴⁴ David Le Breton, *op. cit.*, p.142

³⁴⁵ *Ibid.* p. 7

« mortels » identiques en tous points à lui. Ladite sacralisation nécessite en l'occurrence d'être son corps, de l'incarner, d'en être l'auteur, sans pour autant en posséder un. Chose que le travail sur l'individu fonctionnant sur les bases d'une division exponentielle des tâches ne permet pas car il y a systématiquement perte du « visage » et omniprésence du corps. Au final dès lors, l'assisté est déqualifié :

« *Si l'anatomie n'est pas un destin, puisque sociétés et acteurs la symbolisent à leur manière, elle le devient lorsque l'homme se voit privé de figurer autre chose que ses attributs corporels.* »³⁴⁶

Il ne s'agit toutefois pas d'entendre cela comme les conséquences plus ou moins éloignées d'une simple séparation entre le vivant et le vécu du corps au sein du *régime d'interactions démocratiques*. La compréhension de la thèse précédemment exposée nécessite que soient prises ensemble ces deux dimensions dans une même analyse « hybride » du processus de déqualification ; lequel devant être véritablement compris comme une sorte de « parasitage » au niveau de la « *bio-subjectivité sociale* » : en règle générale, cette dernière signifie qu'en « *voulant rendre son corps vivable, et plus seulement vivant, le vécu corporel doit s'incarner dans le vivant et le vivant ne doit pas contredire le vécu corporel* », d'où l'obligation de décrire « *le corps du point de vue d'un vécu du vivant et d'un vivant modifiant le vécu* »³⁴⁷. Aussi, c'est uniquement à partir d'une telle description, que l'étude de l'individuation des assistés, c'est-à-dire l'interrogation sur la manière dont sont structurellement fabriqués les individus pris en charge « globalement » par une institution, a pu témoigner des effets de la division sociale du travail sur l'humain : cette division, en entraînant une contradiction fondamentale au niveau de la bio-subjectivité des professionnels, fait que ces derniers perdent alors toute possibilité de mise en cohérence entre l'incarnation du vécu dans le vivant des corps des assistés et leur propre subjectivité.

Cela s'inscrit bien entendu dans un mouvement extrêmement dynamique. Ce niveau de déqualification n'est vrai, autrement dit, que pour les cas les plus extrêmes de la société, pour les SDF ou les polyhandicapés par exemple ; mais l'ensemble des personnes « assistées » car

³⁴⁶ *Ibid.* p.142

³⁴⁷ Bernard Andrieu, *Etre l'auteur de son corps. Les nouveaux modèles philosophiques de la subjectivité corporelle*, in Frédéric Duhart, *Anthropologie historique du corps*, L'Harmattan, Paris, 2006, pp. 21-39

en difficulté mais non institutionnalisées sont également déqualifiées, même si cela se fait dans une moindre mesure. Il faut, de cette manière, intégrer le processus de déqualification dans le « *continuum allant de l'altérité identitaire à la différence radicale : nos frères, les nôtres, les étrangers, et ceux que nous ressentons de la gène à dénommer tant ils s'écartent des canons de l'humanité affichés par notre société* »³⁴⁸.

Aussi, à défaut d'avoir pu résoudre la dépersonnalisation du fonctionnement de l'Etat social, la nouvelle législation précédemment évoquée, a provoqué une instabilité très prononcée du travail sur l'humain. Tel *l'homme révolté* d'Albert Camus, celui de la modernité, au nom des valeurs humaines, s'accorde désormais des déqualifications institutionnelles.

Conclusion.

On pourrait définir ce chapitre comme le témoignage de l'impossibilité de produire de nouvelles formes de vie avec des moyens juridico-bureaucratiques³⁴⁹. La recherche d'un juste équilibre entre une société égalitaire et une organisation sociale parcellisée au sein de la modernité, est du coup mise à mal. D'autant plus que la « *nouvelle règle du jeu contractuel ne vas donc pas promouvoir de protections nouvelles, et aura au contraire pour effet de détruire ce qui restait d'appartenances collectives* »³⁵⁰. Le fait est, qu'effectivement, le développement du processus de différenciation rentre en totale contradiction avec l'idée même de contractualisation³⁵¹. Cela questionne par conséquent la finalité profonde des politiques instituées : quel intérêt la société a-t-elle à continuer de construire, d'appliquer et donc d'investir énormément dans des solutions qui ne solutionnent à priori pas grand-chose ?

³⁴⁸ Axel Kahn, *op. cit.*, p. 44

³⁴⁹ Jürgen Habermas, *La crise de l'Etat providence et l'épuisement des énergies utopiques*, Ecrits politiques, Editions du Cerf, Paris, 1990

³⁵⁰ Robert Castel, *op. cit.*, p.754

³⁵¹ Pierre Rosanvallon, *op. cit.*

IV.

L'action sociale dans l'histoire de la modernité

La partie précédente a démontré que la *sacralisation* des prises en charge de tout assisté est par nature impossible à réaliser puisque les rapports entre certaines dimensions du processus de division sociale du travail et des orientations humanistes font que ces procès de travail induisent au final obligatoirement une déqualification de l'humain, rejetant alors toute idée de *contractualisation*.

Aussi, si l'on re-circonscrit la population des assistés aux seuls « *pauvres* », cela administre la preuve du caractère inefficace d'un traitement social *individualisé* de la question sociale. Du moins, bien entendu, si l'on considère cela sous l'angle des objectifs officiels de ce dernier consistant à vouloir leur redonner l'image « d'individus modernes » et la place que cela sous-entend. Toutefois, étant donné l'ampleur des politiques actuellement mises en place pour lutter contre ce « problème », on peut légitimement s'interroger sur la réelle dimension que prennent ces dernières au sein de la société. Effectivement, lorsqu'il s'agit de la prise en charge des populations relevant de l'handicapologie biologique, il est compréhensible qu'on ne remette pas ce fonctionnement en question puisque les alternatives sont socialement limitées. Mais lorsque l'on traite de la problématique de la pauvreté, relevant tendanciellement du monde économique, il est assez curieux que l'on continue à appliquer des solutions qui n'en sont manifestement pas.

L'analyse empirique nous a montré que cette inefficacité ne relevait pas tant d'un effet de la domination des classes au pouvoir ni même de la place centrale de l'éthos du travail, que de la tension de la modernité qui traversait toutes ces tentatives. Mais une telle explication limite l'approche au simple procès de travail institutionnel et ne permet pas de comprendre la dimension globale de ce problème. Pour résoudre cette difficulté, il est alors indispensable d'inscrire ces données dans leur développement historique puisque seule une étude diachronique est susceptible d'éclairer la place actuelle que prend le traitement de la pauvreté.

Il s'agit effectivement de ne pas oublier que « *l'incompréhension du présent naît fatallement de l'ignorance du passé* » de même qu'« *il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé si l'on ne sait rien du présent* »³⁵².

Circonscrire une analyse dans l'espace et dans le temps représente toutefois toujours une démarche délicate. « *Ces délimitations retiennent toujours une part d'arbitraire, car les histoires humaines ne se succèdent pas en blocs discrets* »³⁵³. D'autant plus d'ailleurs lorsque cette analyse repose sur une volonté d'exposer les interrelations existantes entre les mondes politiques, sociaux et économiques puisque, si l'on prend l'exemple de ce dernier, on s'aperçoit qu'il est impossible de suivre un fil historique global au sein de son évolution : « *l'activité des hommes, les surplus qu'ils échangent passent peu à peu par cette brèche étroite de façon aussi difficile, au début, que le chameau de l'Écriture par le trou de l'aiguille. Puis les trous se sont élargis, multipliés, la société devenant, en fin de course, une "société à marché généralisé". En fin de course, donc tardivement, et jamais selon les diverses régions à la même date, ni de la même façon. Il n'y a donc pas d'histoire simple et linéaire du développement des marchés. Ici le traditionnel, l'archaïque, le moderne, le très moderne se côtoient, même aujourd'hui* »³⁵⁴.

Aussi, il ne s'agit pas d'écrire « *une histoire de* », à l'image de celle réalisée par Robert Castel sur le salariat, mais d'étudier uniquement de manière plus ou moins superficielle certaines des formes et des transformations induites par la modernité sur les modes d'interrelations entre la société, l'Etat et le système économique. Ce travail, autrement dit, ne reposera pas sur une volonté d'exhaustivité en terme d'analyse des modes de gestion de la pauvreté ou d'évolution structurelle de la société, mais uniquement sur une recherche de retranscription historique de la logique intrinsèque de la modernité.

L'ACTION SOCIALE DANS L'HISTOIRE : AU CHEMIN DU POLITIQUE ET DE L'ECONOMIE

³⁵² Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, 1949, p. 47 cité in Jaques le Goff, *Histoire et mémoire*, Folio histoire, Paris, 1988, p. 57

³⁵³ Jean Baechler, *Le capitalisme, les origines*, Folio histoire, Paris, 1995, p.36

³⁵⁴ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle*, Armand Colin, Paris, tome 2 : les jeux de l'échange, p. 12, 1979

La modernité : entre contextes géopolitiques spécifiques et volontés politiques

Il est possible d'entreprendre ce voyage, ou plutôt cette brève balade historique, en partant de ce que Robert Castels a nommé « *sociétés sans social* ». Sociétés dans lesquelles n'existaient pas ou prou de système d'intégration globale, puisqu'elles étaient principalement basées sur la notion de communauté « *marquée par la sacralisation du passé, la prépondérance du lignage et des liens du sang* »³⁵⁵. La gestion des individus qui se situaient en dehors des réseaux d'échanges primaires reposait alors essentiellement sur la volonté de prévenir les perturbations potentielles de la cohésion communautaire. Bien qu'elles n'aient effectivement pas constitué de système global de prise en charge, leurs organisations internes, caractérisées par une forte rigidité structurelle, favorisaient la limitation des risques de désstabilisation dus à la constitution de sous-groupes désaffiliés. Ces sociétés fonctionnaient de ce fait « *comme des systèmes autorégulés ou homéostatiques, qui recomposent leur équilibre en mobilisant leurs propres ressources : une réaffiliation s'opère sans changer de cadre de référence* »³⁵⁶.

L'obligation de solidarité territorialisée, fondée sur une logique d'homologie de condition, permettait alors à la communauté de se prévenir de tous les risques de désagrégation interne. Ainsi, de cette manière, « *pendant tout le haut moyen âge, aucun grand ne fermait ses greniers aux miséreux, et cette générosité nécessaire provoquait certainement alors dans la société rurale des redistributions de biens de très considérable ampleur* »³⁵⁷. Ce type d'organisation faisant que « *malgré leur nombre élevé, les rustres n'exerçaient aucune pesée appréciable sur le cours quotidien de la vie sociale* »³⁵⁸. En garantissant un minimum de sécurité à travers cet ensemble d'interdépendances, il reléguait la dimension de pauvreté au rang de condition normale d'existence sans jamais susciter une quelconque interrogation collective³⁵⁹.

La préoccupation principale de l'époque était effectivement beaucoup plus tournée vers les

³⁵⁵ Robert Castel, *op. cit.*, p. 50

³⁵⁶ *Ibid.* p. 53

³⁵⁷ George Dubet, *Guerriers et paysans*, Gallimard, Paris, 1978, p. 261, *cité in* Robert Castel, *op. cit.*, p. 55

³⁵⁸ Michel Mollat, *Les pauvres au moyen âge*, Hachette, Paris, 1978, p. 354

³⁵⁹ Robert Castel, *op. cit.*, p. 57. Sur la dimension économique du fonctionnement de ce type de société, cf. Karl Polanyi, *La Grande transformation*, Editions Gallimard, Paris, 1998, pp. 71-86 [1^{re} édition 1983]

risques d'agressions extérieures. Les multiples invasions des Scandinaves et des Hongrois qui avaient marqué la deuxième moitié du IX^o siècle et la première moitié du X^o, avaient eu pour conséquences la dévastation de nombreuses régions et l'établissement d'un régime féodal territorialisé³⁶⁰, sorte de système de protection comblant l'affaiblissement de l'Etat royal³⁶¹. Dès lors, l'organisation sociale rigidifia sa structure jusqu'à devenir relativement hermétique aux évolutions sociales³⁶², et par voie de conséquence, à la constitution de la pauvreté comme question sociale.

Toutefois, à partir du moment où les invasions prirent fin dans la seconde moitié du X^o siècle, les paysans se remirent au travail, les échanges commerciaux devinrent plus actifs et les préoccupations scientifiques purent resurgir (en reprenant par exemple les travaux des savants musulmans d'Espagne). Ce qui aboutit, dès le XI^o et XII^o siècle, à une profonde modification de l'organisation sociétale³⁶³ : la puissance politique de la noblesse déclina effectivement peu à peu³⁶⁴ ; on vit un accroissement très sensible de la population durant le XI^o siècle et les progrès agricoles augmentèrent parallèlement au développement, certes relatif mais néanmoins déterminant, des villes. Tous ces facteurs s'intégraient dans un mécanisme d'interdépendance

³⁶⁰ Sur ce point cf. Philippe Contamine, *La guerre au moyen âge*, PUF, Paris, 1980

³⁶¹ Face à l'incapacité des rois à défendre leurs sujets confrontés aux multiples invasions de l'époque, le régime féodal s'affaiblit progressivement : les ducs et les comtes décidèrent que le duché ou le comté qu'ils administraient au nom du roi, seraient désormais leur fief héréditaire. Dans leur fief, ils exercèrent à leur profit les droits que jusqu'alors le roi seul avait exercés dans le royaume : faire la guerre, lever les impôts, rendre justice. Il faut également préciser que ce système fonctionnait généralement comme un système mécanique d'équilibre entre droits et devoirs. C'est à partir de ce système que les pratiques féodales peuvent être analysées comme des pratiques fragiles de protections sociales répondant à un système très peu différencié. Cf. sur ce dernier point, André Gueslin (dir.), *De la charité médiévale à la sécurité sociale*, Patrimoine, 1995, pp. 73-83

³⁶² Pour une optique philosophique de l'influence du souci au niveau des risques d'agressions extérieures sur l'organisation des hommes, cf. Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Folio Essai, 2004, pp. 110-111 [1^{re} édition : 1754]. Pour une relativisation de la « rigidification » induite par ledit souci dans la société traditionnelle, cf. Patrick Verley, *L'échelle du monde*, Gallimard, Paris, 1997, p. 48

³⁶³ Cf. sur ces points, Henri Pirenne, *L'occident médiéval, Histoire économique*, Editions d'aujourd'hui, Paris, 1985, pp. 170-192

³⁶⁴ Limitation voire interdiction du droit de guerre par le pouvoir royal, intégration de la monnaie royale dans les fiefs à côté de la monnaie des seigneurs, lever sur les nobles des impôts, etc.

extrêmement complexe³⁶⁵ : auparavant, on ne produisait pas pour vendre, la consommation personnelle était la seule finalité de la production. Toutefois, avec le développement des villes, se créa des débouchés non négligeables qui incitèrent les seigneurs à intensifier leur production agricole, en mettant notamment en valeur les terres jusque là incultes. Il ne s'agit cependant pas de se méprendre sur la réelle dimension de ces changements : plus qu'une simple intensification, c'est un véritable développement des modes de production agricole qui se mit en place³⁶⁶. Cela obligea alors les seigneurs à faire appel à de la main d'œuvre étrangère à la région (*les hôtes*) qu'ils cherchèrent à stabiliser par le biais d'une amélioration significative des conditions de travail³⁶⁷. Les « avantages » ou « priviléges » furent alors le point de départ d'une série de conséquences économiques *relativement* vertueuses sur tout le territoire : tandis que certains paysans quittaient leur seigneur pour s'engager comme *hôtes*, d'autres allaient dans la ville voisine afin de s'y installer comme artisans. Cela incita donc les seigneurs à augmenter les priviléges en direction des paysans (permission pour les serfs de s'affranchir, abaissement des droits seigneuriaux, etc.) pour se prémunir de l'exode qui menaçait.

On s'aperçoit de la sorte que les évolutions dans le domaine agricole ont eu pour corollaire un événement véritablement fondamental durant cette période : la résurrection des villes. Les villes de Gaule avaient été effectivement très affaiblies par les grandes invasions et les conquêtes musulmanes de la Méditerranée, ce qui les avaient privées des activités commerciales et industrielles. Mais avec la relative stabilisation du contexte géopolitique, le commerce d'exportation et les villes purent renaître, démultipliant les activités et les statuts professionnels via le mouvement historique d'autonomisation de la dimension commerciale³⁶⁸. Certains paysans venaient même s'établir en ville comme ouvriers (sans néanmoins remettre

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ Cultures nouvelles, la charrue à roues remplaça souvent l'araire, on utilisa la herse et les dents des fourches qui furent désormais en fer, l'usage des moulins à eau se répandit et évita l'épuisantelabeur de tourner les meules à bras pour moudre le grain, invention du rabot et de la scie à mouvement vertical mue par l'eau, etc.

³⁶⁷ Allègement des corvées, abaissement des redevances, création d'habitats désignés sous la terminologie de villes neuves, villes franches ou bien encore bastides.

³⁶⁸ Sur l'autonomisation du commerce par rapport aux institutions seigneuriales et à sa constitution en tant qu'activité sociale normale, cf. Jean-Charles Asselain, *Histoire économique de la France, du XVIII^e siècle à nos jours*, Editions du Seuil, Paris, T1, 1984

en question la démographie au sein des campagnes qui s'accroissaient considérablement à cette époque). Ce début d'urbanisation relative transforma dès lors les modes de vie des citadins en leur donnant le goût des nouveautés et l'esprit entreprenant.³⁶⁹ Très vite par conséquent, les bourgeois s'unirent pour arracher à leurs seigneurs des avantages, appelés *libertés* ou *franchises*. Avantages mis ensuite par écrit dans un texte officiel, la *charte*, auquel le seigneur apposait son sceau.

Malgré le caractère fragile de cette nouvelle organisation sociale (villes de petites tailles, problèmes d'épidémies, incendies fréquents, etc.), cette *urbanisation* permit néanmoins à l'industrie de connaître une croissance de développement assez intéressante puisque l'on recommençait à produire pour vendre. Cette industrie restait certes à une échelle très basse (chaque patron travaillait dans un petit atelier avec quelques ouvriers et des moyens de communication rudimentaires), mais certaines régions commencèrent néanmoins à exporter, telle la Flandre pour l'industrie du drap³⁷⁰.

L'industrie était par ailleurs strictement réglementée par les autorités des villes, notamment en ce qui concernait les modes de fabrication et les statuts des métiers. Ces réglementations visaient à protéger l'acheteur contre les fraudes. Dans certains métiers par exemple, aucune marchandise ne pouvait être mise en vente avant d'avoir été reconnue bonne et d'avoir reçue la marque du métier. Les autorités avaient le droit de saisir les marchandises défectueuses et de condamner le marchand coupable à une forte amende ou même de lui interdire le métier. On voyait également la naissance de rivalité entre métiers voisins, devenir de plus en plus féroce à mesure que la division du travail s'affirmait (les tailleurs interdisaient aux fripiers de vendre des vêtements neufs ; les cuisiniers interdisaient aux rôtisseurs de vendre des viandes en sauce ; les rôtisseurs voulaient être les seuls à préparer des rôtis ; les procès entre drapiers, foulageurs et teinturiers durèrent plusieurs siècles).

L'Etat moderne et l'action sociale

³⁶⁹ Pour plus de détails sur cette évolution, cf. Michel Mollat, *Genèse de la France Moderne*, Arthaud, Point Histoire, Paris, 1977

³⁷⁰ Sur le développement de la dimension commerciale des villes, cf. Monique Bourin-Derruau, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, Tome 4, Editions du seuil, Paris, 1990, pp. 134-148

Ces quelques détails sur l'émergence de l'économie moderne montrent de quelles façons la conjonction de différents facteurs historiques et géopolitiques ont permis au processus de différenciation sociale de s'imposer progressivement à travers le développement de modes de production préindustriels³⁷¹. C'est une véritable institutionnalisation du « marché » qui se mit en place à cette époque, en ce sens où, progressivement, la société instaura un ensemble de normes codifiant les systèmes productifs. Aussi, malgré le caractère fragile de cette organisation, la modernité s'y inscrivit durablement en provoquant une division exponentielle de fonctions différencierées dans chaque dimension de la vie sociale. Les liens de sociabilité primaire se relâchèrent donc parallèlement à la complexification de la société, rendant dès lors impossible le type de réponse individualisée qui existait dans la première partie du Moyen-Âge pour faire face à la grande pauvreté ; non pas du fait d'une quelconque modification de la morale, mais par la multiplication des fonctions professionnelles qui a fait basculer l'interdépendance au niveau économique, entraînant la déconversion de cette « *société sans social* » en une organisation de type *social-assistantiel*.³⁷²

Ce social-assistantiel résulte, nous dit Robert Castel, « *d'une intervention de la société sur elle-même via la mise en place d'une construction d'ensemble de pratiques à fonction protectrice ou intégrative caractéristique de la sociabilité secondaire comme tutelle communautaire* »³⁷³ à destination des assistés non valides (orphelins, vieillards, infirmes, handicapés, etc.). Castel différencie du reste ces derniers des assistés valides en ce sens où ils entretiendraient un rapport au travail totalement dissemblable³⁷⁴. C'est à partir de cette

³⁷¹ Sur le rôle des structures préindustrielles dans le développement de l'industrialisation cf. Jean-Charles Asselain, *op. cit.*, pp. 71-91

³⁷² Pour une autre interprétation de ce changement, en lien avec « l'éthos » du pauvre dans la religion catholique, cf. Jean-Louis Roch, *Le jeu de l'aumône au Moyen Age*, AESC, n°3/1989, p. 522 : « *L'aumône médiévale, même magnifiée par le discours religieux, maintient donc un certain nombre de comportements : mépris pour l'inférieur, éprouve devant montrer le mérite du mendiant à recevoir, maintien de chacun à sa place [...] La lutte contre l'aumône manuelle et la désacralisation du mendiant diminuent l'imbrication de la pitié et de la moquerie , et la tension qui avait soutenu le jeu médiéval de l'aumône. Ce que l'individu avait fait par la moquerie, mettre à distance la misère, la société va désormais le réaliser, par l'exclusion, le travail forcé, et bientôt l'enfermement* » et Paul Vasseur, *Protection de l'enfance et cohésion sociale du IVe au XXe*, L'Harmattan, Paris, 1999

³⁷³ Robert Castel, *op. cit.*, p 60

³⁷⁴ Cette distinction que Robert Castel réalise au niveau des assistés a du reste déjà été mise en

deuxième catégorie de « pauvres », que les inquiétudes en termes de cohésion et de stabilité sociale se sont du reste peu à peu développées en entraînant, selon cet auteur, l'inscription de la pauvreté en tant que question sociale majeure.

Origines de la problématisation de la pauvreté

L'émergence de cette nouvelle préoccupation nécessite cependant de réaliser une légère transgression sur ses fondements historiques afin de mettre en évidence sa réelle genèse : on a précédemment évoqué le rôle de la différenciation sociale dans le domaine économique dont le développement avait déstabilisé tout l'édifice traditionnel sans néanmoins le détruire. Ce mouvement avait fait émerger la pauvreté comme problématique du *travail* en ce sens où un nombre incalculable de places étaient devenues soit inutiles, soit vacantes, là où chaque chose et chaque homme avaient auparavant leur place. Ces dernières devenant inévitablement des « *zones d'incertitudes aux marges des statuts constitués* »³⁷⁵, et les populations qui les occupaient étaient alors complètement « *prises en tenaille : engagées dans un processus de mobilité, on les constraint à revenir au statu quo ante* »³⁷⁶.

Il s'agit toutefois de ne pas se méprendre sur les liens entre les dimensions économiques, politiques et sociales que ce mouvement sous-entend. L'apparition de la pauvreté en tant que problématique majeure ne doit effectivement pas se comprendre comme le résultat d'une contradiction entre une modernité économique issue du développement de la différenciation sociale et une volonté politique de renforcer les rapports établis de dominations traditionnels : parallèlement à la différenciation de l'économie, on voit en effet se dessiner dès le XI^e siècle l'essor progressif d'un nouveau mode de gouvernance incarné par la genèse de l'Etat-Nation³⁷⁷

évidence et critiquée dans la partie précédente (*se reporter supra. p. 123*). Pour mémoire, on peut néanmoins rappeler qu'il y aurait selon cet auteur d'un côté les personnes exonérées de l'obligation de travailler en raison d'impossibilités physiques objectives et identifiables, et les individus stigmatisés de l'autre, du fait de la position ambiguë qu'ils entretiendraient avec le système (capacité objective de travailler dans une organisation qui n'est pas en position de les intégrer).

³⁷⁵ *Ibid.* p. 128

³⁷⁶ *Ibid.* p. 123

³⁷⁷ A cet égard, « *il est banal de constater* » nous rappelle Pierre Kende « *que les structures de la vie moderne sont, directement, le produit de deux séries de révolutions : celle qui est intervenue dans la*

et qui explique particulièrement bien le renforcement de ladite problématisation.

La formation de l'Etat-nation³⁷⁸, en tant qu'unité territoriale, linguistique, culturelle et juridique se réalisa effectivement à cette époque en cohérence avec le délitement des rapports de production féodaux. Ce qui, du reste, permit une augmentation significative du processus de différenciation dans le monde économique puisque s'instituait dès lors un système progressif de règles communes protégeant les transactions commerciales et favorisant leurs croissances. Il est possible de rappeler à cet égard que «*le privilège ne met pas l'individu hors du groupe. Il le place dans un autre groupe, que définit un autre ensemble de privilèges que ceux du droit commun. Protégé dans sa personne et dans ses biens, exempt de la fiscalité ordinaire et des droits coutumiers qui le ruineraient s'il en encourrait les risques sur toutes les places où il opère, l'homme d'affaires tend à gagner son droit propre et sa justice propre. [...] Dès lors que de véritables justices s'organisent au sein du monde des affaires, tous sont d'accord pour leur donner la sanction de l'autorité publique*»³⁷⁹, garantie centrale et universelle permettant l'essor du développement économique.³⁸⁰

sphère de la production (passage de l'artisanat à l'industrie), et celle qui eut lieu dans la sphère politique». Pierre Kende, *L'abondance est-elle possible ? Essai sur les limites de l'économie*, Gallimard, 1971. A noter cependant que cette interdépendance d'où est née la modernité ne doit pas éclipser l'importance du « traditionnel » dans cet enfantement. La genèse de l'Etat moderne n'a pas eu pour unique source d'impulsion l'inscription de la différenciation sociale dans tout le corps social. Les caractéristiques de l'organisation du système féodal a également été déterminant. En effet, lors de la période allant du IVe au XIe siècle, le système social, en étant basé sur un régime domanial (défini par le fait que l'on vit peu et mal de ce que l'on produit sur son domaine) a permis la fixation et la solidification d'une classe paysanne éparpillée sur l'ensemble du territoire et non plus seulement regroupé sur les terres proches de la Méditerranée. Aussi, l'édification d'un pouvoir central dès le XIe siècle et l'émergence de l'Etat-nation ont pu se constituer à partir, et non en rupture, avec l'organisation traditionnelle.

³⁷⁸ Sur les liens entre pensée économique/pensée politique et histoire du marché/histoire de l'Etat nation, cf. Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, p. 113. Sur l'émergence de la conscience nationale, cf. Michel Mollat, *op. cit.*, 1977, pp. 111-131

³⁷⁹ Jean Favier, *De l'or et des épices, Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age*, Fayard, Paris, 1987, p. 105.

³⁸⁰ Jean-Daniel Reynaud, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 27 : "La protection contre le vol, par la ruse ou par la violence, est une condition de l'existence d'un marché [...] Ces conditions ne sont nullement le résultat "naturel" de l'échange. Elles doivent être socialement créées. Elles sont des règles, dont le respect est indispensable pour que

Ce mouvement de modernisation de l'Etat, débuté sous le règne de Louis XI et amplifié par François 1er au XVI^e siècle, passa donc par la création d'une institution qui a centralisé un pouvoir de représentation d'un peuple sur un espace spécifique. Cet espace n'étant pas, loin s'en faut, socialement homogène, mais composé au contraire de l'agrégation de populations culturellement différentes, la préoccupation principale fut alors de garantir la stabilisation de l'édifice émergent. Il faut dès lors comprendre les politiques à destination des pauvres, et plus particulièrement celles consistant à fixer « *les travailleurs sur leur territoire et dans leur condition, à la campagne pour maintenir ou intensifier la productivité de la terre, à la ville pour maintenir la productivité du travail industriel* »³⁸¹ comme les résultantes d'une volonté politique de renforcer ces nouveaux rapports de domination qui, face à une organisation en pleine mutation, a été obligée d'adopter les anciennes structures traditionnelles. L'Etat-nation porta effectivement en lui le développement de la différenciation sociale, et ce malgré l'utilisation qu'il fit des anciennes formes de gouvernance. Utilisation qui ne fut d'ailleurs absolument pas favorable aux tenants du féodalisme. Cela apparaît nettement dès l'instant où l'on se penche sur les différentes mesures qui furent mises en place : au nom « *d'un bien commun* » à tous, Louis XI dynamisa par exemple le développement urbain et culturel (foires commerciales internationales, nouvelles écoles et universités), créa des manufactures dont il garantit l'expansion en subventionnant les villes. Subventions qui provenaient de l'impôt sur le revenu, levé en proportion inverse à la productivité du contribuable afin de décourager la richesse improductive et d'encourager le travail qualifié. Les seigneurs féodaux furent ainsi imposés à un taux plus élevé que les villageois, et les villageois plus que les citadins. Les revenus doublèrent donc et l'impôt sur le revenu tripla en l'espace de 20 ans : en 1482, l'impôt total levé se montait à 3 900 000 livres alors qu'il était seulement de 1 200 000 livres en 1462. Les archives de l'époque abondent du reste en plaintes émanant de l'aristocratie ainsi privée de ses priviléges.

Ces mesures d'unification nationale furent de la sorte fondées sur la conception d'une population active pouvant produire bien plus que ce qui était nécessaire à sa propre subsistance, d'où l'intégration progressive des notions de croissance et de profits publics dans les politiques liées au « travail ». La productivité comme résultante de la différenciation sociale fut effectivement placée à partir de cette époque comme priorité

l'échange ait lieu. Et, pour qu'on les respecte, il faut dans ce cas, une police, une inspection, une surveillance et une intervention de l'autorité».

³⁸¹ Robert Castel, *op. cit.*, p. 135

économique nationale :

« Comme entre toutes les choses nécessaires pour le bien entretienement et utilité de la chose publique, l'une des principales soit le fait de marchandise, par moyen de laquelle fertilité et habondance des régions fertiles secourt et pourvoit la nécessité des autres, et sont les pays et peuples habitants iceulx pourveux de plusieurs choses dont autrement souventes ils auraient souffertes et indigence :et veoit-on clairement par expérience congrue et manifeste, que tous les royaumes, pays et régions, ou le fait de la marchandise est plus commune et fréquente sont les plus riches et les plus abondantes, et par le moyen de négociatier et conduicter [...] grand nombre du peuple, qui autrement seraient oyseux, ont occupation honneste et prouffitable, et par l'industrie des arts méchanique qu'ils exercent soulz les dits marchands, s'entretiennent et gaignent la vie d'eulx et de leurs ménages [...] »³⁸².

Tous ces éléments politiques, additionnés à une posture volontariste de croissance démographique, la frappe d'une monnaie universelle³⁸³, la stricte réglementation des fonctions administratives et la réorganisation de la justice, constituèrent un tout cohérent caractéristique de l'Etat moderne, émanant du processus de différenciation sociale. Ceci nous montre par ailleurs que la politique a participé activement au délitement de l'ordre féodal, signe, une nouvelle fois, que la problématisation de la pauvreté n'est aucunement due à une contradiction entre modernité et traditionalisme, mais bien à l'utilisation de la seconde par la première pour renforcer son propre développement. L'autre fait confirmant cette thèse consiste à y réintégrer

³⁸² Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'Etat royal. De Louis XI à Henri IV (1460-1610)*, Histoire de France, Hachette, Paris, 2003, Chap. *Rosier des guerres*. Cf. également, Michel Mollat, *op. cit.*, p. 211.

³⁸³ Sur le rôle de la création d'une monnaie nationale et la stabilisation progressive d'un marché financier par le pouvoir étatique comme institutionnalisation du système économique, cf. Jean Favier, *De l'or et des épices, Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age*, Fayard, Paris, 1987 et Jean Cartelier, *La monnaie*, Flammarion, Paris, 1996 ; ainsi, que l'analyse marxiste de l'accumulation du capital : « *Les conditions et les présuppositions du devenir et de la genèse du capital impliquent donc que le capital n'existe pas encore, ou qu'il est seulement en devenir ; elles disparaissent avec l'existence du capital, lorsque celui-ci part de sa propre réalité et pose lui-même les conditions de sa réalisation. Ainsi on peut supposer que, dans la genèse de l'argent ou de la valeur existant pour soi sous forme de capital, il y a eu accumulation par le capitaliste, et même qu'il économisait des produits ou des valeurs créées par son propre travail lorsqu'il n'était pas encore capitaliste* ». Karl Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*, Anthropos, Paris, 1968, t. I, p.423 [ébauche de 1857-1858]

les différentes informations sur la gestion des assistés mentionnées dans les lignes précédentes : ces dernières ont effectivement montré que les politiques de « fixation » se sont principalement constituées à destination des assistés. Ceux en l'occurrence qui n'avaient pas intégré le mouvement de la modernité du fait de la rigidité de l'organisation à dominante corporatiste. Pour les personnes par contre qui avaient connu une mobilité sociale ascendante, les mesures d'encadrement traditionnel ne s'appliquèrent que dans une moindre mesure³⁸⁴. C'est de cette façon l'autorité politique qui va incontestablement façonner durant cette période l'espace social. Cela afin de le rendre cohérent avec les besoins de la modernité via un double mouvement de territorialisation et de déterritorialisation des mécanismes économiques permettant un contrôle accru sur la société³⁸⁵.

Modalités des politiques sociales à caractère répressif

Les *politiques sociales à caractère répressif*³⁸⁶ mentionnées précédemment et que l'on appliquera jusqu'à la fin de l'ancien Régime via à la mise en place de moyens réglementaires spécifiques, se sont caractérisées par deux orientations principales : soit l'enfermement comme moyen de « *restaurer l'appartenance communautaire* » à travers l'inscription du pauvre valide dans les structures de prise en charge assistancielle ou dans des espaces de travail obligatoire, soit le bannissement et/ou la déportation pour les individus totalement désaffiliés. Mais dans les deux cas, ces mesures s'inscrivaient dans le paradigme strictement négatif de la criminalisation de la grande pauvreté³⁸⁷.

De la richesse des nations et des pauvres nationaux.

Un changement intervient toutefois de manière plus soutenue dès la fin du XVIII^o : la différenciation sociale s'étant développée de manière relativement conséquente pour les

³⁸⁴ Cf. sur ce point, Jean Favier, *op. cit.*, pp. 70-97

³⁸⁵ Cf. Pierre Rosanvallon, *Le libéralisme économique, histoire de l'idée de marché*, Seuil, Paris, 1989, pp.107-108

³⁸⁶ Cf. sur cette question de terminologie, Robert Castel, *op. cit.*, 1995, p. 170

³⁸⁷ Pour une vision exhaustive des mesures juridico-administratives allant dans le sens de l'enfermement des pauvres, cf.. Michel Mollat, *op. cit.*, 1978 et Brownislav Geremek, *op. cit.*, 1987

raisons préalablement exposées, les possibilités d'ascension connurent une multiplication au sein de la société. Cette dernière était effectivement devenue de moins en moins rigide, ce qui permettait alors à un certain nombre d'individus de s'élever socialement.

De la richesse...

Certaines analyses historiques³⁸⁸ ont effectivement montré à cet égard, en rompant avec l'approche en terme de répartition et en privilégiant l'étude de la croissance, que « *les années 1780-1786 marquent probablement l'apogée de la croissance économique sous l'Ancien Régime* »³⁸⁹. Cette période était marquée par l'essor de l'industrie et plus particulièrement celle de type « moderne » en raison de la croissance du commerce extérieur (élargissement du marché et accumulation du capital) et du développement de l'agriculture³⁹⁰ (dynamisme de la production, amélioration du niveau de vie d'une partie des paysans). Toutefois, cela a également eu son corollaire négatif : certains individus étaient tout simplement incapables de suivre ce processus de la modernité. Aussi, parallèlement à la croissance de la production, se dessinait l'émergence d'une crise sociale : « *l'amorce d'une rénovation des processus agricoles ne pouvait manquer de se traduire par des inégalités accrues, puisque l'intensification, la spécialisation, la substitution de cultures fourragères aux céréales de vase, les défrichements même ne sont accessibles qu'à une minorité d'exploitants aisés* »³⁹¹.

«... aux oubliés de la croissance »

Le contexte économique de l'époque était par conséquent marqué à la fois par une production remarquable de richesse et par l'existence d'une crise sociale conjoncturelle liée à une

³⁸⁸ J. Marczewski, *L'industrie française de 1789 à 1964*, cahier de l'ISEA, série AF, 4,5,6 et 7, 1965 ; T. Markovitchh, *L'industrie lainière en France au début du XVIII^e siècle*, Revue d'histoire économique et sociale, n°4, 1968 ; J.-C Toutain, *Le produit de l'agriculture française de 1700 à 1958*, cahiers de l'ISEA, série AF, 9, 1967.

³⁸⁹ Jean-Charles Asselain, *op. cit.*, p.26

³⁹⁰ Sur le rôle de l'agriculture dans le développement industriel, *ibid.* p.27-52

³⁹¹ *Ibid.* p.51

paupérisation importante des salariés et des masses rurales³⁹². La seule possession d'un travail ne constituait plus, dans une telle situation, une protection efficace contre l'indigence. La conception statutaire de la pauvreté céda dès lors le pas à une prise de conscience d'une pauvreté comme phénomène dynamique. Le problème étant que même si la situation sociale était sans doute plus favorable durant cette période que dans les siècles précédents, plus aucun ordre transcendant ne venait dorénavant la légitimer. Cette prise de conscience ne modifia pour autant que très légèrement les types de réponses que l'on tentait d'apporter pour lutter contre la pauvreté. Cette dernière était effectivement envisagée uniquement comme le résultat des disfonctionnements de l'organisation corporatiste³⁹³. Par conséquent, en modifiant en profondeur le code du travail et en permettant un libre accès au travail, les politiques pensaient mettre un terme à cette question sociale.

Auparavant, le mode de production corporatiste, issu d'une volonté d'organisation des marchands comme moyen de protection face aux pouvoirs politiques³⁹⁴, faisait que « *chaque métier constitue un système clos, à l'intérieur duquel tout est solidairement soumis à la perfection du produit à fabriquer : les instruments, les opérations techniques, et jusque dans la nature intime de l'artisan, certaines qualités spécifiques qui n'appartiennent qu'à lui [...]* ». Ce qui établissait alors « *entre le fabricateur et l'usager d'un produit, un lien personnel de dépendance, un rapport de service [puisque] dans la sphère de son métier, les capacités de l'artisan sont rigoureusement soumises à son ouvrage, son ouvrage rigoureusement soumis au besoin de l'usager* »³⁹⁵.

Ce système rigidifiait de cette manière toute l'organisation du travail : la possibilité de

³⁹² Cf. sur ce point Ernest Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, PUF, Paris, 1944 et *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle*, Dalloz, Paris, 2 vol., 1931

³⁹³ Les corporations une fois constituées, les serfs qui continuaient à fuir l'exploitation seigneuriale se heurtaient à des portes fermées et à des situations acquises, et devaient se contenter de travaux journaliers. Ernest LABROUSSE, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, PUF, Paris, 1944

³⁹⁴ Le système corporatiste a donc contribué pour un temps au développement de la différenciation sociale en équilibrant les rapports de force au sein de la société entre marchands et politiques locaux ; condition indispensable à la croissance du commerce, notamment au niveau international.

³⁹⁵ Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Maspéro, Paris, 1965, p. 221

travailler était conditionnée à l'entrée dans « la sphère du métier », les besoins (valeur d'usage) étaient limités et le produit lui-même était fixé géographiquement. Aussi, en libérant le marché du travail à travers la constitution de travailleurs libres et en supprimant les liens entre le fabriquant et l'objet, la sphère du politique crut y voir la solution au problème de la pauvreté. Or, Castels montre très bien de quelle façon cela n'a fait que reformuler la question sociale en l'inscrivant dans la problématique d'une absence de correspondance entre l'offre et la demande sur le marché du travail³⁹⁶, comme en témoigne d'ailleurs la crise économique de 1786-1789³⁹⁷ qui entraîna un déferlement de la mendicité et du vagabondage. La société ne prit du reste pas en compte cette dimension, fixant de cette façon sur les pauvres la responsabilité de leurs situations et légitimant par la même occasion la persistance des mesures répressives. Cela constitua donc une période charnière dans le développement de la modernité : cette dernière était effectivement à une certaine apogée de sa manifestation historique en exprimant de manière dramatique les deux faces de son développement : création de richesse et paupérisation. L'interpénétration de ces deux caractéristiques constitua d'ailleurs la matrice même des bouleversements politiques de la fin du XVIII^e siècle. « 1789 » étant en effet « aussi bien une révolution de la faim populaire que de la prospérité bourgeoise »³⁹⁸.

C'est, d'autre part, face à cette contradiction inhérente à la dynamique de la modernité que les révolutionnaires ont été incapables de mettre en œuvre leurs principes politiques, favorisant de cette manière uniquement leurs principes économiques au détriment de leur idéologie sociale :

*« Je crois que l'on peut dater l'avènement du capitalisme en France de la Révolution de 1789. En détruisant l'ordre ancien qui aurait pu s'opposer au développement du capitalisme, elle a permis la création d'un régime nouveau qui devait en assurer le triomphe »*³⁹⁹.

³⁹⁶ Cette reformulation de la question sociale relève en réalité d'une reconfiguration du processus de différenciation qui s'inscrit alors dans une rationalité politique caractéristique du capitalisme : en libéralisant le marché du travail, le politique tend à laisser se développer « un régime économique caractérisé par le développement unilatéral et sans contrôle de la solution du problème économique, c'est-à-dire un régime où des marchés font se rencontrer des acteurs qui explorent, échangent, partagent ». Jean Baechler, *Le capitalisme*, Tome I, Folio Histoire, Paris, 1995, p. 90

³⁹⁷ Jean-Charles Asselain, *op. cit.*, p.108-109

³⁹⁸ *Ibid.* Citation de A. Soboul, p.109

³⁹⁹ Gérard Ripert, *Aspects juridiques du capitalisme contemporain*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1951, p. 51

La législation de la période révolutionnaire comportait effectivement des mesures à tendance libérale dont la finalité était de stimuler l'essor de l'industrie et du commerce (abolition de la réglementation d'Ancien Régime, suppression des douanes intérieures ; réorganisation et simplification du système fiscal.⁴⁰⁰). Ce point est extrêmement important puisque cela démontre qu'en promulguant le code civil en 1804 qui consacrait l'ensemble des principes libéraux, l'impulsion de la différenciation économique était venue du politique et non du marché : « *la législation adaptée aux besoins du capitalisme a donc largement devancé en France le développement du capitalisme industriel* »⁴⁰¹, limitant de cette façon tout renouveau sur la façon d'appréhender le phénomène de paupérisme durant cette période.

Le XIX^e siècle face à « la nouvelle pauvreté »

Il faudra ainsi attendre le XIX^e siècle et le développement considérable des progrès de l'industrialisation issus des mutations des techniques et des organisations productives,⁴⁰² pour voir émerger le concept de « *nouvelle pauvreté* », définissant pour la première fois ce phénomène en des termes autres que ceux rattachés à des processus d'infantilisation et de culpabilisation. Face effectivement à l'ampleur du phénomène et des débats concernant les effets négatifs du machinisme, l'analyse en terme d'indigence morale, symbole de la responsabilisation individuelle qui avait jusqu'alors les préférences des observateurs de l'époque, dut faire place à la notion de paupérisation, conséquence structurelle de l'ère industrielle : « *[Cette indigence qui] sous le nom nouveau et tristement énergique de paupérisme envahit des classes entières de la population, tend à s'accroître progressivement en raison même de la production industrielle. Elle n'est plus un accident, mais la condition forcée d'une grande partie des membres de la société* »⁴⁰³.

⁴⁰⁰ Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX siècle*, Point, Seuil, Paris, 1991, p. 15

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 15

⁴⁰² Pour une analyse sur les origines économiques de ces mutations, cf. Patrick Verley, *op. cit.* pp. 181-282. « *L'essence de la révolution industrielle est la substitution de la concurrence aux règlements médiévaux qui auparavant contrôlaient la production et la distribution des richesses* » A. Toynbee, *Lectures on the industrial Révolution in England*, Londres, 1884, cité *Ibid.*, p. 44

⁴⁰³ A. de Villeneuve-Bargemont, *Traité d'économie politique chrétienne ou recherches sur le paupérisme*, Paris, 1834, cité par Robert Castel, *op. cit.*, p. 351

Le paupérisme, en étant la conséquence indirecte de l'appareil productif, fut alors analysé comme faisant partie intégrante de la modernité⁴⁰⁴. Il s'agit du reste de préciser que la situation de pauvreté s'était considérablement dégradée puisqu'en instaurant un marché libre du travail⁴⁰⁵ et en détruisant l'ancien système de protection sociale de l'Eglise, l'Etat avait supprimé dans le même temps toute protection légale et extra légale pour les travailleurs. Le monde de l'économie en s'autonomisant de manière croissante du social à partir d'impulsions politiques⁴⁰⁶, rejeta donc dans le même temps un nombre toujours plus important de personnes. Ce phénomène ne fut toutefois pas pour autant pensé comme une injustice. Sa construction sociale plaça effectivement son caractère immoral et dangereux au dessus de toutes considérations humanistes, permettant par conséquent le développement de mesures réformatrices dont l'objectif premier était de moraliser les masses pour sauvegarder l'ordre social⁴⁰⁷. Ces dernières se mirent alors en place en dehors du champ de l'exercice du pouvoir politique, traduisant ainsi l'absence de volonté politique de remise en cause des structures de l'organisation productive.

Aux bases des politiques sociales contemporaines

Ces dispositifs n'avaient pour ambition que de soulager les pauvres afin d'éviter les situations socialement incontrôlables à travers un ensemble de techniques d'assistance : développement d'institution d'épargne et de prévoyance volontaire et institution du patronage patronal comme nouvelle organisation tutélaire⁴⁰⁸. En partant du principe qu'il était possible d'agir sur les

⁴⁰⁴ Ce qui explique l'introduction du livret ouvrier en 1803 permettant de surveiller les ouvriers. Cf. également concernant les débats intellectuels suscités par ces préoccupations : Patrick Verley, *op. cit.* pp 25-41

⁴⁰⁵ « *De telles dispositions expriment très clairement l'idéologie individualiste de la bourgeoisie de 1789 : le contrat de travail est conçu comme un contrat strictement individuel entre l'employeur et le salarié, chacun étant seul responsable de la défense de ses intérêts propres* » Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Point, Seuil, 1991, p. 15

⁴⁰⁶ Cf. Karl Polanyi, *op. cit.*

⁴⁰⁷ Sur la dimension des moralisateurs au sein de la modernité, cf. Ruwen Ogien, *Théories ordinaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 1983, pp. 53 et 63-64.

⁴⁰⁸ André Gueslin et Pierre Guillaume, *De la Charité médiévale à la sécurité sociale*, Patrimoine,

masses via des réseaux de régulations morales sans prendre en compte les modes d'organisation dans lesquels ils s'inscrivaient, ces mesures firent toutefois l'économie du social, débouchant dès lors sur une totale dérégulation, tant dans le domaine sociétal qu'économique. Il faut néanmoins bien admettre que malgré le caractère limité de ces mesures, elles constituèrent malgré tout les fondations juridico-administratives des politiques sociales contemporaines⁴⁰⁹, rompant de la sorte de manière plus ou moins explicite avec les dispositions antérieures (répression du vagabondage, enfermement des indigents, assistance, obligation de travailler, contrôle de la circulation des travailleurs, etc.). Même si les réponses morales ont été majoritairement dominantes dans le champ d'application extrapolitique, l'Etat a donc jeté les bases, à partir de la deuxième moitié du XIXe, des principes de l'action sociale qui étaient jusqu'alors inenvisageables. Ce changement de positionnement politique s'expliquant par le fait qu'à l'inverse de la période révolutionnaire du XVIIIe où l'Etat entendait formellement répondre au problème du paupérisme grâce à la l'avènement de la démocratie, *source du bonheur social*, et non à travers l'interventionnisme étatique, perçu comme obstacle au principe de liberté, d'égalité, et de responsabilité⁴¹⁰, les événements de la deuxième moitié du XIXe⁴¹¹ et la forte période de crise qui en découla, obligea le pouvoir étatique à considérer comme caduque la conception individualiste de 1789. La révolution de 1848 contraignit l'Etat à mettre par conséquent en place des systèmes de protection contre les effets négatifs de l'industrialisation, comme en témoigne d'ailleurs le décret du 26 février 1848 « *Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail* »⁴¹².

L'histoire témoigna du reste de l'échec de cette tentative d'instauration à un « *droit créance* »

Editions de l'Atelier, Paris, 1992, pp. 207-215

⁴⁰⁹ Sur la naissance et l'affirmation du bureau de bienfaisance comme service public, *Ibid.*, pp.91-97

⁴¹⁰ François Furet, *La révolution. De Turgot à Jules Ferry (1770-1880)*, Hachette, Paris, 1988

⁴¹¹ Le développement industriel a considérablement augmenté et la différenciation économique a connu un grand bon en avant avec l'effondrement des anciens rapports de force en faveur d'un certain protectionnisme sélectif. Cf. sur ces points, Olivier Marchand, Claude Thelot, *Le travail en France, 1800-2000*, Nathan, Paris, 1997

⁴¹² Marie-Thérèse Join-Lambert, *Politiques sociales*, Presses de Sciences Po et Dalloz, 1994, p. 33. Sur cette dimension, cf. également, Jacques Donzelot, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Editions du Seuil, Paris, 1994.

au travail⁴¹³, débouchant alors sur une fixation des politiques sociales au niveau des dimensions morales et hygiénistes (lutte contre l'insalubrité, l'assainissement, etc.). La dimension protectionniste restant l'apanage du champ extra-politique (initiatives privées, hôpitaux, entreprises, etc.)⁴¹⁴.

L'ACION SOCIALE CONTEMPORAINE : UNIVERSALISME, INDIVIDUALISATION ET AUTRES FAUX DEBATS

La dimension assurancielle des politiques sociales

C'est à la conjonction de l'échec de ces mesures tutélaires et de l'impossibilité historique d'alternative révolutionnaire (échec de la Commune) qu'apparaît une nouvelle méthode d'intervention étatique, dépassant à la fois la conception libérale de l'individu autonome/responsable et la vision d'un Etat révolutionnaire omniprésent. A savoir, l'émergence progressive de *l'Etat-social*⁴¹⁵, sorte de médiateur entre les dominants et les dominés, parcouru par un ensemble de tensions et de rapports de forces. Cela permit dès lors la constitution d'un ensemble de mesures de protection représentatives d'une volonté politique de garantir les conditions minimales d'existence au sein de la société via notamment la mise en place d'une assurance obligatoire pour les individus en risque de vulnérabilisation. Cela induisant alors non seulement un changement de nature des mesures sociales, mais également et surtout une profonde mutation dans les pratiques mises en œuvre (rationalisation, sécularisation, etc.)⁴¹⁶.

⁴¹³ Il y a cependant eu quelques avancées fondamentales : âge minimum, durée de travail, inspecteurs du travail, etc.

⁴¹⁴ Sur cette « *politique sans Etat* », cf. Robert Castel, *op. cit.*, p. 254. Cf. également sur les conséquences de cette absence de gestion économique et financière de l'assistance publique par l'Etat en terme d'urbanisation, André Gueslin et Pierre Guillaume, *op. cit.*, pp. 153-160

⁴¹⁵ Jacques Donzelot, *op. cit.*, p.181.

⁴¹⁶ André Gueslin et Pierre Guillaume, *op. cit.*, pp. 97

La dimension assurancielle ou l'absence de remise en cause des modes de production

Il s'agit néanmoins de préciser que l'émergence de cette dimension assurancielle au sein des politiques sociales⁴¹⁷, comme couverture financière des différents risques sociaux par un système de garanties juridiques, reposa sur un principe de « *propriété de transfert* » n'entrant à aucun moment en contradiction avec « *la propriété classique* »⁴¹⁸. Cette situation est extrêmement importante puisqu'elle révèle que ces politiques sociales, au niveau macro, n'entraient en aucune façon en opposition avec l'organisation productive. Elles n'étaient qu'une composante cohérente d'un ensemble qui les dépassait. Marie Joint-Lambert rappelle d'ailleurs à ce propos que « *le solidarisme popularisé par Léon Bourgeois trouve une technique d'application qui permet d'éviter de transférer vers l'Etat la responsabilité d'ensemble du mouvement de la société [...] : l'assurance permet [...] de traiter les problèmes sociaux comme les conséquences de risques appelant réparation, et non comme le fruit d'injustices originelles appelant la refonte globale de la société* »⁴¹⁹.

De la même manière, Jacques Donzelot souligne que « *l'introduction des droits sociaux à la fin du XIXe siècle, permet ainsi d'échanger une revendication générale de justice sociale contre une protection locale de la collectivité à l'égard de ceux de ses membres qui encourent un risque particulier* »⁴²⁰.

Si elles n'entraient toutefois pas en contradiction avec le mode de production dominant, cela ne voulait pas dire pour autant qu'elles n'étaient pas, au niveau micro, le fruit des rapports

⁴¹⁷ Certes, depuis 1850, l'Etat avait agit en faveur de la protection sociale avec la mise en place de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. André Gueslin nous rappelle qu'il existait quatre formes de protection sociale (p. 64) : un système d'Etat concernant les retraites et la protection sociale pour quelques professions comme la fonction publique et l'Assistance publique ; un système municipal sous tutelle étatique correspondant aux bureaux de bienfaisance et aux hôpitaux, un système privé correspondant aux œuvres caritatives et aux institutions patronales, et enfin, le système mutualiste. Mais c'est uniquement à partir de 1898, avec la loi sur les accidents de travail, que se développe véritablement l'Etat « assureur », cf. François Ewald, *L'Etat Providence*, Grasset, 1986

⁴¹⁸ Pour une analyse historique de la constitution de cette *socialisation du risque*, cf. Jacques Donzelot, *op. cit.*, 1994, pp. 125-140

⁴¹⁹ Marie-Thérèse Join-Lambert, *op. cit.*, p36

⁴²⁰ Jacques Donzelot, *op. cit.*, p. 139

sociaux, en ceci qu'elles constituaient et qu'elles constituent d'ailleurs encore aujourd'hui « *un mécanisme complexe de régulation dont les réalisations dépendent de l'équilibre, en transformation constante, entre intérêts divergents. Certains de ceux-ci jouent le rôle de moteurs et d'autre celui de frein* »⁴²¹ dont les capacités de marge de main d'œuvre respectives dépendent des contextes tant historiques que socio-économiques⁴²². C'est pour cela que Gosta Esping-Andersen définit d'ailleurs les Etats-providence à partir « *des arrangements institutionnels, des règles et des accords qui guident et modèlent les décisions des politiques sociales concurrentes, les évolutions des dépenses, les définitions des problèmes et même la structure de l'offre et de la demande des citoyens et des consommateurs de biens sociaux* »⁴²³. Aussi par exemple, le contexte de pénurie de main d'œuvre entre 1900 et 1930 n'était pas totalement étranger aux prises de décisions politiques de l'époque allant dans le sens d'une meilleure protection des travailleurs. Le recours à la technique assurancielle consistait par conséquent à redistribuer le rapport de pouvoir entre salariés et patronats, « *en fonction de l'acceptation minimale ou maximale qu'ils voulaient respectivement lui donner* ». Cette technique ne faisait de la sorte qu'opérer « *une transposition à l'échelle de ces deux abstractions –le social et l'économie– du conflit qui auparavant opposait directement le travail et le capital.* »⁴²⁴.

Toujours est-il qu'en universalisant les protections, ces rapports de force ont permis « *une rationalisation du marché du travail prenant en compte à la fois les exigences de la flexibilité pour le développement industriel et l'intérêt de l'ouvrier* »⁴²⁵. Ce travail sur le fonctionnement

⁴²¹ Robert Castel, *op. cit.*, p 514

⁴²² Il ne s'agit donc pas d'analyser le développement des politiques sociales comme une instrumentalisation étatique. Même s'il est vrai qu'une telle dimension a existé et existe encore probablement aujourd'hui, on ne peut réduire la finalité de ces dernières à une volonté politique de faire en sorte « *que les pauvres ne deviennent pas des ennemis actifs et dangereux de la société, pour rendre leur énergie déjà réduite plus productive et enfin pour empêcher la dégénérescence de leur progéniture* », George Simmel, *Les pauvres*, PUF, 1998, p. 47. Pour une thèse inverse, Jeannine Verdes-Leroux, *op. cit.*

⁴²³ Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*, p. 102

⁴²⁴ Jacques Donzelot, *op. cit.*, pp. 157-158

⁴²⁵ Robert Castel, *op. cit.*.. Il faut néanmoins relativiser cette position puisque les assurances sociales de 1930 contenaient des limites importantes : elles ne s'adressaient qu'à la société salariale, leurs prestations étaient très faibles, la dimension assurance fonctionnait mal, etc. Sur ces différents points,

sociétal revenant en d'autres termes à agir dans le sens de la modernité. Aussi, cette technique assurancielle en considérant « *les problèmes sociaux sous l'angle de l'interdépendance des hommes plutôt que de la querelle sur leurs devoirs et leurs fautes respectifs, [...] permet de prendre en compte le fait de la division sociale du travail et de la solidarité organique qui en découle* » sans jamais bouleverser l'organisation sociale, politique et économique :⁴²⁶

L'invention du social

Cela constituait donc la première étape de « *l'invention du social* »⁴²⁷ comme mode de traitement des effets de la modernité par intégration et non résorption de la problématique de la pauvreté, permettant de cette façon à la différenciation économique d'accélérer son développement (libre échange avec l'Angleterre, développement de l'organisation scientifique du travail, etc.). Une partie conséquente de cette période (1890-1913) était effectivement caractérisée par un cycle d'expansion monétaire, de prospérité financière et d'innovation, marquant un pas supplémentaire en direction d'une nouvelle apogée du capitalisme⁴²⁸. La question est alors de savoir quels ont été (et quels sont encore aujourd'hui d'ailleurs) les liens entre cette croissance extraordinaire dudit système économique et l'institutionnalisation, c'est-à-dire la structuration de plus en plus rationnelle, de l'action sociale et médico-sociale.⁴²⁹

L'institutionnalisation des politiques sociales

En laissant pour l'instant de coté cette interrogation fondamentale, il est néanmoins possible de souligner que cette institutionnalisation commença véritablement à se mettre en place à partir des années 1945 via l'instauration du système de Sécurité Sociale qui généralisa les protections de transfert à l'ensemble des composantes de la société, et par la constitution du

André Gueslin, *op. cit.*, p. 151

⁴²⁶ Jacques Donzelot, *op. cit.*, pp. 132-133

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ La masse monétaire doubla par exemple entre 1895 et 1913, l'indice des dividendes progressa de 62 % entre 1898 et 1913 et de nouveaux produits ainsi que de nouvelles branches apparaissaient : innovation structurelle, etc.

⁴²⁹ Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la sécurité sociale, 1850-1940*, Armand Colin, Paris, 1971

SMIG puis du SMIC⁴³⁰. La volonté étant de faire que ladite Sécurité sociale devienne « *la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances, il possédera les moyens nécessaires pour garantir sa subsistance et celle de sa famille dans les conditions décentes* »⁴³¹.

L'universalisme des politiques sociales

Il s'agit de noter que cet universalisme de traitement abordait la pauvreté à travers une vision individualisée. La croissance de cette époque semblait effectivement, pour les acteurs de l'époque, sur le point de faire disparaître définitivement ce problème. Restaient uniquement les vieillards, les handicapés physiques, les aliénés mentaux et toutes les autres personnes que la société considérait comme inadaptées face aux évolutions « du progrès » et qu'il s'agissait de prendre en charge⁴³² au nom de la lutte contre les inégalités⁴³³. Aussi, malgré le caractère universaliste des traitements issus des réformes sociales, ces dernières ont été mises en place, non pas pour lutter contre les effets du fonctionnement économique, mais pour garantir une certaine solidarité avec les inadaptés du progrès⁴³⁴.

Le problème de la pauvreté était ainsi considéré comme marginal, voire résiduel. Le souvenir de la crise de 1930 était déjà loin⁴³⁵, seule l'image de l'économie fleurissante restait (ouverture vers le commerce extérieur, accélération des investissements, coût décroissant de l'énergie). La protection sociale et le développement des services collectifs devant d'ailleurs, pour la majorité des politiques, le résoudre à plus ou moins long terme⁴³⁶. Telle la mention inscrite sur

⁴³⁰ Respectivement « salaire minimum interprofessionnel garanti (1950) » et « salaire minimum interprofessionnel de croissance (1970) ».

⁴³¹ Bruno Valat, *Histoire de la sécurité sociale (1945-1967). L'Etat, l'institution et la santé*, Economica, Paris, 2001, p. 4. Pour une étude des différentes interprétations de la constitution de la protection sociale, cf. Numa Murard, *La protection sociale*, Repère, La Découverte, Paris, pp. 27-33.

⁴³² Alors que dans les années 30, lors de la crise économique, le « sans travail » devient un chômeur, c'est-à-dire une personne ayant perdu son emploi de façon involontaire et qui en recherche un autre, on semble revenir durant les périodes de croissance à l'idée du « sans travail » vivant sans rien faire, soit par paresse, soit par négligence, André Gueslin, *op. cit.* p. 73.

⁴³³ Sur ce point, cf. Serge Paugam, *La société française et ses pauvres*, PUF, Paris, 1993

⁴³⁴ André Gueslin, *op. cit.*, p 19. Cf. également, Robert Castel, *op. cit.*, p. 621

⁴³⁵ Jean-Charles Asselain, *Histoire économique de la France, du XVIII^e siècle à nos jours*, T2, Points Histoire, Paris, 1984, p. 30-50 et p.70-84

⁴³⁶ Les interventions sociales peuvent ainsi se classer de la manière suivante : *Première catégorie* - la

une des premières affiches visant à diffuser la Sécurité sociale « *Fermons la porte à la Misère. Sécurité sociale* », les pauvres, croyait-on, compossaient une espèce en voie de disparition.⁴³⁷. D'autant plus qu'en rationalisant dans le même temps la logique d'assistance à travers son institutionnalisation et sa professionnalisation⁴³⁸ dans le cadre des bureaux d'aide sociale (BAS) chargés de l'accueil des sans domiciles fixes, on pensait véritablement avoir trouvé la solution à ces différents maux :

« *Autrefois, vagabonds et mendians étaient perçus comme de mauvais pauvres refusant la discipline du travail, et les secours leur étaient distribués chichement. Dans le cadre de la passade, le but était d'accélérer le départ des mendians de la ville. Désormais, ils s'adressent aux bureaux d'aide sociale qui apparaissent souvent comme les derniers recours quand ils ont tout perdu [...]*

⁴³⁹

C'est ainsi que se développèrent parallèlement à la sécurité sociale, les politiques d'aides sociales⁴⁴⁰. Elles fonctionnaient de manière inverse à la logique d'assurance : effectivement, alors que cette dernière « *repouse sur l'idée qu'une certaine garantie doit être accordée à celui qui aura fait un effort de prévoyance pour se couvrir de risques déterminés* », les politiques d'aide sociale « *recouvrent toutes les formes d'aide que les collectivités publiques attribuent aux personnes qui se trouvent dans une situation de besoin* »⁴⁴¹. C'est de cette façon, une sorte d'*« assistance facultative qui n'est plus seulement motivée par le sentiment de charité et de solidarité* »⁴⁴². L'aide sociale fut par conséquent concrétisée comme un droit⁴⁴³ pour l'ensemble régulation des activités privées : ce sont des actions de réglementation et d'incitation susceptibles de modifier le comportement des agents économiques (réglementation du travail, etc.) tout en laissant subsister le jeu des acteurs. *Deuxième catégorie* - le transfert de ressources monétaires : les collectivités publiques mettent en place un système de redistribution financière. *Troisième catégorie* - la fourniture de biens et de services : les collectivités publiques assurent gratuitement, en dehors du cadre du marché, la production et la distribution à la population d'un certain nombre de biens et de services. Cf. Jacques Fournier, Nicole Questiaux, *Traité du social*, Dalloz, 5e éd., 1989, p. 70

⁴³⁷ André Gueslin, *op. cit.*, p. 147

⁴³⁸ La professionnalisation du social commença véritablement après la guerre : création du brevet de capacité professionnelle en 1922, puis d'assistante sociale en 1938.

⁴³⁹ *Ibid.* p. 158

⁴⁴⁰ A partir du décret du 29 novembre 1953 qui la substitue à la notion d'assistance publique.

⁴⁴¹ Elie Alfanderi, *Aide et Action sociale*, Dalloz, Paris, 1989

⁴⁴² Marie-Thérèse Join-Lambert, *op. cit.* p. 410

⁴⁴³ C'est un droit subsidiaire, discontinu, forfaitaire et spécialisé en matière d'aide médicale, d'aide à

des personnes « *résidant en France [...] si elles remplissent les conditions légales d'attribution [...]* »⁴⁴⁴ puisque « *tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence* »⁴⁴⁵. « *Droit* » basé du reste sur le principe de la solidarité nationale.

Malgré cette solidification institutionnelle des protections, on a pu toutefois voir dès les années 60, l'apparition d'une insatisfaction sociale de plus en plus importante, alors même que la France se situait paradoxalement dans une phase de croissance économique remarquable. Insatisfaction qui portait essentiellement sur le sentiment d'absence de relation entre croissance et niveau de vie (chômage démographique, déclin structurel de certains secteurs comme celui du textile, etc.). Ce mouvement s'accentua du reste avec la « crise » des années 70⁴⁴⁶; puisqu'à ce moment là, une déstabilisation complète du marché du travail se développa. « Crise » caractérisée principalement par de fortes montées de chômage et par une vulnérabilisation croissante des salariés du fait « *d'un déficit de places occupables dans la structure sociale, si l'on entend par places des positions auxquelles sont associées une utilité sociale et une reconnaissance publique* »⁴⁴⁷. Cette déstabilisation s'inscrivait largement par ailleurs, comme nous le verrons plus loin, dans l'adoption d'un nouveau mode de production et d'organisation du travail. Face à cette dernière, la dimension de l'inadaptation ne pouvait plus suffire pour fonder officiellement les politiques sociales, d'où leur détachement progressif par rapport à la Sécurité sociale. Il est effectivement à noter que « *l'invention de la Sécurité sociale ne rompt pas avec la problématique libérale [qui veut que tout revenu suppose un travail ou au moins d'avoir travaillé]. Elle s'adresse à des populations au travail à qui l'on demande de s'assurer collectivement contre le destin [...] Elle ne peut remédier à l'absence de*

la personne âgée, d'aide à l'enfance, d'aide aux personnes handicapées, d'aide à l'hébergement et d'aide à la réadaptation sociale.

⁴⁴⁴ Article 124 du code de la Famille et de l'aide sociale

⁴⁴⁵ Préambule de la Constitution de 1946

⁴⁴⁶ Il s'agit toutefois de préciser qu'il existe en France, bien avant les années 70, une grande pauvreté chez une population intégrée économiquement qui ne semble pas profiter des fruits de la croissance, à savoir les populations immigrées. Cf. André Gueslin, *op. cit.*, p. 134-145 et 159-163 pour les mesures en faveur du logement social qui les visaient en priorité.

⁴⁴⁷ Robert Castel, *op. cit.*, p 665

*revenus »*⁴⁴⁸.

C'est par conséquent tout le système de Sécurité sociale engendré dès la législation de 1928-1930 qui fut remis en cause lors de cette « crise » économique⁴⁴⁹. Son fonctionnement d'inspiration bismarchienne étant fondé sur les cotisations du travail, il était inapplicable dans une situation où ceux qui travaillaient n'étaient pas en nombre suffisant. D'où le développement de plus en plus marqué d'une logique d'assistance inscrite dans la séparation entre l'économie et le social puisque confrontées à la montée d'un chômage de masse, la sécurité sociale et l'aide sociale, basées sur un système re-distributif, ne pouvaient inévitablement plus fonctionner.

Face à la fragilisation du pacte républicain que cette situation introduisit⁴⁵⁰, la volonté fut alors de réaliser des mesures et des dispositifs à caractères universels à destination spécifiquement des personnes en difficulté à travers la mise en place d'une vaste politique d'action sociale⁴⁵¹ reposant sur l'émergence d'une nouvelle catégorie de travailleurs sociaux⁴⁵². Ce mouvement fut du reste concrétisé par l'adoption du rapport du Père Wresinski par le Conseil économique et social⁴⁵³. Ce rapport, intitulé « *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* », préconisait une approche globale des politiques tenant compte de l'invisibilité des droits face au problème de la précarité. Cette dernière étant définie en terme d'*« absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux »*. C'était dans cette perspective que des mesures nouvelles d'ordre législatif et réglementaire devaient permettre « *un traitement global et permanent de la pauvreté et de la précarité économique et sociale* ». Cette approche aboutit alors à l'intronisation du revenu

⁴⁴⁸ André Gueslin, *op. cit.*, p. 149

⁴⁴⁹ Nous verrons par la suite que l'utilisation du terme de « crise » est inappropriée.

⁴⁵⁰ Cf. Jean-Pierre Fitoussi, Pierre Rosanvallon, *Le nouvel Age des inégalités*, Paris, Seuil, 1996

⁴⁵¹ Cf. Pierre Maclouf, *Genèse de la Direction de l'action sociale*, Revue Française des affaires sociales, 4, octobre 1992

⁴⁵² Jacques Ion, Jean-Paul Tricart, *Les travailleurs sociaux*, La Découverte, Paris, 1987.

⁴⁵³ Le changement de discours de père Joseph Wresinski est révélateur d'une perte quasi-totale de foi dans le progrès. N'oublions pas en effet qu'en 1965, ce dernier écrivait encore que le terme de pauvre « *semblait être rayé une fois pour toutes du vocabulaire économique et social de l'Occident* », cité in

minimum d'insertion par la loi du 31 décembre 1988⁴⁵⁴.

Le revenu minimum d'insertion représentait une rupture considérable vis-à-vis des politiques antérieures puisque le revenu n'était plus conditionné à l'exercice préalable d'une activité. La société se positionnait alors par rapport aux pauvres dans une attitude d'attente réciproque : « *Désormais, l'individu et la société sont conjointement impliqués dans la production des exclusions et des inadaptations ; la société a sa part de responsabilité, de même que les individus ; dès lors, l'axe stratégique de l'action sociale vise la transformation conjointe des institutions sociales et des habitus des populations marginales* »⁴⁵⁵.

Face au peu de résultats de ces mesures, il fut toutefois convenu que ces dernières ne suffisaient pas et qu'il fallait aller encore plus loin, tout en gardant malgré tout la même optique universaliste. C'est dans ce sens que Madame Geneviève de Gaulle-Anthonioz rappela, dans l'avis sur l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté⁴⁵⁶, que « *plutôt que d'envisager un traitement particulier des populations pauvres, il convient de prendre en compte leur situation dans les politiques générales et de veiller à rendre cette situation compatible avec l'accès aux droits ouverts à tous* ». Elle demanda par conséquent « *l'adoption d'une loi d'orientation qui donnerait leur pleine efficacité aux actions conduites pour éradiquer la grande pauvreté et prévenir l'exclusion* ».

Suite à sa victoire électorale lors des présidentielles de 1995 et face à la pression des associations, Jacques Chirac annonça qu'il prévoyait de mettre en place un projet de loi contre l'exclusion allant dans ce sens. Face à cette demande étatique, deux projets ont donc été présentés : l'un par le ministère du Travail et de la Solidarité qui proposait l'aménagement d'un dispositif spécifique en faveur des plus démunis, et l'autre par le Secrétariat d'Etat à l'Action Humanitaire d'Urgence considérant que ce problème devait être traité comme le résultat du fonctionnement économique et social. Ce fut malgré tout le premier qui fut choisi, créant du coup les conditions nécessaires à la pérennité du système productif. La dissolution de l'Assemblée en 1997 freina toutefois toute avancée dans la constitution de cette loi. Il fallut dès lors attendre un an et la victoire du parti socialiste pour voir promulguer, le 28 juillet 1998, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.

André Gueslin, *op. cit.*, p. 133

⁴⁵⁴ Pour une étude approfondie sur le RMI, cf. Serge Milano, *Le revenu minimum garanti dans la CEE*, Paris Puf, 1995

⁴⁵⁵ Roger Bertaux, *Pauvres et marginaux dans la société française*, l'Harmattan, Paris, 1996, p. 324

⁴⁵⁶ Adopté par le Conseil économique et social en juillet 1995.

Entre universalisme et individualisation : deux faux débats et une seule réalité

L'inspiration politique qui la traversait et qui la façonnait était caractéristique de la volonté d'action globale qui dominait à l'époque le champ politique. L'article 1^{er} de cette loi souligna ainsi que la nécessité d'une lutte contre toutes les formes d'exclusion était « *un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation* ». En garantissant « *sur l'ensemble du territoire, l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance* », elle devait permettre d'éliminer la pauvreté. La loi présenta, pour aller dans ce sens, quatre grandes orientations principales⁴⁵⁷ :

1Garantir l'accès aux droits fondamentaux, c'est-à-dire l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation et à la culture

2Prévenir les exclusions grâce à l'amélioration de la procédure de surendettement, la prévention des expulsions locatives, la garantie de moyens d'existence aux plus démunis, la lutte contre l'illettrisme, etc.

3Répondre efficacement aux situations d'urgence, notamment grâce à la généralisation de la veille sociale et l'amélioration du réseau hébergement d'urgence

4Renforcer le partenariat et mettre en cohérence les outils de la lutte contre les exclusions.

Cela s'inscrivait dans la pure logique de l'Etat-social : les mesures et les dispositifs qui en découlaient, avaient effectivement pour tâche de combler les dégâts engendrés par la déstabilisation de la société salariale en mettant en place des actions et des aides à caractères universels mais sans jamais remettre paradoxalement en cause l'organisation productive. Alors que « *ce qui est en jeu, ce ne sont pas « les problèmes des exclus », mais une nouvelle question sociale, la question de la déliquescence du statut salarial et des protections qui lui ont été progressivement attachées, entraînant l'effondrement du projet social-démocrate de progrès*

⁴⁵⁷ Exposé des motifs de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.

*social [...] »*⁴⁵⁸.

Après avoir atteint son « apogée » en 1998, ce courant connu néanmoins une rapide remise en cause. Les dénonciations basées sur l'argument d'un manque de respect des bénéficiaires des aides et des actions sociales eurent raison de la domination de cette logique puisque l'on « *ne peut pas avoir dénoncé l'hégémonie de l'Etat sur la société civile, le fonctionnement bureaucratique et l'inefficacité de ses appareils, l'abstraction du droit social et son impuissance à susciter des solidarités concrètes, et condamner des transformations qui prennent en compte la particularité des situations et en appellent à la mobilisation des sujets* »⁴⁵⁹. Il était dès lors largement admis que « *la satisfaction progressive des besoins dans la société d'abondance laisse intact le sentiment d'indignité ou même le renforce, mais que cette aliénation n'est en rien une aliénation dans les objets et par les objets. Si [les personnes défavorisées] qui sont aidées se dévalorisent autant qu'elles sont dévalorisées, c'est que [les aides] obtenues le sont à titre collectif, en tant que membres d'un groupe, d'une masse. Elles ne reconnaissent pas et ne récompensent pas la valeur individuelle. Elles ne permettent pas de sortir de la masse.* »⁴⁶⁰

L'universalisme des politiques de la loi de 1998 fut par conséquent détrôné par l'individualisation des dispositifs d'aides inscrits dans la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale de 2002⁴⁶¹. Laquelle intronisa le nouveau régime désigné quelques lignes plus hautes, qui atteignit ainsi son apogée institutionnelle et fit passer les modalités d'aides et d'actions sociales d'un *régime social-démocrate qui insistait sur les droits de tous à l'aide publique à un régime libéral qui prodigue ses prestations aux individus avec parcimonie*⁴⁶². Les usagers furent associés à partir de là « *à des coopérateurs contribuant à la qualité des prestations offertes et se protégeant par eux-mêmes contre les diverses formes d'injustices ou d'inégalités qui les guettent et qui peuvent les frapper au quotidien* »⁴⁶³.

⁴⁵⁸ Robert Lafore, « Exclusion, insertion, intégration, fracture sociale, cohésion sociale : le poids des maux », *Revue de Droit sanitaire et social*, octobre décembre 1996, p. 819.

⁴⁵⁹ Robert Castel, *op. cit.*, p 766

⁴⁶⁰ Numa Murard, *op. cit.*, p.225

⁴⁶¹ La loi 2002-2 ne remplace pas la loi de 1998 mais elle induit indirectement malgré tout un changement de philosophie d'approche, cf. Jean-François Bauduret et Marcel Jaeger, *Rénover l'action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris, 2002

⁴⁶² Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*

⁴⁶³ *Ibid.*

Il n'y eut du reste que très peu de modifications au sein même des politiques sociales qui étaient déjà depuis les années 80 à dimension territoriale, et cela malgré leur caractère universel. Elles avaient effectivement dès leur début glissé du *transversal / global* au *transversal / particulier* passant par des politiques intégratives universalistes « *animées par la recherche de grands équilibres, l'homogénéisation de la société à partir du centre* » aux politiques d'insertion universalistes ciblant « *des populations particulières et des zones singulières de l'espace social* »⁴⁶⁴. Aussi, l'universalisme des politiques sociales avaient laissé le pas à une logique d'individualisation bien avant la loi de 2002 qui n'a alors fait qu'entériner juridiquement ces changements.

La dimension de la conditionnalité⁴⁶⁵ qui existait depuis des dizaines d'années, symptomatique des politiques d'individualisation, témoigne également de cette absence de rupture : les politiques de lutte contre les exclusions ont de ce fait toujours été basées plus ou moins officieusement sur l'optique de l'inadaptation induisant « *un traitement médico-social approprié sous l'égide de l'Etat thérapeute* »⁴⁶⁶. La seule innovation fut que désormais, le législateur plaça la recherche de l'autonomie de la personne comme fondement de toute action.

La différence entre intégration et insertion, et de la même manière entre universalisme et individualisation, est capitale puisqu'elle met en évidence que la société admet politiquement le caractère quasi irréversible de la « nouvelle » paupérisation. L'article 3 de la loi du 2 janvier 2002 ne dit d'ailleurs rien d'autre : « *L'action sociale et médico-sociale est conduite dans le*

⁴⁶⁴ Robert Castel, *op. cit.*, p 676. Pour une autre analyse des différences entre les politiques d'insertion et les politiques d'intégration, cf. Chantal Guerin-Plantin, *Genèse de l'insertion*, Dunod, Paris, 1999

⁴⁶⁵ Sur cette dimension, rappelons que « *chaque groupe se voit attribuer des droits propres, droits dont la conditionnalité augmente avec les inégalités. Plus le groupe est situé en bas de l'échelle sociale, moins il dispose de droits et plus ces derniers sont soumis à conditions. Cela implique donc, dans l'esprit du législateur et dans la pratique de l'administration qui est l'un des lieux d'exercice de ces droits, un contrôle. Contrôle du statut qui définit l'appartenance de la « cible ». Un individu peut aussi se trouver entre deux cibles. Cette réalité, la conditionnalité des droits, provoque des discriminations de fait dans l'ensemble de la population* » Catherine Levy, *Vivre au minimum, Enquête dans l'Europe de la précarité*, La Dispute, 2003, p. 162.

⁴⁶⁶ Gilbert Clavel, *La société d'exclusion. Comprendre pour en sortir*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.19

respect de tous les êtres humains avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacun d'entre eux et en leur garantissant un accès équitable sur l'ensemble du territoire ». En substituant le concept d'équité à celui d'égalité, fondement de la tradition républicaine, la société prend acte des inégalités fondamentales entre les individus, qu'il s'agit dès lors uniquement d'accompagner grâce à la mise en place de formes de contractualisation⁴⁶⁷ sans jamais remettre en cause le cadre de fonctionnement global :

*« Le terme équité n'est pas aussi anodin qu'il y paraît. Auteur d'un ouvrage très discuté, « Théorie de la justice », John Rawls emploie ainsi le concept d'équité, plutôt que celui d'égalité, en expliquant que l'équité prend acte d'inégalités fondamentales entre les individus dans une société libérale. Cela suppose de construire des formes de contractualisation, en vue d'un « droit raisonnable ». Nous sommes là sur un registre de justice distributive, qui tranche avec la référence à l'égalité dans la tradition républicaine en France ».*⁴⁶⁸

Conclusion :

S'arrêter quelques instants pour réfléchir au chemin parcouru par tel ou tel processus, dynamique ou institution sociale est toujours un exercice bénéfique. Hélas, cela ne permet le plus souvent que de résituer l'histoire dans son champ d'interprétation à défaut de pouvoir réaliser l'inverse. Les ruptures, les brèches, l'ensemble des dynamiques présentes dans la modernité épousent alors celles de nos propres représentations, toujours si fantasmées et si peu enclines à l'auto-analyse. L'histoire n'est au final qu'une certaine restitution de la mémoire collective et individuelle « ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérables à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations ».⁴⁶⁹ Il n'est malheureusement pas aisé de se détacher de ce type de biais, et en vérité, il semble bien que cela soit impossible, du moins dans l'absolu –et même dans le relatif d'ailleurs-. Bien nous en fasse toutefois, cela ne constitue pas un problème en soi, si on accepte toutefois dès le début cette donnée fondamentale en mettant en avant une analyse symétrique : « que faire si nous ne pouvons ni avancer ni reculer ? Déplacer notre attention. Nous n'avons jamais ni avancé ni reculé. Nous

⁴⁶⁷ Lire à ce sujet John Rawls, *Le droit des gens*, Bibliothèque 10/18, Editions Esprit, Paris, 1998.

Jean-Pierre Dupuy, *Libéralisme et justice sociale*, Hachette, Pluriel, Paris, 1997

⁴⁶⁸ Jean-François Bauduret, Marcel Jaerger, *op. cit.*

⁴⁶⁹ Michel Wieviorka, *La différence*, Balland, Paris, 2001, cité in Michel Sauquet, *op. cit.*, p. 117-118.

*avons toujours activement trié des éléments appartenant à des temps différents. Nous pouvons trier encore. C'est le tri qui fait le temps et non le temps qui fait le tri »*⁴⁷⁰.

A partir de là, de ce deuil et de cette renaissance pourrait-on dire, et en admettant humblement toutes les conséquences que cela peut avoir et qui pourraient être résumées par le joli précepte « *boiter n'est pas pécher* »⁴⁷¹ dès l'instant où l'on en a conscience, quelques données fondamentales ont pu être détachées de l'analyse historique précédente :

1/ L'impulsion de la modernité, ce mélange doux amer de *traditionnel, d'archaïque et de moderne*, définissant le processus de différenciation des domaines sociaux est venue du politique et non du « marché », il est en ce sens le fruit du travail d'individus en « *chair et en os* » se situant dans des contextes historiques et géopolitiques déterminants.

2/ Une analyse en terme de croissance et non de répartition démontre que les crises sociales habituellement énoncées par les historiens pour décrire la modernité et/ou ses conséquences ne supposent absolument pas l'existence de crises économiques : richesse des nations et paupérisation ne sont ainsi absolument pas contradictoires.

3/ Les politiques sociales rentrent en totale cohérence avec le système économique, à tel point d'ailleurs qu'elles semblent faire partie intégrante de la matrice de la modernité, loin alors de la conception de « pièce rapportée pour mécanisme défaillant» que l'on se fait habituellement. D'ailleurs, « *à l'examen des caractéristiques non structurelles d'une politique sociale, l'influence des partis politiques et du pouvoir reste marginale, tandis que la variable économique et plus encore la variable démographique jouent un rôle dominant* »⁴⁷².

Ces trois niveaux mettent alors en évidence qu'une analyse des politiques sociales ne peut se faire qu'en rapport avec les dimensions économiques, politiques et sociales, en étant saisis à chaque fois « *comme matière unique dans une problématique unique* »⁴⁷³.

⁴⁷⁰ Bruno Latour, *op. cit.*, p.103

⁴⁷¹ Frederik Mispelblom Beyer, *op.cit.*, 2006, p. 280 faisant référence à Lucien Israel, *op. cit.*

⁴⁷² Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*, p. 168

⁴⁷³ Jean Baechler, *op. cit.* p. 10

V.

Bénéfices secondaires de la pauvreté

Les quelques repères historiques présents dans le chapitre précédent témoignent donc, malgré

toutes leurs limites, de trois dimensions fondamentales et interdépendantes au sein de la modernité. Cela a effectivement montré dans un premier temps que l'impulsion de la différenciation économique est venue du politique et non du marché. Ce dernier n'est autrement dit aucunement un monde indépendant ni même autonome, il est traversé et porté de parts et d'autres par différentes orientations politiques. Cela a également mis en évidence que les crises sociales qui ont parcouru une certaine histoire de la France ne supposent absolument pas l'existence de crises économiques. Des niveaux très élevés de production de richesses peuvent exister dans des contextes de dérégulation et de paupérisation sociale. Enfin, tout cela atteste très clairement que les politiques sociales participent à la « bonne marche » du « système économique ». Ces dernières autrement dit, ne rompent absolument pas avec le fonctionnement général de la société, elles intègrent parfaitement la logique de « *la production mécanique qui suppose tout bonnement la transformation de la substance naturelle et humaine de la société en marchandises* »⁴⁷⁴.

Trois dimensions sortent donc de ces observations : le politique, l'économie et le social. En les saisissant *comme matière unique dans une problématique unique* à partir d'un travail d'hybridation, une thèse tend alors à s'affirmer, en témoignant que c'est la dialectique entre les deux faces historiques de la différenciation sociale -*l'augmentation considérable de la richesse et la paupérisation d'une partie de la population*- qui a fait de la gestion de la pauvreté une dimension fondamentale au sein de la modernité. Tocqueville relevait d'ailleurs cette dimension dès le XVII^e siècle lorsqu'il soulignait qu'en parcourant « *les diverses contrées de l'Europe, on est frappé d'un spectacle très extraordinaire et en apparence inexplicable. Les pays qui paraissent les plus misérables sont ceux qui, en réalité, comptent le moins d'indigents, et chez les peuples dont vous admirez l'opulence, une partie de la population est obligée pour vivre d'avoir recours aux dons de l'autre* »⁴⁷⁵.

Le questionnement issu des parties précédentes qui avaient pour ambition de comprendre pourquoi des solutions ne solutionnant à priori pas grand-chose continuent à être appliquées, prend dès lors une toute autre tournure puisque cela interroge désormais la place de la pauvreté dans le système politico-économique comme facteur de richesse. A la source de la richesse des nations autrement dit, la pauvreté ?

⁴⁷⁴ Karl Polanyi, *op. cit.*, 1998, p. 70

⁴⁷⁵ Alexis de Tocqueville, *Sur le paupérisme*, Editions ALLIA, Paris, 2001, p.1

La modernité, dans sa structure historique minimale, contient en son sein deux « matrice » à priori, et à priori seulement, opposées : la première entraînant une augmentation considérable de la richesse nationale, facteur de « solidarité d'hétéronomie de condition » selon certains auteurs et la deuxième favorisant la paupérisation croissante d'une partie de la population, facteur de « dérégulation ». Cette dynamique revenant du reste à dire, pour paraphraser la boutade britannique qui veut qu'*«une manufacture soit une invention pour fabriquer deux articles : du coton et des pauvres*»⁴⁷⁶, que la modernité produit historiquement à la fois de la richesse et de l'indigence. Constat grossier il est vrai, mais néanmoins historiquement irréfutable et dont les conséquences sont fondamentales. D'où l'intérêt qu'il y a de réfléchir sur la nature respective de chacune de ces deux dimensions afin de mieux saisir par la suite ce qui s'avéra être entre elles une très forte interdépendance d'existence théorique ; expression d'ailleurs des plus malheureuses puisqu'en réalité, elles ne font qu'une.

De la richesse...

L'analyse historique a largement témoigné qu'au fur et à mesure de l'avancement de la différenciation sociale, une amélioration exponentielle des conditions de vie s'est peu à peu imposée à l'échelle de la nation. Ce mouvement d'enrichissement a été en partie dû à une caractéristique intrinsèque de la modernité saisie par la suite par le politique : sa dynamique relève effectivement à l'origine, de la conjonction de l'accroissement de la population et de l'ouverture progressive de cette dernière au monde. Ce contexte a alors favorisé (et seulement favorisé), pour être très schématique et très abstrait, une division exponentielle des organisations productives de la société afin de pouvoir fournir à chacun des individus une place et une fonction socialement utiles. Et de cette dynamique, réinscrite dans des modes de production de types précapitalistes et capitalistes⁴⁷⁷, une amélioration continue des techniques en est ressortie, provoquant par conséquent un enrichissement fabuleux de la civilisation en

⁴⁷⁶ Marie-Thérèse Join-Lambert, *op. cit.*, p.88

⁴⁷⁷ Sur la « place » de la contingence au niveau de l'origine du capitalisme dans les sociétés occidentales, lire « L'avenir du Capitalisme, débat entre Jean Baechler et Immanuel Wallerstein » in *Comment peut-on être anticapitaliste ?*, Revue du MAUSS, La Découverte, Paris, 1997, pp. 16-22

matière de connaissances et de conditions de vie⁴⁷⁸. L'adoption de ce type de modes de production mettant incontestablement « *l'histoire en mouvement, ne serait-ce que parce qu'il fait de l'innovation un impératif catégorique pour chaque entrepreneur sous peine de disparition. C'est ce processus qui, à travers la concurrence, conduit ex post à une amélioration du niveau de vie, tel que le mesure l'accès aux biens marchands*»⁴⁷⁹.

Ce mouvement historique ne s'est du reste pas limité à provoquer une complexification au sein de l'organisation économique, chaque dimension de la société a été également touchée plus ou moins directement par ses effets puisque chacune y a participé. Une telle situation induisant dès lors une solidarité organique entre tous les individus, basée sur la nécessité d'interdépendance intrinsèque à la division du travail⁴⁸⁰. C'est d'ailleurs ce que sous-entendait Adam Smith lorsqu'il écrivait que « *sans l'aide et le concours de milliers de personnes, le plus petit particulier, dans un pays civilisé, ne pourrait être vêtu et meublé* »⁴⁸¹. L'échange économique découlant de la division du travail, semble constituer de cette façon, une des bases de la socialisation en construisant « *la société jusqu'à sa finalité ultime : celle de l'autonomie réalisée dans la dépendance généralisée* »⁴⁸². Il s'agit, autrement dit, de comprendre que dans une telle configuration, la « société » ne peut plus se contenter d'instituer uniquement un système d'entraide directe entre les individus. Pour garantir une certaine stabilité de ses structures, elle se voit obligée de constituer un système de solidarité détaché des interrelations individuelles. Cette obligation ne sous-entend toutefois pas l'exclusion d'autres modes de gestion de la solidarité, du moins théoriquement⁴⁸³ : différentes logiques peuvent exister en fonction, par exemple, des modes de production dominants (économie de marché, planifiée ou fondée sur la réciprocité, etc.) et des orientations politiques en présence. Le fonctionnement de

⁴⁷⁸ Lire Jean Pierre Durand, « La pensée critique peut-elle être utile ? » in *Comment peut-on être anticapitaliste*, op. cit., p. 152

⁴⁷⁹ Robert Boyer, « L'avenir des capitalismes à la lumière de l'histoire », in Alternative économique, Hors série n° 65 : *Le capitalisme*, 3e trimestre 2005. Cf. également Norbert Elias, *La dynamique de l'occident*, Agora, Pocket, Paris, 2003

⁴⁸⁰ Emile Durkheim, op. cit., 1989, p.382

⁴⁸¹ Adam Smith, op. cit.

⁴⁸² Pierre Rosanvallon, op. cit., p. 76

⁴⁸³ Lire Alain Caillé, *La crise ou quand l'économique dissimule la question du sens de l'existence* [en ligne], consulté le 23/06/2008, disponible sur Internet : <http://pagesperso-orange.fr/marxiens/politic/revenus/caille.htm>

la modernité, ou plus simplement les choix réalisés au niveau étatique, ont néanmoins provoqué une relégation quasiment exclusive de l'obligation de solidarité au seul rang du politique, laissant de ce fait la différenciation sociale libre de pénétrer, sans trop de limites, le champ économique. « *Sans trop de limites* » puisque l'inscription de ce processus à l'ensemble des cadres sociaux crée, malgré tout, des tensions non négligeables issues des effets constitutifs des modifications de la mobilisation et de l'utilisation des forces productives.

Du paupérisme...

La modernité arrive toutefois, à travers cette dynamique, à se développer tout en contrôlant ses effets « *socialement négatifs* », et cela sans jamais remettre en question les fondements de bases de son évolution. A tel point d'ailleurs qu'elle paraît porter en elle les conditions de son expansion socio-économique et de son maintien sur le long terme. Il s'agit pourtant de préciser que même s'il y a *contrôle*, cela ne veut pas dire *résorption*. Les effets décrits habituellement – à tort ou à raison, c'est une question de position - comme « *négatifs* » sont encadrés, gérés, voire institutionnalisés, mais à aucun moment ils ne sont effacés, comme la partie précédente l'a du reste démontré. La modernité semble effectivement *asphyxier*; dans le même temps qu'elle se développe, les rapports sociaux via un double mouvement de fragmentation et de déqualification desdits rapports. *Fragmentation* parce que son développement vers la forme la plus aboutie de la division du travail, c'est-à-dire celle où la création de richesse serait séparée théoriquement de l'activité de production, engendre « *une société de travailleurs sans travail, c'est-à-dire privés [du contrôle] de la seule activité qui leur reste* »⁴⁸⁴. Et *déqualification* étant donné qu'il neutralise les possibilités d'appliquer la sacralisation humaine aux personnes ne pouvant participer à son développement dans les cadres habituels. En étant basée sur le principe de « *l'humanité partagée* », en tant que valorisation de « *personnalités individuelles, seules capables d'agir dans des sphères d'actions propres à chacune d'entre elles* »⁴⁸⁵, la modernité rejette par la même tous les individus ne pouvant répondre à ces exigences de personnalités individuelles autonomes.

⁴⁸⁴ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, Paris, 2002, p. 38 [1ère édition 1958]. Cf. également Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe*, Les Editions de Minuit, Paris, 1960 [1ère édition 1923]. Pour une critique des analyses de l'individu fragmenté, cf. Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2002

⁴⁸⁵ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 1999, p 37

Cette dialectique s'est par ailleurs considérablement accélérée ces dernières années avec l'introduction d'un nouveau mode de production aboutissant à une volonté dominante (mais toujours pas exclusive) d'enrichissement pour l'enrichissement, c'est à dire à un état chrématistique⁴⁸⁶ : face aux limites auxquelles a été confronté le mode de production « fordiste » dans les années 70⁴⁸⁷, caractérisées par une période où « *les profils tirés de la gestion capitaliste ne trouvaient pas de débouchés suffisants dans des investissements rentables financièrement susceptibles de développer les capacités de production* »⁴⁸⁸, provoquant une aggravation de la situation sur le marché du travail, une nouvelle étape dans le développement historique de la différenciation sociale a été effectivement franchie. Ce passage a du reste été permis par la mise en place de politiques de finiarisation caractérisées par la séparation progressive entre la création de valeurs et la production de biens et de services : ce fut dès lors une remise en cause radicale des liens entre production, travail et numéraire. Ainsi, peu à peu, le langage et la pratique économique changèrent : « *produire pour s'enrichir devient un concept dépassé, le nouveau mot d'ordre étant de « créer de la valeur », à court terme si possible, quels qu'en soient les moyens : spéculation sur le cours des devises et l'évolution des taux de change aussi bien que sacrifice de pans entiers de la production, voire casse des entreprises et désastres sociaux [...]* ».⁴⁸⁹

« *La création de valeur pour l'actionnaire est venue au cœur de l'objectif des grands groupes. Les prélèvements réalisés sur les valeurs créées dans l'activité de production sont dorénavant obtenus directement par une baisse du coût salarial voire une destruction de ressources productives [...] Ainsi, le financement via les marchés financiers fait porter l'ajustement sur la production, c'est à dire sur l'emploi, le chômage apparaissant comme la condition du profit du rentier* »⁴⁹⁰. Cette dimension est très importante car elle justifie l'application depuis une trentaine d'années de politiques de l'emploi allant toutes vers une plus grande flexibilité

⁴⁸⁶ « L'avenir du Capitalisme, débat entre Jean Baechler et Immanuel Wallerstein » *in op. cit.*

⁴⁸⁷ Sur ce point cf. notamment Robert Boyer, Jean-Pierre Durand, *l'après fordisme*, Syros, Paris, 1993.

⁴⁸⁸ Daniel Bachet, *Mondialisation financière et travail* [en ligne], 2000. Disponible sur Internet : www.espaces-marx.eu.org.

⁴⁸⁹ Axel Kahn, *op. cit.*, p. 180

⁴⁹⁰ Daniel Bachet, *Mondialisation financière et travail* [en ligne] Disponible sur internet : www.espaces-marx.eu.org

salariale au sein des entreprises⁴⁹¹.

Cette volonté de laisser se développer la différenciation sociale dans le domaine économique, jusqu'à séparer la logique de la création de valeur de celle de la production, a eu d'autre part des effets sociaux jugés d'ordinaire comme « désastreux »⁴⁹² : « *entre chômage, sous-emploi, précarité financière des travailleurs pauvres, c'est vraisemblablement entre le quart, au moins, et le tiers de la population : soit 15 à 20 millions de personnes, 7 millions de pauvres et 8 à 12 millions de précaires qui, pour une raison ou pour une autre, ont, de façon durable, des conditions de vie marquées du sceau de l'extrême difficulté* »⁴⁹³.

Ces conséquences sociales plus ou moins directes selon les auteurs et sur lesquelles il n'est pas nécessaire de revenir étant donné l'ampleur des travaux qui leur a déjà été consacrées, ont

⁴⁹¹ Les politiques de l'emploi menées par les gouvernements successifs ont été effectivement caractérisées par deux dimensions : réduction du coût du travail en subventionnant (comme avec les récents « *chèques emploi- entreprise* ») ou en exonérant les cotisations sociales des emplois à bas salaires, entraînant du coup une prolifération de l'instabilité sur le marché du travail. Augmentation des différents types de contrat de travail qui précarisent de plus en plus les salariés. Ainsi, le recours à l'intérim, au CDD, au temps partiel, etc. prennent de plus en plus d'importance sur le marché du travail (cf. statistique INSEE). Il ne faut d'ailleurs pas croire que ce mouvement de précarisation des formes d'emploi ne touche que les populations les moins qualifiées. On voit en effet commencer à émerger dans les travaux gouvernementaux de nouveaux contrats pour les salariés « hautement qualifiés » copiant sur le « contrat à durée indéterminée de chantier » présent dans le bâtiment. Cela revient d'une certaine manière à établir des CDD en fonction de la durée d'une mission particulière afin « *d'assouplir le droit du travail et de fluidifier le marché de l'emploi responsable de la hausse du chômage* » pour reprendre les termes du ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité du gouvernement Raffarin II.

⁴⁹² Il faut préciser que cette montée de la différenciation s'est principalement réalisée à travers l'adoption d'un nouveau mode de production et d'organisation caractérisée par la *lean* production (production frugale) avec le flux tendu. « *Dans ce nouveau contexte, le développement d'une capacité d'adaptation en temps réel aux fluctuations quantitatives et qualitatives des carnets de commande devient vital, et la flexibilité un maître mot, qu'il s'agissent de production ou de gestion de main-d'œuvre. Les conséquences en ont été l'externalisation des activités, le développement de la sous-traitance, l'éclatement des collectifs de travail, le développement des formes atypiques d'emploi* ».

Marie-Thérèse Join-Lambert, *op. cit.*, p. 61

⁴⁹³ Jean-jacques Dupeyroux, *Revue droit social*, n°3, mars 2005. Pour un travail rigoureux de définition des « travailleurs pauvres », cf. Julien Damon, « les travailleurs pauvres en France » in *Futuribles* n° 333, septembre 2007, pp.5-19

alors entraîné l'émergence puis l'hégémonie des positions intellectuelles décrivant la situation actuelle comme révélatrice d'une profonde crise de la *morale moderne* et/ou du fonctionnement économique⁴⁹⁴.

Que l'analyse soit en effet orientée vers une dénonciation du libéralisme, insistant sur ses dysfonctionnements structurels ou conjoncturels, ou qu'elle soit posée en terme d'absence de correspondance entre les besoins du marché et les compétences, les aptitudes ou les formations des travailleurs, ces deux postures sont construites de manière quasi identique autour de l'idée de « crise » de la modernité : selon ces dernières et cela de façon quasiment indifférenciée, « *tout se passe [aujourd'hui] comme si les énergies utopiques étaient consumées, comme si elles s'étaient retirées de la pensée historique. L'horizon de l'avenir s'est rétréci et l'esprit du temps, tout comme la politique, s'est profondément modifié. L'avenir est chargé négativement, et, au seuil du XXIe siècle se dessine un panorama d'épouvante dans lequel les intérêts vitaux universels s'avèrent menacés. [...] Il se pourrait bien que la situation soit explicitement brouillée. Pour autant, cette absence de visibilité est aussi fonction des dispositions à agir dont la société se croit capable. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la confiance de la culture occidentale en elle-même.* »⁴⁹⁵

La « crise » : tour de passe-passe des modernes

Dans le premier type d'analyse, la modernité est confrontée aux limites de l'intégration par le travail puisque dans nos sociétés qui « *donnent la primauté à la production* » et où de fait « *la réalité sociale est concrètement tissée par les échanges liés à la vie économique et à la distribution des richesses entre les diverses catégories* »⁴⁹⁶, les difficultés d'accès et la déstabilisation du marché du travail ont entraîné une augmentation du nombre « *d'inutiles au monde* » dont le caractère exponentiel menace la *cohésion* dans toutes les dimensions de la vie sociale. Menace car « *la prépondérance de la production a pour effet que les liens familiaux et*

⁴⁹⁴ Cf. notamment Pierre Rosanvallon, *la Crise de l'Etat providence*, Edition du Seuil, Paris, 1992 et François Dubet, *op. cit.*, 2002

⁴⁹⁵ Jürgen Habermas, *La crise de l'Etat providence ou l'épuisement des énergies utopiques*, Le Cerf, Paris, 1990, p. 47

⁴⁹⁶ Serge Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, la Découverte, Paris, p.28, 1996.

*sociaux sont étroitement liés à la position de l'individu par rapport au marché du travail »*⁴⁹⁷, il s'agit alors d'une *déstabilisation sociale en chaîne* se répercutant dans toutes les sphères sociétales, tant privées que publiques. Le sociologue Robert Castel met d'ailleurs en évidence cette dimension en conceptualisant le phénomène d'exclusion à partir du modèle de la *désaffiliation* résultant d'une augmentation de la vulnérabilité relationnelle corrélative à la dégradation du marché de l'emploi⁴⁹⁸ :

*«Le noyau de la question sociale aujourd'hui me paraît être l'existence d'« inutiles au monde », de surnuméraires qui ne trouvent pas une place stable dans la société, et autour d'eux d'une nébuleuse de situations marquées par la précarité et l'incertitude des lendemains qui attestent de la remontée d'une vulnérabilité de masse. Paradoxe : il a fallu des siècles de sacrifices, de souffrances et d'exercice de la contrainte – la force de la législation et des règlements, la contrainte du besoin et de la faim aussi – pour fixer le travailleur à sa tâche, puis l'y maintenir par un éventail d'avantages « sociaux » qui vont qualifier un statut constitutif de l'identité sociale. C'est au moment où cette « civilisation du travail » paraît s'imposer définitivement sous l'hégémonie du salariat que l'édifice se fissure, remettant à l'ordre du jour la vieille obsession populaire d'avoir à vivre « au jour la journée ». C'est la raison pour laquelle, pour ma part, je préfère parler de « désaffiliation »*⁴⁹⁹.

Dans le second type d'analyse, l'existence d'une crise de la modernité renvoie à un problème de moralité individuelle et collective caractérisé essentiellement par « l'handicapologie » des pauvres qui, du fait d'un manque de formation ou tout simplement de motivation, parasitent le système en entraînant un surcoût pour la collectivité. Laquelle, organisée sur le mode de l'Etat-Social, participe alors à sa propre *décadence*. Cela renvoie dès lors à une responsabilisation individuelle et à un reformatage des politiques allant dans le sens d'une individualisation des solutions potentiellement applicables :

« Les économistes du FMI ne pouvaient évidemment pas ignorer l'existence du chômage. Mais puisque, du point de vue du fanatisme du marché (selon lequel, par définition, les marchés fonctionnent parfaitement et la demande doit être égale à l'offre pour le travail comme pour

⁴⁹⁷ *Ibid.* p.29

⁴⁹⁸ Robert Castel, *De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*, in Jacques Donzelot (sous dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Esprit Editions, Paris, 1991, pp. 137-167

⁴⁹⁹ Notes de Robert Castel [en ligne]. Disponible sur Internet : www.cndp.fr/tr_exclusion/rep_cast.html

tout autre bien ou facteur), il ne peut y avoir de chômage, c'est que le problème ne peut pas venir des marchés. Il doit donc venir d'ailleurs, de l'interférence de syndicats cupides et de politiciens dans les mécanismes de libre marché : ils demandent, et obtiennent, des salaires bien trop élevés. D'où une évidente conclusion pratique : s'il y a du chômage, il faut réduire les salaires »⁵⁰⁰.

Cette analyse suppose donc que la « crise » est la conséquence de l'incapacité, volontaire ou non d'ailleurs, de l'Etat et d'une partie de la société à s'adapter « aux changements nécessaires » qu'induit le nouveau contexte d'échanges internationaux. Voici pour illustration, un extrait du rapport de *la Task-force pour l'emploi* présidée par Monsieur Wim KOK qui avait fait grand bruit à la DGAS lorsqu'il fut rendu public en novembre 2003 :

« L'opposition à l'accroissement de la flexibilité est attisée par la conviction qu'il en résulterait automatiquement une aggravation de l'insécurité et de la précarité d'emploi pour les travailleurs. Les Etats membres doivent être capables de venir à bout de cette perception. La flexibilité ne sert pas seulement les intérêts de l'employeur. Les travailleurs d'aujourd'hui demandent également une flexibilité des modalités de travail. [...] il en découle [...] des perspectives de solutions avantageuses pour tous, à condition que chacun soit disposé à mettre de côté ses schémas classiques de pensée. [...] Les employeurs doivent avoir la possibilité d'adapter leurs effectifs au moyen d'une interruption de contrat sans préavis ni coût excessifs [...]. Des conditions contractuelles excessivement protectrices dans le cadre de contrats types (CDD, CDI) peuvent dissuader les employeurs de recruter des travailleurs [...]. »

Le système de protection issu du droit du travail est donc analysé en tant qu'orientation politique erronée puisque les différentes « sécurités » que cela induit sont perçues comme responsables de l'augmentation du chômage. C'est ainsi pour cette raison, qu'il s'agit de « venir à bout de cette perception », de « ses schémas classiques de pensée dont même les salariés ne veulent plus » puisque étant le « produit d'un passé révolu ».

Quoi qu'il en soit, c'est toujours l'idée de « crise » qui prédomine cet ensemble de réflexions, sorte de tour de passe-passe permettant « de combler l'écart croissant entre la description

⁵⁰⁰ Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard, 2003, p. 65

positionnelle du monde donnée par la sociologie et la réalité multiple et éclatée des individus »⁵⁰¹. La « crise » est ainsi devenue une pensée impensée omniprésente : *crise* du capitalisme pour les uns, *crise* du système scolaire pour les autres, en passant par la *crise* de l'Etat-nation ou celle de la citoyenneté, toutes les dimensions sociétales y passent à un moment ou à un autre.

La précédente analyse historique a toutefois permis de témoigner du caractère largement fictionnel d'une vision duale de la modernité déchirée entre un glorieux passé et un présent chaotique. L'ordre et le chaos ne se partagent pas la temporalité de nos existences, ils ne sont que les fruits de notre incapacité à saisir et à donner du sens au monde de l'immédiateté : le « sens de l'histoire » est possible puisque composé de matériaux tangibles à partir desquels nos représentations peuvent se construire, se reconstruire et reformater leurs bases de manière extrêmement dynamique, c'est-à-dire en incorporant au fur et à mesure de nouvelles fictions simplifiant le réel. D'où ce sentiment doux et rassurant de la chose maîtrisée puisque créée de toutes pièces. A l'inverse du temps présent qui, tout en étant aussi fantasmé, laisse malgré tout cette impression désagréable d'une perte de contrôle, d'une perte de sens en somme, puisque n'existant qu'à travers ce passé avec lequel on entretient toujours des relations des plus ambivalentes. « *L'actuel devient la source ultime, d'emblée supérieure, de valeur contre le passé et l'autorité du passé, même si, et pour radical que soit le désir des modernes de construire un présent n'existant qu'en rapport avec lui-même, sa conscience ne cessera pas pourtant de se construire dans un rapport difficile au passé* »⁵⁰². « La crise » n'est, autrement dit, que le résultat de cette fiction inachevée⁵⁰³, aggravée par le pathos des modernes qui, incontestablement, « *aiment à se faire peur avec leur propre destinée* »⁵⁰⁴.

⁵⁰¹ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p.23

⁵⁰² Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2000, p. 10

⁵⁰³ Sur la notion de temporalité comme mode de rangement pour lier des éléments historiques, lire Bruno Latour, *op. cit.*, pp. 101-104.

⁵⁰⁴ *Ibid.* pp. 154-158. Une lecture des représentations de la « crise » de l'Etat providence est à ce titre des plus intéressantes puisqu'une analyse historique montre que ce dernier a toujours été justement considéré en crise. Lire à ce sujet Gosta Esping-Andersen, *op. cit.* p. 279 (tableau de la crise continue des Etats-providence)

Années 1950Années 1960Années 1970-1980Années 1990Entrave la croissanceTrop peu d'égalitésCrée de la stagflationGlobalisation et besoin de flexibilité économiqueCrée de l'inflationGouvernement surchargéCrise persistante Valeurs postmatériellesInstabilité de la famille

Les deux types d'analyses précédemment mises en évidence, situent par exemple l'émergence du « dernier » phénomène de « crise » au niveau des années soixante-dix en faisant référence le plus souvent aux premiers signes de l'incapacité étatique à relever les conséquences structurelles et conjoncturelles issues de la « *déstabilisation* » du monde économique. D'où l'idée communément partagée du passage d'une période faste à une crise générale de la société. Outre la dimension, encore une fois, largement fantasmée de l'existence de cet âge d'or⁵⁰⁵, la retranscription historique du processus de « crise » montre à l'inverse que même s'il y a eu une baisse générale du mouvement de production, l'amplitude de son recul n'est absolument pas symptomatique d'une crise économique. La rupture caractéristique de cette période désigne par conséquent un simple ralentissement du rythme de croissance du produit intérieur brut, qui reste malgré tout comparable aux meilleures décennies du XIXe siècle⁵⁰⁶. La consommation par tête a en outre progressé de manière honorable de 3,4% entre 1973 et 1979, et la productivité du travail non seulement n'a jamais fléchi durant cet intervalle mais a continué à progresser à un rythme, certes légèrement moins soutenu, mais néanmoins conséquent, de même d'ailleurs que les revenus du capital qui n'ont cessé de s'améliorer⁵⁰⁷.

Ces informations démontrent, sans conteste, que l'existence d'une « *crise sociale* » pendant ce laps de temps n'est absolument pas à relier à une « *crise économique* » compte tenu de l'importance de la richesse produite. Des fluctuations conjoncturelles de relatives amplitudes n'ont jamais été synonymes de *crise*. Loin d'une crise de la modernité, l'époque actuelle serait d'ailleurs davantage marquée par une nouvelle « apogée ». Ce point est d'ailleurs souligné par Luc Boltanski et Eve Chiapello dans leur étude sur le capitalisme moderne :

« *Contre les recours fréquents au topique de la « crise », régulièrement invoqué, [...] depuis 1973, nous considérons que les vingt dernières années ont plutôt été marquées par un capitalisme florissant. Le capital a connu durant cette période de multiples opportunités*

⁵⁰⁵ Robert Castel, *op. cit.*, pp. 627-639. La démythification des « Trente Glorieuses » montre du reste le caractère inachevé des réalisations des acquis sociaux, ainsi que les effets pervers de certaines interventions étatiques d'aide sociale.

⁵⁰⁶ Jean-Charles Asselain, *op. cit.*, 1984, p. 146

⁵⁰⁷ Cf. sur ce point, Gilbert Cette et Selma Mahfouz, *Le partage primaire du revenu : un constat descriptif sur longue période*, Economie et statistique, n°296-297, juin-juillet, pp. 165-184, 1996, Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 2001, p. 19.

*d'investissement offrant des taux de profit souvent plus élevés qu'aux époques antérieures »*⁵⁰⁸.

Ainsi, la « détérioration » quantitative et qualitative du marché du travail ne trouve absolument pas sa source d'origine au sein de cette pseudo dégradation du système économique. Le problème ne se pose donc pas en terme de *crise* mais de *mutation*⁵⁰⁹, c'est-à-dire d'une transformation des modes de production et de gouvernance au sein des entreprises conjointement à une modification du rapport entre la politique et l'économie. Mutation qui a du reste permis, comme cela a déjà été exposé, la mise en place d'une déréglementation et d'un décloisonnement des marchés financiers, provoquant une « accélération » du processus de la modernité en séparant théoriquement la création de richesse de l'activité de production.⁵¹⁰

La séparation symbolique qui est souvent réalisée politiquement entre l'économie et le social, est pour le coup relativement valable, non pas dans la perspective d'une absence d'interrelation réciproque (puisque'ils ne font en réalité qu'un), mais dans le fait que la création de richesse au niveau du premier peut se faire en décalage avec l'amélioration du deuxième, du moins jusqu'à un certain point socio-économique donné⁵¹¹. Mais au delà de cette dimension de relative autonomie en matière de correspondance d'évolution, il faut préciser que ce mouvement économique, en s'autonomisant de manière exponentielle du reste de la société, renforce paradoxalement l'emprise de sa logique dans toutes les autres sphères sociétales. Ce qui explique dès lors l'impossibilité qu'a l'action sociale et médico-sociale de prendre de la distance avec la logique de la modernité puisque « *une fois que le système économique s'organise en institutions séparées, fondées sur des mobiles déterminés et conférant un statut spécial, la société doit prendre une forme telle qu'elle permette à ce système de fonctionner suivant ses propres lois* »⁵¹².

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 18

⁵⁰⁹ Mutation qui est la conséquence de modifications au sein de rapports de force entre différentes orientations du travail

⁵¹⁰ *Ibid.* Lire également François Chesnais, *La mondialisation du capital*, alternatives économiques, Syros, Paris, 1998.

⁵¹¹ Ce point est d'ailleurs constamment en recul grâce au développement des systèmes de crédits qui facilitent cette relative autonomie du champ économique par rapport au social via la création de systèmes artificiels de ressources.

⁵¹² Karl Polanyi, *op. cit.*, p. 88

Cela permet, de cette façon, de mieux comprendre l'emprise de la division du travail sur les logiques institutionnelles comme l'on a pu l'observer dans la partie précédente : aussi et paradoxalement, la séparation des domaines sociaux issue de la différenciation sociale semble pour le coup relevée autant d'une mythification réelle que d'une réalité tangible⁵¹³.

La différenciation sociale comme objet des modernes

Il faut enfin préciser que ces mutations s'inscrivent moins dans le développement de la différenciation sociale à l'échelle internationale que dans celui qui a lieu au niveau national. « *On ne peut effectivement attribuer, comme certains rapprochements simplistes pourraient le laisser penser, l'accroissement du chômage en France aux effets de la mondialisation, et plus particulièrement à la concurrence des pays à bas salaires. De nombreuses études sur le contenu en emploi du commerce extérieur ont montré que l'effet était sans doute faiblement négatif [...]. Cet accroissement n'est que le signe le plus apparent de profondes transformations dans les règles de fonctionnement antérieures du marché du travail* »⁵¹⁴. Cela correspond du reste à la distinction méthodologique et donc schématique (il n'y aucune ambition ici d'édicter une loi « naturelle ») en trois étapes que Stewart⁵¹⁵ fait au sein de l'évolution de l'humanité, ou pour le dire autrement, de la différenciation sociale :

1/ Le commerce naissant. Il a pour objet de répondre à des besoins localisés ; la nation n'est encore que virtuelle, l'économie est peu développée.

2/ Le commerce étranger. La nation s'extériorise ; elle se pose dans la différence et se valorise dans le commerce extérieur ; c'est l'étape caractéristique du XIII^e au XVIII^e siècle.

3/ Le commerce intérieur. La nation se reprend de son extériorisation dans le monde pour se retourner sur elle-même. Retour qui ne peut s'effectuer qu'au prix d'une différenciation

⁵¹³ Bruno Latour, *op. cit.*

⁵¹⁴ Marie-Thérèse Join-Lambert, *op. cit.*, p. 60. Pour une analyse plaçant l'intervention étatique comme cause du chômage, cf. Maurice Levy Leboyer et Jean-Claude Casanova, *Entre l'Etat et le marché, l'économie Française des années 1980 à nos jours*, Editions Gallimard, Paris, 1991

⁵¹⁵ Stewart, *Recherche des principes de l'économie politique*, t. II, Ch XIX, p. 94-104, in Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, 1989, p. 95

interne ; c'est un mouvement parallèle de différenciation et de cohésion qui s'opère alors. La nation doit trouver une forme organique dans des corps d'état et de professions.

A partir de ces données, on ne saurait comprendre « *le libéralisme comme une sorte de produit idéologique de l'extension du commerce international. Au contraire. Il accompagne la constitution de véritables marchés intérieurs dans les différents pays européens* »⁵¹⁶. Cette importance de l'échelle nationale dans la constitution et le développement de la modernité, force alors l'analyse à prendre en compte une variable qui avait été jusqu'à maintenant mise à l'écart, ou du moins peu développée, à savoir l'influence fondamentale du champ politique dans la constitution de la modernité, et ses rapports avec la gestion de la pauvreté.

LE POLITIQUE, LE MARCHE ET LE SOCIAL DANS LA MODERNITE

L'analyse de la dialectique inscrite dans la modernité ne peut effectivement pas se réduire aux seules dimensions économiques et sociales et aux conséquences de leurs interrelations. N'oublions pas qu'une organisation productive ne peut se comprendre qu'en référence à la société dans laquelle elle s'inscrit. Autrement dit, c'est uniquement à travers le lien que ces dernières entretiennent avec le monde politique (au sens large du terme), que la compréhension de la gestion de la pauvreté pourra se comprendre.

Politiques économiques et différenciation sociale

Il s'agit pour cela de saisir leurs articulations successives à travers l'analyse historique du cheminement dynamique, non linéaire et paradoxal de la différenciation sociale. Cela afin, on l'aura compris, de mettre en évidence la réalité de leurs déterminations réciproques. Ces dimensions étant toutes des constructions historiques particulières, elles connaissent incontestablement des caractéristiques extrêmement variées en fonction de la période et du lieu dans laquelle elles s'inscrivent. Mais on s'aperçoit toutefois, comme cela a préalablement été souligné, qu'au-delà de cette hétérogénéité, l'inscription de la modernité au sein des différents

⁵¹⁶ *Ibid.* p.98

systèmes économiques relève historiquement de volontés politiques relativement stables, d'accentuer ce que l'on pourrait désigner comme le procès de différenciation mécanique⁵¹⁷ de l'organisation productive. Ces volontés ayant été par la suite réorganisées et théorisées par les différentes idéologies capitalistes⁵¹⁸. Ce mouvement historique tendant alors à générer une division de plus en plus complexe de l'organisation productive, faisant que chaque limite, chaque obstacle à la division fonctionnelle de l'économie est surpassée grâce à une homologie de position entre la volonté politique dominante et le développement historique de la différenciation mécanique.

Ce processus a bien entendu été confronté à des obstacles politiques majeurs, à des orientations contradictoires voire conflictuelles, mais il est historiquement démontrable que les « classes dominantes » sont celles qui ont réussi d'une part, à maîtriser le processus de différenciation, et qui ont d'autre part surpassé les obstacles inhérents à leurs propres périodes respectives. Cela rejoint d'ailleurs, même si cela n'est pas exprimé dans les mêmes termes, la thèse que défend Henri Pirenne dans « *L'occident médiéval* »⁵¹⁹. On peut en outre constater qu'une partie des groupes politiques que ce processus desservait et qui s'érigeaient dans un premier temps contre son avancée, s'inscrivaient par la suite pleinement dans sa logique en oubliant très vite leurs premières réticences:

« *Le droit social [qui permet de libérer le processus de différenciation] sape la forme militaire que le pouvoir patronal s'est donnée au nom de la responsabilité pleine et entière du patron en son domaine. Mais est-ce fatallement pour le ruiner, pour emporter avec son pouvoir discrétionnaire tous les ressorts de l'économie libérale [...] Ce serait plutôt pour le libérer, pourrait-on dire, pour lui fournir la possibilité d'instaurer un tout autre mode de gestion du travail, de se dégager de la préoccupation incessante de surveiller et punir [...] afin de passer [...] un contrat moins entaché de domination mais plus soucieuse de rendement* »⁵²⁰.

⁵¹⁷ Le procès de différenciation mécanique peut être défini de manière simplifiée comme le résultat de la conjonction de l'ouverture géographique (c'est-à-dire le développement des moyens de locomotion) et l'augmentation de la population ; provoquant dès lors le développement exponentiel de la division du travail social.

⁵¹⁸ Sur les limites que l'on peut appliquer à une telle prise de position en terme de non application historique des principes du libéralisme, *Ibid.*

⁵¹⁹ Henri Pirenne, *op. cit.*

⁵²⁰ Jacques Donzelot, *op. cit.*, 1994, p.151

Aussi, les sphères politiques au pouvoir ont été historiquement constituées par les catégories, les classes, les groupes de personnes qui ont réussi à suivre et à impulser le développement de la différenciation sociale de manière de plus en plus poussée (de manière extrêmement simplifiée : la royauté contre la féodalité, les bourgeois contre la royauté, les capitalistes marchands contre les propriétaires fonciers, les capitalistes industriels contre les capitalistes marchands, et les capitalistes financiers contre les capitalistes industriels⁵²¹). Il n'est donc pas surprenant que les politiques menées en matière économique ont toutes été organisées dans ce sens : « *le triomphe actuel du marché n'aurait pas pu se faire sans les interventions répétées des instances politiques des Etats capitalistes les plus puissants. C'est au travers d'une articulation étroite entre le politique et l'économique que les conditions pour l'émergence des mécanismes et des configurations dominantes de ce régime ont été créées* »⁵²². Il ne faut toutefois pas voir ces impulsions politiques « originelles » comme les conséquences voulues de stratégies organisées et prédéterminées par une entité politique homogène et rationalisée. Cela « *a été voulu par personne et par tout le monde. C'est-à-dire certains acteurs, placés en position stratégique, décisive, ont pu saisir des occasions qui se présentaient à eux et se lancer dans une certaine activité [...] et ont, par agrégation en somme, conduit à des conséquences collectives qui ensuite ont servi de point de départ, de contrainte pour d'autres acteurs. Et ainsi, de proche en proche, par cercles concentriques mobilisés successivement, l'ensemble des sociétés, en tout cas d'Europe occidentale et d'Europe centrale, se sont trouvées engagées dans ce mouvement.* »⁵²³

Démocratie et capitalisme : quels liens pour quel intérêt général ?

⁵²¹ Cf. John Kenneth Galbraith, *Les mensonges de l'économie*, Grasset, Paris, 2004, p. 23. Cf. également pour une analyse historique des liens entre phase de différenciation sociale et domination politique, Henri Pirenne, *op. cit.*, et Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, p. 49 : « *En même temps que l'ambition des souverains les amène à réduire le pouvoir des grands seigneurs et à développer le commerce et l'industrie [...] ils creusent en effet leur propre tombe dans la mesure où ce développement réduit les liens de dépendance économique et modifie en conséquence les termes de la subordination politique* ».

⁵²² François Chesnais, *La mondialisation du capital*, alternatives économiques, Syros, Paris, 1998.

⁵²³ « L'avenir du Capitalisme, débat entre Jean Baechler et Immanuel Wallerstein » *in op. cit*

L'analyse ne doit pas néanmoins se fixer sur un axe d'interprétation *dominé - dominant* car il y a dans l'homologie de position entre politique et économie une dimension fortement favorable jusqu'à un certain point à *l'intérêt général*, surpassant alors les simples intérêts particuliers. Et ce point constitue une dimension très importante, si ce n'est cruciale dans la compréhension du phénomène qui nous intéresse, bien plus donc que la dimension de domination que cela sous-tend puisqu'elle permet de comprendre l'absence de remise en cause du système : l'Etat moderne et le capitalisme sont tous les deux traversés par la même matrice. La différenciation sociale les formate d'une part historiquement, à travers une logique de séparation exponentielle des différentes fonctions qui les composent ; aboutissant à la séparation des pouvoirs au sein des organes de l'Etat⁵²⁴ et à leur professionnalisation⁵²⁵, ainsi qu'à l'autonomisation des différentes activités économiques jusqu'à leurs plus simples procédures productives⁵²⁶, et elle les lie d'autre part dans une étroite interdépendance d'existence. Le capitalisme, en tant que reformulation politique de la différenciation mécanique, est effectivement « *la transcription dans l'ordre économique d'un principe qui, transcrit dans l'ordre politique, s'appelle la démocratie* »⁵²⁷. Autrement dit, l'émergence et le développement des capitalismes ne peuvent être dissociés de l'affirmation des principes fondamentaux démocratiques qui ont apporté les conditions juridico-politiques indispensables à une telle imposition. Non seulement au niveau pratique, avec par exemple l'intronisation des droits de propriété, mais également au niveau purement conceptuel de l'organisation sociétale.

Il n'est pas inutile à cet égard de rappeler que « *le commerce a du rapport avec la*

⁵²⁴ La théorie classique de la séparation des pouvoirs distingue trois fonctions principales au sein des différents régimes politiques : la fonction d'édition des règles générales constitue la fonction législative ; la fonction d'exécution de ces règles relève de la fonction exécutive ; la fonction de règlement des litiges constitue la fonction juridictionnelle. La théorie de séparation des pouvoirs veut que chacune de ces trois fonctions soit exercée par des organes distincts, indépendants les uns des autres, tant par leur mode de désignation que par leur fonctionnement. Chacun de ces organes devenant dès lors l'un des trois pouvoirs : le pouvoir législatif pour les assemblées représentatives, le pouvoir exécutif pour le chef de l'Etat et les membres du gouvernement, le pouvoir judiciaire, enfin, pour les juridictions. Sur ces points, cf. Charles Louis de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 2 tomes, Flammarion, 1990 [1ère édition 1748] et John Locke, *Traité du gouvernement civil*, Flammarion, 1992 [1ère édition 1690]

⁵²⁵ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 2 tomes, Flammarion, Paris, 1981 [1ère éditions 1835 et 1840]

⁵²⁶ Cf. Georges Friedmann, *Le travail en miettes*, Gallimard, Paris, 1964

⁵²⁷ Sur les rapports entre capitalisme et politique, cf. Jean Baechler, *op. cit.*

*Constitution. Dans le gouvernement d'un seul, il est ordinairement fondé sur le luxe, et quoiqu'il le soit aussi sur les besoins réels, son objet principal est de procurer à la nation qui le fait tout ce qui peut servir à son orgueil, à ses délices, et à ses fantaisies. Dans le gouvernement de plusieurs, il est plus souvent fondé sur l'économie. [...] En un mot, une plus grande certitude de sa propriété, que l'on croit avoir dans ces Etats, fait tout entreprendre ; et, parce qu'on croit être sûr de ce que l'on a acquis, on ose l'exposer pour acquérir davantage ; on ne court de risque que sur les moyens d'acquérir. [...] Quant à l'Etat despotique, il est inutile d'en parler. Règle générale : dans une nation qui est dans la servitude, on travaille plus à conserver qu'à acquérir. Dans une nation libre, on travaille plus à acquérir qu'à conserver »*⁵²⁸.

La modernité trouve donc son « origine » dans l'interpénétration des mondes politiques et économiques⁵²⁹, enfantant dès lors les conditions favorables à leur développement respectif et à l'émergence également d'une nouvelle représentation sociale de l'individu appropriée à ces évolutions. L'image de l'individu moderne naît effectivement de cette rencontre, tout autant d'ailleurs qu'elle en est la source. En tant qu'être *autonome* et *responsable*, rappelons que cette dernière est à la fois la condition et la conséquence de l'existence d'une société différenciée. *Condition* car c'est la constitution de la personnalité moderne qui a permis à la modernité de connaître un essor important en libérant le travail⁵³⁰, et *conséquence* parce qu'il est le fruit d'un travail d'atomisation de la société sur elle-même pour déstructurer les communautés à solidarité mécanique et favoriser ainsi la constitution de l'Etat comme « *métastructure différenciée de sociabilité* »⁵³¹.

D'où la profonde interrelation que la représentation sociale de l'individu entretient avec l'Etat moderne et l'économie différenciée puisque « *le libéralisme accompagne l'entrée des sociétés modernes dans une nouvelle ère de la représentation du lien social, fondée sur l'utilité et l'égalité, et non plus sur l'existence d'une totalité préexistante* »⁵³². Cela sous-entendant en

⁵²⁸ [Charles-Louis de Secondat](#) Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre XX, chap. IV [en ligne], Les classiques des sciences sociales, [mise à jour 04/11/2006]. Disponible sur <http://classiques.uqac.ca/classiques/montesquieu/montesquieu.html>

⁵²⁹ Dans un tel schéma, c'est ainsi le politique qui détermine le fonctionnement économique. Cf. sur cette détermination, Jean Baechler, *op. cit.* p. 10

⁵³⁰ Adam Smith, *op. cit.*

⁵³¹ Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, p.115

⁵³² *Ibid.* p. VII

d'autres termes que l'Etat représentatif et le marché « *s'entre-appartiennent et se répondent*. L'individu ne gagne sa liberté, ne s'émancipe des pouvoirs personnels qu'en divisant sa foi entre ces deux instances impersonnelles. Dans les deux rôles, il n'obéit aux ordres de personne : les indications du marché ne sont voulues par personne, elles sont le résultat des actions de chacun et de tous ; les lois de l'Etat sont des lois générales qui ne font pas acceptation des personnes, et du reste chacun et tous en sont les auteurs grâce à la représentation. Par l'Etat, il interdit aux autres de le gouverner, de l'empêcher d'être libre ; sur le marché il trouve ses motifs d'action, il choisit ce qu'il va faire »⁵³³.

La démocratie est par conséquent bien plus qu'un simple régime d'interaction. Il s'agit alors de ne pas se contenter d'énoncer que l'étude de l'individu moderne doit se faire en relation avec les formes du politique et de l'économie, mais de réellement comprendre comment, dans sa dynamique sociale, il les relance constamment⁵³⁴ :

« *Si la manière de concevoir l'individu est inséparable de la différenciation sociale, encore faut-il ne pas le réduire à cette seule dimension. L'histoire de l'individu en Occident est en effet à relier à une série d'autres facteurs importants. Il n'est ainsi pas exagéré d'affirmer qu'il n'y aurait certainement pas d'individu, de la manière dont nous le concevons aujourd'hui, dans les actes les plus ordinaires de la vie sociale, sans la mise en place, à la fin de l'Ancien Régime, d'un marché de travailleurs libres contraints de vendre leur force de travail. C'est dire à quel point l'individu est impossible à dissocier de l'importante production juridique qui lui donne justement sa valeur centrale dans la modernité, et impose la représentation d'un sujet muni d'une liberté fondatrice le rendant responsable de tous ses actes, bref, de l'intronisation de l'individu comme le principal vecteur de droit. Plus encore, ces exigences proprement économiques et cette production législative autour de l'individu vont connaître un prolongement majeur du côté de la pratique institutionnelle et des politiques publiques. Elles vont ainsi, pour chaque période, re-définir ses attentes et ses contours sociaux. C'est par le biais de cet ensemble de facteurs, que les acteurs sont véritablement fabriqués en tant qu'individus.* »⁵³⁵

⁵³³ *Ibid.* Citation de Pierre Manent, préface à l'anthologie *Les libéraux*, Paris, Pluriel, 1986, 2vol. Cf. également Karl Polanyi, *op. cit.*, p. 105

⁵³⁴ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 243

⁵³⁵ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 08.06.2005.

Ces deux modes d'organisation, l'un politique et l'autre économique, portent ainsi en eux la condition nécessaire à leurs pérennités respectives, du moins dans certains contextes sociohistoriques bien particuliers⁵³⁶.

*“Les normes morales et politiques dont les droits fondamentaux constituent la traduction résultent de la convergence du libéralisme politique, de la démocratie et de l’Etat de droit. C’est d’abord l’exigence que ceux-là mêmes auxquels s’adressent les lois aient la compétence de participer à leur élaboration (“démocratie”), puis que certains comportements ne sauraient être interdits par aucun organe étatique ni réglementés au-delà de certaines limites (droits) et, enfin, que tout acte normatif soit produit en vertu d’une habilitation précise et puisse être contrôlé par une instance juridictionnelle (“Etat de droit”). Une démocratie peut ne pas être libérale car le modèle antique l'est aussi peu que le modèle rousseauiste et, même une démocratie parlementaire classique ne l'est pas au sens strict puisque le législateur y est titulaire d'une habilitation illimitée. Un Etat libéral peut ne pas être démocratique. Une démocratie libérale peut ne pas être un Etat de droit et inversement. L'une des caractéristiques des démocraties contemporaines de type occidental consiste dans la réunion de ces trois éléments : le libéralisme politique, la démocratie et l’Etat de droit ”.*⁵³⁷

De cette rencontre émerge alors l'amélioration des conditions d'existence, tant matérielles qu'immatérielles, pour une partie de la population, plus ou moins conséquente en fonction des systèmes de redistribution historiquement déterminés⁵³⁸. D'autre part, outre ces améliorations, l'interpénétration historique entre le capitalisme et la démocratie semble peu à peu institutionnaliser un ensemble de pratiques et de manières de penser qui vont pacifier l'ensemble de la société, jusqu'à neutraliser tout risque de bouleversement politique majeur en son sein puisqu'elle devient peu à peu, «un univers de procédures et de règles, c'est-à-dire un univers à la fois dépersonnalisé et juridicisé, où il n'y a plus de place pour les anciennes révolutions. [...] Comment s'insurger [effectivement] contre ce qui résulte de procédures neutres, de mécanismes purement objectifs ?»⁵³⁹.

⁵³⁶ Cf. sur ce point, Karl Polanyi, *op. cit.* Pour cet auteur, le libéralisme économique est lié de manière intime aux valeurs fondamentales de la modernité, à travers notamment l'idée de liberté (p. 327)

⁵³⁷ Louis Favoreu, *Droits des libertés fondamentales*, Paris, Dalloz, Coll. Précis, 2000, pp. 91-92

⁵³⁸ Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*

⁵³⁹ Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, p.VI. Pour une autre théorie expliquant cette transformation de la

Cela explique dès lors qu'il n'y ait que très peu de remises en question du système économique autre que l'optique réformatrice au sein des régimes politiques démocratiques puisque cela reviendrait à questionner en profondeur les fondements constitutifs de la société qui restent malgré tout favorables à une partie conséquente de la population. On pourrait même se demander, toutes provocations mises à part, si ce n'est d'ailleurs pas pour cela que «*dans les pays qui s'enrichissent, la méfiance à l'égard de ceux qui restent pauvres s'accroît*»⁵⁴⁰. Ils représenteraient, autrement dit, la manifestation de la tension «*entre, d'un côté, l'utopie de la citoyenneté et, d'un autre côté, les limites qu'apportent au projet et à l'ambition universelle les réalités des sociétés historiques, des héritages, des représentations sociales et des passions ethnico-religieuses des hommes*»⁵⁴¹. Les apparentes contradictions de la modernité se voient de cette façon et de manière assez logique, transposées au niveau même de l'organisation sociétale : le système démocratique reprend alors, dans des termes relativement similaires, les limites de cette matrice, sans pour autant faire émerger une quelconque remise en question.

L'action sociale et médico-sociale : dimension incontournable de la modernité

La «*détérioration* » de certaines dimensions du «*social* » et le *développement de la chose politique* via un processus d'abaissement des seuils de violence, cf. Norbert Elias, *op. cit.* 2003 (1^{re} édition : 1977). Cela n'est du reste vrai qu'en ce qui concerne le contexte intérieur et encore de manière relative : lire Axel Kahn, *op. cit.*, pp. 181-182. En matière de politiques extérieures, ce mouvement est radicalement différent, il serait d'ailleurs complètement incongru de penser que nous nous situons aujourd'hui dans une communauté internationale consensuelle et post tragique où le «*doux commerce* » dissoudrait tout conflit et permettrait d'étendre les normes démocratiques pour reprendre les termes d'Hubert Védrine dans son *Rapport pour le président de la république sur la France et la mondialisation*, Fayard, Paris, septembre 2007, p. 26. Effectivement, «*l'illusion selon laquelle les mécanismes auto-correcteurs de la société libérale et les effets du doux commerce seraient de nature à [...] éviter les guerres et des conflits, mérite d'être dénoncée. Dans le passé, les succès de ce type de société n'ont guère évité les guerres dont la plupart ont eu des causes économiques. La colonisation [...], le développement des empires [...] s'inscrivent toutes dans une logique libérale et commerciale.* » Axel Kahn, *op. cit.*, p. 178

⁵⁴⁰ Richard Sennett, *Respect de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Albin Michel, Paris, 2003, p. 195.

⁵⁴¹ Dominique Schnapper, *La démocratie providentielle*, Gallimard, Paris, 2002, p.126

civilisation peuvent ainsi continuer à s'inscrire dans le système, faisant alors qu'à mesure que le mouvement actuel de la modernité se poursuivra, «*on verra croître les jouissances du plus grand nombre ; la société deviendra plus perfectionnée, plus savante ; l'existence sera plus aisée, plus douce, plus ornée, plus longue ; mais en même temps, sachons le prévoir, le nombre de ceux qui auront besoin de recourir à l'appui de leurs semblables pour recueillir une faible part de tous ces biens, le nombre de ceux-là s'accroîtra sans cesse*»⁵⁴². C'est pourquoi et pour élargir le champ de recherche quelques instants, mais sans plus d'ambition que celle d'une simple description, «*la coexistence de la richesse et de l'extrême pauvreté se rencontrent aujourd'hui partout dans le monde : dans les grandes villes américaines ou européennes et plus encore à Mexico, Bogotá, São Paulo, Lagos, Le Cap, Bambay ou Calcutta*»⁵⁴³.

L'absence de questionnement autour de cette tension est d'ailleurs tellement prégnante, qu'elle semble aujourd'hui en France totalement acceptée en tant que telle, banalisant alors toute situation de paupérisme –exceptions faites de quelques effusions sentimentalistes médiatiquement, politiquement ou socialement porteuses- en les inscrivant uniquement dans des cadres administratifs pré-formatés. A tel point qu'elles paraissent intégrer pleinement et de manière totalement normale, la constitution de la société. Aussi, il est au final légitime de se demander si cette dernière «*n'a pas besoin de ses pauvres pour exister*»⁵⁴⁴ pour reprendre l'interrogation d'André Gueslin, et si leur gestion n'est pas une dimension consubstantielle au développement de la modernité.

Car au-delà de cette acceptation généralisée, l'ampleur et l'influence même du champ de l'action sociale sur toute la société posent également question : le nombre de professionnels employés dans ce domaine n'a jamais été aussi important, de même que les catégories spécialisées au sein desquelles ces derniers s'inscrivent. La richesse produite indirectement par l'ensemble des activités que cela recouvre est considérable, et cela quelque soit les branches professionnelles (bâtiment, secrétariat, consulting, etc.). Sans parler également des bassins d'emplois que cela crée, pour les personnes intégrant les dispositifs d'embauche de droit commun, mais également pour tous les autres, c'est-à-dire ceux que les champs d'actions sont censés prendre en charge.

⁵⁴² Alexis de Tocqueville, *Sur le Paupérisme*, Edition Allia, Paris, 2001, p.25 [1ère édition 1835]

⁵⁴³ Axel Kahn, *op. cit.*, p. 183

⁵⁴⁴ André Gueslin, *op. cit.*, 2004, p. 386

Une étude du Ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale met ainsi en évidence l'explosion du nombre de professionnels dans le secteur social et médico-social. Notamment au niveau des effectifs inscrits dans les filières de formations qui ont été multipliés par 2.7 entre 1985 et 2004, passant respectivement de 20 000 à 54 000 étudiants. Le plus intéressant toutefois se trouve dans les nuances apportées par cette étude : effectivement, cette progression est essentiellement due au développement des métiers à faible, voire très faible qualification : moniteur-éducateur, AMP, auxiliaire de vie sociale, etc. soit les niveaux V et IV référenciés par l'Education Nationale. On constate également que l'âge moyen des étudiants sortant de ces formations tourne autour de 27 ans, ce qui est extrêmement élevé compte tenu du type de diplômes proposés. Cela s'explique par le fait que ces filières accueillent majoritairement des personnes en cours d'emploi et ayant eu des difficultés d'insertion. Cela apparaît du reste très clairement lorsque l'on se penche sur les prises en charges financières dont bénéficient les trois quarts des élèves du fait de leurs statuts particuliers (aides aux demandeurs d'emploi, bourses d'Etat, etc.)⁵⁴⁵.

Aussi, l'action sociale va générer en son sein les conditions à l'auto-entretien d'une dynamique au coeur de la pauvreté, à travers la constitution de sous statuts spécialisés (CES, CEC, emploi aidé, etc.), installant par là même un processus propre à ne pas entraîner trop de remises en questions : la mobilité sociale, dont le bon fonctionnement est une condition indispensable à la résorption des conflits sociaux, est reconstruite à l'échelle de ces statuts ; faisant qu'il y a désormais des luttes d'ascension dans les sphères de la déchéance sociale à l'image de ce qui se passe dans le reste de la société :

*« Il faut ajouter que déléguer un sale boulot est une pratique commune. Beaucoup de tabous concernant la propreté, et peut-être même beaucoup de scrupules moraux, dépendent, dans la pratique, du succès avec lequel l'activité taboue est rejetée sur quelqu'un d'autre. La délégation du sale boulot fait aussi partie du processus de mobilité professionnelle »*⁵⁴⁶.

Et en toute logique donc, ces mécanismes sont reproduits au sein des institutions sociales et médico-sociales : « il faut se rendre à l'évidence, ce sont la plupart du temps les personnes

⁵⁴⁵ « Les étudiants et les diplômés des formations aux professions sociales de 1985 à 2004 » [en ligne], DREES – Etudes et résultats n°513 Août 2006 [disponible sur Internet : www.Santé.gouv.fr]. Lire également ASH n° 2467 septembre 2006 p.20 et n°2559 du 23 mai 2008 p. 36

⁵⁴⁶ Everett Hughes, *op. cit.*, 1996, p.82

les moins qualifiées, les moins considérées qui accomplissent ces gestes. La toilette est peu parlée et peu valorisée au détriment d'autres activités jugées plus nobles, les activités éducatives, les soins techniques. On ne peut pas ne pas penser au système des castes qui établit une hiérarchie sociale très rigide basée uniquement sur le contact avec la souillure, réelle ou symbolique. Nos institutions ne reproduisent-elles pas parfois cette même hiérarchie? »⁵⁴⁷

Cette constitution d'un marché dynamique socialement artificiel semble donc le moyen pour la différenciation sociale –et pour les politiques, les deux n'étant pas dissociable, on l'aura désormais compris- de continuer d'éduquer et de produire pour elle-même, par le biais de la sélection économique, les sujets économiques – *entrepreneurs et ouvriers*- dont elle a besoin⁵⁴⁸, reléguant ainsi les différents surplus dans les mécanismes de l'action sociale, sorte de centre de recyclage de la modernité. Aussi, la gestion de la pauvreté n'a pas pour finalité de la faire disparaître mais de la « contrôler » socialement et numériquement : l'action sociale ne travaille alors pas à sa disparition contrairement à la logique officielle qui la porte. Cette situation permettant à la modernité de se développer « librement » sans limite, c'est-à-dire sans remettre en question la cohésion de son organisation. La pauvreté n'est dès lors pas un effet indirect du développement du processus de différenciation sociale, c'est l'objet sur lequel la société va travailler pour accéder à un niveau de richesse largement supérieur à celui qu'elle connaissait antérieurement. C'est pour cela que « *les politiques publiques en matière de lutte contre l'exclusion agissent [...] toujours en aval des symptômes dont les causes se situent souvent bien en amont, au niveau du système économique qui, tout en érodant les structures cognitives et affectives des sujets contemporains, réorganisent les institutions dans lesquelles les individus deviennent jetables* »⁵⁴⁹.

Cela sous-entend que la société n'a aucun intérêt à faire disparaître le « problème » de la pauvreté étant donné qu'elle constitue une base fondamentale du développement exponentiel de la modernité⁵⁵⁰ en lui permettant d'augmenter sa capacité d'absorption résiduelle. C'est

⁵⁴⁷ Philippe Chavaroche, *op. cit.*, 25-26 Janvier 2006

⁵⁴⁸ Max Weber, *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, Champs Flammarion, Paris, 2000, p. 94 [1ère édition 1905]

⁵⁴⁹ Richard Sennett, *op. cit.*, 2000

⁵⁵⁰ Cette capacité d'absorption résiduelle peut du reste prendre d'autres formes que celles produites par l'action sociale. Cf. par exemple, l'organisation pénitentiaire au USA : Loïc Wacquant, *Punir les*

d'ailleurs ce que sous-entend Simmel lorsqu'il écrit que « *si l'assistance devait se fonder sur les intérêts du pauvre, il n'y aurait, en principe, aucune limite possible quant à la transmission de la propriété en faveur du pauvre, une transmission qui conduirait à l'égalité de tous. Mais, puisque ce but est le tout social – les cercles politiques, familiaux, ou sociologiquement déterminés-, il n'y a aucune raison à aider le pauvre plus que ne le demande le statu quo social* »⁵⁵¹.

Ce point de vue, consistant à voir la pauvreté comme un effet incontournable de la différenciation sociale, et sa gestion comme la condition *sine qua non* à son développement est par ailleurs confirmé d'une certaine manière par les recherches de Jacques Donzelot. Lorsque ce dernier écrit qu'au lendemain de la révolution 1848, l'idéologie de la République, qui apparaissait comme une solution, va peu à peu devenir un problème - la République dans l'exercice de ses fonctions n'arrive pas à trouver une cohésion entre les valeurs prônées par les républicains et la réalité sociale, à savoir la différenciation sociale- , il ne fait rien d'autre que de témoigner de l'incapacité que la société a à trouver un moyen de développement économique plus « *rentable* » que la poursuite du capitalisme. La pauvreté semblant dès lors être le prix à payer pour la prospérité de la nation.

Aussi, loin d'être un moyen pour maintenir tous les individus en état d'œuvrer au cours du progrès, la solidarité constitue la solution pour la modernité de se construire et de se reconstruire exponentiellement, via le développement de sa capacité d'absorption résiduelle. Certes, on peut dire qu'elle est en cela « *le moyen même du progrès, sa condition, son vecteur pour ainsi dire* »⁵⁵². Mais cela n'est vrai que si on considère sa finalité à travers l'absence de volonté de résorption, à terme, de la pauvreté.

Quoiqu'il en soit, qu'il y ait accord ou non sur ce précédent positionnement, on ne pourrait aujourd'hui réfuter la thèse plaçant ladite gestion comme une des dimensions les plus structurantes de notre société. Cela ne participe-t-il pas effectivement à créer « *des emplois, à transformer le destin des femmes, à appuyer la restructuration des grandes entreprises industrielles, à aider à former la main d'œuvre et à remplacer les travailleurs âgés par des travailleurs plus jeunes et plus malléables* » ?⁵⁵³

pauvres, Agone, Marseille, 2004

⁵⁵¹ George Simmel, *Les pauvres*, Paris, PUF, 1998, p. 49. [1re édition en allemand en 1908]

⁵⁵² Jacques Donzelot, *op. cit.*, 1994, pp. 112

⁵⁵³ Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*, p. 12

L'analyse de Gosta Esping-Andersen est sur ce point des plus instructive. En identifiant l'impact des variables politiques sur les caractéristiques de l'Etat-providence, il arrive à démontrer très clairement que l'action sociale (au sens large du terme et donc plus seulement limitée à la seule gestion de la pauvreté), dans ses dimensions non structurelles, est largement indépendante du contexte politique et sociétal dans lequel elle se développe. C'est principalement la variable économique et démographique (lesquelles étant déjà à l'origine du développement de la différenciation sociale, on se souvient effectivement du rôle joué par l'augmentation exponentielle de la population et de l'ouverture au monde...) qui ont le plus d'influence d'un point de vue historique. Les relations politiques de pouvoir (mobilisation de « la classe ouvrière », influence du catholicisme, tradition d'Etat, etc.) ne commençant à être incontournables qu'à un niveau purement structurel. Niveau qui n'en est pas moins, loin s'en faut, essentiel :

*« Les Etats proviendront différemment non seulement par leurs origines, par les motivations qui ont présidé à leur édification et à leur développement progressif, mais aussi à leur nature même. [...] Cette grande transformation repose sur des motivations plus diverses qu'on ne le croit parfois : réponse aux pressions du monde ouvrier, certes, mais aussi volonté de suppléer les déficiences du marché, humanisme éclairé, mais encore souci de renforcer la loyauté des travailleurs ou d'institutionnaliser les divisions du travail. »*⁵⁵⁴

Cela reste en conséquence conforme à l'hypothèse selon laquelle l'action sociale fait partie intégrante de la modernité, véritable pilier du développement de notre société.

Capitalisme et politique : deux réalités dissociables ?

Peut-on néanmoins voir une telle analyse autrement qu'à travers les prismes d'une pensée infertile car peu porteuse d'alternatives ? Nous sommes ici au milieu d'une question fondamentale pour les sciences sociales touchant au choix entre *rupture* et *continuité* au niveau de l'analyse. « *Chercher à percevoir des tendances longues permet d'entrevoir des évolutions inéluctables, mais enferme l'analyste dans un schéma immuable où il n'y a guère de place pour expliquer le bouleversement. [...] Mais à force d'anticiper les ruptures, on en oublie les tendances de fond, qui continuent de travailler les sociétés.* »⁵⁵⁵ Le pari a été pris ici d'une

⁵⁵⁴ Préface de François-Xavier Merrien in Gosta Esping-Andersen, *op. cit.*, p. 3

⁵⁵⁵ Frédéric Charillon, « Un monde paradoxal » in *Futuribles*, Juillet-août 2007, N°332, p. 85-94

description des tendances longues comme préalable indispensable à toute étude, afin de constituer, à terme, des sources de réflexion sur des actions possibles puisque restituant le ou les problèmes au sein même de leurs sources d'origine.

Dans le cas présent, cette approche a ainsi permis de témoigner qu'il ne s'agissait pas d'analyser le rôle du « politique », au sens large du terme, comme consistant uniquement à modifier le rythme de la modernité, l'accélérant ou la ralentissant selon les situations socio-historiques, mais bien de positionner le changement en son cœur⁵⁵⁶. Et plus qu'à un renforcement de l'intervention étatique au niveau de l'organisation socio-économique, cela suppose de modifier totalement les termes de la réflexion autour des notions d'*Etat*, de *pouvoir* et de *capitalisme*.

L'expérience montre effectivement qu'il est vain d'attendre un changement profond des régulations au niveau de l'organisation sociale : « *faire plus d'Etat* » pour faire en sorte qu'il y ait « *moins de marché* » ou que « *ses* » conséquences soient moins « *dures* » n'a aucun intérêt. Il est possible de citer par exemple les différents systèmes de redistribution qui, malgré des effets bénéfiques incontestables, notamment sur les familles nombreuses et les familles monoparentales à travers la multiplication des mesures d'aides sous conditions de ressources⁵⁵⁷, n'ont rien changé, du moins en profondeur, à leurs situations socio-économiques : après transferts, la proportion d'individus vivant sous le seuil de pauvreté est toujours supérieure dans les familles nombreuses et dans les familles monoparentales à celle observée pour l'ensemble de la population⁵⁵⁸. Les systèmes redistributifs ne permettent donc

⁵⁵⁶ Karl Polanyi, *op. cit.*, p. 64

⁵⁵⁷ Lionel BOUTET-CIVALLERI, *Les enfants pauvres dans la France contemporaine*, Document de travail, DGAS, Sous dir. des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions, bureau PIA, juin 2004. Dans cette étude, quelques données ont illustré les aspects positifs d'un système de redistribution : en 1999 par exemple, avant impôts et prestations sociales, la proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant dans des familles pauvres est de 25,2 %, soit presque 10 points au-dessus de la moyenne. Après impôts et prestations sociales, il n'est plus que de 7,6 %. De la même manière, avant transferts la proportion des individus vivant dans des familles monoparentales pauvres (dont le revenu déclaré par unité de consommation se situe sous le seuil de 50 % du niveau de vie médian) est de 36,5 %, celle des individus vivant dans des familles nombreuses pauvres de 33,3 %. Après transferts, les taux de pauvreté des individus vivant dans des familles monoparentales et des individus vivant dans les familles nombreuses ne sont plus respectivement que de 13,1 % et de 8,4 %.

⁵⁵⁸ *Ibid.* Cf. également l'analyse de Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 97.

pas d'agir véritablement sur le cœur du « problème ». D'autant plus d'ailleurs que « *chaque groupe se voit attribuer des droits propres, droits dont la conditionnalité augmente avec les inégalités. Plus le groupe est situé en bas de l'échelle sociale, moins il dispose de droits et plus ces derniers sont soumis à conditions. Cela implique donc, dans l'esprit du législateur et dans la pratique de l'administration qui est l'un des lieux d'exercice de ces droits, un contrôle. Contrôle du statut qui définit l'appartenance de la « cible ». Un individu peut aussi se trouver entre deux cibles. Cette réalité, la conditionnalité des droits, provoque des discriminations de fait dans l'ensemble de la population* »⁵⁵⁹.

Cette inefficacité au long cours de ce type de solutions, suppose-t-elle alors au final la nécessité d'une radicalité politique sous la forme d'une polarisation fantasmée de l'existence par l'Etat pour contrer celle, tout aussi fantasmée, réalisée par le « marché »?

Pierre Rosanvallon nous apporte sur ce point un début de solution en nous permettant de dépasser les controverses s'inscrivant autour de ces choix entre radicalité et conservatisme. Il nous montre effectivement qu'il n'y a pas « *de lien mécanique entre le développement de l'esprit capitaliste et la formation de l'idéologie économique. [...] L'esprit capitaliste traduit l'émancipation de la morale commerciale vis-à-vis de la morale chrétienne, il est à la fois l'aboutissement de la distinction entre la morale sociale et la morale privée et la transformation dans certains cas de la morale chrétienne et privée elle-même. [...] L'idéologie économique traduit d'abord le fait que les rapports entre les hommes sont compris comme des rapports entre des valeurs marchandes* »⁵⁶⁰.

Le problème ne se situe pas tant, pour le dire autrement, dans l'activité marchande propre au capitalisme que dans certaines orientations politiques qui traversent l'ensemble de la cité (Etat, entreprises, etc.). Il convient dès lors de réaliser une distinction fondamentale entre le processus de différenciation et certaines orientations politiques qui tendent à être porteuses de dérégulation et de paupérisation. Comme cela a précédemment été évoqué, la modernité, en entraînant un perfectionnement continu des techniques de production, crée dans le même temps des effets jugés socialement négatifs. L'erreur qui est toutefois réalisée et qui neutralise

⁵⁵⁹ Catherine Levy, *Vivre au minimum, Enquête dans l'Europe de la précarité*, La Dispute, 2003, p. 162. Lire également sur l'inefficacité des dispositifs distributifs, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 97.

Pierre Rosanvallon, *op.cit.*, 1989, p. 177

⁵⁶⁰ *Ibid.*, p.41

toute idée d'alternative, est l'assimilation totale de ce mouvement à la déstructuration des cadres sociaux préexistants. Outre le caractère relativement erroné de cette dernière position au regard des résultats positifs, résultant à terme, des mécanismes de *création/destruction* sur le plan social, il convient de distinguer les modifications ayant trait à cette introduction au niveau purement productif et celles touchant l'organisation proprement humaine. La première a historiquement porté en elle l'ensemble des critiques puisque son développement a été synonyme, d'une part, de destruction de l'emploi et de reclassement douloureux, et d'autre part, d'augmentation de la richesse. Bien qu'il soit facilement compréhensible que la vue de cette richesse produite, monopolisée par une fraction infime de la population au prix d'un coût social très important, ait suscité autant de remises en questions, il ne faut néanmoins pas oublier que sur le long cours, c'est cette dimension qui a fait que la société dans son ensemble a connu une amélioration de conditions.

Aussi, pour autant qu'ils puissent être révoltants, l'inégalité et les effets négatifs du « progrès technique » n'en détiennent pas moins une responsabilité mineure dans les processus de paupérisation. Bien plus intéressantes sont, en la matière, les évolutions des modes d'organisation productifs. Effectivement, il est facilement observable que l'introduction de changements techniques comparables, a eu des effets totalement différents selon les systèmes nationaux dans lesquels elle s'inscrivait. Il ne s'agit donc pas ici d'une question relative à la transformation de l'emploi induite par la modernité, mais à l'évolution de la place du travail dans le procès de production générale. C'est dans ce sens que le véritable facteur de paupérisation n'apparaît pas relever de l'inégalité de redistribution, mais bien plus de la gestion politique de la différenciation sociale faisant, pour reprendre les termes habituellement employés, qu'une « *déstabilisation générale* » s'impose peu à peu dans l'ensemble du corps social.

On aura donc compris que cette « *déstabilisation* », qui est à l'origine de l'accélération des effets « négatifs » de la modernité, n'est en rien le produit irréversible du développement de cette dernière, elle est uniquement la conséquence de l'avancement de certaines orientations du capitalisme⁵⁶¹ au niveau politique, toujours et encore, bien entendu, au sens large du terme:

" [...] *Et contre une croyance courante, ce ne sont pas les marchands qui bâtissent le marché, c'est le Prince. C'est le Pouvoir qui trace le plan. [...]. Le marché est une machine sociale*

⁵⁶¹ Lefevre-Farcy in Michel Lallement, *Travail et emploi. Le temps des métamorphoses*, L'Harmattan, collection Logiques sociales, Paris, 1994

abstraite qui, récupérée par le pouvoir politique, devient alors un lieu social urbain qui s'impose à l'économie circulante et mobile comme principe organisateur et fédérateur de l'activité. Et l'économie s'y plie, avec délices et jérémiaades : les flux économiques sont sommés de se croiser en cette plage spécialement aménagée. [...] Ce dernier [le marché] est déposé au sein du champ économique, il est une politique, il est cousin de l'État. En installant le marché, le puissant dépose en fait toute une configuration sociale qui incorpore des notions liées à une mécanique échangiste, corrosive pour l'ensemble des valeurs propres aux sociétés [...]»⁵⁶².

Pour résumer, le « capitalisme » ne constitue pas le problème de la pauvreté en tant que tel. En s'éloignant des préjugés et en regardant dans le détail cette notion trop unifiante et trop totalisante⁵⁶³, on s'aperçoit effectivement que c'est un certain « formatage » politique de son fonctionnement tendant à l'autonomiser exponentiellement⁵⁶⁴ qui est porteur de paupérisation sociale⁵⁶⁵. Il ne s'agit pas néanmoins d'entendre ces conséquences à travers une interprétation strictement matérialiste ou monétaire : les lignes et les chapitres précédents, et notamment toutes les réflexions autour des travaux de Richard Sennett, ont bien montré la nécessité de réfléchir beaucoup plus « *au fait que notre économie est riche, et que même ceux qui sont considérés comme pauvres, [...] sont infiniment plus riches, d'un point de vue des biens matériels, que ceux des sociétés passées* ». Aussi, « *non pas que les pauvres actuels ne soient pas pauvres, mais ils ne le sont pas strictement pour des raisons matérielles, en tous cas pas uniquement pour des raisons matérielles. Mais pour des raisons beaucoup plus compliquées : pour des raisons de sens [et de maîtrise ou de sentiment de maîtrise] de l'existence* »⁵⁶⁶. Dimension effectivement très fortement attaquée par certaines orientations politiques qui ont été marquées, entre autres choses, par une volonté de morceler l'espace juridico-social. Cela afin que puisse se développer une autonomisation de plus en plus poussée de la division du travail, permettant dès lors une auto-organisation du « marché » à partir de ses propres références. Ce qui l'a alors coupé de toutes les préoccupations autres que celles ayant trait à

⁵⁶² Michel Henochsberg, *La place du marché*, Denoël, Paris, 2001, p.21

⁵⁶³ Sur une critique des analyses du « capitalisme » comme « bloc » ou comme « système » homogène, lire Frederik Mispelblom Beyer, « L'anticapitalisme des entreprises capitalistes », in *Comment peut-on être anticapitaliste ?*, op. cit. pp. 168-177

⁵⁶⁴ Cf. Karl Polanyi, op. cit., p.102

⁵⁶⁵

⁵⁶⁶ Alain Caillé, op. cit., disponible sur Internet : <http://pagesperso-orange.fr/marxiens/politic/revenus/caille.htm>. Richard Sennett, op. cit., 2000

son expansion.⁵⁶⁷

Attention toutefois à ne pas se méprendre : cette position ne sous entend pas l'existence d'une coupure entre l'économique et le politique. L'«autonomisation» et l'«auto-organisation» du marché ne transforment pas ce dernier en une entité « extérieure » à tout social, il en est bien au contraire totalement « imprégné » puisque composé d'individus « *en chair et en os* ». Il est vrai que l'ambivalence du mouvement de la différenciation sociale fait que cette imprégnation n'est pas si évidente que cela et entraîne très facilement l'idée d'une totale émancipation de l'économie au sein de la modernité. Certains auteurs ont par exemple défendu la thèse d'une « séparation radicale » entre ladite « économie » et toute forme de moralité au niveau de « l'idéologie moderne » : « *c'est comme si Dieu nous disait : « N'aie pas peur mon enfant d'enfreindre apparemment mes commandements. [...] Tu es justifié à négliger la moralité dans ce cas particulier* ». De cette manière, « *le sujet humain particulier est émancipé des contraintes morales* »⁵⁶⁸.

Cette séparation est, bien entendu, totalement erronée, que cela soit d'ailleurs au niveau des modalités « concrètes » de fonctionnement des « marchés » qu'au sein de la plupart des théories de l'économie politique⁵⁶⁹. Une légère parenthèse sur cette dimension n'est en conséquence pas superflue :

L'autonomisation de l'économie au sein des théories classiques de l'économie politique.

Contrairement à une lecture encore largement répandue témoignant d'une rupture chez les « classiques » entre l'économie et la « moralité », au sens d'un ensemble de lois juridiques s'imposant au corps social pour contrôler et limiter la recherche de l'intérêt privé, Francisco Vergara a parfaitement démontré qu'Adam Smith, Hume, Ricardo ou encore John Stuart Mill, pour ne citer qu'eux, n'ont cessé de promouvoir la nécessaire consubstantialité entre les deux dimensions précitées. Il est ainsi possible de lire que « *dans le système simple et facile de la liberté naturelle, [...] tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les lois de justice, demeure en*

⁵⁶⁷ Cf. Michel Henochsberg, *op. cit.*, et Pierre Rosanvallon, *op. cit.*

⁵⁶⁸ Louis Dumont, *op. cit.* p. 84 et 101. Cité in Francisco Vergara, « Les erreurs et confusions de Louis Dumont », *Alternatives économiques*, 2001/3, n° 11, pp. 76-98

⁵⁶⁹ *Ibid.*

pleine liberté de suivre la route que lui montre son intérêt »⁵⁷⁰ ou encore que la propriété « peut se définir comme une relation entre une personne et un objet telle qu'elle permet à cette personne [...] le libre usage et la possession de cet objet pourvu qu'il ne viole pas les lois de justice ». ⁵⁷¹

La notion de *justice* est du reste utilisée par ces auteurs en référence à une conception du droit et la philosophie morale faisant que cela recouvre alors toute « *disposition* » ou tout « *comportement* » jugé comme moralement bon (c'est-à-dire « *qu'il est souhaitable d'avoir* »). « *Il est cependant une autre vertu dont l'observation n'est pas laissée à notre libre vouloir et qui peut être exigée par la force (...). Cette vertu est la justice (...). La force peut être (...) utilisée pour nous contraindre à observer les règles de justice, mais non à suivre les préceptes des autres vertus* »⁵⁷².

Ainsi, la *justice* dans le système économique « *se réfère à des règles morales très précises qui doivent être respectées dans le processus marchand lui-même, et non des normes qui interviennent après, pour atténuer la sévérité de ce processus* »⁵⁷³. Nous sommes par conséquent très loin de la célèbre « *rupture radicale* » mentionnée par Louis Dumont.⁵⁷⁴

L'autonomisation de l'économie au sein du « marché »

L'analyse empirique des comportements des individus au sein des entreprises dans la France contemporaine témoigne également de l'irréalité d'une économie fonctionnant en « *comportements séparés* ». Ladite irréalité est par exemple parfaitement illustrée par le travail d'encadrement mis en évidence par Frédéric Mispelblom-Beyer. Le fait d'encadrer est effectivement associé par cet auteur à l'action « *de ferrailler* » puisque cela consiste, non seulement à occuper un poste ou une fonction, mais également et principalement, à « *tenir une position* » entre les différentes tensions, divergences et conflits extérieurs à l'entreprise mais qui se manifestent en son sein.

⁵⁷⁰ Adam Smith, *op. cit.*, 1991, vol. II, p. 308

⁵⁷¹ David Hume, *Les passions, Traité de la nature humaine II*, éd. Flammarion, Paris, 1991, p. 148. [1ère édition : 1739]

⁵⁷² Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, éd. PUF, Paris, 1999, p. 130-131 [1ère édition : 1759]

⁵⁷³ Francisco Vergara, *op. cit.*, pp. 76-98

⁵⁷⁴ Louis Dumont, *op. cit.*, 1985

Encadrer consiste alors dans une telle optique à :

- *tenter de définir et d'indiquer le sens au travail, c'est-à-dire sa signification, et la direction qu'il devrait prendre, toujours en concurrence avec d'autres significations et directions (effectivement proposées, possibles, potentielles).*
- *tenter d'utiliser-créer des terrains d'entente avec celles et ceux qu'on encadre*
- *tenter d'unifier certaines orientations du travail contre d'autres en élaborant des compromis productifs.*

Cette définition de l'encadrement est ainsi particulièrement intéressante puisqu'elle témoigne du caractère « hybride » de l'économie : nul espace social, autrement dit, n'est politiquement vierge, tout se passe à travers des croisements entre différentes dynamiques contradictoires, complémentaires ou identiques aux origines diverses. L'autonomisation du marché qui a préalablement été mentionnée, existe dans la réalité mais elle n'en reste pas moins, en conséquence, pénétrée de parts et d'autres par des « orientations politiques du travail».

Le concept d'orientations du travail est « *une clé stratégique autant que théorique de l'activité d'encadrement, clé pour ouvrir ce que d'aucuns appellent la « boîte noire » : ce que très « personnellement », mais de fait très « professionnellement », fait un encadrant au jour le jour. Ce concept désigne un carrefour où se croisent et se nouent le symbolique et l'opérationnel, le général et le singulier, le personnel et le politique, l'idéologique et le subjectif. Les « orientations du travail » désignent des « manières de travailler », des façons de « traiter les gens », des styles, des éthiques, qui obéissent à la loi de la distinction. Bien que construites à partir de références, d'idéaux, de valeurs, qui ont une portée sociale générale, elles se constituent par différenciation de et avec d'autres orientations, selon les moments, les lieux et les enjeux.* »

Petite parenthèse ici, avant de développer cela plus longuement en conclusion, pour rappeler que l'analyse de certaines de ces « orientations du travail », à travers une description des langages spécialisés (*parlers de métier, mots de la technique, jargons de management*) et des « *parlers ordinaires* », remet en cause non seulement les coupures entre l'économie et le politique, mais également celles avec toutes les autres dimensions sociétales et morales : l'analyse des jugements moraux que l'on peut attribuer, par exemple, à tels ou tels comportements ou attitudes jugés inhumains ou propres à quelques « salauds » du marché, démontre que « la morale » qui pousse certains individus à tenir ce type de propos au nom de

l'humanisme, détient les mêmes racines que celle qui « dicte » la conduite desdits « salauds ». A savoir l'image d'un individu « *capable de se tenir de l'intérieur* », d'être « *maître et seigneur de lui-même* ». C'est-à-dire d'être *autonome* en étant capable de fixer les orientations de son action ; d'être *indépendant*, puisque ne voulant plus dépendre d'aucune *communauté* ; d'être *rationnel* en ayant une forte capacité d'autocontrôle, et d'être enfin *expressif* en désirant valoriser sa propre subjectivité.⁵⁷⁵

A partir de là alors...

Il s'agit ainsi, pour le dire de façon très rapide et extrêmement simplifiée -*puisque cela nécessiterait une recherche à part entière*- de placer l'analyse du « *changement* » au cœur même du « *capitalisme* », non pas tant à travers des politiques de re-distributions de richesse, qui ont largement fait leur preuve en matière d'inefficacité relative, qu'à partir d'un « *reformage* » politique de son fonctionnement⁵⁷⁶ dépassant largement les frontières du champ politique traditionnel puisque ces dernières, on l'a vu, sont en réalité purement fictives. Et là se situe un point des plus importants car il fonde les bases des solutions possibles : le politique, l'économie, le social ne font partie, quoi qu'on en dise, que d'une seule et même matrice : « *derrière la gestion se cachent des rapports politiques. [...] L'entreprise est de part en part traversée, animée, vivifiée par des logiques de nature essentiellement sociale et politique* »⁵⁷⁷. Aussi, comme précédemment mentionné dans ce chapitre, et contrairement à ce que laissent penser les partisans de la thèse de la globalisation (des pouvoirs politiques, économiques et financiers), les « marges de main d'œuvre » existent bel et bien, que cela soit au niveau de l'entreprise ou de l'Etat Nation :

« *On abuse du terme « global ». Les problèmes sont globaux, donc la solution serait globale, ce qui est compris : un Etat seul ne peut rien faire. Cette conception déresponsabilise les Etats et décourage la démocratie. Mais cela ne veut rien dire ; il n'y a pas de gouvernement global, ni de gouvernance globale du peuple global mondial. C'est toujours des 192 Etats qu'il s'agit* »⁵⁷⁸.

⁵⁷⁵ Danilo Martuccelli, *op. cit.* p. 44-46. Se reporter *infra conclusion*.

⁵⁷⁶ Karl Polanyi, *op. cit.* Cf. également Michel Henochsberg, *op.cit.*

⁵⁷⁷ Valérie Boussard, Salvatore Maugeri (sous dir.), *op. cit.*.. Frederik Mispelblom-Beyer, *op. cit.* Et *op. cit.* in Aude Caria (sous-dir.), *op. cit.*, p. 72.

⁵⁷⁸ Hubert Védrine, *op. cit.*, p. 21.

Il est néanmoins incontestable que les changements de données au niveau de la concurrence internationale rendent très difficile le développement des « marges de main d'œuvre » au niveau national ou européen pour ne prendre que ces deux sphères géographiques. Toutefois, en considérant l'entreprise, mais également l'Etat et l'Administration comme des lieux proprement *politiques*, on se rend compte que les positions, au sens quasiment militaire du terme, ne sont pas aussi rangées et ordonnées que ce que l'on imagine habituellement : il n'y a pas, autrement dit, d'un côté l'Etat Nation et de l'autre l'entreprise mondialisée, les *totalement dominants* et les *totalement dominés*, une sorte d'instance superstructurelle du pouvoir politique en quelque sorte. Cette bipolarisation analytique renvoie en effet à une conception historique et méthodologique erronée du pouvoir⁵⁷⁹. De parts et d'autres, la « société » est traversée par des orientations politiques qui s'opposent, qui se complètent, qui se mélangent, qui s'ignorent, et à ces jeux et ces enjeux, aucune dichotomie n'est possible.⁵⁸⁰

C'est alors à partir de ce positionnement qu'il s'agit de réfléchir, en ayant véritablement conscience des enjeux et des réalités, et cela sans aucun dogmatisme stérile et sans tabou, afin de sortir du schématisme binaire, *politique/social*, *économique/politique*, ou *social/économique* qui entoure habituellement ce type de questionnement.⁵⁸¹ Sans faire preuve de défaitisme mal placé, il est néanmoins vrai que cette démarche n'a pas eu beaucoup « *d'effets jusqu'ici car pour un grand nombre de politiciens, de partis, de syndicats, de groupements professionnels, de lobbies, de médias, ces postures partiales et partielles, pour ou contre, sont des rentes de situation commodes dont ils ne peuvent s'affranchir sans risque tant il faudrait pour cela aller contre des positions considérées, dans un sens comme dans l'autre, comme des tabous par la base, les militants, les adhérents, les groupes d'intérêt, l'opinion, les investisseurs, les marchés, etc... »*⁵⁸² »

Conclusion

L'histoire humaine est des plus difficiles à saisir, son cheminement n'étant pas linéaire, le

⁵⁷⁹ Michel Foucault, *op. cit.*, 1999, p. 46-48

⁵⁸⁰ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit. in Comment peut-on être anticapitaliste ?*, *op. cit.* pp. 168-177

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 8

⁵⁸² *Ibid.* p. 8

traditionnel, l'archaïque et le moderne se mélangent allègrement entre eux et nous donnent à voir une réalité dès l'origine faussée parce qu'interprétée selon des schémas de pensée partiels et partiaux. Le mouvement historique de différenciation des différents domaines sociaux apparaît par exemple, au regard des éléments précédemment énoncés, comme une dynamique toute à la fois existante et fictive. *Existante* puisque son emprise sur le fonctionnement sociétal est bien présente comme en témoigne l'intensification de la division du travail entre et au sein de chaque activité productive. Mais elle est également *fictive* puisque les dimensions économiques, politiques, morales et sociales, abstractions faites d'individus en *chair et en os*, ne sont qu'une seule et même réalité multiforme composant une matière unique dans une problématique unique⁵⁸³.

Ainsi, le capitalisme, la démocratie et l'humanisme ne peuvent prendre sens que pris ensemble dans un même mouvement interprétatif : le capitalisme, sous toutes ses formes, est un humanisme, de même d'ailleurs que l'est l'individualisme. La démocratie est quant à elle la transcription politique du capitalisme. Se référer à l'humanisme pour lutter contre les effets du capitalisme ou de l'individualisme, ne revient en d'autres termes qu'à opposer, de manière stérile, des dimensions intimement liées.

Dans une telle perspective, cela témoigne que les modes de gestion de la pauvreté basés sur des revendications faisant référence à l'humanisme doivent être définitivement pris pour ce qu'ils sont : à savoir des interventions politiques qui ne parviennent pas à formuler des positions exigées par les événements socio-économiques. L'humanisme dans une telle situation ne constitue dès lors qu'une « *philosophie qui, malgré sa prétention, refuse de s'engager, pas seulement au point de vue politique et social, mais aussi dans un sens philosophique profond* »⁵⁸⁴. Et en cela, loin d'aider à la disparition des secteurs sociaux et médico-sociaux par la résolution des problèmes dont ils sont sensés se charger, il participe à leur reproduction comme structures structurantes pour la modernité. Ces dernières constituent alors, avec l'approbation silencieuse et sirupeuse d'un moralisme inadapté, de véritables marchés dynamiques socialement artificiels, ou pour le dire autrement, des centres de recyclage pour les surplus humains permettant à la modernité de continuer de se

⁵⁸³ Jean Baechler, *op. cit.*, p. 10

⁵⁸⁴ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Folio Essai, Paris, [1946]1996, pp.94-95
[propos de Pierre NAVILLE]

« développer » sans se soucier des risques pour la cohésion de son organisation. La pauvreté est par conséquent bien une des sources indirectes de la richesse de la nation, un pilier de son fonctionnement et l'humanisme son cache-misère.

Conclusion

L'inhumanité est un humanisme

« *Nous ne savons jamais si les révolutions achèvent ou parachèvent les anciens régimes* »
Bruno LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte, 1997

« Tout a commencé par un travail dans des lieux où l'homme perd son sacre. Et de cette perte, nous pensions en être en partie responsables, du moins dans les premiers temps. Pourquoi face à ces êtres déchus, les cadres d'interactions habituels ne fonctionnaient-ils pas ? Pourquoi nous nous sentions si mal, si fautif, si craintif même par rapport à cette réalité qui nous absorbait autant que nous l'absorbions par nos fantasmes. Les assistés hantaient nos rêves : corps déchirés, cris et hurlements, odeurs exécrables ou simples présences à la banalité insoutenable composaient les nuits des premiers mois de travail. Incapables d'en parler ouvertement entre nous malgré notre expérience commune et quotidienne, seuls quelques indices témoignaient du fardeau collectif que nous portions ensemble. La vie institutionnelle continuait alors à faire son chemin, dans un cercle qu'on aurait pu croire fermé certes, mais elle avançait malgré tout, quoiqu'il arrive. Innocent ou coupable, cela avait en vérité peu d'importance. De la même manière nous les traitions, de la même manière nous le vivions, du moins en apparence car le poids du travail effaçait toutes nuances, tout devenait grossier, tout était lourd : la charité et la compassion semblaient fuir la souillure et l'inefficacité pour ne laisser place qu'à l'énerverment, à la fatigue et à la rancœur. Qu'étaient-ils donc ces êtres au final ? Evidemment nos semblables répondaient « ceux qui pensent ». Evidemment...et pourtant... »

La volonté de commencer l'introduction de cette recherche par une référence à *Race et histoire* de Claude Lévi-Strauss décrivant l'époque de la controverse de Valladolid a été

motivée par le désir de témoigner d'un « *ici et maintenant* » ne rompt en aucune façon avec l'histoire des hommes. Certes, nous pourrions aisément croire le contraire puisque si à certains moments de ladite histoire, les questionnements sur la nature de « l'autre » étaient plus qu'habituels et banals, cela ne semble plus désormais avoir cours. Le législateur ayant effectivement fait de l'homme le centre politique du monde⁵⁸⁵ :

« *La personne humaine est devenue la chose à laquelle la conscience sociale des peuples européens s'est attachée plus qu'à toute autre en ayant du coup une valeur incomparable* »⁵⁸⁶.

Mais à y regarder de plus près, ces « belles paroles » humanistes ne semblent pas être si évidentes que cela. La gestion institutionnelle des personnes en très grande difficulté ou tout simplement les interactions que l'on entretient avec elles dans tout notre quotidien, témoignent d'une remise en cause plus que fréquente, de leur *nature sociale*. L'étranger moderne, n'est donc plus désormais celui qui se trouve en dehors de la cité ou du clan, il en fait partie, il y participe même quelquefois d'une manière ou d'une autre, mais sans que cela n'entraîne jamais une quelconque acceptation ou reconnaissance sociale puisqu'il est systématiquement placé sous les figures de la *déchéance* et de l'*échec*. Et contre toute attente, lesdites figures sont entretenues par des individus aux orientations « politiques » des plus variées, empêchant dès lors toute politisation excessive de ce phénomène. Ce qui, hélas, aurait largement simplifié le problème.

C'est donc autour de ces difficultés de cohabitation entre une orientation sacralisant l'homme toujours plus importante et des traitements « déqualifiant » l'humain qui persistent à exister contre vents et marées, que cette recherche a été bâtie. Toute cette réflexion s'est inscrite, autrement dit, au niveau de la « *dynamique qui s'établit, au cœur de la condition moderne, entre l'individuation, en tant que conséquence directe et inéluctable de la modernité, donnant lieu à différentes formes et processus de constitution des individus, et le souhait de l'individualité, comme préservation de l'unicité des expressions de l'acteur, en tant que possibilité paradoxalement imposée par la vie sociale* »⁵⁸⁷.

A partir de cet axe d'analyse, on s'aperçoit que l'homme, cet individu capable de *se tenir de*

⁵⁸⁵ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 136 et p. 239

⁵⁸⁶ Emile Durkheim, *Détermination du fait moral* [en ligne], *op. cit.*, p. 22.

⁵⁸⁷ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 37

l'intérieur⁵⁸⁸, d'être maître et seigneur de lui-même, n'est aucunement une donnée en soi, c'est un projet, un processus et non un état⁵⁸⁹. C'est fondamentalement pour cette raison qu'il est possible de lire et d'écouter aujourd'hui une quantité de débats sur les « autres », ceux qui se voient refuser toute odeur de sainteté : « [...] qui sont donc ceux qui arpencent ainsi nos rues et les transports en commun à la recherche d'une pièce ou d'un repas chaud ou d'un toit sous lequel passer la nuit ? »⁵⁹⁰

Il a du reste été suffisamment question de la manière dont ces individus étaient institutionnellement traités pour ne pas y revenir ici. Seule la conclusion importe d'être rappelée : les rapports entre des orientations du travail se revendiquant d'un certain humanisme⁵⁹¹ et issues du régime politique démocratique d'interaction et certaines dimensions de la dynamique de la différenciation sociale, en s'inscrivant et en traversant tous les procès de prises en charge de personnes en très grande difficulté, font qu'il est tout à la fois impossible de sacrifier et de déshumaniser l'assisté. L'articulation de ces orientations faisant qu'au final, ce dernier est déqualifié en tant qu'humain. Il reste à part entière membre de l'espèce humaine mais il perd ou ne gagne, c'est selon, sa moralité, sa divinité, il bascule en d'autres termes des cieux à sa corporeité, dans toute sa laideur et ses souillures.⁵⁹²

Sa nature humaine n'est pas questionnée, mais puisque son corps n'est plus protégé par les rituels symboliques entourant habituellement les interactions humaines, il n'est plus considéré comme sujet à part entière, « *c'est-à-dire en tant qu'il recèle quelque chose de plus, « ce quelque chose et ce presque rien » qui donne sens et concours à son existence* »⁵⁹³.

⁵⁸⁸ On peut rappeler, à toute fin utile, que quatre grandes dimensions s'articulent autour de cet individu moderne : *sujet autonome* d'abord, capable de fixer les orientations de son action ; *individu indépendant* ensuite, sorti de la *communauté* pour intégrer la *société* ; *sujet rationnel*, ayant une forte capacité d'autocontrôle, *individu expressif* enfin, valorisant sa propre subjectivité.

⁵⁸⁹ Michel-Antoine Burnier, « *De l'inhumanité* » [en ligne]. (Consulté le 26/06/2008). Disponible sur Internet : http://www.nouvellescles.com/article.php3?id_article=353

⁵⁹⁰ Julien Damon, « Qui sont les SDF ? », *Lien Social*, Publication n° 689 du 4 décembre 2003

⁵⁹¹ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, p.165

⁵⁹² Cf. à ce sujet, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, 2002, p. 125 ; Sur cet aspect du dégoût, lire également Mary Douglas, *op. cit.*, (notamment p. 23), David Le Breton, *op. cit.*, 2005, p. 8. et Robert Linhart, *l'Etabli*, éditions de Minuit, Paris, 1978, p. 39 « *Je découvrais cette autre routine de l'usine : être constamment exposé à l'agression des objets, tous ces contacts désagréables, irritants, dangereux [...] On s'habitue souvent, on ne s'immunise jamais* ».

⁵⁹³ David Le Breton, *op. cit.*, p.141

Il n'est alors plus « que » son corps, brut et omniprésent, tout à la fois infiniment pensé et impensé, symbolisé et non mentalisé, pas tout à fait ici, mais pas non plus là-bas, aux frontières de l'humanité d'une certaine façon.

La conclusion de ce positionnement revient dès lors à annoncer, aussi difficile soit-elle à accepter, que si l'anatomie ne peut être qu'un simple élément constitutif du destin, puisque systématiquement symbolisée par la société et les individus, elle ne fait qu'un avec lui dans les situations où l'homme se voit privé de figurer autre chose que ses attributs corporels.⁵⁹⁴

Cette déqualification démontre que les nouvelles politiques sociales placées sous l'égide de l'humanisme ne solutionnent aucunement le problème de la pauvreté. Cela questionne alors l'utilité de telles politiques demandant des investissements extrêmement lourds pour des résultats sociaux plus que mitigés. La réinscription de cette problématique dans son développement historique permet d'éclairer ce paradoxe en mettant en évidence, en deux temps, l'intimité reliant la pauvreté au développement de la modernité. Le premier temps dévoile trois dimensions essentielles dans la constitution de l'intrigue entourant ladite intimité :

1/ *La modernité comme produit de l'histoire* : l'essor (et non l'origine) de la différenciation économique est effectivement venue du politique et non du marché, il est en ce sens le fruit d'individus *en chair et en os* intégrés dans des rapports sociaux historiquement déterminés.

2/ *La « crise » comme illusion de la modernité* : une analyse en terme de croissance et non de répartition démontre en effet que les « crises sociales », habituellement décrites par les historiens, ne supposent absolument pas l'existence de crises économiques étant donné que les créations de richesse durant ces phases se situent à chaque fois à des niveaux largement supérieurs par rapport aux périodes précédentes.

3/ *La pauvreté comme facteur structurant de la modernité* : on s'aperçoit que les politiques sociales rentrent assurément en totale cohérence avec le système économique. Ces dernières, autrement dit, ne rompent absolument pas avec le fonctionnement général de la société : elles intègrent parfaitement la logique de « *la production mécanique qui suppose tout bonnement la transformation de la substance naturelle et humaine de la société en marchandises* »⁵⁹⁵.

⁵⁹⁴ *Ibid.* p.142

⁵⁹⁵ Karl Polanyi, *op. cit.*, p. 70

Trois niveaux sortent alors, dans un deuxième temps, de ces différentes dimensions historiques : le politique, l'économie et le social. En les saisissant comme matière *unique dans une problématique unique*⁵⁹⁶, cela met en évidence que la dialectique entre les deux faces historiques de la différenciation sociale – *l'augmentation considérable de la richesse et la paupérisation d'une partie de la population*- a fait de la pauvreté une dimension incontournable au sein de la modernité : les politiques sociales de lutte contre la pauvreté ont effectivement été des facteurs de richesses pour la modernité. Loin des analyses en terme de « crise » que l'on entend habituellement, l'institutionnalisation desdites politiques témoigne bien au contraire d'un développement exponentiel, bien que dynamique, des possibilités de croissance économique. L'action sociale et médico-sociale peut, en quelque sorte, être symbolisée comme une sorte de déversoir structurant pour la modernité, un véritable marché artificiel du surplus humain où « l'inutile » devient « utile ».

Le problème ne se pose alors pas en terme de *crise* mais de *mutation*⁵⁹⁷, c'est-à-dire d'une transformation des modes de production et de gouvernance au sein des entreprises conjointement à une modification du rapport entre le politique et l'économie. Mutation qui a par exemple permis la mise en place d'une déréglementation et d'un décloisonnement des marchés financiers, provoquant une « accélération » du processus de la modernité en séparant théoriquement la création de richesse de l'activité de production. L'action sociale permet alors à ladite modernité *de continuer d'éduquer et de produire pour elle-même, par le biais de la sélection économique, les sujets –entrepreneurs et ouvriers- dont elle a besoin*, reléguant ainsi les différents surplus dans les mécanismes de l'action sociale et médico-sociale, sorte de centre de recyclage de la modernité. En réutilisant d'une autre manière une des thèses de Jacques Donzelots, il est par conséquent possible d'avancer que la gestion de la pauvreté est le moyen même du progrès de la modernité, sa condition, son vecteur pourrait-on dire.

Cela constitue évidemment qu'une interprétation d'une certaine réalité étudiée sous un angle bien précis, et donc somme toute réductrice. Les politiques sociales et médico-sociales sont évidemment plus que « cela » ; ce positionnement n'est pas une tentative d'explication monofonctionnelle ; leurs apparitions et développement reposent bien entendu sur une pluralité de facteurs (réponses aux pressions du monde ouvrier, volontés de suppléer les déficiences du

⁵⁹⁶ Jean Baechler, *op. cit.*, p. 10

⁵⁹⁷ Mutation qui est la conséquence de modifications au sein de rapports de force entre différentes orientations du travail.

marché, humanismes « éclairés », volonté de renforcer la loyauté des travailleurs, volonté d'institutionnaliser les divisions du travail), dont les liens sont d'ailleurs parfaitement analysés par Gosta Esping-Andersen, mais elles sont néanmoins et incontestablement « cela », quoi que nous puissions en dire. Des désaccords pourront alors exister et il sera de ce fait possible de réfuter tout ou partie des thèses défendues ici. En vérité, cela importe peu et cela est même désirable pour l'avancée de chacun. Bien plus importante est l'acceptation d'une nécessaire approche « désacralisante » pour toute étude sur la *société*.

Il s'agit effectivement d'accepter de saisir l'humain tel qu'il est réellement, dans sa « vérité de condition » et non tel que nous aimerais qu'il soit ou qu'il ne soit pas, comme le font hélas si souvent les théories fondées sur des « *considérations anthropologiques et axiologiques contribuant à pré-structurer le regard sociologique* »⁵⁹⁸ à travers des grands systèmes formels de représentations du monde.

Pour cela, l'humanisme doit être compris dès le départ comme fiction issue d'une construction d'un certain idéal social et moral conditionné par un chemin de l'histoire perdu parmi d'autres chemins. Et en ce sens, l'inhumanité est aussi fictionnelle, ce ne sont d'ailleurs que les images renversées et par là-même semblables d'une unique réalité multiforme. Comprendre cela nécessite néanmoins de « tuer » une certaine image dominante de l'homme au sein de la modernité : « *Ce qui meurt aujourd'hui, ce n'est pas la notion d'homme, mais une notion insulaire de l'homme, retranché de la nature et de sa propre nature; ce qui doit mourir, c'est l'auto-idolâtrie de l'homme, s'admirant dans l'image pompière de sa propre rationalité* »⁵⁹⁹. Ainsi, à partir de là, apparaît une condition humaine sans ordre ultime, sans naïveté possible. Les manières d'appréhender intellectuellement des concepts tels que « le capitalisme » ou « l'individualisme » illustrent d'ailleurs parfaitement bien les illusions d'une dichotomie anthropologique « *humain/inhumain* » et l'absence de partage entre l'*empirique* et le *transcendantal* dans ces modes de connaissance de l'humain: *individualistes passionnés, libéraux ou anti-individualistes réactifs* ne sont qu'un résumé des champs d'interprétations possibles desdits concepts mais ils reflètent effectivement à eux seuls, de part leurs propres ambivalences, celles de la production de connaissance et des jugements moraux liés à

⁵⁹⁸

Philippe Corcuff, *La question individualiste*, Le Bord de l'eau, Latresne, 2003, p. 48. Lire également, un article très intéressant de Stéphane Beaud, « *Philippe Corcuff et la question individualiste* » [en ligne], [Disponible sur internet : <http://perso.orange.fr/legrognard/corcuff.htm>], 2005

⁵⁹⁹ Edgar Morin, *Le paradigme perdu: la nature humaine*, Paris, Seuil, 1973, p. 213

l'humain : ce que d'aucuns vénèrent comme les promesses d'un humanisme glorieux, fondé sur un individu libéré et détaché de tout carcan social dans un paradis terrestre en devenir, constitue pour les autres une source de richesse matérielle fondamentale. L'*homo oeconomicus*, rejeton de l'humanisme, est effectivement à la base du capitalisme : l'individu moderne, indépendant et autonome, rationnel et expressif, *homme sacré* en l'occurrence, seigneur et maître de son univers personnel, valeur suprême et fin en soi nourrit et justifie la matrice dudit système économique. Dimension qui en pousse certains autres, chercheurs ou non, à dénoncer au nom de la « morale » cette « idéologie inhumaine »: « [...] ce n'est pas bien d'être individualiste car il faut penser aux autres, les vraies valeurs sont l'altruisme, la solidarité, la fraternité, le lien social, la famille, l'Etat, le groupe, les institutions [...]»⁶⁰⁰.

Les frontières entre ces trois orientations de pensée étant du reste extrêmement floues : les thèses et les antithèses se confondant allègrement dans un malstrom de professions de foi contradictoires puisque intimement liées : *l'altruisme, la solidarité moderne, la fraternité, etc.* entretiennent et sont entretenus par le « procès individualiste » et inversement, *la famille, l'Etat, le groupe, les institutions* sont les supports qui produisent l'individu *sacré, égoïste et rationnel*, autant d'ailleurs qu'ils en sont les produits. Ce qui est ainsi déploré au niveau collectif est célébré au niveau individuel sans que cette contradiction, ni la dimension fictive de ces niveaux, ne soient jamais relevées ou du moins réinscrites dans les cadres d'analyses.⁶⁰¹

Sans aucune provocation dès lors, il apparaît à partir de cette optique que l'inhumanité est potentiellement un humanisme. En étant effectivement constitué de pensées impensées si élastiques, si variées et si inconsistantes autour de la notion d'*homme*, ce dernier partage alors avec « l'inhumanité » une histoire commune. Et plus que les deux facettes d'une pièce, ils ne composent en réalité qu'une seule et unique entité. Ils partagent ici la condition du Même : les contours de l'homme, aussi flous soient-ils, que l'humanisme défend, sont par conséquent semblables à ceux que l'on condamne d'inhumanité. Les orientations désireuses, au sein de l'action sociale et médico-sociale, de redonner aux assistés leurs statuts d'individu sacré partagent ainsi le même atavisme avec les orientations les plus « dures » au sein du système économique. « Les salauds » et les « tueurs » d'un certain « capitalisme » agissent et justifient effectivement leurs actions au nom de « l'homme sacré ». Les séparations, les hiérarchies et les classifications liées à la morale s'effondrent désormais face à leur propre irréalité.

⁶⁰⁰ Stéphane Beaud, *op. cit.*, 2005

⁶⁰¹ François de Singly, *op. cit.*, 2003

Seul le « sommeil anthropologique » propre à « l'épistémè moderne », pour reprendre les termes de Michel Foucault⁶⁰², empêche de se rendre compte de cet état de fait : l'homme, une fois descendu de son piédestal quasi divin, apparaît dans toutes ses ambivalences et tout son caractère purement artificiel et éphémère car socialement et historiquement déterminé. Les conditions des discours sur l'homme, que ces derniers soient profanes ou scientifiques, sont en effet soumises aux évolutions du cours du temps et à de faibles ou brutales césures⁶⁰³.

Cela témoigne donc que l'histoire n'est faite, en grande partie, que de brèches, de ruptures et de cassures. L'archaïque, le traditionnel et le moderne sont en d'autres termes que des fictions, des modèles d'analyses épurés de toutes leurs complexités relationnelles pour ne laisser apparaître au final qu'une ou deux dimensions fondamentales mais au combien limitées et simplistes. La modernité est bien synonyme de différenciations exponentielles des domaines sociaux, cela ne fait aucun doute ; mais d'autres mouvements, de multiples dynamiques s'y sont opposées ou mélangées au gré des époques et du ciel où ces divorces ou mariages avaient lieu. En somme, notre société n'a jamais fonctionné conformément au grand partage qui fonde son système de représentation du monde : dans la pratique, les modernes n'ont cessé de créer des objets hybrides :

« Nous n'entrons pas dans une nouvelle ère ; nous ne continuons plus la fuite éperdue des post-post-post-modernistes ; [...] Non, nous nous apercevons que nous n'avons jamais commencé d'entrer dans l'ère moderne. Cette attitude rétrospective qui déploie au lieu de dévoiler, qui ajoute au lieu de trancher, qui fraternise au lieu de dénoncer, qui trie au lieu de s'indigner [...] » constitue l'approche indispensable pour comprendre le monde.⁶⁰⁴ Alors, tel que le propose Bruno Latour, « *passons à autre chose. Ou plutôt, revenons sur nos pas. Cessons de passer.* »⁶⁰⁵

Il n'y a ainsi aucun intérêt à saisir ces processus et ces projets à partir de logiques purement émotionnelles et réactives⁶⁰⁶ ; qu'on les juge *humain* ou *non*, *positif* ou *négatif*, *bon* ou *mal*, cela n'a, en première analyse, aucune espèce d'importance, ils *sont* et cela est bien suffisant.

⁶⁰² Michel Foucault, *op. cit.* 1966

⁶⁰³ *Ibid.*

⁶⁰⁴ Bruno Latour, *op. cit.*, p. 69

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 84

⁶⁰⁶ Stéphane Beaud, *op. cit.*

C'est donc de leurs diversités qu'il faut témoigner, dans toutes leurs contradictions, leurs complexités et leurs banalités : « *pour les forfaits comme pour la domination, pour les capitalismes comme pour les sciences, c'est l'ordinaire qu'il faut comprendre, les petites causes et leurs grands effets* »⁶⁰⁷. Il s'agit en conséquence d'avouer « *ses faiblesses, d'apprendre à trouver de la force morale dans des attitudes habituellement jugées comme indignes, à reconnaître alors, un monde sans ordre ultime* »⁶⁰⁸.

Une sociologie des *orientations des individuations*, séparant l'empirique du transcendental et témoignant des ambivalences au sein des combinaisons produisant l'humain et des rapports intimes entre *enjeux* et *épreuves*, entre *biographie* et *histoire* est de fait indispensable, mais pour cela, il faudra bien faire accepter une fois pour toutes que fondamentalement, « *boiter n'est pas pécher* »⁶⁰⁹.

⁶⁰⁷ Bruno Latour, *op. cit.*, p. 171.

⁶⁰⁸ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 136

⁶⁰⁹ Frederik Mispelblom Beyer, *op. cit.*, p. 165. Id. *op. cit.*, avril-juin 1995. Vincent Caradec, Danilo Martuccelli, *op. cit.*, pp. 295-314. Stéphane Beaud, *op. cit.* Philippe Corcuff, *op. cit.*

Bibliographie

La controverse de Janus

Les « Autres », les politiques sociales et médico-sociales, gestion institutionnelle

ALFANDERI Elie, *Aide et Action sociale*, Paris, Dalloz, 1989

AMOUROUS Charles, *Des sociétés natives – Ordres, échanges et rites humains dans la vie*

institutionnelle, Paris, Meridiens Klincksieck, coll. Sociétés, 1995.

ANDRIEU Bernard, *Etre l'auteur de son corps. Les nouveaux modèles philosophiques de la subjectivité corporelle*, in Frédéric DUHART, *Anthropologie historique du corps*, L'Harmattan, Paris, 2006, pp. 21-39

AUTES Michel, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod, 1995

BAECHLER Jean, *Le concept de morphologie*, la Revue du MAUSS, n°7, 1990

BAUDURET Jean-François, JAEGER Marcel, *Rénover l'Action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2002

BECKER Howard, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailé, 1985

BERTAUX Roger, *Pauvres et marginaux dans la société française*, Paris, l'Harmattan, 1996

BORDONE Jacques, *Guide des politiques locales d'insertion*, Dunod, 1999

BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993

BOURIN-DERRUAU Monique , *Nouvelle histoire de la France médiévale*, Tome 4, Paris, Edition du seuil, 1990

BRANDEHO Daniel, *Usure dans l'institution*, Rennes, éd. ENSP, 2000

BRUZULIER Jean-louis, HAUDEBOURG Guy, *Cachez ce pauvre que je saurais voir*, col. Contrechamp, Rennes, éd. ENSP, 2001

CAMBERLEIN Philippe, *Guide juridique et administratif de l'action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2001

CASTEL Robert, *Médecine mentale et service public*, Le monde diplomatique, juillet 1980

CASTEL Robert, *La société psychiatrique avancée : le modèle américain*, Paris, Grasset, Paris, 1979.

CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995

CASTEL Robert, *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?*, coll. « la république des idées », Paris, éd. Seuil, oct. 2003.

CASTEL Robert, *De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*, in Jacques DONZELOT (sous la dir. de.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit Editions, 1991

CASTEL Robert, (dir.) *Le revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992

CÉLERIER Sylvie, *Marges du travail et pauvreté*, Les cahiers d'Evry, 2003

CHAUVIÈRE Michel, GODBOUT Jacques, *Les usagers entre marché et citoyenneté*, Paris ; L'Harmattan, 1992

CHAVAROCHE Pierre, « Equipes soignantes et réunions cliniques, à quoi servent les réunions », in *Actes, Psychanalyse et société*, N°4, 1990, p 117-138.

CHAVAROCHE Pierre, HENRY M., « Le soutien aux équipes », in *Actes du colloque: les psychoses profondément déficitaires parvenues à l'âge adulte*, Fondation John Bost, Avril 1991, p 225-243.

CHAVAROCHE Pierre, « Etre professionnel auprès d'adultes polyhandicapés » in *Le Mascaret*, Revue du CREAHI d'Aquitaine, Mai 1991, p 30-33.

CHAVAROCHE Pierre, « Aide Médico-Psychologique: quelles fonctions, quelle formation? » in *CESAP Informations*, N°33, Mars 1999, p 29-40.

CHAVAROCHE Pierre, « Corps et souillure », in *Thérapie Psychomotrice et Recherche*, N° 118, 1999, p 16- 22.

CHAVAROCHE Pierre, « Les réunions, un outil pour penser en institution », in *Actes du colloque A.I.R. Vingt quatre heures - La vie au quotidien*, Octobre 2000, p 167-174.

CHAVAROCHE Pierre, « Les aides médico-psychologiques: une profession à la croisée des chemins », in *Actualités Sociales Hebdomadaires*, N° 2296, 2003 p 29-30.

CHAVAROCHE Pierre, *Travailler en MAS, L'éducatif et le thérapeutique au quotidien*, Ramonville Saint Agne, Erès, 2002.

CLAVEL Gilbert, *La société d'exclusion. Comprendre pour en sortir*, Paris, L'Harmattan, 1998

CONTAMINE Philippe, *La guerre au moyen âge*, Paris, PUF, 1980

DARRAS, *Le Partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France*, Paris, éditions de Minuit, 1966

DECLERCK Patrick, *Les naufragés*, Terre Humaine, Paris, Plon, 2001

DIEUDONNE Jean Luc, PLANET Joel, *Abus sexuel en institution : le déni jusqu'à la complicité*, Lien social n°803, juin 2006, pp. 8-14

DONZELLOT Jacques, *L'invention du sociale*, Paris, Ed. du Seuil, 1994

DOUGLAS Mary, *De la souillure*, Paris, La Découverte, [1966] 2001

DUBECHOT Patrick, *La sociologie au service du travail social*, Collection Alternatives sociales, Paris, La découverte, 2005.

DUBET François, *Le déclin de l'institution*. Paris, Éd. Seuil, coll. L'épreuve des faits, 2002

DUCALET Philippe, LAFORCADE Michel, *Penser la qualité dans les institutions sanitaires et sociales*, Edition Seli Arslan, Paris, 2000

DUPUY Jean-Pierre, *Libéralisme et justice sociale*, Paris, Hachette, Pluriel, 1997

DURAND Jean-Pierre, *Les services dans le modèle productif émergent*, séminaire sur la relation de service, Centre Pierre Naville, Janvier 2003.

- DURAND Jean-Pierre, *la chaîne invisible*, Paris, Seuil, 2004
- DUREY Bernard, *Le polyhandicapé et son soignant : une aventure partagée*, Saint-Maximin, Théétète, 1997
- EBERSOLD Serge, « De la réadaptation à la non discrimination », in *Personnes handicapées et situations de handicap*, Problèmes politiques et sociaux, La Documentation Française, n °892, septembre 2003.
- EWALD François, *L'Etat Providence*, Paris, Grasset, 1986
- FARGE, LAÉ, CINGOLANI, MAGLOIRE, *Sans visage, l'impossible regard sur le pauvre*, Paris, éditions Bayard, 2004.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1961.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975
- FOUCAULT Michel, Les anormaux, Cours au Collège de France (1974-1975), Paris, Gallimard, Paris
- FITUSSI Jean-Pierre, ROSANVALLON Pierre, *Le nouvel Age des inégalités*, Paris, Seuil, 1996
- FOUCART Jean, *Sociologie de la souffrance*, éditions De BOECK, Bruxelles, 2003
- FOURNIER Jacques, QUESTIAUX Nicole, *Traité du social*, Paris, Dalloz, 5e éd., 1989
- GABORIAU Patrick, *Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisien*, Paris, Julliard, 1993
- GADREY Jean, *L'économie des services*, Paris, La Découverte, 1992
- GEREMEK Bronislaw, *La Potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres, du Moyen âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987
- GEREMEK Bronislaw, *La Potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres, du Moyen âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987
- GODBOUT Jacques T., *Coproduction et représentation de l'usager*, in Michel CHAUVRIÉRE, Jacques T. GODBOUT, *La relation de service dans le secteur public*, R.A.T.P., Plan Urbain, 1991
- GOFFMAN Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, éditions de Minuits, 1975.
- GOFFMAN Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, éditions de Minuits, 1968.
- GUÉRIN-PLANTIN Chantal, *Genèse de l'insertion*, Paris, Dunod, 1999
- GUESCLIN André, *Gens pauvres, pauvres Gens*, Paris, Collect. Historique, Aubier, 1998
- GUESCLIN André, *les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Paris, Ed. Fayard, 2004

- GUESCLIN André, *L'invention de l'économie sociale*, Paris, Economica, 1998
- GUESCLIN André, *L'Etat, l'économie et la société française, XIX-XX*, Paris, Hachette, 1995
- GUESCLIN André et GUILLAUME Pierre *De la Charité médiévale à la sécurité sociale*, Patrimoine, 1995
- GUESCLIN André (sous dir.), *Handicaps, pauvreté et exclusions en France au XIX siècle*, Paris, Editions de l'Atelier, 2003
- GUYADER (Le) Alain, *Tutelle, autonomie et responsabilité*, Colloque Handilandès, 27 mai 2004, (à paraître).
- HARDY Jean-Pierre, *Guide de l'action sociale contre les exclusions*, Paris, Dunod, 1999
- HATZFELD Henri, *Du paupérisme à la Sécurité Sociale*, Paris, PUF, 1971
- HATZFELD Henri, *Du paupérisme à la sécurité sociale, 1850-1940*, Paris, Armand Colin, 1971
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Edition de Minuit, 1970.
- HUGHES Everett, *Le regard sociologique*, Paris, éditions de l'EHESS, 1996
- HUGHES Everett, *Le drame social du travail*, Actes de la recherche en sciences sociales 115, décembre 1996
- ION Jacques, TRICART Jean-Paul, *les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 1987.
- JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse, *Politiques sociales*, Paris, Presses de Sciences Po, Dalloz, 1997
- KARSZ Saül (dir.), *L'exclusion : définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2000.
- LAFORE Robert, « *Exclusion, insertion, intégration, fracture sociale, cohésion sociale : le poids des maux* », Revue de Droit sanitaire et social, octobre décembre 1996
- LENOIR René, *les exclus. Un français sur dix*, Paris, Seuil [1973] 1989.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Paris, Folio Essais, [1952] 1987
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, coll. Agora, Paris, [1958]1985
- LEVY Catherine, *Vivre au minimum, Enquête dans l'Europe de la précarité*, Paris, La Dispute, 2003
- LINHART Robert, *l'Etabli*, Paris, éditions de minuit, 1978
- LOUBAT Jean-René, *Résoudre les conflits dans les établissements sanitaires et sociaux*, Paris, Dunod, 1999.
- LOUBAT Jean-René, *Elaborer son projet d'établissement social et médico-social*, Paris, Dunod, 1996.
- LOUBAT Jean-René, « *Instaurer la relation de service en action sociale et médico-sociale* », Paris, Dunod, 2002,

MACLOUF Pierre, *Genèse de la Direction de l'action sociale*, Revue Française des affaires sociales, 4, octobre 1992

MARTUCCELLI, *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Lille, Edition Septentrion, 2007, pp. 43-55

MERLEAU-PONTY Maurice, *phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, [1945] 2001

MERRIEN François-Xavier (dir.), *Face à la pauvreté. L'Occident et les pauvres hier et aujourd'hui*, Paris, Editions de l'Atelier, 1994

MILANO Serge, *la pauvreté dans les pays riches, du constat à l'analyse*, Paris, Nathan, 1992

MILANO Serge, *Le revenu minimum garanti dans la CEE*, Paris, PUF, 1995

MISPELBLOM BEYER Frederik, « Entre soins de qualité et qualités de soins : objets et enjeux des démarches qualité dans le secteur sanitaire et sociale », in Aude CARIA (sous-dir.), *Démarche qualité en santé mentale*, pp. 71-84, Paris, Editions in Press, 2003.

MISPELBLOM BEYER Frederik, *Encadrer, un métier impossible ?* Paris, Armand Colin, 2006

MISPELBLOM BEYER Frederik, *Travailler c'est lutter*, l'Harmattan, Paris, 2007

MISPELBLOM BEYER Frederik, « Le secret des services », in HUBAULT François (coord.), *La relation de service, opportunités et questions nouvelles pour l'ergonomie*, Toulouse, Octores Edition, 2001

MOLLAT Michel, *les pauvres au moyen âge*, Paris, Hachette, 1978

MURARD Numa, *La protection sociale*, Repère, Paris, La découverte, 1996

MURAD Numa, *La morale de la question sociale*, Paris, La dispute, 2003

MURAD Numa, *Citoyenneté et politiques sociales*, Dominos, Paris, Flammarion, 1995

NORBERT Elias, *Logiques d'exclusion*, Paris, Fayard, 1997

OGIEN Ruwen, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983

PAUGAM Serge, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, éd. La Découverte, 1996

PAUGAM Serge, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991

PAUGAM Serge, *La société française et ses pauvres*, Paris, PUF, 1993

PAUGAM Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005

PERRIER Michel, *La construction des légitimités professionnelles dans la formation des travailleurs sociaux*, Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 2006

RAWLS John, *le droit des gens*, Bibliothèque 10/18, Editions Esprit, 1998

- ROBERTS Robert, *The Classic Slum*, Penguin books, Londres, 1973.
- ROCH Jean-Louis, *Le jeu de l'aumône au Moyen Age*, AESC, n°3/1989
- ROSANVALLON Pierre, *La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence*, Paris, Seuil, 1995
- SANSOT Pierre, *Les Gens de peu*, PUF, 1996
- SARTRE Jean-Paul, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Hermann, [1938] 1996
- SARTRE Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Folio essai, [1946]1996
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999
- SCHALL Benoist, *Les fonction de l'odorat en société : le laboratoire et le terrain*. In Colette MECHIN, Isabelle BIANQUIS et David LE BRETON (sous dir.), *Anthropologie du sensoriel. Les sens dans tous les sens*. L'Harmattan, Paris
- SENNETT Richard, *Respect de la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel, 2003
- SIMMEL Georg, *les Pauvres*, Paris, PUF, 1998
- SIMMEL Georg, « *Digressions sur l'étranger* » in Y. GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier-Montaigne, 1984.
- STETTING Vanessa, « L'analyse sociologique des supports », in Vincent CADARES, Danilo MARTUCCHELLI, *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Lille, Edition Septentrion, 2007, pp. 43-55.
- STIGLITZ Joseph, *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2003.
- STIKER Henri Jacques, *Corps infirmes et sociétés*, Paris, Dunod, 1997.
- TOCQUEVILLE Alexis de., *Sur le paupérisme*, Paris, Editions ALLIA, [1835] 2001
- VALAT Bruno, *Histoire de la sécurité sociale (1945-1967). L'Etat, l'institution et la santé*, Paris, Economica, 2001
- VALETTE Annick, « *une gestion stratégique à l'hôpital ?* », Revue Française de gestion, juin-juillet 1989
- VASSEUR Paul, *Protection de l'enfance et cohésion sociale du I^e au XX^e*, Paris, L'Harmattan, 1999
- VEGA Anne, *Une ethnologue à l'hôpital*, éditions des archives contemporaines, 2000.
- VERDÈS-LEROUX Jeannine, *Le travail social*, Paris, Minuit, 1978
- XIBERRAS Martine, *Les théories de l'exclusion*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Site du réseau fédératif de recherche sur le handicap : <http://rfr.handicap.inserm.fr>

- Les personnes handicapées en France : données sociales, CTNERHI et INSERM, 1995.

Economie, néo-libéralisme et politique.

ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France*, Tome 1, Paris, Edition du Seuil, 1984

ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France, du XVIII siècle à nos jours*, T1, Paris, Edition du Seuil, 1984

BAECHLER Jean, *Le capitalisme, Tome I & II*, Paris, Folio Histoire, 1995

BAIROCH Paul, *Victoires et déboires* (Tome I&II), Paris, Folio Histoire, 1997

BAUBY Pierre, *L'Etat stratège*, Paris, éditions Ouvrières, 1991

BILLIARD Isabelle, « Les temps cassés. Temps humain, temps productifs. Les enjeux des années 1980-1990 », *Les temps de notre temps*, Revue française des affaires sociales, n°3, 1998

BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2001

BOURDIEU Pierre, *Contre-feux*, Paris, Raison d'Agir, Liber, 1998

BOURDIEU Pierre, *Contre-feux 2*, Paris, Raison d'Agir, Liber, 2001

BOYER Robert, DURAND Jean-Pierre, *l'après fordisme*, Paris, Syros, 1993.

BOYER Robert, *L'avenir des capitalismes à la lumière de l'histoire*, in *Le capitalisme, Alternative économique*, Hors série n° 65, 3e trimestre 2005.

CASANOVA Jean-Claude, LÉVY-LEBOYER Maurice, *Entre l'Etat et le marché, l'économie Française des années 1980 à nos jours*, Paris, Editions Gallimard, 1991

CHESNAIS François, *La mondialisation du capital, alternatives économiques*, Paris, Syros, 1998

DEJOURS Christophe, *Analyse psycho-dynamique des situations de travail et sociologie du langage*, in Josiane BOUTET (dir.) *Paroles au travail*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 181-224

DEJOURS Christophe, *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard, 2000

DEJOURS Christophe, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Seuil Paris, 1997

DUPUY Jean-Pierre, *Le sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Paris, Calmann-Levy, 1992.

DURAND Jean-Pierre, *La sociologie de Marx*, Paris, Editions La découverte, 1995.

ENGELS, *Anti-dühring*, Paris, Editions Sociales, [1878] 1973.

ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Paris, Editions Sociales, [1884] 1954.

FAVIER Jean, *De l'or et des épices, Naissance de l'homme d'affaires au moyen age*, Paris, Fayard, 1987

FRIEDMANN Georges, *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, [1956] 1964

GALBRAITH John Kenneth, *Les mensonges de l'économie*, Paris, Grasset, 2004

GALBRAITH John Kenneth, *L'Ere de l'opulence*, Paris, Calmann-levy, 1961,

GAZIER Bernard, *Economie du travail et de l'emploi*, Paris, Dalloz, 1992

HENOCHSBERG Michel, *La place du marché*, Paris, Denoël, 2001, p.21

KENDE Pierre, *L'abondance est-elle possible ? Essai sur les limites de l'économie*, Collection Idées, Paris, Gallimard, 1971

LABROUSSE Ernest, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, PUF, 1944 et *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle*, Paris, Dalloz, 2 vol., 1931

LANDES David, *Richesse et pauvreté des nations. Pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?* Albin Michel Parution, Paris, 2000

LATOUCHE Robert, *Les origines de l'économie occidentale*, Paris, Edition Albin Michel, 1971

LÉVESQUE, BOURQUE, FORGUES, *La nouvelle sociologie économique*, sociologie économique, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

LINHART Danièle, MOUTET Aimée (dir.), *Le travail nous est compté, la construction des normes temporelles du travail*, Collection Recherches, Paris, La Découverte, 2005.

LUKACS Georg, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Les Editions de Minuit, 1960

MARCHAND Olivier, THÉLOT Claude, *Le travail en France, 1800-2000*, Paris, Nathan, 1997

MARCZEWSKI, *L'industrie française de 1789 à 1964*, cahier de l'ISEA, série AF, 4,5,6 et 7, 1965

MARKOVITCH, *L'industrie lainière en France au début du XVIII siècle*, Revue d'histoire économique et sociale, n°4, 1968

MARX, ENGELS, *L'idéologie allemande*, Paris, Editions sociales-Messidor, [1926] 1992.

MARX, ENGELS, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Librio, [1848] 1998.

MARX, ENGELS, *Critique du programme de Gotha*, Paris, Editions sociales, [1975] 1972.

MARX, *Les luttes de classes en France*, Paris, Editions sociales, [1850] 1970.

MARX, *Fondements de la critique de l'économie politique*, Paris, Anthropos, [1858] 1967

MARX, *La guerre civile en France 1871*, Paris, Editions sociales, [1871] 1968

MEMME Albert, *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard, 1985

MERRIEN François-Xavier, *Sortie siècle. La France en mutation*, Paris, Vigot, 1991

MERRIEN François-Xavier, *Face à la pauvreté. L'Occident et les pauvres*, Paris, Edition de l'Atelier, 1994.

MISPELBLOM BEYER Frederik, « L'anticapitalisme des entreprises capitalistes », in *Comment peut-on être anticapitaliste ?*, La Revue du MAUSS, La Découverte, n°9, 1^{er} semestre 1997

MISPELBLOM BEYER Frederik, *L'entreprise politique. Tentative de construction d'un objet scientifique*, Les Cahiers d'Evry, CPN, 1997

MOLLAT Michel, *Genèse médiévale de la France moderne*, Paris, Arthaud, 1977

MONTLIBERT (De) Christian, *La violence du chômage*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2001

NORBERG-HODGE Helena, *Quand le développement crée la pauvreté. L'exemple du Ladakh*, Fayard, Paris, 2002

PAPAIOANNOU Kostas, *Marx et les marxistes*, Paris, Champs, Flammarion, 1984.

PIRENNE Henri, *L'occident médiéval. Histoire économique*, Plan-de-La-Tour, Edition d'Aujourd'hui, 1985

PIRENNE Henri, *L'occident médiéval. Histoire économique*, Plan-de-La-Tour, Edition d'aujourd'hui, 1985

POLANYI Karl, *La Grande Transformation*, Paris, Edition Gallimard, [1983] 1998

POULANTZAS Nicos., *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 2 tomes, 1971 et 1972.

POULANTZAS Nicos, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, 1978.

RIPERT Georges, *Aspects juridiques du capitalisme contemporain*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1951,

ROSANVALLON Pierre, *Le libéralisme économique*, Paris, Edition du Seuil, 1989

SENNETT Richard, *le Travail sans qualité, les conséquences de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000

SMITH Adam, *Théorie des sentiments moraux*, Léviathan, Paris, PUF, [1759] 1999

SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Flammarion, [1776] 1991

STIGLITZ Joseph, *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2003

VERLEY Patrick, *L'échelle du monde, Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997

WUHL Simon, *Du chômage à l'exclusion*, Paris, Syros alternatives, 1991

Modernité et société

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, Agora, [1958]1994

BEAUD Stéphane, « Philippe CORCUFF et la question individualiste », <http://perso.orange.fr/legrognard/corcuff.htm>, 2005

BOUSSARD Valérie, MAUGERI Salvatore (sous dir.), *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Logiques sociales, Paris, l'Harmattan, 2003

BRETON (Le) David, *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, Paris, 2000, p. 8

BRETON (Le) David, *Corps et société, Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Librairie des Méridiens, Paris, 1985

CARADEC Vincent, MARTUCCELLI Danilo (éds.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2004.

CASTEL Robert, Claudine HAROCHE Claudien, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Fayard, Paris, 2001

CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX siècle*, Paris, Seuil, 1991

DELMAS-MARTY Mireille, « Quel avenir pour les droits de l'homme ? », in Les Clés du XXIe siècle, Paris, Seuil-Unesco, 2000.

DONZELOT Jacques, *L'invention du social, Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Edition du Seuil, 1994.

DUMONT Louis, *Homo aequalis*, vol. 1 Paris, Gallimard, 1985

DURKHEIM Emile, *Détermination du fait moral* [1906], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.uquebec

DURKHEIM Emile, *Définition d'un fait moral*, [1893], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.uquebec

DURKHEIM Emile, *Le suicide*, Paris, PUF, [1897] 1989

DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, [1893] 1998

ESPING-ANDERSON Gosta, *Les trois mondes de l'Etat providence, Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, [1990] 2000

FAVOREAU Louis, *Droits des libertés fondamentales*, Paris, Dalloz, Coll. Précis, 2000, pp. 91-92

- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966
- FREUD Sigmund, « une difficulté de la psychanalyse » [1917], in *L'inquiétante étrangeté*, Paris, Gallimard, 1985
- FURET François, *La révolution. De Turgot à Jules Ferry (1770-1880)*, Paris, Hachette, 1988
- FURET François, *Penser la révolution française*, Paris, Gallimard, 1978
- IRIBARNE (d') Philippe, *La logique de l'honneur*, Paris, Seuil, 1993
- GAUCHET Marcel, *Le déssenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985
- GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier-Montaigne, 1984
- GOFF (Le) Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Folio Histoire, 1985
- HABERMAS Jürgen, *la crise de l'Etat providence et l'épuisement des énergies utopiques*, Ecrits politiques, Paris, Editions du Cerf, 1990
- KAHN Axel, *L'homme, ce roseau pensant, Essai sur les racines de la nature humaine*, NIL Editions, Paris, 2007
- LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1997
- LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion, [1690], 1992.
- MARTUCCELLI Danilo, *Sociologies de la modernité*, Paris, Folio, 1999
- MARTUCCELLI Danilo, *Grammaires de l'individu*, Paris, Folio Essais, 2002
- MARTUCCELLI Danilo, « Les trois voies de l'individu sociologique », *EspacesTemps.net*, Textuel, 08.06.2005
- MARTUCCELLI Danilo, Les imageries du pouvoir : de la rationalisation à la réactivité, *L'homme et la société*, N° 152-153, 2004
- MOLLAT Michel, *Genèse médiévale de la France Moderne*, points histoire, Paris, Arthaud, 1977
- MONTESQUIEU Charles-Louis de Secondat, *De l'esprit des lois*, 2 tomes, Paris, Flammarion, [1748] 1990
- ROSANVALLON Pierre, *Le libéralisme économique, histoire de l'idée de marché*, Paris, Seuil, 1989
- SAUQUET Michel, *L'intelligence de l'autre, prendre en compte les différences culturelles dans un monde à gérer en commun*, C.L. Mayer, Paris, 2007
- SCHNAPPER Dominique, *La relation à l'autre, au cœur de la pensée sociologique*, Paris,

Gallimard Essais, 1998

DE SINGLY François, *L'individualisme est un humanisme*, l'Aube Edition, Gémenos, 2007

DE SINGLY François, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Hachette, Paris, 2003

TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, 2 tomes, Paris, Flammarion, 1981

TOURAINE Alain, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris, 1992

VELTZ Pierre, « La ville planétaire, horizon de la mondialisation ? » in *De la limite*, Paris, Editions Parenthèses, 2006

VERNANT Jean-Pierre, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, Maspéro, 1965

WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion, [1905] 2000

Publications relatives à l'objet et à la construction de l'enquête.

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Nathan université, 2001.

AUSTIN John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris, Editions du Seuil, 1970,

BAUTIER Elisabeth, *Pratiques langagière, pratiques sociales*, Paris, l'Harmattan, 1996.

BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 2001

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Sociologie 128, Nathan université, 2000

BORZEIX Anni, *Ce que parler peut faire*, Revue Sociologie du Travail, n°2, 1987

BORZEIX Anni, FRAENKEL Beatrice (coord.), *Langage et Travail*, Paris, CNRS Editions, 2001

BORZEIX Anni, *Comment observer l'interprétation ?" et "Langage et travail. Communication, cognition, action.* Sur www.jm.u-psud.fr/~adis/rubriques/p/carrytic2.htm

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982.

BOUTET Josiane, KERGOAT Danièle, JACOT Henri, LINHART Danièle, *Le monde du travail*, Paris, éditions la découverte, 2001

CAMPENHOUDT Luc Van, QUIVY Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

CYRULNIK Boris, *Les vilains petits canards*, éditions Odile Jacob, 2001

DURAND Jean-Pierre, *Les services dans le modèle productif émergent*, séminaire du centre P. Naville, Université d'Evry Val d'Essonne, Décembre 2002.

FUENTES Carlos , *Christophe et son œuf*, Paris, Ed. Gallimard, 1990,

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne* ; tome 1 : *La présentation de soi* ; tome 2 : *La relation en public*, Paris, éditions de minuits, 1973

GOFFMAN Erving, *Façon de parler*, Paris, éditions de minuits, 1987.

GROSJEAN Michèle, LACOSTE Michèle, *Communication et intelligence collective. Le travail à l'hôpital*, Paris, PUF, 1999

HUBAULT François (coord.), *La relation de service, opportunités et questions nouvelles pour l'ergonomie*, Toulouse, Octores Edition, 2001.

HUGHES Everett., *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociale, 1996.

JAEGER Marcel, *Guide du secteur social et médico-social*, Paris, Dunod, 2001

LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Folio Histoire, 1988

LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, coll. Agora, 1985

MARTUCELLI Danilo, *Sociologie de la modernité*, Paris, Folio essaie, 2000, pp. 437-474.

MISPELBLOM BEYER Frederik, *Encadrer, un métier impossible ?* Paris, Armand Colin, 2006.

MISPELBLOM BEYER Frederik, « d'une fiction centrale de la sociologie : le couple individu-société », in *l'Homme et la Société*, avril-juin 1995

OLLIVIER Manon, TREMBLAY Michèle, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, Harmatan, 2000.

PENEFF Jean, *L'hôpital en urgence. Etude par observation participante*, Paris, Métailié, coll. « Leçon de choses », 1992.

SINGLY (DE) François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Sociologie 128, Nathan université

SPURK Jan, *Quel avenir pour la sociologie ? Quête de sens et compréhension du monde social*, Paris, PUF, 2006

Documents administratifs

Le programme de prévention et de lutte contre les exclusions, conseil des ministres du 4 mars 1998

Dictionnaire permanent action sociale, Lutte contre les exclusions : loi d'orientation n °98-657, du 29 juillet 1998, Edition législatives, 1998

Programme de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ministère de

l'emploi et de la solidarité, juillet 2001

Circulaire n°2002/595 du 10 décembre 2002 relative aux maisons-relais, Ministère des affaires sociale, du travail et de la solidarité, secrétariat d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion.

« *Les étudiants et les diplômés des formations aux professions sociales de 1985 à 2004* » [en ligne], DREES – Etudes et résultats n°513 Août 2006 [disponible sur Internet : www.Santé.gouv.fr].

VERSINI Dominique, *Plan national de renforcement de la lutte contre la précarité et l'exclusion*, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 2003.

Plan National d'Action pour l'Inclusion Sociale 2003-2005 : France.

Rapport de l'observatoire de la pauvreté et exclusion social, 2004-2005

LAGOUANELLE Gilbert et NOGRIX Philippe, *Groupe de travail sur l'accès aux droits*, décembre 2001

BOUTET-CIVALLERI Lionel, *Les enfants pauvres dans la France contemporaine*, Document de travail, DGAS, Sous dir. des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions, bureau PIA, juin 2004

BOUTET-CIVALLERI Lionel, *Tableau de bord 2004 du dispositif « Maisons relais »*, Document de travail, DGAS, Sous dir. des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions, bureau PIA, 2003/2004

Document Internet

BACHET Daniel, *Mondialisation financière et travail* [en ligne], 2000. Disponible sur Internet : www.espaces-marx.eu.org.

BAUDY Pierre, *L'Etat stratège* [en ligne], éditions ouvrières, 1991. Disponible sur internet : www.espaces-marx.eu.org

BEAUD Stéphane « *Philippe Corcuff et la question individualiste* » [en ligne], [Disponible sur internet : <http://perso.orange.fr/legrogna/corcuff.htm>], 2005

BURNIER Michel-Antoine, « *De l'inhumanité* » [en ligne]. (Consulté le 26/06/2008). Disponible sur Internet : http://www.nouvellescles.com/article.php3?id_article=353

CAILLE Alain, *La crise ou quand l'économie dissimule la question du sens de l'existence* [en ligne], consulté le 23/06/2008, disponible sur Internet : <http://pagesperso->

orange.fr/marxiens/politic/revenus/caille.htm

CASTEL Robert, Notes, [en ligne]. Disponible sur Internet :
www.cndp.fr/tr_exclusion/rep_cast.html

DURKHEIM Emile, *Détermination du fait moral* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.uquebec, 1898, p. 22. [Mise à jour : 5/10/2007]. Disponible sur Internet :
http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_2_fait_moral.html

DURKHEIM Emile, *Définition d'un fait moral* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.uquebec, [1893], p.21 [mise à jour : 26/03/2007]. Disponible sur Internet :
http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_2/textes_2_09/fait_moral.html

HATZELD Nicolas, *La pause casse-croûte. Quand les chaînes s'arrêtent à Peugeot-Sochaux* [en ligne], in *Terrain*, n°39, septembre 2002. Disponible sur Internet : <http://terrain.revues.org/document1415.html>

MARI Jean-Paul, LE BECHEC Yann, *SDF - les fantômes du froid* [en ligne], 9 février 2006, Disponible sur Internet : <http://www.grands-reporters.com/LES-FANTOMES-DU-FROID.html>

MARTUCCELLI Danilo, « Les trois voies de l'individu sociologique » [en ligne], *EspacesTemps.net*, Textuel, 08.06.2005. Disponible sur Internet :
<http://www.espacestemps.net/document1414.html>.

MARX Karl, *Bénéfices secondaires du crime* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique bibliothèque uqac.uquebec, 1905, [mise à jour : 18/11/2007]. Disponible sur Internet : http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/benefices_secondaires_du_crime/benefices_secondaires_du_crime.html

MISPELBLOM BEYER Frederik, *Encadrer consiste à mettre des orientations dans des cadres opérationnels* [en ligne], [Mise à jour : 24/06/2007] disponible sur internet :
<http://www.encadrer-et-manager.com/articles.php>,

MISPELBLOM BEYER Frederik, *Evaluer le travail social c'est le re-définir* [en ligne], [Mise à jour : 24/06/2007], disponible sur internet : <http://www.encadrer-et-manager.com/pdf/evaluer-le-ts.pdf>,

MISPELBLOM BEYER Frederik, *Evaluer le travail social, c'est le re-defenir* [en ligne], [Mise à jour : 24/06/2007]. Disponible sur Internet : <http://www.encadrer-et-manager.com/pdf/>

[evaluer-le-ts.pdf](#) :

PIOTTE Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci* [en ligne], Les classiques des sciences sociales, Edition électronique, bibliothèque uqac.quebec, 1970. [Mise à jour : 26/11/2006].

Disponible sur Internet :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/pensee_de_gramsci/pensee_de_gra.html

SAVERIO Tomasella, *La psychanalyse : entre corps et éthique...*[en ligne], mars 2004,
disponible sur Internet : http://www.psychanalyse-insitu.fr/boite_a/SaverioCorpsEthique.html

Annexes

- Index des notions
- Index des auteurs
- Les différents terrains d'enquête
- Mise en place de l'enquête statistique sur les maisons relais
- Cadre politique de l'enquête statistique sur les maisons relais
- Questionnaire (pour les assistés) de l'enquête statistique sur les maisons relais
- Questionnaire (pour les encadrants) de l'enquête statistique sur les maisons relais
- Sommaire détaillé
- Résumé

Index des notions

A

- Activité d'encadrement, 99, 100, 106, 111-113, 185, 241, 242
- Assisté : 11, 14, 20, 41, 42
- Assisté valide / non valide : 10, 14, 43, 47, 73, 74, 79, 82, 117, 119, 198
- Contradiction, 15, 17, 20, 24, 43, 46, 48, 75, 93, 95, 102, 104, 111, 113, 130, 133, 142, 162, 171, 172, 181, 185, 189, 194, 229, 253, 255
- Contractualisation : 141, 142, 144-146, 148, 172, 174, 205
- Corps (travail sur.), 13, 14, 16, 31, 49, 90, 92, 96, 97, 99, 101-103, 105, 116, 118, 119, 124,

Autonomie, 16, 39, 47, 51, 59, 85, 89, 91, 96-99, 101, 102, 115, 146, 152, 165, 204, 210, 220
(l') Autre, 13, 14, 16, 31, 49, 90, 92, 96, 97, 99, 101-103, 105, 116, 118, 119, 124, 160, 163, 164, 166, 170, 171, 247, 249

B

Biosubjectivité, 171

C

Capitalisme, 26, 133, 137, 189, 196, 217, 219, 224, 225, 228, 233, 234, 238, 242, 244, 252, 253, 255
Changement technique : 189, 210, 237

Chômage, 74, 77, 78, 198, 199, 213, 216, 217, 221

Chosification / Déshumanisation : 14, 93, 99, 102, 104, 115, 119, 124, 125, 165-167
Communication : 32, 66, 91, 96-99, 147, 149
Dirty work, 101-106, 116-118
Distanciation, 111
Droit (dimension juridique de l'individu moderne), 9, 15, 16, 20, 37, 40, 73, 119, 144, 152, 194, 198, 200, 201, 203, 228, 230, 236

E

Exclusion, 29, 37, 38
Etat, 156, 175, 224-226, 228, 235, 236
Etat social, 73, 171, 191, 194, 202, 204, 216, 234

Etat-Nation, 179, 180, 182, 183, 185, 217, 243

Etat libéral, 73-76, 78, 224

Erreur au travail, 94, 95, 109, 115

160, 163, 164, 166, 170, 171, 247, 249
Crise, 21, 23-26, 29, 186-188, 197, 199, 206, 208, 214-219, 250, 251

Croissance économique, 184, 186, 187, 196, 198, 206, 219, 250, 251

Culpabilisation au travail, 94, 162

Culpabilisation (assistés) 71, 116, 119, 124, 166, 190

D

Désaffiliation, 11, 26, 215
Démocratie, 137, 144, 191, 224, 225, 227, 228, 243, 244

Déqualification, 20, 23, 24, 33, 68, 125, 142, 164, 170-172, 174, 211, 250

Différenciation sociale, 22, 23, 25, 29, 125, 127, 131-137, 149, 157, 160, 161, 164, 172, 180-186, 189, 196, 206, 208, 209, 211-213, 220-225, 227, 232-234, 237, 239, 242, 244, 249, 250

Institution totale, 16, 145, 164, 165

Intérêt (au travail), 149, 150, 156

M

Marges d'action, 125, 167, 243
Mondialisation, 8, 221
Modernité, 9, 21-33, 127-137
Morale : 8, 19-21, 27, 34, 67, 71, 74, 122, 132, 139, 165, 166, 180, 190-192, 214, 236, 239, 240, 242, 253

O

Orientation, 15, 17-20, 23, 24, 28, 33, 74, 106, 111, 114, 120, 124, 150, 169, 174, 208, 236,

F

Flexibilité, 195, 213, 216

H

Histoire et mémoire, 13, 61, 62, 127, 174, 205
Humanisme, 8, 9, 13, 15, 17, 26, 28, 34, 46,
142, 152, 156, 234, 242, 244, 245, 249-253

I

Immigration : 12
Individuation, 24, 134, 163, 171, 248, 255
Individu moderne, 18, 22, 23, 28, 47, 125, 136,
174, 226, 227, 253, 254

Q

Qualification,

R

Rapports sociaux, 23, 24, 33, 38, 76, 108, 135,
194, 211, 250
Rapports sociaux de sexe, 88, 108, 109
Rationalisation, 127-130, 133, 134, 165, 195
Relation avec l'encadrement, 99, 100, 106,
111-113
Relation de service, 139-156
Réunion (analyse de), 72, 95, 99, 112, 116
Rôle professionnel, 14, 15, 18, 61, 71, 77, 102,
109, 124, 166, 167
Routine & urgence au travail, 93, 102, 110,
116, 157-159
Rumeur au travail, 106

S

Sacralisation/désacralisation, 14, 15, 17, 18, 22,
23, 33, 43, 46, 53, 73, 82, 86, 94, 97, 100, 114,
122-124, 160, 161, 163, 168, 170, 174, 176, 212
Socialisation, 21, 96-99, 132, 133, 163, 168,

237, 239, 241-243, 248, 249, 253, 255
Origine sociale, 56

P

Parentalité, 47
Parole au travail, 15, 18, 32, 33, 92, 95, 109,
112, 114, 122, 125, 163, 166-169, 247
Pauvreté, 36-40
Peur au travail, 148
Précarité : 40,
Productivité, 183, 184, 219

T

Travail sur autrui, 13, 14, 16, 31, 49, 90, 92,
96, 97, 99, 101-103, 105, 116, 118, 119, 124,
160, 163, 164, 166, 170, 171, 247, 249

210
Solidarité, 12, 22, 39, 41, 46, 131, 156, 176,
195, 197, 198, 202, 209-211, 226, 233, 253
Subjectivité, 14, 17, 28, 31, 112, 129, 162, 167,
171, 242
Système de redistribution, 197, 235

Index des auteurs

A

ALFANDERI Elie, 198
AMOUROUS Charles,
ANDRIEU Bernard, 171

ARENDT Hannah, 23, 77, 211

ASSELAIN Jean-Charles, 178, 180, 186, 188,
197, 219

AUSTIN John Langshaw, 18

B

BACHET Daniel, 212, 213

BAECHLER Jean, 8, 175, 188, 206, 210, 212,
224-226, 244, 250

BAUBY Pierre, 75, 77

BAUDURET Jean-François, 141, 146, 152,
203, 205

BEAUD Stéphane, 31, 109, 111, 166, 252,
253, 255

BECKER Howard, 37, 71

BERTAUX Roger, 200

BILLIARD Isabelle, 62

BOLTANSKI Luc, 219

BORZEIX Anni, 18, 30, 33, 47, 49, 82, 113,
114, 141-144, 168

BOURDIEU Pierre, 42, 77, 132, 142

BOURIN-DERRUAU Monique, 179

BOUSSARD Valérie, 28, 79, 243,

BOUTET Josiane, 30, 47, 114, 235

BOYER Robert, 210, 212, 221

BRETON (Le) David, 20, 92, 93, 156, 161,
163, 166, 168, 170, 249

BRUZULIER Jean-louis, 20, 45, 67

CAMPENHOUT Luc Van, 32
CARADEC Vincent, 54, 124, 136, 255
CASANOVA Jean-Claude, 221
CASTEL Robert, (dir.) 17, 24, 27, 59, 66, 77,
78, 82, 122, 136, 139, 172, 176, 180, 183, 185,
190, 192, 194, 195, 197, 199, 203, 204, 215, 218
CELERIER Sylvie, 36, 54, 63, 68, 137

CHARLE Christophe, 189, 190

CHAUVIERE Michel, 139, 141

CHAVAROCHE Pierre, 103, 107, 115, 164, 232

CHESNAIS François, 220, 224

CHIAPELLO Eve, 219

CLAVEL Gilbert, 204

CONTAMINE Philippe, 177

CYRULNIK Boris, 98

D

DECLERCK Patrick, 10, 67

DEJOURS Christophe, 30, 47, 111, 114

DELMAS-MARTY Mireille, 20,

DONZELOT Jacques, 137, 192-195, 215, 223,
233

DOUGLAS Mary, 170, 249

DUBECHOT Patrick, 31

DUBET François, 17, 30, 161, 176, 214

DUCALET Philippe, 157,

DUMONT Louis, 125, 169, 239, 240

DUPUY Jean-Pierre, 205

DURAND Jean-Pierre, 152, 159, 210, 212

DURKHEIM Emile, 9, 21, 134, 210, 247

C

E

EBERSOLD Serge, 16, 64, 74
ENGELS, 75
ESPING-ANDERSON Gosta, 17, 141, 195,
203, 206, 218, 228, 234, 235
EWALD Fran ois, 193

F

FARGE, 36, 124,
FAVIER Jean, 182, 184, 185
FAVOREAU Louis,
FITOUSSI Jean-Pierre, 199
FOUCART Jean, 14, 155, 160, 164, 170
FOUCAULT Michel, 45, 47, 67, 129, 134,
137, 254
FOURNIER Jacques, 194,
FREUD Sigmund, 28, 125
FRIEDMANN Georges, 225
FUENTES Carlos , 31
FURET Fran ois, 9, 192

G

GABORIAU Patrick, 12
GADREY Jean, 143
GALBRAITH John Kenneth, 71, 223
GAUCHET Marcel,
GAZIER Bernard,
GEREMEK Bronislaw, 19, 46, 70, 71, 123,
186
GODBOUT Jacques T., 130, 141, 146
GODBOUT Jacques,
GOFF (Le) Jacques, 174,
GOFFMAN Erving, 27, 30, 33, 37, 47, 66,
68, 72, 79, 102, 160, 162, 164, 165, 168
GRAFMEYER Yves,
GROSJEAN Mich le,
GUERIN-PLANTIN Chantal, 204
GUESLIN Andr , 38, 66, 177, 191-193, 195,
197, 199, 200, 230
GUYADER (le) Alain, 100, 124

H

HABERMAS J rgen, 129, 172, 214
HARDY Jean-Pierre,
HATZFELD Henri, 196
HENOHSBERG Michel, 238, 239, 242
HOGGART Richard,

I

ION Jacques, 200
MILANO Serge, 200
MISPELBLOM BEYER Frederik, 11, 15, 18,
25, 27, 29-31, 70, 101, 113, 114, 120, 125, 127,
135, 136, 139, 143, 149, 150, 156, 158, 159,
168, 169, 206, 238, 242, 243, 249, 255
MOLLAT Michel, 176, 179, 182, 184, 186
MONTESQUIEU Charles-Louis de Secondat,
225, 226
MONTLIBERT (De) Christian,
MOUTET Aim e, 59, 159
MURAD Numa, 26

J

JAEGER Marcel, 141, 146, 152, 203

JOIN-LAMBERT Marie-Th r se, 192, 194, 198,
209, 213, 241
JOSEPH Isaac,

K

KAHN Axel, 150, 169, 171, 212, 229, 230
KARSZ Sa l (dir.),
KENDE Pierre, 182
KERGOAT Dani le, 108

L

LABROUSSE Ernest, 197
LACOSTE Mich le,
LAFORE Robert, 202
LANDES David,
LATOCHE Robert,
LATOUR Bruno, 127, 206, 218, 220, 254, 255
LE GOFF Jacques, 127, 128, 174,
LENOIR Ren , 36
LEVESQUE,
L VI-STRAUSS Claude, 8, 27, 31, 241
LEVY Catherine, 204, 236
LEVY-LEBOYER Maurice, 221
LINHART Dani le, 59, 159
LINHART Robert, 170, 249
LOCKE John, 77, 225
LOUBAT Jean-Ren , 145, 148
LUKAS Georg,

HUBAULT François (coord.), 31, 32, 82, 113, 139, 141-144, 147, 156, 161, 163, 168
HUGHES Everett, 48, 80, 87, 88, 93, 109, 159, 231
MARCHAND Olivier, 192
MARCZEWSKI, 186
MARKOVITCH, 186
MARTUCCELLI Danilo, 8, 9, 11, 12, 15, 18, 19, 21-23, 25, 28-31, 37, 42, 46, 54, 61, 62, 91, 102, 104, 124, 125, 127-132, 134-137, 149, 163, 167, 169, 170, 212, 217, 218, 227, 236, 242, 247-249, 255
MARX Karl, 26, 75, 185
MAUGERI Salvatore, 28, 79, 243
MECHIN, Isabelle, 93
MEMME Albert, 10
MERLEAU-PONTY Maurice, 147

N

NORBERG-HODGE Helena,
NORBERT Elias, 210, 228

O

OGIEN Ruwen, 71, 191

P

PAPAIOANNOU Kostas,
PAUGAM Serge, 11, 40, 197, 215
PENEF Jean, 13, 102
PIALOUX Michel, 31, 109, 111, 166
PIRENNE Henri, 177, 223, 224
POLANYI Karl, 176, 190, 208, 220, 227, 235, 238, 242, 250

Q

QUESTIAUX Nicole, 197
QUIVY Raymond, 32

R

RAWLS John, 205
RIPERT Georges, 189
ROBERTS Robert, 49
ROSANVALLON Pierre, 124, 149, 173, 182, 185, 199, 210, 214, 221, 224, 226, 228, 236, 239

S

SARTRE Jean-Paul, 147, 148, 245
SAUQUET Michel, 33, 48, 58, 61, 205
SAYAD Abdelmalek, 12

M

MACLOUF Pierre, 200
SIMMEL Georg, 8, 22, 130, 194, 233
SINGLY (DE) François, 22, 148, 253
SMITH Adam, 23, 136, 137, 150, 210, 226, 240
SPURK Jan, 31, 123
STETTING Vanessa, 12, 54,
STIGLITZ Joseph, 216
STIKER Henri Jacques,

T

TOCQUEVILLE Alexis de., 208 225, 230
TOURAINE Alain, 131
TREMBLAY Michèle,
TRICART Jean-Paul, 200

V

VALAT Bruno, 196
VALETTE Annick, 146
VASSEUR Paul, 180
VELTZ Pierre,
VERDES-LEROUX Jeannine, 71, 194
VERLEY Patrick, 177, 189, 190
VERNANT Jean-Pierre, 188

W

WEBER Max, 77, 128, 232

X

XIBERRAS Martine, 38

SCHNAPPER Dominique, 78, 79, 123, 229
SENNETT Richard, 58, 59, 61, 74, 229, 232,
239

Les différents terrains d'enquête

- Terrain n°1.

Lieux : Ministère du Travail et de la Solidarité, Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)

Durée : Un an

Méthode de recherche : observation participante au niveau de la DGAS, des cabinets ministériels en liaison avec cette dernière et de la Commission Nationale de Lutte contre les Exclusion (CNLE). Enquête exhaustive par questionnaire sur les maisons relais (1 000 pour les résidents et 33 pour les hôtes) -Taux de réponse : 70 % - Une observation non participante au sein de 3 maisons relais a du reste complété les résultats de l'enquête statistique.

- Terrain n°2.

Lieux : Maison d'Accueil spécialisée pour polyhandicapés

Durée : Deux ans

Méthode de recherche : observation participante (1 an) et non participante (1 an)

- Terrain n°3.

Lieux : Association Nationale de soutien aux personnes handicapées psychiques donnant accès aux réseaux départementaux sociaux et médico-sociaux, aux maisons départementales des personnes handicapées et aux groupes de travail de la DGAS.

Durée : 3 ans

Méthode de recherche : observation participante

- Terrain n° 4.

Lieux : Foyer de nuit pour personnes SDF

Durée : 6 mois

Méthode de recherche : observation participante (en raison d'une soirée par semaine)

MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL
ET DE LA COHESION SOCIALE

MINISTERE DE LA SANTE ET
DE LA PROTECTION SOCIALE

MINISTERE DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANCE

DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE

Sous-direction des politiques d'insertion
et de lutte contre les exclusions

Paris, le

**Bureau des politiques de prévention,
d'insertion et de l'accès aux droits (1B)**
Affaire suivie par :

NOTE

à l'attention de Monsieur Alain REGNIER

Directeur du cabinet

de Madame Nelly OLIN

Ministre déléguée à la Lutte contre la précarité et l'exclusion
auprès du Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale

Objet : Suivi et évaluation du dispositif « maisons relais ».

Ainsi que vous l'aviez souhaité, au terme de la première année de mise en œuvre du programme maisons relais initié en 2003, la DGAS a lancé au mois de janvier 2004 une enquête qualitative et quantitative, destinée à recueillir un ensemble de données relatives aux publics, aux hôtes et aux structures elles-mêmes.

Ainsi, à partir de deux questionnaires envoyés à l'ensemble des associations gestionnaires, soit 53 structures, il a été possible de cerner, d'une part, les profils des publics accueillis, tout en esquissant une approche qualitative de leur adaptation à ce type de logement, et d'autre part, d'analyser le fonctionnement des maisons relais.

Le fil conducteur des questionnaires a consisté à appréhender l'adaptation de cette offre nouvelle de logements aux besoins des publics cibles définis par la circulaire du 10 décembre 2002. Les résultats de l'enquête, au taux de réponse (72 %) particulièrement élevé, semblent apporter une première réponse positive et encourageante pour un dispositif qui est suivi avec une attention particulière par les services déconcentrés.



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPEES

DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE

Paris, le 20/12/2003

Sous-direction des politiques d'insertion
et de lutte contre les exclusions

Le Ministre des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité

Bureau des politiques de prévention, d'insertion et
de l'accès aux droits (1B)

Affaire suivie par : -----
Tél. : ----- Fax : -----
Courriel : -----@sante.gouv.fr

à
Madame et Messieurs les Préfets de région
Directions régionales des affaires sanitaires et sociales
Mesdames et Messieurs les Préfets de département
Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales

Objet : Enquête de suivi du dispositif « maisons-relais »

P.J. : deux questionnaires, courrier au gestionnaires

A la demande de Madame Dominique Versini, Secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion, un dispositif d'évaluation est mis en place au travers de deux questionnaires que vous trouverez ci-joints.

Ce recueil de données a pour objectifs de cerner les profils des publics accueillis et d'apprécier le fonctionnement des structures, notamment en analysant les missions des hôtes.

Les questionnaires ont été soumis à l'avis des principaux réseaux associatifs (UNIOPSS, FAPIL, FNARS, FAP), lors d'une réunion qui s'est tenue le 2 décembre dernier, et sont destinés aux gestionnaires qui s'attacheront la collaboration des hôtes pour les renseigner dans un délai de deux mois.

Les DRASS sont chargées d'adresser les documents aux gestionnaires des maisons relais labellisées en 2003 et relevant de leur ressort territorial.

Puis les questionnaires seront retournés directement à la DGAS par les gestionnaires, pour être exploités sous forme de tableaux de bord qui serviront ensuite de base au suivi annuel de l'activité des maisons relais.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre, à la DGAS, Monsieur Lionel Boutet-Civalleri (-----), chargé du suivi de cette enquête.

Je ne manquerais pas de vous tenir informé des résultats qui peuvent être attendus pour le second trimestre 2004.

Questionnaire A1 relatif aux résidents

- Ce questionnaire ne doit pas avoir de caractère contraignant pour le résident. S'il le souhaite certaines rubriques ne seront pas renseignées⁶¹⁰.

- A remplir par l'hôte avec chaque résident.

- En cas de refus du résident de participer au questionnaire celui-ci est rempli par l'hôte qui portera la mention du refus.

Département de la maison relais (exemple 91 pour l'Essonne) : ((

Nom de la maison relais :

1. Informations générales.

1.1. Le sexe. M. (1 F. (2

1.2. L'âge. ((

1.3. Date d'entrée. ((/ ((/ ((

1.4. Date de départ. ((/ ((/ ((

1.5. Motif(s) du départ.

2. Situation familiale actuelle au sein de la maison relais.

2.1. Seul(e)
(3

2.2. Seul(e) au moment de l'entrée, en couple désormais (partenaire résidant dans la maison relais).
(4

2.3. Seul(e) au moment de l'entrée, en couple désormais (partenaire à l'extérieur de la maison relais).
(5

2.4. Autre
(6

⁶¹⁰A retourner avant le 1^{er} mars 2004 à :
la DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE (DGAS), 75696 Paris cedex 14.
Bureau des politiques de prévention, d'insertion et de l'accès aux droits (1B)
A l'attention de Monsieur Lionel Boutet Civalleri

2.5. Remarques supplémentaires

3. Etat matrimonial.

3.1. Célibataire.	(7
3.2. Veuf(ve)	(8
3.3. Marié.	
3.4. Concubinage	(9
3.5. Pacsé	(10
3.6. Divorcé.	(11
3.7. Séparé	(12
3.8. A-t-il gardé des contacts avec sa famille	Oui (13 non (14
3.9. A-t-il repris des contacts avec sa famille	Oui (15 non (16

Si le résident souhaite donner des précisions, les questions peuvent lui être suggérées.

3.10.A-t-il (elle) gardé des contacts (téléphoniques, etc.) avec son (ex) conjoint. Oui	(17	non	(18
3.11.A eu des enfants ?	Oui (19	non (20	
3.11.1. Si oui, a-t-il(elle) gardé des contacts avec ?	Oui (21	non (22	
3.12.A des parents encore en vie ?	Oui (23	non (24	
3.12.1. Si oui, a-t-il(elle) gardé des contacts avec ?	Oui (25	non (26	
3.13. Dans tous les cas quelles sont (étaient) leurs professions (Cf. nomenclature 5.1) ?			
3.14. A des frères / sœurs ?	Oui (27	non	(28
3.14.1. Si oui, a-t-il(elle) gardé des contacts avec ?	Oui (29	non (30	
3.15. A des grands-parents encore en vie ?	Oui (31	non	(32
3.15.1. Si oui, a-t-il(elle) gardé des contacts avec ?	Oui (33	non (34	
3.16. Remarques supplémentaires			

4. Quel est le niveau scolaire du résident ?

4.1. Niveau VI : abandon sans diplôme après la scolarité obligatoire	(35)
4.2. Niveau VI bis : Poursuite d'études pendant au moins 1 an vers un diplôme de niveau V	(36)
4.3. Niveau V : CAP (certificat d'aptitude professionnelle), ou BEP (brevet d'études professionnelles)	(37)
4.4. Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel	(38)
4.5. Niveau III BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie) DEUG (diplôme d'études universitaires générales)	(39)
4.6. Niveau II et Niveau I : Niveau égal ou supérieur à la licence	(40)
4.7. Remarques supplémentaires	
4.8. Permis de conduire	(41)

5. Situation professionnelle.

5.1. Montrez dans un ordre croissant (du plus ancien = a au plus récent = z) les PCS dans lesquelles le résident a déjà travaillé. Et précisez la durée durant laquelle il a exercé la profession ainsi que le laps de temps écoulé entre l'exercice de cette activité et l'entrée au sein de la maison relais.

Groupe 1. Agriculteurs exploitants

11. Agriculteur sur petite exploitation	(42)
12. Agriculteur sur moyenne exploitation	(43)
13. Agriculteur sur grande exploitation	(44)
14. Durée d'exercice	
15. Laps de temps écoulé	

Groupe 2. Artisans, commerçant, chef d'entreprise

21. Artisans	(45)
22. Commerçant	(46)
23. Chef d'entreprise de 10 salariés et plus	(47)
24. Durée d'exercice	
25. Laps de temps écoulé	

Groupe 3. Cadres, professions intellectuelles supérieures

31. Professions libérales	(48)
32. Cadres de la fonction publique	(49)
34. Professeur, professions scientifiques	(50)
35. Professions information, arts et spectacles	(51)
37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	(52)
38. Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	(53)
39. Durée d'exercice	
40. Laps de temps écoulé	

Groupe 4. Professions intermédiaires

42. Instituteurs	(54)
43. Prof. Inter. De la santé et du travail social	(55)
44. Clergé, religieux	(56)
45. Prof. Inter. Administratives de la fonction publique	(57)
46. Prof. Inter administratives et commerciales des entreprises	(58)
47. Techniciens	(59)
48. Contremaîtres, agents de maîtrise	(60)
49. Durée d'exercice	
50. Laps de temps écoulé	

Groupe 5. Employés

52. Empl. Civils, agents de service de la fonction publique	(61)
53. Policiers, militaires	(62)
54. Employés administratifs d'entreprise	(63)
55. Employés de commerce	(64)
56. Personnels de services directs aux particuliers.	(65)
57. Durée d'exercice	
58. Laps de temps écoulé	

Groupe 6. Ouvriers

62. Ouvriers qualifiés de type industriel	(66)
63. Ouvriers qualifiés de type artisanal	(67)
64. Chauffeurs, livreur, vendeur	(68)
65. Ouvriers manutention, magasinage, transports	(69)
67. Ouvriers non qualifiés de type industriel	(70)
68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal	(71)
69. Ouvriers agricoles	(72)
70. Durée d'exercice	
71. Laps de temps écoulé	

5.2. Autre(s). Précisez.

5.3. Remarques supplémentaires

5.4. Situation actuelle liée à l'emploi.

5.4.1. CDD\CDI	(73)
5.4.2. Travail à temps partiel	(74)
5.4.3. Chômeur inscrit au chômage	(75)
5.4.4. Chômeur non inscrit au chômage	286 (76)
5.4.5. Stagiaire non rémunéré	(78)

5.4.6.	En formation qualifiante (contrat de qualif., contrat aidé, etc.)	(79)
5.4.7.	Retraité, bénéficiaire d'une préretraite, faillite	(80)
5.4.8.	Sans activité	(81)

5.5. Autre(s) activité(s)

5.5.1.	Activités liées à la vie de la maison.	Oui	(82)	non	(83)
5.5.2.	Si oui lesquelles ?				
5.5.2.1.	ménage	Oui	(84)	non	(85)
5.5.2.2.	course	Oui	(86)	non	(87)
5.5.2.3.	cuisine	Oui	(88)	non	(89)
5.5.2.4.	jardinage/bricolage	Oui	(90)	non	(91)
5.5.3.	autre(s)	Oui	(92)	non	(93)
5.5.4.	Activité informelle				(94)
5.5.5.	Activité de loisir				(95)
5.5.6.	Précisez lesquelles				
5.5.7.	Bénévolat				(96)
5.5.8.	Adaptation à la vie active « EMMAÜS... »				(97)
5.5.9.	Autres activités (précisez)				
5.5.10.	Remarques supplémentaires				

5.6. Dans quel établissement, entreprise, association, IAE le résident travaille-t-il aujourd’hui ?

6. Nature du revenu.

6.1.	Salaire	(98)
6.2.	RMI	(99)
6.3.	AAH	(100)
6.4.	Pension d’invalidité	(101)
6.5.	Aide sociale, pécule EMAUS	(102)
6.6.	Autre (précisez)	(103)

7. Niveau de revenu mensuel individuel actuel (toute nature de ressources confondue)

7.1.	De 0 à 80 euros (de 0 à 530 fr.)	(104)
7.2.	De 80 à 160 euros (de 530 à 1050 fr.)	(105)
		287
7.3.	De 160 à 450 euros (de 1050 à 3000 fr.)	(106)
7.4.	De 450 à 800 euros (de 3000 à 5000fr.)	(107)

7.5. + de 800 euros. (108

8. Lesquelles de ces dimensions entrent dans la problématique personnelle du résident ?

- 8.1. Licenciement (109
8.1.2. Licenciement économique (110
8
8.2. Surendettement (111
8.3. Rupture familiale (112
8.4. Accident de travail, handicap. (113
8.5. Problèmes de santé (114
8.6. Expulsion (115
8.7. Situation de grand isolement, errance... (116
8.9. Commentaire

9. Parcours résidentiel. Notez avec précision et dans un ordre chronologique (du plus ancien = a au plus récent = z) les différents lieux fréquentés par le résident (ex : logement normal a ; CHRS b ; etc.)

- 9.1. Logement au sein du parc privé ou public (117
9.2. Foyer d'urgence (118
9.3. CHRS (119
9.4. Hôpital (120
9.5. Hôpital psychiatrique (121
9.6. CHU (122
9.7. Rue (123
9.8. Maison relais, pensions de famille (124
9.9. Hébergement (par un ami) (125
9.10. Hôtels meublés (126
9.11. Hôtels sociaux (127
9.12. Résidence sociale (128
9.13. Squat et habitat de fortune (129
9.14. Autre(s)
9.15. Remarques 288
287

10. Par quel biais, le résident a-t-il été orienté vers la maison relais

10.1.Par un service de l'aide sociale	(130)
10.2.Par une mairie	(131)
10.3.Par un(e) ami(e)	(132)
10.4.Par une association sociale, culturelle, religieuse	(133)
10.5.Par la presse	(134)
10.6.Par une institution spécialisée (CHRS, HP, etc.)	(135)
10.7. Accueil de jour	(136)
10.8. Bailleur social	(137)
10.9.Autre, précisez.	

10.10.Commentaire.

11. Situation et évolution de l'accès aux droits du résident.

11.1. A l'entrée dans la maison relais.

11.1.1. Accès aux droits civiques	Oui	(138)	non	(139)
11.1.2. Accès aux droits sociaux (RMI...)	Oui	(140)	non	(141)
11.1.3. Accès à la santé (CMU..)	Oui	(142)	non	(143)
11.1.4. Accès à l'emploi	Oui	(144)	non	(145)
11.1.5. Accès à la formation professionnelle	Oui	(146)	non	(147)
11.1.6. Accès à la culture	Oui	(148)	non	(149)

11.2. A l'heure actuelle.

11.2.1. Accès aux droits civiques	Oui	(150)	non	(151)
11.2.2. Accès aux droits sociaux (RMI...)	Oui	(152)	non	(153)
11.2.3. Accès à la santé (CMU..)	Oui	(154)	non	(155)
11.2.4. Accès à l'emploi	Oui	(156)	non	(157)
11.2.5. Accès à la formation professionnelle	Oui	(158)	non	(159)
11.2.6. Accès à la culture	Oui	(160)	non	(161)

11.3. Remarque : Y a t il un référent social attaché à la personne du résident (accompagnement social, curatelle) ? Oui (162) non (163)

11.4. Remarque(s) supplémentaire(s).

12. Satisfaction du résident vis à vis de la maison relais.

12.1. Très bonne	(164)
12.2. Bonne	(165)
12.3. Assez bonne	(166)
12.4. Mitigée	(167)
12.5. Assez mauvaise	(168)
12.6. Mauvaise	(169)
12.7. Très mauvaise	(170)

13. Quelle est la source principale de satisfaction du résident ?

13.1. Présence de l'hôte	(171)
13.2. Autonomie	(172)
13.3. Avoir un logement équipé (toilettes, douche, cuisine)	(173)
13.4. Avoir un logement autonome et partager des activités communes	(174)
13.5. Le sentiment d'appartenir à une communauté	(175)
13.6. Autre(s), préciser.	

14. Quelle est la source principale d'insatisfaction du résident ?

15. Remarques supplémentaires générales

A retourner à la DGAS pour le 1^{er} mars 2004

Questionnaire A2 relatif à la maison relais et à l'hôte

- A remplir par le gestionnaire.⁶¹¹

- Ce questionnaire comprend une partie relative à la maison relais stricto sensu, et une partie concernant l'hôte.

Département de la maison relais (exemple 91 pour l'Essonne) : ((

Nom de la maison relais :

I. La maison relais.

1. Le gestionnaire

1.1. Nom

1.2. Statut

2. Origine de la création de la maison relais.

- | | |
|---|-----|
| 2.1. Initiative individuelle | (1) |
| 2.2. Initiative d'une association | (2) |
| 2.3. Initiative d'une collectivité locale | (3) |
| 2.4. Initiative administrative | (4) |

2.5. Autre(s), précisez.

2.6. Date de création de la maison relais (//)(//)(//)(//)

3. Le statut du bâti

- | | |
|-------------------------------------|-----|
| 3.1. Propriété privée | (5) |
| 3.2. Propriété d'un bailleur social | (6) |
| 3.3. Résidence sociale | (7) |
| 3.4. Autre | (8) |

4. financement de l'investissement.

Avant Après labéllisation

- | | | |
|--|-----|-----|
| 4.1. Financements Etat : PLA, PLA-I,
PALULOS... | (9 | (10 |
| 4.2. Financements privés : ANAH, 1 % logement, | (11 | (12 |

⁶¹¹ A retourner avant le 1^{er} mars 2004 à :

La DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE (DGAS), 75696 Paris cedex 14.

Bureau des politiques de prévention, d'insertion et de l'accès aux droits (1B)

Bureau des politiques de prévention, d'insertion et de réinsertion

	collectivité locales			
4.3. Fondations		(13)		(14)
4.4. Fonds propres		(15)		(16)
4.5. Autres				
4. <i>Financement du fonctionnement</i>	<i>Avant</i>			<i>après labellisation</i>
4.1. Participation Etat		(17)		(18)
4.2. Collectivités locales		(19)		(20)
4.3. CAF...		(21)		(22)
4.4. Subventions privées		(23)		(24)
4.5. Participation des résidents (redevance)		(25)		(26)
5. <i>Caractéristiques de la maison relais.</i>				
5.1. Nombre de places. ((
5.2. Y a t-il des places vacantes ?	Oui	(27)	Non	(28)
5.3. Y a-t-il une liste d'attente	Oui	(29)	Non	(30)
5.4. Si oui, combien de personnes contient-elle ?				
5.5. <i>Localisation de la maison relais.</i>				
5.5.1. A la périphérie d'une ville	Oui	(31)	Non	(32)
5.5.2. Au centre ville	Oui	(33)	Non	(34)
5.5.3. A la campagne	Oui	(35)	Non	(36)
5.5.4. A coté d'équipements publics	Oui	(37)	Non	(38)
5.6. Les logements sont-ils équipés de douches ?	Oui	(39)	Non	(40)
5.7. Les logements sont-ils équipés de kitchenettes ?	Oui	(41)	Non	(42)
5.8. Les logements sont-ils équipés de toilettes ?	Oui	(43)	Non	(44)
5.9. Y a t-il des espaces collectifs au sein de la maison relais ?	Oui	(45)	Non	(46)
5.10.Y a t-il des espaces collectifs à l'extérieur (jardin, cour...) ?	Oui	(47)	Non	(48)
5.11.Existe-t-il un comité d'attribution des logements ?	Oui	(49)	Non	(50)
5.12.Existe-t-il un règlement intérieur ?	Oui	(51)	Non	(52)
5.13.le projet social a t-il subi des modifications?	Oui	(53)	Non	(54)
Y a-t-il une organisation particulière de la vie des résidents (participation à la vie collective...)	Oui	(55)	Non	(56)
5.14.Les différences de parcours des résidents entraînent-elles des difficultés d'organisation et de participation à la vie collective ?	Oui	(57)	Non	(58)

5.15. un gardien a-t-il été recruté (présence de nuit...)? Oui (59) Non (60)

5.17. Remarques supplémentaires.

6. A propos des financements.

6.1. Quels types de financements doivent être améliorés :

6.1.1.	Achat de biens d'équipement (pour les logements, les parties communes)	Oui (61)	Non (62)
6.1.2.	Salaire d'un gardien	Oui (63)	Non (64)
6.1.3.	Animations, activités diverses	Oui (65)	Non (66)
6.1.4.	Autre(s)		(67)

II. L'hôte.

- *S'il y a deux hôtes, deux questionnaires doivent être remplis*

7. Informations générales sur l'hôte.

7.1. Le sexe. M. (68) F. (69)

7.2. L'âge. ((

7.3. Travaille-t-il en binôme Oui (70) Non (71)

7.4. Etait-il présent depuis l'origine de la maison relais Oui (72) Non (73)

7.5. Travaille-t-il :

7.5.1. A plein temps (74)

7.5.2. A mi-temps (75)

7.5.3. A trois quart de temps (76)

7.5.4. Présent la nuit (77)

7.5.5. Habite-t-il à moins de 5 Km de la maison relais (78)

8. Qualification professionnelle de l'hôte.

8.1. AMP (aide-médico-psychologique)	(79)
8.2. Conseiller(ère) en économie sociale et familiale (CECF)	(80)
8.3. Travailleur social	(81)
8.4. Autre, précisez	(82)

9. Parcours professionnel antérieur et compétences acquises (préciser)

10. Les fonctions de l'hôte

10.1. Indiquer dans un ordre croissant (du moins important « a » au plus important « b ») les fonctions selon la part du temps qu'il leur est accordé.

Fonctions de gestion	(83)
10.1.2. Fonctions d'animation et de médiation	(84)
10.1.3. Liens avec l'environnement	(85)
10.2. <u>Partenariats : L'hôte travaille-t-il avec :</u>	
10.2.1. Association caritative	(86)
10.2.2. Association gestionnaire d'établissements sociaux	(87)
10.2.3. Association(s) (sportive, culturelle, etc.)	(88)
10.2.4. Voisinage	(89)
10.2.5. Entreprise(s) privée(s)	(90)
10.2.6. Administrations ou collectivités locales	(91)
10.2.7. Bailleurs sociaux	(92)
10.2.8. CCAS, CAF...	(93)
10.2.9. Etablissements de santé ou médico-sociaux	(94)
10.2.10. Autre(s), préciser.	(95)

10.3. Existe-t-il un partenariat formalisé entre la maison relais et d'autres structures (ex. Convention avec un CHRS ; avec une association sur l'accompagnement social...) Oui (96) Non (97)

Introduction : La controverse de Janus

Notre société, tout en voulant imposer historiquement la vision universelle d'un homme sacré, semble incapable de l'appliquer aux personnes en très grande difficulté. Prise en charge institutionnelle d'assistés : sacralisation / déqualification. Dynamique individuation / souhait de l'individualité pour comprendre cette impossibilité. De l'utilité de la pauvreté dans la société.

Cadre d'interprétation : « Quand boiter n'est pas pécher »

Définition de l'individu « sacré » : sujet autonome, capable de fixer les orientations de son action, individu indépendant, sorti de la communauté pour intégrer la société, sujet rationnel, ayant une forte capacité d'autocontrôle, individu expressif, valorisant sa propre subjectivité. - Fantasme de « l'individu sacré ». – Conception de l'histoire : brèches, processus, rencontres simultanées contradictoires et conflictuelles, rarement harmonieuses, souvent mouvantes entre différentes dynamiques instables « traditionnel, archaïque, moderne » qui se côtoient, qui cohabitent, qui se renforcent, qui se combattent sans jamais disparaître, puisque leurs existences ne tient au final qu'à leurs interpellations entre et à l'intérieur de chaque individu.

PREMIERE PARTIE

De la gestion des assistés

Définitions critiques : exclusion, pauvreté, précarité, assisté

Chapitre I : La gestion institutionnelle de la grande pauvreté : le cas des maisons relais

L'institutionnalisation civilisatrice

Les maisons relais comme revendication politique d'un nouveau mode d'hébergement répondant aux exigences humanistes – Hétérogénéité des résidents – Similitudes des prises en charge

Les politiques de « décharges humaines »

Responsabilisation et accusation des assistés – Interrogation sur les déshumanisations institutionnelles - Fondement idéologique des politiques sociales : moyen global de résoudre le problème de la pauvreté dont l'origine se situe au niveau de l'individu ? – Tentatives d'explications : théorie marxiste de l'Etat, théorie « éthos travail » ?

Chapitre II : La gestion institutionnelle des assistés « innocents » : le cas d'une M.A.S

Réflexion sur le lien entre l'absence de travail et l'impossibilité d'humanisation

Projet institutionnel et volonté de sacralisation humaine

295

Omniprésence d'exigences humanistes dans les institutions : lois, décrets d'application,

circulaires, projets d'établissement, notes de service, etc.

L'impossible sacralisation dans les relations de service

Description des relations de services : impossibilité de sacrifier les handicapés : chosification ? déshumanisation ?

Culpabilisation et responsabilisation

Régularités et similitudes au sein des institutionnalisations des « pauvres » et des « handicapés ».

Conclusion : Entre déshumanisation et sacralisation, quelle réalité ?

Statut de « non producteur » non pertinent pour expliquer l'impossibilité de sacrifier les « pauvres » puisque les assistés « innocents » sont également concernés par cette dynamique. Hypothèse : c'est le rapport entre certaines dimensions de la division sociale du travail et les orientations humanistes qui rapprochent ces différents procès malgré l'hétérogénéité des populations qu'elles prennent en charge. Ces procès semblent effectivement traversés par cette tension historique qui, en séquencant chaque action en actes travaillés par un nombre exponentiel de personnes, rend impossible toute sacralisation

DEUXIEME PARTIE

L'assisté déchu, source de richesse de l'homme sacré

Définitions critiques des théories de la modernité : rationalisation et différenciation sociale. Conception de la modernité en tant que « processus » : idée de dynamiques, de mouvements liés à une certaine temporalité, sachant que cette dernière n'a rien de temporel : « c'est un mode de rangement pour lier des éléments. Si nous changeons le principe de classement, nous obtenons une autre temporalité à partir des mêmes événements » (Latour, 1997).

Chapitre III : Humanisme et déqualification dans les relations de service

Les relations de services : la modernité utopique

Fictions et fantasmes autour des relations de service, l'être désincarné, le mythe de l'individu moderne.

Les relations de services au sein de la réalité institutionnelle

Des orientations de travail, issues du régime politique démocratique d'interaction et de la dynamique de la différenciation sociale s'inscrivent et traversent tous les procès de prises en charge, faisant qu'il est tout à la fois impossible de sacrifier et de déshumaniser l'assisté. L'articulation de ces orientations faisant qu'au final, ce dernier est déqualifié en tant qu'humain.

Chapitre IV : L'action sociale dans l'histoire de la modernité

La déqualification démontre que les nouvelles politiques sociales placées sous l'égide de l'humanisme ne solutionnent aucunement le problème de la pauvreté. Cela questionne dès lors l'utilité de telles politiques demandant des investissements extrêmement lourds pour des résultats sociaux plus que mitigés. Nécessité de réinscription de cette problématique dans son développement historique.

L'action sociale dans l'histoire : au chemin du politique et de l'économie

L'impulsion de la différenciation économique est venue du politique et non du marché - Une analyse en terme de croissance et non de répartition démontre que les crises sociales habituellement décrites par les historiens ne supposent absolument pas l'existence de crises économiques

L'action sociale contemporaine : universalisme, individualisation et autres faux débats

Les politiques sociales rentrent en totale cohérence avec le système économique. Ces dernières, autrement dit, ne rompent absolument pas avec le fonctionnement général de la société : elles ne sont pas les conséquences d'effets pervers de l'économie.

Chapitre V : La pauvreté, richesse des nations ?

Richesses et paupérisme : deux facettes d'une même pièce ?

Les politiques sociales de lutte contre la pauvreté ont été des facteurs de richesses pour la modernité. Loin des analyses en terme de « crise », l'institutionnalisation desdites politiques témoigne d'un développement exponentiel, bien que dynamique, des possibilités de croissance économique. L'action sociale et médico-sociale est le déversoir de la modernité, véritable centre de recyclage du surplus humain.

L'Etat, le marché et le social dans la modernité

Le capitalisme n'est pas le responsable à proprement parlé de la « pauvreté », C'est le formatage politique « l'avancement du capitalisme au niveau étatique » de son fonctionnement tendant à l'autonomiser exponentiellement qui est porteur de paupérisation.

CONCLUSION GENERALE

L'inhumanité est un humanisme

Nécessité d'une sociologie des orientations des individuations témoignant des ambivalences au sein des combinaisons produisant l'humain et des rapports intimes entre enjeux et épreuves, entre biographie et histoire.

Synthèse détaillée

L'observation participante et prolongée au niveau de la gestion institutionnelle « *d'assistés* » dans des centres pour anciens *SDF* ou au sein de maisons d'accueil pour polyhandicapés permet de témoigner de l'existence de très fortes contradictions entre des orientations humanistes et des processus désacralisant les individus pris en charge (*culpabilisation, responsabilisation, travail à la chaîne, absence d'individualisation, etc.*), que ces derniers soient d'ailleurs uniquement pauvres ou reconnus administrativement comme handicapés. Tout en voulant imposer historiquement la vision universelle d'un homme sacré, la « *société* »⁶¹² semble effectivement incapable de l'appliquer aux personnes en *très grande difficulté*. Cette opposition et ce mélange entre les orientations humanistes et celles qui désacralisent les hommes débouchent alors sur une véritable déqualification de l'être humain. Ni déshumanisé, ni sanctifié, il reste un « *échantillon indivisible de l'espèce humaine* » réduit, la plupart du temps, à sa corporéité, sans trace de moralité ni de divinité. Cette déqualification sous entend alors que l'*assisté* cesse ou ne devient pas sacré, « *il n'est plus envisagé comme sujet, c'est-à-dire en tant qu'il recèle quelque chose de plus, ce quelque chose et ce presque rien* »⁶¹³.

Même en admettant que la contradiction est inhérente à toute organisation sociale, il peut sembler toutefois étrange que la « *société* » continue malgré tout à construire une vision de l'homme qu'elle ne peut apposer, créant alors dans le même temps, sa propre crise de légitimité en devenant une sorte de Janus confronté à sa propre controverse de Valladolid. D'où la possibilité d'interpréter cela en terme de *crise de la modernité* : face à la production du processus de déqualification au sein des prises en charge de toute personne ne pouvant répondre au principe d'*individu autonome*, ladite modernité pourrait effectivement se trouver face à une incapacité à gérer l'écart entre ces processus et l'orientation humaniste précitée. Il n'y aurait du coup qu'un très petit pas à faire pour avancer l'idée que la modernité contiendrait en son sein l'existence de son propre *fossoyeur* puisque placée devant des contradictions insolubles. Il apparaît toutefois que ce qui se laisse voir, ne reflète pas forcément la réalité, ou peut-être seulement celle que l'on souhaiterait ou abhorrrerait. L'explication de ces gestions institutionnelles déqualifiantes, et de l'inefficacité des politiques sociales que cela sous-entend, et qui persistent à exister malgré toutes les nouvelles législations mises en place, peuvent-elles être alors autre chose que les résultats d'un effet pervers structurel ou d'une difficulté au niveau des personnalités individuelles, débouchant donc dans les deux cas sur une interprétation en terme de « *crise* »?

Derrière cette interrogation, se cache en réalité tout un questionnement tournant autour de la dynamique qui s'inscrit, au sein de la condition moderne, entre l'*individuation*, comme conséquence du processus de différenciation sociale « *donnant lieu à différentes formes et processus de constitution des individus* », et le désir d'*individualité*, comme « *préservation de l'unicité des expressions de l'acteur; en tant que possibilité paradoxalement imposée par la vie sociale* »⁶¹⁴.

La compréhension des effets et des conséquences de la différenciation sociale, à la fois au

⁶¹² Le concept de « *société* » doit être ici entendu comme « *un processus sans frontières préassignées dont l'unité n'est nullement donnée d'avance mais est problématique et doit être théoriquement construite* » en prenant en compte les institutions existantes et les individus qui la composent mais qui ne se confondent pas avec elles.

⁶¹³ David Le Breton, *Anthropologie du corps et de la modernité*, PUF, Paris, 2005, p.142

⁶¹⁴ Danilo Martuccelli, *op.cit.*, 2002, p. 37

niveau de la production et de la reproduction d'individus *institutionnalisés non sacrifiables* et des différents procès de travail s'y rattachant, ne peut par conséquent se faire sans réinscrire ces données dans la dynamique générale du processus de différenciation, tant dans les domaines sociaux (différenciation sociétale), économiques (division du travail) et politiques (constitution de l'Etat moderne) qu'historiques. Cette approche, reliant à la fois un axe biographique témoignant du vécu des « encadrants » et des « assistés » dans diverses structures sociales et médico-sociales, un axe synchronique analysant les prises en charge de ces derniers d'un point de vue institutionnel et enfin un axe diachronique considérant l'action sociale au regard du développement de la modernité, permet, il est vrai, de témoigner sous un angle tout à fait nouveau de l'impossibilité de considérer les assistés comme des êtres sociaux à part entière, et donc au-delà de l'inefficacité des politiques qui portent cet objectif.

Cette analyse montre effectivement que les politiques sociales rentrent en totale cohérence avec le système économique, à tel point d'ailleurs qu'il est possible d'affirmer qu'elles font partie intégrante de la «*matrice de la modernité*», loin alors de la conception de «*pièce rapportée pour mécanisme défaillant*», ou de «*politiques inefficaces*» que l'on se fait habituellement à leur sujet.

Le problème de la pauvreté –qui n'en est en réalité pas un, du moins pas pour tout le monde- ne doit donc pas se poser en terme de conséquence de *crise* mais de possibilité de gestion du «*surplus humain*». On a par exemple constaté ces dernières décennies la mise en place de politiques de déréglementation et de décloisonnement des marchés financiers, ce qui a alors provoqué une accélération du mouvement de la modernité en « séparant » l'activité de production de la création de richesse. Situation qui a alors entraîné à la fois une très forte augmentation de cette dernière et des « dégâts sociaux » extrêmement importants. Dans une telle situation, l'action sociale/médico-sociale permet à la modernité, c'est-à-dire aux hommes *en chair et en os* qui la soutiennent et qui l'incarnent, de continuer d'éduquer, de produire et de reproduire, par le biais de la sélection économique, les individus dont elle a besoin, reléguant ainsi les différents surplus dans les mécanismes de l'action sociale/médico-sociale, sorte de marché artificiel, de centre de recyclage, du surplus humain pacifiant et dynamisant tout l'édifice social.

L'exclusion économique, la paupérisation, la désaffiliation, la précarisation sociale ou bien encore la *nouvelle pauvreté* ne relèvent alors ni d'un «*sous-produit de la déstructuration de la société salariale*»⁶¹⁵, ni d'un effet pervers du système économique et encore moins d'une crise du capitalisme ou de la modernité. La production et la reproduction de la pauvreté et la gestion sociale qui se situe en arrière plan de ces différentes désignations, sont en réalité des facteurs de développement pour la modernité, des dimensions extrêmement structurantes de l'organisation économique et financière, intégrant parfaitement les rouages de la « machine », et sont de cette façon à l'origine plus ou moins indirecte d'une amélioration d'existence d'une partie relativement conséquente de la population dans notre système démocratique. La pauvreté et sa gestion sont, de cette manière, les moyens même du progrès de la modernité, ses conditions, ses vecteurs pourrait-on dire. Les inutiles au monde sont dès lors très utiles et l'humanisme censé les défendre un parfait générateur de continuité puisque parasitant toute la «*réalité sociale*».

RESUME

Des orientations de travail, issues du régime politique démocratique d'interaction et de la dynamique de la différenciation sociale s'inscrivent et traversent tous les procès de prises en charge des assistés, faisant qu'il est tout à la fois impossible de les sacrifier et de les déshumaniser. L'articulation de ces orientations faisant que ces derniers sont déqualifiés en tant qu'humain. Cette déqualification

⁶¹⁵ Numa Murad, *La morale de la question sociale*, La Dispute, Paris, 2003, p 133

démontre que les politiques sociales *individualisantes* placées sous l'égide de l'humanisme ne solutionnent aucunement le problème de la pauvreté. Cela questionne dès lors l'utilité de telles politiques demandant de lourds investissements pour des résultats sociaux mitigés. La réinscription de cette problématique dans son développement historique permet d'éclairer ce paradoxe : les politiques sociales de lutte contre la pauvreté ont été des facteurs de richesses pour la modernité. Loin des analyses en terme de « crise », l'institutionnalisation desdites politiques témoigne d'un développement exponentiel, bien que dynamique, des possibilités de croissance économique. L'action sociale et médico-sociale est en quelque sorte le déversoir de la modernité, véritable marché artificiel, pour ne pas dire centre de recyclage, du surplus humain.

TITRE en anglais : Janus's controversy - Social and médico-social welfare, center of recycling of the modernity

ABSTRACT

Working orientations, resulting from the democratic political system of interaction and dynamics of the social differentiation are registered and cross all the institutionalization of assisted, making that it is all at the same time impossible to sacrilize them and to dehumanize them.

The joint of these orientations making that these last ones are dequalified as human being. This deskilling demonstrates that the new individualisantes social policies placed under the aegis of the humanism resolve not at all the problem of the poverty. It questions from then on the utility of such policies asking for heavy investments for reserved social results.

The re-registration of this problem in its historic development allows to light this paradox: the social policies of struggle against poverty were factors of wealth for the modernity. Far from analyses in term of "crisis", the institutionalization the aforementioned policies testifies of an exponential development, although dynamics, possibilities of economic growth.

The social and medical social action is in a sense the overflow of the modernity, the real artificial market of the human surplus.

DISCIPLINE

SOCIOLOGIE

MOTS-CLES

Pauvreté, exclusion, handicap, politiques sociales, médico-social, institution, déshumanisation, chosification, déqualification, sacralisation, humanisme, ethos travail, individu moderne modernité, différenciation sociale, division du travail, démocratie, capitalisme.

INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R. OU DU LABORATOIRE :

Centre Pierre Naville (CPN)

UFR de sciences sociales et gestion - 2 rue du facteur cheval

91000 Evry - Tél. : 01.69.47.73.92 - fax : 01.69.91.14.23